TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 679

42 PAGES

— VENDREDI 1er JUIN 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 180 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pés. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les attentats autonomistes corses et bretons

- PARIS : vingt-deux explosions
- COTES-DU-NORD : destruction de la villa d'un policier

LIRE PAGE 14

La crise pétrolière et les remous monétaires

Chacun pour soi

Des files d'attente devant les pompes à essence californiennes ou britanniques aux craintes exprimées un peu partout dans le monde industrialisé d'un rationnement des carburants, la psychose de manque se développe, propice aux accusations les plus rapides. Que Washington aide les sociétés de raffinage américaines à s'approvisionner sur les marchés de Rotterdam et de Gênes, et les Etats-Unis sont immédiatement soupçonnés de vouloir assécher l'Europe et d'accaparer l'essentiel des approvisionnements mondiaux en pétrole. Procès à la fois excessif et compréhensible.

Excessif parce que la décision du département de l'énergie d'accorder une prime de 5 dollars par baril importé est avant tout défensive. Ce n'est un secret pour personne que certaines cargaisons de produits pétroliers originaires des Caraïbes — région qui fournit traditionnellement les Etats-Unis — ont été détournées ces derniers temps vers l'Europe, où elles trouvaient preneurs à meilleur prix.

Les sages pressions exercées par Washington sur les compagnies pour qu'elles se gardent de surenchérir sur le marché de Rotterdam avaient pour conséquence de restreindre les entrées de pétrole outre-Atlantique. Les Américains ont maintenant le sentiment d'être les principales victimes des tensions actuelles du marché. Ainsi, selon un économiste de la Standard Oil of Indiana, alors que la contraction de l'offre mondiale représente 1,2 million de barils par jour, le « manque » pour les seuls Etats-Unis est de 800 000 barils, soit les deux tiers. Il convenait donc de rétablir les courants traditionnels.

Les Européens n'en ont pas moins des raisons de se plaindre. L'initiative américaine va accroître les tensions sur des prix déjà exorbitants en Europe. Un haut responsable du département de l'énergie l'a d'ailleurs reconnu. La présence d'acheteurs américains sur un marché libre des plus étroits ne peut qu'entraîner une surenchère.

La mesure prise par Washington apparaît symbolique de l'indifférence des Etats-Unis à leur propre boulimie énergétique et aux difficultés que celle-ci entraîne pour l'approvisionnement du Vieux Continent et du Japon. Faute de parvenir à faire entendre raison à son Congrès et à ses concitoyens, le président Carter accroît la pression sur le marché. Voilà qui est plus facile que de lutter contre les gaspillages.

Mais la grande colère des Européens a surtout pour origine l'absence de concertation. Il s'est tenu la semaine passée à Paris une conférence ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie, organisme créé au lendemain de l'embargo de 1973 par M. Kissinger et auquel participent, à l'exception de la France, les pays de la C.E.E. Or les Américains n'ont nullement fait allusion au cours de cette réunion aux dispositions dont Bruxelles vient d'avoir connaissance par des « sources diplomatiques ».

Alors que les pays de l'OPEP se concertent avant leur réunion du 26 juin à Genève et que les derniers incidents du Khouzistan — principale province pétrolière iranienne — font peser une lourde menace sur l'avenir proche de l'offre pétrolière, l'ordre dispersé dans lequel agissent la plupart des pays industrialisés ne laisse pas d'inquiéter. Plusieurs réunions sont prévues dans les jours qui viennent entre responsables énergétiques des principaux pays. Il faut souhaiter qu'elles rapprochent les points de vue. Si non, comme le dit le ministre français de l'industrie, M. Giraud : « Si chacun prend ou arrête des mesures propres, comme il manque 4 % de l'approvisionnement pétrolier mondial, il n'y aura pas de solution. »

L'ÉVOLUTION DES BALANCES COMMERCIALES

- ETATS-UNIS : Déficit aggravé.
- JAPON : Excédent en diminution.

(Lire nos informations page 37.)

• Washington « subventionne » les importations de brut
• Agitation sur le dollar
Regain de spéculation sur l'or

Le gouvernement de Washington, qui s'était jusqu'alors opposé aux importations de pétrole à prix fort en provenance de Rotterdam, a décidé de « subventionner » les importations de brut en offrant une prime de 5 dollars par baril aux compagnies qui se porteraient acheteur sur les marchés libres européens

Dans les pays du Vieux Continent, on dénonce vigoureusement une mesure prise sans aucune consultation et susceptible, redoute-t-on, d'entraîner de nouvelles hausses. L'inquiétude est d'autant plus vive que, selon certaines informations, l'Arabie Saoudite aurait augmenté de 1,40 dollar par baril le barème applicable à son pétrole le plus léger.

Ces décisions ont eu un effet immédiat sur les marchés des changes, également influencés par l'annonce d'une augmentation du déficit commercial américain en avril et par plusieurs mesures. Alors que Berne annonçait la levée des restrictions qui limitaient les opérations des banques en devises, la banque des Pays-Bas portait de 6,5 à 7 % son taux d'escompte après que l'Institut d'émission belge eut la veille relevé le sien de 7 à 8 %. A Paris, la Banque de France a encore augmenté le taux du marché monétaire en le portant de 7 3/4 à 8 %. baisse du dollar sur toutes les places. Au milieu de la matinée, les La première réaction du marché du jeudi 31 mai a été une sensible cours se sont quelque peu redressés pour s'établir ensuite à 4,4250 F à Paris, 1,7250 F.S. à Zurich, 1,91 D.M. à Francfort. Quant à l'or, il progressait vivement à Londres : on le traitait sur la base de 277,15 dollars contre 270,25 la veille.

Mieux que le franc suisse

par PAUL FABRA

Dans la demande à proprement parler frénétique qui s'est portée sur le métal précieux, on peut voir à la fois une manifestation de défiance vis-à-vis des analyses et des thérapeutiques officielles, et un réflexe de crainte. Au début de l'anée encore, le gouvernement n'annonçait-il pas que la hausse des prix pourrait être contenue aux environs de 8 % ? Les dirigeants français, pas plus que ceux des autres pays, n'ont été capables de prévoir la vague nouvelle d'inflation qui se préparait en Europe occidentale, tandis qu'elle s'amplifiait aux Etats-Unis. Leur aveuglement n'est pas pour peu dans le désarroi des épargnants et des spéculateurs.

(Lire la suite page 38.)

La Sécurité sociale en difficulté

Un « trou » de trésorerie de 11 milliards fin juin

Alors que l'opinion publique pouvait penser, à bon droit, que les fortes augmentations de cotisations décidées en décembre dernier, pour couvrir le déficit des régimes sociaux (17 milliards de francs de recettes nouvelles, dont 11 milliards en cotisations), avaient réglé pour un certain temps le problème financier de la Sécurité sociale, les gestionnaires viennent d'apprendre que cette institution connaissait déjà de nouvelles difficultés de trésorerie avec un « trou » estimé à... 11,2 milliards de francs en juin.

Le compte rendu de la dernière réunion de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) chargé des questions financières est accablant : « *Le relèvement des cotisations non seulement ne permet pas d'amortir le déficit de 7,5 milliards de francs observé en 1978, mais il s'avère insuffisant pour couvrir les dépenses arrivant à échéance de 1979.* »

Fin mai, les besoins de trésorerie sont estimés à 6 milliards de francs par mois, cette somme sera réduite à 3 milliards de francs en raison d'un règlement anticipé de cotisations de l'Etat-employeur. En revanche, « *les prévisions pour fin juin font ressortir clairement l'aggravation de la situation depuis décembre 1978* » avec un besoin de trésorerie de 11,2 milliards de francs.

Afin d'assurer le paiement des prestations, l'ACOSS envisage ce que les syndicats appellent de la « *jonglerie* » : réalisation du portefeuille, mais celui-ci n'atteint que 220 millions de francs, et anticipation de versement de cotisations, etc.

Certes, il s'agit de besoins de trésorerie, variables selon les mois, et non pas de déficit en fin d'exercice budgétaire. Néanmoins, cette nette aggravation de la trésorerie laisse prévoir qu'à la fin de 1979 la Sécurité sociale, au lieu d'avoir l'excédent prévu de plusieurs milliards de francs, pourrait être en déficit d'au moins un milliard de francs.

Enfin et surtout, le problème de fond est qu'à nouveau s'accroît le décalage entre les recettes et les dépenses, à un rythme bien plus grave que celui observé l'année dernière. Le relèvement des cotisations de décembre dernier, pourtant difficile à accepter, était-il donc insuffisant ? L'explication est à la fois plus simple et plus inquiétante.

Il ne suffit pas d'accroître les taux de cotisation sur les salaires. Encore faut-il que ceux-ci et le nombre de ceux qui les reçoivent soient aussi en augmentation. Or l'évolution modérée des traitements et l'accroissement du chômage, qui réduit le nombre d ecotisants, ont ,en partie, tari les sources de financement alors que les dépenses continuent à galoper à une vitesse deux fois supérieure à celle des rentrées ,du moins pour l'assurance-maladie.

Face à cette situation, deux attitudes sont observées : celle des syndicats, la C.G.T., qui va écrire à Mme Veil, ministre de la santé, pour réclamer des mesures urgentes, et une vingtaine de syndicats (C.G.T., C.F.D.T.), de partis de gauche et d'associations qui réclament une négociation, un contrôle accru des employeurs, le déplafonnement des cotisations et la création d'un impôt sur le capital ; celle des pouvoirs publics qui prêchent le calme : « *Il n'y a pas de raison de s'alarmer. Des mesures appropriées vont être prises* », déclare-t-on dans les services du ministère de la santé où l'on table à la fois sur la poursuite de l'application du plan de décembre 1978 (1), sur une moindre aggravation du chômage et un retour à la santé de l'économie française. Un pari audacieux qui ne permettra pas d'éviter, plus rapidement que prévu, un nouveau débat national sur la Sécurité sociale. A la C.G.C., on prépare « *un Livre noir* » sur les gaspillages et on insiste sur les économies à envisager. M. André Bergeron ne cache pas ses préoccupations : « *C'est certainement le problème le plus important des années qui viennent.* » Au C.N.P.F enfin, où l'inquiétude règne, on s'apprête à lancer un cri d'alarme.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Le conseil des ministres du 13 décembre 1978 a prévu un nouveau déplafonnement d'un point, en janvier 1980, de la cotisation d'assurance-maladie et la création d'une cotisation maladie à la charge des retraités, projet de loi qui tarde à être soumis au gouvernement.

Plusieurs décès à l'hôpital de la Pitié à la suite d'accidents infectieux

Une quinzaine de patients ou opérés de l'Assistance publique de Paris ont, notamment dans le service de chirurgie cardiaque du professeur Christian Cabrol, présenté au début de mai un syndrome fébrile très grave, avec un état de choc qui a entraîné des décès dans certains cas.

Le comité local de lutte contre l'infection avait été immédiatement saisi du problème par le service concerné, où les interventions chirurgicales avaient été complètement interrompues pendant quelques jours. Ces interventions ont été reprises par la suite et se poursuivent actuellement sans autre incident et dans des conditions satisfaisantes.

Les investigations immédiatement entreprises ont conduit les équipes médicales à soupçonner un lot de solutions d'albumine à 4 % (ou plasma humain) provenant du Centre de transfusion sanguine de Paris, que dirige le professeur Jean-Pierre Soulier, et qui avait été utilisé chez ces patients.

Les recherches conduites jusqu'à présent ont permis de retrouver dans les flacons incriminés des corps microbiens tués dont la toxicité n'a pu être mise en évidence.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Condensation

Le brigadier Kayser, sur le rapport duquel avaient été établies les inculpations et prononcées les condamnations de jeunes gens interpellés le 23 mars à Paris, a reconnu, devant un juge d'instruction, qu'il avait dû quelque peu « condenser » ledit rapport faute de temps pour le rédiger.

Un rapport très « condensé », en effet, puisqu'il y apparaît qu'un inculpé a descellé une grille d'arbre rue La Fayette, où il n'y a pas d'arbres ; qu'un autre sortait de son lycée et qu'un troisième se trouvait au cinéma quand ils ont été « vus » participant aux faits incriminés, et qu'enfin des cocktails Molotov ont été lancés sur une banque, provoquant un incendie d'autant plus mystérieux que les pompiers n'en trouvent nulle trace dans leurs archives...

Certes, on peut estimer que, se trouvant au mauvais moment au mauvais endroit, les accusés sont globalement coupables, mais les effets de la condensation nous entraînent à nous demander s'il n'y a pas des jours où notre justice est globalement borgne.

BERNARD CHAPUIS.

L'ENJEU DU 10 JUIN

Socialistes et sociaux-démocrates représentent le plus puissant courant d'opinion de la Communauté

nous déclare M. François Mitterrand

Après MM. Michel Debré (« le Monde » du 30 mai) et Georges Marchais (« le Monde » du 31 mai), M. François Mitterrand répond ici aux questions et aux objections que notre journal présente aux dirigeants des listes de candidatures françaises aux élections européennes.

— La campagne pour les élections européennes ne divise pas moins la gauche que la majorité. Qu'en attendez-vous de bon pour le projet socialiste et pour la France ?

— C'est vrai que la liste socialiste est la seule parmi les listes importantes qui soit favorable à la fois à la construction de l'Europe et à une Europe dont le contenu politique, économique, social et culturel serait différent de celui d'aujourd'hui Et c'est vrai que le parti communiste, hostile à toute forme d'union organique de l'Europe occidentale, s'absente du combat pour une Europe de gauche. Je préférerais que la gauche ne fût pas divisée, mais qu'y puis-je ? Cette division reflète une donnée de notre histoire contemporaine. La direction du parti communiste n'a pas décroché de la stratégie soviétique. Pourtant, au moment du programme commun, on était parvenu à un accord minimum intéressant, le parti communiste ayant reconnu le traité de Rome et la nécessité de participer à la construction de l'Europe, à ses institutions, à ses politiques communes, allant même jusqu'à prévoir de possibles extensions de compétence de l'Assemblée européenne. Enfin, on n'en est plus là ! Mais, croyez-moi, la campagne pour les élections européennes, à droite comme à gauche, ne divise que ce qui était déjà divisé. On y verra plus clair après.

— Cette campagne, comme le tout récent congrès du parti communiste, a été pour celui-ci une nouvelle occasion d'attaquer le P.S., lequel avait pourtant au congrès de Metz réaffirmé sa fidélité à la stratégie d'union de la gauche. Cette stratégie présente-t-elle encore un sens à présent ? Dans la négative, quelle stratégie de rechange avez-vous en tête ?

— Oui, pour le parti socialiste, il faut parler de fidélité à l'union de la gauche, à la dynamique des forces populaires. Ce n'est pas sans mérite, je le concède, quand on voit chaque jour le parti communiste tourner le dos à cette union et faire flèche de tout bois contre nous, au prix de collusions constantes avec la droite. Je pense que le fait d'avoir été distancé par le parti socialiste pour la première fois depuis quarante ans — avec le dépit et l'inquiétude qui s'en sont ensuivis — a déterminé son changement de route.

S'agit-il d'une stratégie de longue portée ? Ce qui s'est passé au vingt-troisième congrès semble le démentir. Après tout, d'ici à 1981, le P.C. n'a pas besoin de nos voix pour des élections d'importance nationale et croit pouvoir nous attaquer sans risque. Comme il nous sait, d'autre part, très attachés à l'union de la gauche, il estime sans doute n'avoir pas à se gêner. Cette tactique, qui n'est qu'électoraliste, ne nous abuse pas, car le P.C. n'a pas une marge véritable de manœuvre. Comment entraînerait-il durablement, dans l'isolement où il semble se délecter, 20 % des Français ? Il ne pourra pas toujours, sans finir par se perdre, casser l'élan des travailleurs, briser leurs chances de victoire.

» Quant à ce que vous appelez une stratégie de rechange, le problème se pose en termes sociaux et non en termes politiques. Nous voulons écarter d'un pouvoir deux fois séculaire la classe sociale qui le tient, classe minoritaire dont les privilèges sont immenses, classe dépendante de ces nouveaux seigneurs de la société moderne que sont les firmes multinationales. D'ailleurs, il n'existe plus de groupes politiques intermédiaires entre les forces sociales qui se reconnaissent dans la droite et les forces sociales qui se reconnaissent dans la gauche. Ceux qui prétendaient naguère se situer au centre ont été l'un après l'autre digérés par la droite au cours de ces dix dernières années, par Pompidou, puis par Giscard.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

UN MAITRE DE LA BEAT GENERATION

Allen Ginsberg à Paris

En 1958, de jeunes écrivains américains, surnommés « clochards célestes » par Kerouac, donc bien différents des élégants expatriés de l'entre-deux-guerres, faisaient une lecture publique, mais quasi confidentielle, de leurs écrits dans la minuscule cave de la Librairie anglaise, rue de Seine, point de rencontre de l'« underground » franco-américain. Une poignée de leurs amis ont alors entendu, pour la première fois « Howl », « Bomb » et « Naked Lunch », qui comptent parmi les œuvres majeures de ce temps. Ces « beatniks » s'appelaient Allen Ginsberg, Gregory Corso, Peter Orlovsky, William Burroughs, Brion Gysin.

Vingt et un ans, quinze livres et cinq disques plus tard, Allen Ginsberg repasse par Paris, cette semaine, pour faire plusieurs lectures publiques, et chanter même, devant des auditoires moins restreints. Entre-temps, il a été reconnu comme l'un des plus grands poètes vivants, et, loin d'avoir cédé, selon la tradition, au désespoir ou à l'académisme littéraires, il continue plus que jamais à créer, à méditer, à enseigner, à voyager, à lutter et à chanter le blues.

Dans « Renaldo and Clara », le récent film de Bob Dylan (à qui la poésie « beat » servit de tremplin), on le voit, au cours de la tournée du Rolling Thunder Review, à laquelle il participa, non pas pleurer mais chanter sur la tombe de son vieil ami Kerouac, en compagnie de l'auteur de « Blowin' in the Wind », dont l'inspiration poétique s'apparente à la sienne. Il est peut-être le seul poète reconnu à qui des admirateurs anonymes ont fait l'honneur des murs du quartier Latin, en mai 1968. — J.-J. L.

(Lire, page 26, l'entretien d'Allen Ginsberg avec Jean-Jacques Lebel.)

Le Monde

idées

EUROPE

Entre les slogans et la confusion

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET (*)
de l'Académie française

LA campagne électorale est à la base de slogans simplistes. Le plus répandu, par tous les partis d'ailleurs, sans exception, est celui de « *la France libre* », de « *l'indépendance nationale* » qui chante agréablement dans nos cœurs. Il devrait nous faire sérieusement réfléchir. Les libertés fondamentales de chacun, celle de *pouvoir traverser* la France de Dunkerque à Marseille sans laisser-passer, de quitter le pays et d'y revenir, celle d'être invité à voter sur plusieurs listes sans que les candidats de la liste d'opposition soient incarcérés la veille du scrutin, celle de l'expression, qui nous permet de manifester contre le pouvoir sans être automatiquement envoyés dans un asile psychiatrique : en un mot, les libertés fondamentales désignées sous le vocable « les droits de l'homme et du citoyen » : nous y tenons et manifestons si une atteinte à ces libertés se perçoit. Il est clair que seule une communauté vivante et structurée sera capable de défendre, d'épanouir et de faire rayonner ces libertés dans un monde peuplé de despotes soviétiques, chinois, d'ayatollahs, de Khmers rouges, de Vietnamiens, de Pinochet, de *Kadhafi*, d'*Amin Dada* et autres Bokassa tyranniques. Mais l'indépendance politique ? *Sommes-nous libres de ne pas* faire des sourires aux ayatollahs, ces grands-prêtres d'un retour à un Moyen Age sanguinaire et *intolérant ?* Serions-nous libres de promouvoir une politique pro-israélienne, surtout si tout le golfe Persique « s'ayatollisait », ce qui entraînerait en moins d'un an deux millions de chômeurs supplémentaires et l'arrêt de nombreuses industries ? Sommes-nous libres de ne pas donner aux Mexicains des marques d'amitié chaleureuses parce que le pétrole règne placidement sous leur sol ? En nous assenant brutalement des slogans tels que « *la France libre* » ou « *l'indépendance nationale* » on nous prend pour des demeurés. D'ailleurs notre influence dans le monde ne cesse de décroître. Qu'avons-nous pu faire pour le Proche-Orient, en particulier pour le Liban, ce pays auquel *tant de liens* nous rattachent ? Notre indépendance n'est qu'apparente, virtuelle comme on dit en physique, dans les domaines *les plus importants.*

Et si ce cadre se brisait ?

Un autre slogan inquiète beaucoup de nos concitoyens : « *Non à une Europe dominée par l'Allemagne, vassale elle-même des Etats-Unis.* » Il est vrai que, depuis la guerre, l'Allemagne a suivi les directives des Etats-Unis, subi leurs pressions. Il faut dire que, ne pouvant avoir d'armement atomique, elle s'abrite *sous le parapluie nucléaire américain.* Cela se paie. Mais tout change : d'abord la protection est de moins en moins fiable et *l'on s'aperçoit, même outre-Rhin,* que l'on ne peut plus guère faire confiance à cette forme d'assistance. Les Etats-Unis, selon toute *vraisemblance, ne risqueront pas* la destruction atomique de leurs grandes cités pour venir en aide à un de leurs protégés, voire à *l'Europe occidentale. Et puis* l'Allemagne se détache des inquiétantes « serpenteries » du dollar : son attitude dans l'établissement *de l'ECU le montre* bien. Enfin, elle résiste progressivement aux pressions de Washington dans le domaine de l'industrie nucléaire par *exemple. D'ailleurs* elle a joué le jeu européen pour le Marché commun agricole et les liens que tisse la Communauté la maintiennent *dans le cadre* européen.

Qu'arriverait-il si ce cadre se brisait ? Nous serions condamnés à nous isoler davantage, à rendre nos frontières moins perméables, et nous en viendrions tôt ou tard à une situation voisine de celle qui a précédé la dernière guerre. L'Allemagne risquerait de retourner à ses anciens démons : ce pourrait être catastrophique. Dans tout choix il y a naturellement un risque. Mais il est beaucoup plus réduit si nous construisons une Communauté solide que si nous laissons cette Communauté *se* dissoudre ou rester impuissante.

Autre slogan : « *Oui à l'Europe, non à l'euro-chômage* ». Bien sûr, applaudissons des deux mains. Tous les courants politiques peuvent adopter ce slogan; presque aucun ne souhaite briser la Communauté, et tous sont préoccupés par la gangrène du chômage. Mais le mot « euro-chômage » est destiné à inquiéter. Il laisse sous-entendre que le chô*mage dans la Communauté pourrait* n'être que l'addition de ceux des Etats membres alors qu'un des buts d'une Communauté vivante *et efficace est précisément* d'organiser les productions, de trouver les bons créneaux, en particulier dans les technologies de pointe, de fabriquer des objets modernes avec un potentiel suffisant pour pouvoir réaliser et commercialiser à travers le monde et de maintenir, voire d'épanouir, nos conquêtes sociales malgré les redoutables défis extérieurs. Inquiéter pour gagner des voix, *bien* sûr, la formule n'est que trop classique.

Ainsi nous sommes largement « sloganisés ». Les formations les moins européennes cherchent les formules les plus simplistes, les plus frappantes, les plus inquiétantes, naturellement. Evitons de nous y laisser prendre.

Il n'y a pas que des slogans. Je suis frappé par les attitudes de crainte, de prudence tactique, de timidité des principales formations. On craint les querelles abstraites, les discussions sur les mots. Il est vrai que la France est le pays du monde où la complaisance pour l'abstrait est poussée au maximum, où l'on forme avec satisfaction des « abstractocrates », où l'enseignement est essentiellement à base d'abstraction.

Ainsi le débat entre « fédération » et « confédération » est-il extrêmement confus : nous sommes dans une situation où notre Parlement national n'intervient plus pour les prix agricoles, les droits de douane, par exemple, le pouvoir étant transféré aux gouvernements *sans contrôle parlementaire.* On a peur également des « mots « transnational » et « supranational ». Ils sont tabous. *Mais voyons* : si *le* CERN (organisation européenne de physique nucléaire), cet immense laboratoire européen, fonctionne remarquablement bien, n'est-ce pas surtout grâce au Comité des directives scientifiques, constitué par les responsables des laboratoires européens, et totalement indépendant des Etats membres, ne subissant aucune pression d'aucun gouvernement. Comment qualifier cet organisme, sinon de trans ou supranational ?

Autre attitude craintive, et probablement hypocrite, à propos *des pouvoirs de l'Assemblée européenne.* On sait que de nombreux verrous sont posés pour l'éventualité de propositions allant dans *le sens* de *leur extension.* Mais promettre que jamais cette Assemblée n'aura de pouvoirs plus étendus, c'est tout simplement ridicule. L'Europe doit se comparer à un enfant encore tout jeune, qui va grandir, se développer, découvrir progressivement sa personnalité. Va-t-on mettre à un bébé un corset métallique, inextensible, pour la vie ? D'ailleurs, dans toute conception du développement européen, il faut envisager les évolutions sous un jour biologique : rien ne peut être alors figé, rien ne peut se définir strictement à l'avance. Qui sait si l'adolescent ultérieur ressemblera à son oncle Joseph, à son oncle Sam ou encore à ses nombreux cousins ? Par pitié cessons de nous gargariser d'abstraction, alors que notre navire est dans la tempête et que le monde craque en pleine mutation.

Malgré tout, il faut voter

Slogans simplistes et mensongers, byzantinisme des mots, jouissance de l'abstraction et de la formule, ce n'est pas tout dans cette campagne. Voilà que l'on exhume à tout bout de champ la grande figure du général de Gaulle. N'est-ce pas largement malhonnête de faire parler un mort, dix ans après sa mise en terre, alors que tant d'événements dramatiques se sont produits depuis dix ans ; alors surtout que le général avait une faculté remarquable d'adaptation à la réalité du moment... Supposons (je ne lui veux aucun mal) que Michel Debré ait été notre grand homme national après la guerre et qu'il soit décédé dans les années 50. Le culte de son souvenir ne nous pousserait-il pas à clamer bien fort sa vigoureuse pensée de l'après-guerre : « *Il faut faire l'Europe avec des bottes de sept lieues ; quittons notre province, je veux dire notre nation.* »

Ainsi nous voici en pleine confusion à la veille des élections. Encore si les listes étaient bien construites ? Mais non. Dans les formations les plus européennes, certains des meilleurs militants ne figurent pas, de ceux qui, dans cette Assemblée, pourraient être des moteurs, grâce à leur compétence, leur conviction, leur prestige à l'étranger, ceux dont on aurait besoin pour être autre chose que d'interchangeables moutons de partis, ceux dont on connaît l'ardeur et la clairvoyance.

Mais les bagarres pour les listes ont été sanglantes. *Ce* sont les voix des électeurs qui sont recherchées, et certaines personnalités sont plus connues et plus juteuses que d'autres.

Malgré tout il faut voter le 10 juin, pour cette première élection. C'est une mise en place, une relance politique indispensable. Cette élection va dans le sens de l'histoire, et le temps ne joue guère pour nous. *Il* faut voter, sinon nos quatre-vingt-un députés seront mal élus, avec trop d'abstentions. Alors leur influence ne serait guère profonde ; non seulement les intérêts de la France seraient mal défendus, mais notre action ne serait pas motrice pour la construction de cette Europe sans laquelle notre civilisation aurait bien du mal à ne pas sombrer.

(*) Président de l'Organisation française des mouvements européens.

De la continuité de la politique du général de Gaulle

par JACQUES VENDROUX (*)

EN 1973, mon âge et une certaine réserve de caractère familial m'amenèrent, par discrétion, à mettre fin à une vie publique entamée vingt-neuf années plus tôt. Depuis lors, j'ai observé en silence, mais non parfois sans quelque amertume difficilement maîtrisée, la conduite européenne de la France.

Aujourd'hui, je me crois en devoir de dire ce que je pense et d'alerter *mes amis gaullistes.*

L'Europe des Six, puis des Neuf, et prochainement des Douze, est la source de problèmes que je connais bien :

De 1953 à 1956, à l'instigation du général *de Gaulle,* j'ai été membre de l'Assemblée commune du charbon et de l'acier, parfois seul, quand Michel Debré en était absent, à m'opposer aux prétentions supranationales de ses membres, au point que plusieurs votes y ont été acquis à l'una*nimité moins une voix, la mienne.*

Puis, de 1958 à 1967, j'ai exercé, toujours avec l'approbation du général de Gaulle, une vice-présidence de l'Assemblée parlementaire de Strasbourg. J'y ai créé, avec quelques amis, le groupe gaulliste de l'Union démocratique européenne, dont le double objectif fut de contribuer à la construction d'une Europe unie fondée sur le Marché commun, dans le respect des indépendances nationales, et de combattre la volonté générale de nos collègues français et étrangers d'octroyer à cette institution des compétences accrues et de véritables pouvoirs. Je n'ai quitté cette Assemblée que pour exercer, de 1967 à 1969, la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui, bien entendu, avait à discuter des mêmes problèmes.

En cette qualité, j'ai eu accès au Quai d'Orsay, à certains documents qui prouvaient la collusion de délégués français avec leurs collègues étrangers en vue de torpiller le plan Fouchet. C'était à la fin de la période pendant laquelle le général de Gaulle a fait progresser le Marché commun dans la voie réaliste d'une véritable union européenne, qu'il jugeait nécessaire à la prospérité des nations qui la composent ; ce plan Fouchet aurait définitivement mis en place une Europe « européenne ». Depuis lors les intégrationnistes n'ont jamais désarmé.

C'est pourquoi, dès 1970, au nom d'une majorité de mes collègues de l'U.D.R., j'ai protesté *à la* tribune du *Palais-Bourbon* contre les accords de La Haye et contre la décision (malheureusement acceptée par le président Pompidou) de l'Assemblée parlementaire européenne de se donner à elle-même, violant ainsi le traité de Rome, des pouvoirs budgétaires d'autofinancement. J'extrais du *Journal officiel des débats,* du 23 juin 1970, ce résumé de mon intervention :

« *Le remplacement des contributions financières actuellement accordées par les gouvernements à l'Assemblée européenne par des ressources propres donne à cette dernière un pouvoir de décision qui lui permet d'amender les propositions du conseil des ministres en lui imposant une augmentation de recettes pour compenser l'accroissement de ses dépenses, en dehors de tout contrôle des parlements nationaux. On objecte que ce pouvoir ne porte que sur des sommes actuellement plafonnées à 4 %... mais au nom de quel principe pourra-t-on désormais refuser qu'il s'agisse dans l'avenir de 8, 15, 20 %, ou plus encore, puisque le précédent est créé ?* »

Depuis une décennie, de fréquentes concessions faites à une Commission de Bruxelles de plus en plus ambitieuse et autoritaire, et les prétentions de la cour de justice, ont réjoui les intégrationnistes supranationaux et les *encouragent à poursuivre leur* objectif : la création d'un Etat européen. Il n'est pas douteux que, gonflés d'une ambition née de leur élection par les peuples, les parlementaires d'une Assemblée, parmi lesquels figureront nombre de personnalités qui ne se contenteront pas d'y jouer un rôle secondaire, obtiendront vite que leur soient octroyés, au détriments des Parlements nationaux, des pouvoirs législatifs qui déborderont largement du traité de *Rome... Rien ne permet d'ailleurs* d'assurer, en ce qui concerne la France, *a priori* réticente à une telle concession, que l'avenir ne verra pas se créer au Palais-Bourbon une nouvelle majorité favorable à cette forme de supranationalité.

Je ne suis donc pas étonné de ce que la liste conduite par Mme Veil regroupe à la fois des candidats qui se sont toujours montrés hostiles à de Gaulle et des politiciens qui, après lui avoir donné au début de la Ve République, sans doute par opportunisme, quelques gages de fidélité, l'ont plus ou moins vite abandonné, voire combattu.

Mais ce qui, par contre, me surprend et surtout me choque, c'est de constater le comportement de certains membres du R.P.R.

Il se trouve que j'ai eu le fréquent avantage d'entendre le général exprimer son jugement, aussi bien pour le passé que pour ce qu'il entrevoyait de l'avenir, sur la plupart d'entre eux.

Il est aisé de les classer en deux catégories :

1) *Ceux qui, après avoir rempli* la tâche qui leur était confiée, avec plus ou moins de réussite et plus ou moins de fidélité, ont lassé le général, qui les a placés sur une voie de garage ;

2) Les politiciens qui, depuis quelques années, n'ont pas cessé, sans doute pour s'assurer une carrière personnelle, de se prétendre gaullistes tout en participant à une politique européenne qui ne l'est pas.

Je ne dépends plus d'aucun parti. *Ce n'est donc pas en militant* que je m'exprime, mais simplement en fervent et vieux disciple de Charles de Gaulle.

Je sais que certains de mes amis, reflétant l'état d'esprit de nombreux électeurs et électrices, sont troublés par quelques initiatives, qu'ils jugent excessives, de *ceux dont ils se sentent le plus* proches et se demandent s'ils ne vont pas simplement s'abstenir de participer au scrutin du 10 juin. Ce serait une grave erreur, car l'abstention consiste pratiquement à donner une voix aux adversaires. C'est pourquoi je ne puis que leur recommander de voter pour la liste conduite par MM. Jacques Chirac et Michel Debré, la seule qui puisse valablement et sincèrement prétendre à assurer la continuité de la politique européenne du général de Gaulle.

(*) Ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Le Monde

étranger

THAILANDE

Le nouveau gouvernement devra redéfinir la « politique de détente » avec les voisins communistes

De notre correspondant

Bangkok. — Après un mois de tractations laborieuses, l'annonce du nouveau gouvernement formé par le premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, a été accueillie avec consternation à Bangkok *(le Monde* des 27 et 28 mai). Fort de quatrante-quatre ministères, le cabinet ne reflète guère le scrutin populaire du mois dernier lui-même entaché d'une abstention massive *(le Monde* du 25 avril). Le nouveau gouvernement est dominé par les militaires (dix-sept) et les hauts fonctionnaires. Seuls huit députés, appartenant à des formations minoritaires ou indépendants, y sont intégrés. Dix ministres sans portefeuille sont rattachés au cabinet du premier ministre : sans attributions clairement définies, ils semblent être là pour donner l'illusion d'une base politique élargie. Or cette base reste des plus restreintes si l'on execpete les forces armées.

Dans un pays où les coups d'Etat militaires sont fréquents, la présence renforcée des généraux, maréchaux de l'air et amiraux dans le nouveau gouvernement s'explique autant par la nécessité de s'appuyer sur l'armée pour le moment son meilleur soutien, que par les menaces internes et externes qui mettent en péril l'indépendance du pays.

De toute évidence le premier ministre n'a pas constitué, comme il le souhaitait, un *« cabinet d'union nationale »* faisant appel à *« toutes les compétences »*.

La presse, y compris celle réputée proche du pouvoir, n'est pas tendre pour le premier ministre *« le général Kriangsak a rassemblé le cabinet le plus décevant qui soit,* écrit le *Bangkok Post* dans un éditorial. *Nous nourrissons de graves doutes en ce qui concerne sa survie face à une chambre dont la majorité est dans l'opposition, face à des menaces internes et externes qui mettent en péril l'indépendance de la Thaïlande et face aux difficultés accrues dans les secteurs économique et financier. Au lieu d'un cabinet d'action, c'est un salmigondis de vieilles figures, de politicards dont la réputation n'est pas des meilleures et d'experts défraîchis. »* Le quotidien estime que le gouvernement ne possède pas les compétences requises *« pour arracher le pays à la gigantesque ornière économique et financière dans laquelle il se trouve »*.

M. Kukrit Pramot, ancien premier ministre réformiste et chef du principal mouvement d'opposition — le Social Action Party —, avait prévu cette situation dès le mois d'avril. Convaincu que le général Kriangsak ne disposerait pas à la Chambre d'un soutien suffisant, il déclarait alors : *« Le général Kriangsak ne pourra pas réfréner les ambitions de collègues et associés qui n'ont pas son intégrité (...). La Thaïlande retombera bientôt dans le même vieux jeu des rivalités internes, de l'inefficacité et de la vulnérabilité qui conduisent aux crises et aux coups d'Etat. »*

« La seule alternative, confiait-il sans excès de modestie, *c'est Kukrit. »* Un autre adversaire d'envergure, le docteur Thanat Khoman, ancien ministre des affaires étrangères, vient d'être élu à la présidence du parti démocrate, sévèrement battu aux dernières élections.

Existe-t-il, à défaut de vraies réformes, des alternatives aux crises profondes, structurelles, qui s'accumulent ? La Thaïlande a connu un développement industriel satisfaisant au cours des dernières décades et son potentiel humain et économique reste considérable. Mais, livrée au laissez-faire du secteur privé, souffrant d'un manque de gestion et de planification à long terme, de plus en plus dépendante des capitaux étrangers et victime des répercussions de la crise mondiale, l'économie traverse une phase difficile. Elle se débat dans une pénurie pétrolière due autant au renchérissement des prix internationaux qu'à l'imprévoyance en matière de ravitaillement *(le Monde* du 8 mai). Le déficit de la balance commerciale s'aggrave, l'inflation et la hausse des prix reprennent de plus belle alors que le chômage demeure élevé, les salaires ouvriers sont insuffisants, les syndicats, contrôlés, n'ont pas voix au chapitre et l'écart se creuse entre Bangkok et les campagnes. La presse rapporte quotidiennement des cas de corruption impliquant des membres de la fonction publique.

Les récents revers de groupes financiers et une spéculation effrénée en Bourse s'ajoutent à une pénurie de liquidités bancaires. Le problème le plus grave reste celui du sous-développement des campagnes où vivent les trois quarts de la population. Dans un pays qui doit sa fortune au commerce du riz, et qui en est le second exportateur mondial, la Banque mondiale estime que *« plus de 11 millions de personnes vivent sous la ligne de pauvreté »*.

Ce dénuement prolongé des campagnes grève l'économie et favorise directement le développement de la guérilla communiste. Conscient des dangers, le premier ministre a proclamé l'année 1979 l' *« année du paysan »*. Mais la tâche est colossale. Elle implique des réformes structurelles et l'octroi massif de crédits auxquels ne se prête guère la conjoncture et que freinent de puissant milieux conservateurs et une bureaucratie paralysante. De surcroît, les bouleversements militaire régionaux vont jouer en faveur d'une augmentation des crédits de la défense qui représentent déjà 26 % du budget.

Enfin, le nouveau cabinet aura à choisir entre le maintien ou la redéfinition d'une politique étrangère axée depuis la fin de l'année 1977 sur la détente avec les pays communiste de l'Indochine et de la Chine. Considérée comme l'un des succès du général Kriangsak cette politique a été ébranlée par les conflits entre nations communistes qui ont porté la guerre aux frontières de la Thaïlande et provoque un flot de réfugiés jugé insupportable et dangereux pour la sécurité nationale. La résurgence d'un anticommunisme virulent, accompagné de manifestations d'hostilité à l'égard de Hanoï et des réfugiés de l'Indochine à l'initiative des milieux les plus conservateurs, risque de remettre en cause la politique de détente intérieure et internationale, prônée par le premier ministre.

R.-P. PARINGAUX.

AFGHANISTAN

Kaboul a franchi un nouveau pas vers l'intégration dans le camp socialiste

De notre correspondant

Moscou. — L'Afghanistan est-il toujours un pays non-aligné ? Le doute était déjà permis depuis la « révolution d'avril », le rapprochement avec l'U.R.S.S. et l'intervention massive de « conseillers » soviétiques dans les conflits opposant le pouvoir central de Kaboul aux rebelles musulmans, l'Afghanistan vient de faire un pas de plus vers l'intégration dans le camp socialiste en participant pour la première fois, en tant qu'observateur, à une *« réunion de coordination des commissions nationales pour les affaires de l'UNESCO des pays de de la communauté socialiste »*. L'agence Tass indique que cette réunion, qui s'est tenue à Oulan-Bator (Mongolie), s'est particulièrement intéressée à l'aide qui doit être apportée au Vietnam à la suite de l' *« agression barbare des hégémonies de Pékin »*.

Lors de sa première visite officielle en U.R.S.S., au mois de décembre dernier, M. Taraki, président du conseil de la révolution, avait signé avec M. Brejnev un traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, dans lequel Moscou déclarait respecter *« la politique de non-alignement pratiquée par la République démocratique d'Afghanistan »*. M. Taraki n'en avait pas moins déclaré, tout de suite après, à la télévision soviétique, que son gouvernement menait *« une politique pleinement conforme à celle de l'U.R.S.S. »*.

Le même problème est posé pour d'autres pays qui ont non seulement récemment signé des traités d'amitié et de coopération avec Moscou, mais qui, soit sont devenus membres à part entière du Comecon (comme le Vietnam), soit ont accepté l'aide militaire soviétique pour régler des problèmes intérieurs (comme l'Ethiopie).

Pendant sa récente visite à Moscou, le maréchal Tito a réaffirmé l'incompatibilité entre l'inclusion d'un Etat dans la sphère d'influence d'une grande puissance et la politique de non-alignement. La Yougoslavie serait cependant opposée à ce que le problème de l'appartenance au mouvement des non-alignés des Etats ne respectant pas scrupuleusement ses principes soit posé lors des prochaines réunions de Colombo et de La Havane. Une telle procédure, qui pourrait être appliquée à des pays très divers, pourrait, selon Belgrade, entraîner l'éclatement de ce mouvement.

DANIEL VERNET.

PAKISTAN

Mme BHUTTO VEUT POURSUIVRE LE COMBAT POLITIQUE DE SON MARI

Karachi *(A.F.P.)*. — Mme Bhutto, veuve de l'ancien premier ministre, a annoncé mercredi 31 mai qu'elle serait candidate au poste de premier ministre du Pakistan *« si tel était le souhait de son parti »*.

Dans sa première déclaration depuis la pendaison de son mari, elle a indiqué qu'elle continuerait le combat politique d'Ali Bhutto, car *« celui-ci le lui avait expressément demandé »*. Nommée récemment président du Parti populaire pakistanais (P.P.P.) *(le Monde* du 30 mai), Mme Bhutto a déclaré à propos des rumeurs selon lesquelles son mari avait été torturé avant d'être pendu : *« Des informations troublantes sont apparues à ce sujet. D'autres nous parviennent, et j'ai peur qu'elles ne soient vraies, car j'ai vu les traitements inhumains et barbares qui lui ont été infligés au cours des vingt et un mois de sa détention, et rien ne les surpasse. »* *(Le Monde* du 22 mai.)

La fille d'Ali Bhutto, Benazir, a précisé à l'A.F.P. que des informations *« non confirmées »* reçues par sa famille indiquaient que le supplicié, se débattant pour ne pas signer un document qu'on lui présentait, aurait été assommé d'un coup de crosse de pistolet sur la nuque. En dépit des soins qui lui auraient été donnés, il n'aurait pas repris connaissance dans la nuit précédant sa pendaison.

Les deux femmes, qui se présentent comme les détentrices de l'héritage spirituel de l'ancien « leader du peuple », ont annoncé que le *« dernier message d'Ali Bhutto à son parti et à son peuple serait rendu public lors d'une réunion de masse »* avant les élections prévues pour le 17 novembre. Mme Bhutto a estimé que les appels de la communauté internationale en faveur de son mari avaient été *« suffisants »* et que *« n'importe qui, ayant une stature minimale d'homme d'Etat, les aurait acceptés »*.

NÉPAL

M. S.B. THAPA PERSONNALITÉ LIBÉRALE EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Katmandou (A.F.P.-U.P.I.). — Le roi Birendra, conformément aux recommandations de l'Assemblée nationale consultative (Panchayat), a nommé, le mercredi 30 mai, M. Surya Bahadur Thapa au poste de premier ministre. Cette nomination fait suite à la démission, le 25 mai, du gouvernement dirigé par M. K. N. Bista, qui avait été vivement critiqué lors de manifestations populaires ces dernières semaines *(le Monde* daté 27-28 mai). Pour mettre fin au mouvement de contestation, le souverain a annoncé la tenue, sans doute à l'automne, d'un référendum, invitant le peuple à choisir entre l'actuel système d'assemblées élues au suffrage indirect et un autre plus démocratique.

[Agé de cinquante et un ans, M. Thapa est une personnalité libérale qui s'est montrée favorable en particulier à un renforcement des pouvoirs du gouvernement face à la monarchie et à une réforme du système de représentation. Il a déjà été premier ministre. En 1972, sous le règne du roi Mahendra, père de l'actuel souverain, il avait été arrêté en vertu de la législation sur la sûreté de l'Etat.]

PROCHE-ORIENT

IRAN

Les Arabes de Khorramshar se sont soulevés pour faire valoir des revendications sociales et culturelles ignorées par Téhéran

Après trente-six heures de violents affrontements entre « Gardiens de la révolution » et éléments armés d'origine arabe, le calme semblait revenir ce jeudi matin 31 mai à Khorramshar, le grand port pétrolier iranien du Golfe. La nuit de mercredi à jeudi avait toutefois été ponctuée de tirs parfois très nourris entre les deux camps. A l'hôpital de la ville, on déclarait ignorer le nombre de morts et de blessés que les combats ont fait. Selon les « comités Khomeiny », le bilan des victimes s'élèverait à une vingtaine de morts et une centaine de blessés. Dans l'entourage du cheikh Hobeyr Khaghani, chef politique et religieux du Khouzistan, on affirmait cependant, mercredi soir, que les affrontements avaient fait plus de quatre-vingts morts.

La trêve demeure cependant précaire, et les deux parties sont toujours retranchées de part et d'autre de la rivière Karoun : les éléments d'origine arabe au Sud, à quarante kilomètres de la frontière irakienne, les « Gardiens de la révolution » au Nord. Mais seuls une cinquantaine de « militants arabes » s'opposent encore aux « Gardiens de la révolution » qui contrôlent la majeure partie de la ville.

Mercredi soir, les combats opposant les membres des comités arabes et des « comités Khomeiny » de Khorramshar s'étaient étendus à Abadan, à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville. Selon la radio iranienne, ces affrontements ont fait trois morts et quatre blessés.

Depuis la visite à Qom, le 27 mai dernier, du cheikh Khaghani, la tension était dangereusement montée à Khorramshar, où des militants arabes affichaient des slogans revendiquant non plus l'autonomie, mais l' « indépendance ». Il semble que les négociations que le cheikh Khaghani a menées durant presque tout le mois de mai à Téhéran n'aient abouti à aucun résultat pratique, les autorités n'ayant prodigué, ainsi qu'elles l'avaient fait en mars dernier à propos du Kurdistan, que de vagues promesses d'autonomie. Les Arabes du Khouzistan (anciennement appelé Arabistan), longtemps réprimés sous le régime du chah, ont dressé une liste précise et impressionnante de leurs *« revendications nationales »*. Dans cette région qui compte 2 millions d'habitants, dont 60 % sont des sunnites d'origine arabe et 40 % des chiites d'origine persane, les Arabes — illettrés en majorité — constituent la main-d'œuvre non qualifiée de l'industrie pétrolière. Ils se sont vu réserver les emplois de manœuvres, cependant que les ouvriers persans bénéficiaient de salaires plus élevés et d'avantages sociaux. Les Arabes voudraient donc, en premier lieu, mettre fin à cette situation. Ils entendent également acquérir des droits politiques égaux à ceux des Persans, veulent élire eux-mêmes leur gouverneur, recruter leurs forces de sécurité et en nommer le commandant en chef. Ils exigent la parité complète dans les conseils municipaux et ruraux et la dissolution des « comités Khomeiny » et des « Gardiens de la révolution », dont aucun Arabe n'est membre et qui représentent à leurs yeux le pouvoir central de Téhéran.

La crainte d'une dislocation

Les Iraniens de souche arabe du Khouzistan, la plus riche province iranienne, souhaiteraient également une meilleure et plus équitable répartition des revenus pétroliers tirés de leur sous-sol. En avril dernier, l'un des principaux membres de la délégation du Khouzistan venue à Téhéran exposer les revendications autonomistes de la province avait affirmé que *« l'industrie pétrolière serait laissée aux mains du gouvernement »*. Il avait cependant ajouté une petite phrase qui avait inquiété au plus haut point les autorités : *« Mais nous demandons qu'une partie plus importante du revenu pétrolier national soit consacrée au développement économique du Khouzistan. »*

Une autre revendication importante est d'ordre culturel. Presque tous les habitants des localités du sud de la province parlent l'arabe et ne connaissent que rarement le persan. Même dans les villes du Khouzistan, 60 % des habitants environ sont arabophones. Les autonomistes réclament donc que l'arabe ait un statut officiel.

Le cheikh Khaghani avait résumé, dans une résolution remise le 28 mai à l'ayatollah Khomeiny, ses revendications en une phrase : *« Accordez davantage de libertés à tous les peuples iraniens, quelle que soit leur religion, à nous Arabes comme aux Kurdes ou aux Turkmènes. »*

Aux prises depuis février dernier avec une série de revendications autonomistes provenant des régions périphériques de l'Iran, les autorités de Téhéran craignent, en donnant satisfaction à une partie des revendications des minorités ethniques, mêmes raisonnables, de provoquer une dislocation qui ferait de l'Iran, ainsi que l'avait dit M. Bazargan en mars dernier, *« un rassemblement de groupes épars de Kurdes, de Turkmènes, d'Arabes, de Baloutches et d'Afghans »*.

Une lettre de Mme Han Suyin

A la suite de la publication de l'article de Jean de la Guérivière intitulé « Les « candeurs » de Han Suyin » (le Monde *du 18 mai), l'écrivain chinois nous a envoyé une lettre pour se justifier des* « silences » *qui lui étaient reprochés. Voici les principaux passages de cette lettre :*

J'ai non seulement une famille, des parents, des cousins avec de jeunes enfants en Chine, mais aussi de nombreux, très nombreux amis. Toutes ces familles me suppliaient de ne rien dire, et ne me disaient que très peu ; car si j'avais fait une déclaration ou même été cité dans un journal européen, c'est eux qui en auraient terriblement souffert. J'insiste sur ce fait que cette situation ne s'est produite que dans les trois dernières années de la révolution culturelle, c'est-à-dire de fin 1974 à fin 1976, quoique les abus avant 1974 aient été dénoncés par moi, et dans mon livre *le Premier Jour du monde.* J'ai même donné les chiffres exacts, au moins pour ma province, des morts.

Aujourd'hui, de nombreux Chinois inconnus m'écrivent et m'envoient des cadeaux ; tout le peuple en Chine connaît mon nom, et il sait ce que j'ai fait pour aider au mieux. Cette action efficace en Chine même est plus importante que la publication dans un journal extérieur, qui n'aurait fait qu'exacerber la fureur tyrannique de la « bande des quatre. »

LIBAN

Le Conseil de sécurité va examiner la dégradation de la situation dans le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban a demandé, le 31 mai, la réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies à la suite de la constante dégradation de la situation à sa frontière sud. Mercredi, le Conseil avait débattu du renouvellement pour une période de six mois du mandat de la Force des Nations unies sur le Golan. Ne se faisant guère d'illusions, l'Etat libanais entend mettre en évidence les limites de l'action du Conseil de sécurité et enrayer ainsi les surenchères des critiques internes sur l' *« inaction gouvernementale »* au Sud.

C'est la nouvelle extension du périmètre des bombardements effectués par Israël et les milices chrétiennes, leur intensité, le fait surtout qu'ils soient désormais ininterrompus, l'exode croissant des habitants du Sud (on estime à soixante mille la nouvelle vague de réfugiés) qui ont poussé le gouvernement libanais à saisir le Conseil de sécurité.

On croit savoir toutefois, à Beyrouth, qu'Israël mettra un terme à l'escalade actuelle de ses provocations sur l'insistance des Etats-Unis, avant que la situation ne soit devenue incontrôlable.

Les bombardements de mercredi, qui ont fait treize morts — tous civils, et de nombreux blessés, — ont débordé le Sud proprement dit, pour atteindre, dans la Békaa-Ouest, des villages situés à cinq kilomètres des cantonnements des troupes syriennes. Celles-ci ont pour consigne stricte de ne pas réagir même quand l'aviation ennemie les survole, parce que Damas entend *« ne pas se laisser dicter par Israël l'heure et le lieu de la bataille »*. Le journal palestino-progressiste *Al Safir* note avec amertume la *« grande inaction »* arabe face au drame politique et humain du Liban - Sud.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

SELON LE « NEW YORK -TIMES »

Des soldats américains ont été contaminés par des défoliants utilisés pendant la guerre du Vietnam

Le président Carter a rendu hommage mercredi 30 mai, au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche, aux anciens combattants de la guerre du Vietnam. « Ce fut la guerre la plus longue, la plus coûteuse, de l'histoire de notre pays. Notre nation n'a pas fait assez pour récompenser et honorer ceux qui ont combattu en Asie du Sud-Est », a déclaré M. Carter. La Chambre des représentants a, de son côté, voté à l'unanimité, mercredi, la création d'un centre destiné à apporter une aide aux anciens combattants alcooliques ou drogués.

Un certain regain d'intérêt pour cette période se manifeste aux Etats-Unis, comme en témoigne l'enquête menée par le « New York Times » sur les conséquences, pour la santé physique et mentale des anciens combattants, de l'utilisation de défoliants au cours de la guerre.

De notre correspondante

New-York. — *Tandis que s'éteignent les flonflons du Memorial Day, le Jour des morts de toutes les guerres américaines, la polémique sur les défoliants utilisés au Vietnam rebondit.* Le *New York Times* apporte de nouveaux arguments à ceux qui soutiennent depuis plusieurs années que l'« agent orange » — un produit qui contient de la bioxine, — et dont l'aviation américaine a déversé quelque 60 millions de litres entre 1962 et 1970 sur les forêts et les cultures du Vietnam, provoque de graves séquelles chez ceux qui ont subi son action ou l'ont simplement utilisé.

De enfants handicapés

Les effets les plus fréquents de l'« agent orange » seraient le changement de la pigmentation de la peau, l'impuissance sexuelle, les douleurs dans les articulations, la *poussée d'excroissances graisseuses*, la chute temporaire des cheveux, des périodes d'hyper-activité et d'irritabilité suivies de dépression. Jusqu'ici l'état-ma or américain, un certain *nombre de médecins* et les principales organisations d'anciens combattants, ont affecté de considérer ces symptômes comme des éléments du « syndrome vietnamien », les réactions psychologiques de jeunes hommes qui ont mal supporté une guerre dure et mal vue dans leur pays natal. Plus de cinq cents anciens combattants du Vietnam ont pourtant engagé des actions judiciaires incriminant l' « agent orange » pour les maux qui les accablent depuis leur retour à la vie civile. Mais, tout récemment encore, un représentant de l'administration fédérale des anciens combattants faisait valoir qu'il n'existait pas de preuves suffisantes pour étayer leur théorie.

Le *New York Times* vient d'effectuer une enquête auprès de dix-huit anciens combattants du Vietnam qui *déclarent avoir été soumis à l'action* de l'« agent orange ». On a relevé parmi eux deux cas de cancer de l'estomac et du pancréas, rare chez des sujets aussi jeunes ; treize de ces hommes sont *mariés* : l'un n'a pas d'enfant ; deux ont eu des enfants normaux, mais les dix autres ont eu cinq enfants handicapés et huit enfants mort-nés.

En février dernier, l'Agence pour la protection de l'environnement a interdit partiellement l'usage d'un herbicide *qui était l'un* des deux composants de « l'agent orange », à la suite de nombreuses naissances d'enfants mort-nés dans l'Etat de l'Oregon, *où le produit avait été largement utilisé*.

Les organisations activistes s'en sont mêlées et attaquent vigoureusement l'administration des anciens combattants, qu'elles accusent de faire le jeu du Pentagone. Un médecin, le docteur Gilbert Bogen, qui a travaillé pour cette administration à Chicago, vient d'installer un service *d'appel pour les anciens du Vietnam* qui se croient contaminés par l' « agent orange ».

Le docteur Bogen pense qu'une bonne partie du prétendu « syn*drome vietnamien » pourrait être dû* en fait à l'action de « l'agent orange ».

Lundi 28 mai, M. Max Cleland, président de l'administration des anciens *combattants, et lui-même ancien du* Vietnam, amputé des deux jambes et d'une main, a annoncé que le gouvernement fédéral avait ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête *conjointe des départements de l'aviation* et de la santé, sur les effets à long terme de « l'agent orange ».

NICOLE BERNHEIM.

El Salvador

Le chargé d'affaires de Suisse a été assassiné

Le regain de tension au Salvador, marqué le mercredi 30 mai par l'assassinat du chargé d'affaires suisse, M. Hugo Wey, ne facilite pas la tâche des négociateurs français qui tentent de faire libérer les six otages retenus à l'ambassade de France depuis le 4 mai. A Londres, le gouvernement conservateur n'a pas l'intention de modifier la politique du précédent cabinet en ce qui concerne les deux banquiers britanniques, MM. Ian Massie et Michael Chaterton, sequestrés au Salvador depuis novembre dernier. Le gouvernement britannique refuse de participer aux négociations sur la demande de rançon présentée par les Forces armées de la révolution nationale (FARN). A Berne, le gouvernement helvétique devait faire connaître son point de vue sur la mort de M. Wey, ce jeudi 31 mai, dans la journée. C'est la première fois qu'un diplomate suisse est directement victime du terrorisme, et l'opinion s'interroge sur les raisons de l'attentat de San-Salvador.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Le chargé d'af*faires de Suisse au Salvador*, M. Hugo Wey, a été assassiné, le mercredi 30 mai, dans la matinée, alors qu'il se rendait à son ambassade. Cet attentat a encore accru *la tension dans le pays*, qui n'a guère cessé, depuis l'occupation de plusieurs ambassades, le 4 mai dernier.

M. Wey venait de quitter son domi*cile au volant de sa voiture*. A l'un des principaux carrefours de la capitale, celle-ci fut immobilisée par un véhicule venant en sens inverse. Trois hommes armés en sortirent, et *l'un d'eux tua M. Wey à bout portant*.

Il semble que le chargé d'affaires devait en fait être séquestré, mais qu'il a opposé une résistance qui lui a été fatale. L'origine de cet attentat *n'est pas claire : il n'avait été revendiqué*, mercredi dans la soirée, par aucune organisation de guérilla.

Cet assassinat se produit alors que *les actes de violence se multiplient*. Une dizaine de personnes ont été assassinées depuis le début de la semaine, parmi lesquelles un dirigeant de l'U.D.N. (Union démocratique *nationale*, proche *du parti* communiste), M. Guerrero Chamul, professeur à l'université.

La proclamation de l'état de siège le 23 mai avait un peu ralenti le rythme de la violence, mais cette accalmie a été de courte durée. Les camions *de soldats qui* patrouillent dans la capitale se font plus nombreux. Toutes les résidences diplomatiques sont gardées par la troupe, ainsi que les édifices publics, à l'entrée desquels les contrôles sont très sévères. Une véritable psychose de l'attentat règne dans la capitale.

« La voie électorale est l'unique chemin pour trouver des solutions pacifiques à nos problèmes », a affirmé le président Romero. Cette déclaration, qui constitue un appel du pied à l'opposition modérée, ne paraît guère rencontrer d'écho. L'opposition est sceptique en raison des fraudes électorales manifestes qui ont caractérisé les derniers scrutins. Seuls les organisations progouvernementales et les milieux d'affaires ont décidé de participer au forum national que vient d'inaugurer le gouvernement.

« Depuis plus de quarante ans, le principe fondamental de la représentation populaire a été violé ou manipulé de manière telle qu'il est réduit à un simulacre. La conséquence était prévisible : le repli des partis légalement constitués vers l'abstention et leur quasi-disparition de la scène politique, et la formation de groupes subversifs qui utilisent des formes violentes de lutte », estime la Fédération des avocats salvadoriens.

Ce climat ne facilite pas la tâche des représentants du gouvernement français qui négocient la libération des six otages détenus dans l'ambassade, depuis le 4 mai, par un commando du Bloc populaire révolutionnaire. Une délégation française, envoyée par la Fédération internationale des droits de l'homme, qui avait offert sa médiation et demandée qu'un médecin puisse entrer dans l'ambassade, s'est heurtée mercredi à un refus du B.P.R.

THIERRY MALINIAK.

DIX-NEUF CHEFS DE MISSION DIPLOMATIQUE ASSASSINÉS DANS LE MONDE DEPUIS 1968

M. Hugo Wey est le dix neuvième chef de mission assassiné dans le monde depuis 1968.

Voici la liste des diplomates tués en Amérique latine :

● *28 AOUT 1968 : M. John Gordon, ambassadeur des Etats-Unis au Guatemala est enlevé et exécuté par des membres des forces armées rebelles (FAR).*

● *31 MARS 1970 : M. Karl Von Spretti, ambassadeur de R.F.A. au Guatemala est enlevé puis exécuté par les FAR.*

● *7 JUIN 1976 : M. Carlos Abdala, ambassadeur d'Uruguay au Paraguay, est assassiné par un Yougoslave appartenant au Mouvement séparatiste croate.*

● *15 JUIN 1976 : M. Fernando Rodriguez, ambassadeur du Pérou à la Jamaïque, est abattu à Kingston.*

● *4 JUILLET 1977 : M. Delorme Mehu, ambassadeur d'Haïti au Brésil est assassiné à Salvador de Bahia.*

A travers le monde

Argentine

● SIX CHILIENS ET UN ARGENTIN ONT ÉTÉ INCULPÉS D'ESPIONNAGE AU PROFIT DU CHILI, a annoncé, mercredi 30 mai, le gouvernement. Ces personnes avaient été arrêtées en novembre dernier, au moment où la tension entre les deux pays était grande en raison du différend frontalier sur le canal de Beagle, dans l'extrême sud du continent. — *(U.P.I.)*

Haute-Volta

● L'ASSEMBLEE NATIONALE VOLTAIQUE a adopté, mardi 29 mai, une loi instituant un tripartisme. Les trois partis autorisés sont : l'Union démocratique africaine (section du Rassemblement démocratique africain), qui compte vingt-huit députés sur les cinquante-sept de l'Assemblée nationale, l'Union nationale pour la défense de la *démocratie* (13 députés) et l'Union progressiste voltaïque (9 députés). Tous les autres partis sont désormais interdits. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LES RESTES DE Mme DORA BLOCH, otage israélienne à bord de l'Airbus d'Air France détourné sur Entebbe en juillet 1976, ont été exhumés et identifiés, a annoncé mercredi 30 mai la radio ougandaise. Le corps de Mme Bloch, enterré dans un bois près de la *localité de Mukono*, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Kampala, a été identifié par un pathologiste israélien assisté de médecins ougandais.

Sénégal

● LES CHEFS D'ETAT et de gouvernement des seize pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé, mardi 29 mai, au terme de leurs travaux, de créer une commission pour étudier les problèmes liés à l'« *assistance en matière de défense* ».

Nicaragua

Les sandinistes affirment avoir lancé « l'offensive finale » contre le régime Somoza

De violents combats ont eu lieu le mercredi 30 mai, au Nicaragua, entre la garde nationale et les guérilleros du Front sandiniste au deuxième jour d'une vaste offensive lancée par ces derniers. Des tracts distribués à Managua, la capitale, affirment que « l'offensive finale contre le régime Somoza a commencé ».

Les sandinistes, munis d'armes lourdes, ont affronté les soldats gouvernementaux à Leon, la deuxième ville du pays, au nord-ouest de Managua, et la Croix-Rouge fait état de *nombreux morts* et blessés. Elle précise que les secouristes ne peuvent sortir dans les rues en raison de l'intensité des combats.

A Rivas, dans le sud du pays, près de la frontière avec le Costa-Rica, *la garde nationale affirme avoir* repris progressivement le contrôle de la ville qui avait été investie *mardi par une colonne de guérilleros* venus du Costa-Rica. Selon d'autres sources, *en revanche*, les sandinistes se maintiennent dans plusieurs quartiers et sur la route panaméricaine, dont *ils ont détruit plusieurs ponts*.

Le Front a annoncé, d'autre part, que son principal dirigeant militaire, le commandant Henry Ruiz, dit Modesto, était rentré au Nicaragua après un séjour à l'étranger. Il aurait débarqué à la tête de trois cents hommes dans la ville minière de Bonanza, à 150 kilomètres au nord-ouest de Managua, et aurait rejoint deux groupes de guérilleros établis dans les régions montagneuses du nord-est du pays.

Cependant la situation est relativement calme à Managua, où le gouvernement a interdit la diffusion de nouvelles sur les opérations militaires et fermé l'aéroport international Las Mercedes. Le président Somoza a accusé la Colombie et le Venezuela d'avoir envoyé des armes aux sandinistes, et *confirmé* que des combats avaient lieu entre la garde nationale et des unités de la police des frontières du Costa-Rica. Le *Front* a de son côté *annoncé* qu'un *navire de guerre*, vraisemblablement nicaraguayen, avait bombardé, mercredi, des positions sandinistes à Naranjo, près de la frontière avec le Costa-Rica. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

L'évêque Muzorewa supervisera personnellement la lutte antiguérilla

Salisbury *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*. — L'évêque Abel Muzorewa, premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, a rendu publique, mercredi 30 mai — jour où le pays prenait officiellement sa nouvelle dénomination, — la composition de son gouvernement. *Celui-ci comprend* dix sept ministres et sept ministres adjoists. Parmi les dix-sept ministres — qui forment le « conseil exécutif » — figurent douze Noirs et cinq Blancs. Les ministres adjoints sont trois Noirs, un Asiatique, un métis et deux Blancs.

L'évêque Muzorewa s'est attribué les portefeuilles de la défense et des opérations combinées (lutte antiguérilla). L'ancien chef du gouvernement, M. Ian Smith, est nommé ministre sans portefeuille. Dix ministres appartiennent au Conseil national africain unifié de l'évêque Muzorewa, deux au parti fédéral uni qui représente l'ethnie minoritaire des Ndebele. Les cinq Blancs sont membres du Front rhodésien de M. Smith.

La police rhodésienne a arrêté mercredi cinq dirigeants de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) du révérend Sithole. Elle n'a fourni aucune explication. Selon un porte-parole de la ZANU, ces arrestations seraient liées au refus de ce mouvement de participer au gouvernement de Salisbury. La ZANU a, en effet, contesté la régularité des élections législatives d'avril et ses douze députés ont, depuis lors, boycotté le Parlement.

Voici la liste du gouvernement de l'évêque Muzorewa :

— Premier ministre, ministre de la défense et des opérations combinées (lutte antiguérilla) : évêque Muzorewa ;
— Vice-premier ministre et ministre de l'information, de l'immigration et du tourisme : M. S. Mundawarara ;
— Ministre sans portefeuille : M. Ian Smith ;
— Commerce et industrie et leader de l'Assemblée : M. Ernest Bulle ;
— Education : M. E. Mazaiwana ;
— Affaires étrangères : M. D. Mukome ;
— Finances : M. David Smith ;
— Ordre public et fonction publique : M. F. Zindoga ;
— Ressources naturelles et développement rural : M. G. Nyandoro ;
— Mines et travaux publics : chef Kaisa Ndiweni ;
— Agriculture : M. William Irvine ;
— Main-d'œuvre, affaires sociales et jeunesse : M. A. Mutiti ;
— Transports, énergie et postes : M. Pieter van der Byl ;
— Intérieur : M. H. Zimuto ;
— Justice : M. Chris Andersen ;
— Collectivités locales et logement : M. Walter Mtimkulu ;
— Eaux : M. Z. Bafana.

Les portefeuilles de la santé et des routes sont attribués, en attendant la participation éventuelle des membres de la ZANU, à MM. Mundawarara et Andersen.

La conférence d'Arusha

LE KENYA ET LA TANZANIE VONT REPRENDRE LEURS RELATIONS AÉRIENNES

Le Kenya et la Tanzanie ont décidé, mercredi 30 mai, la réouverture mutuelle de leurs *espaces aériens, interdits depuis* plus de deux ans aux avions immatriculés dans l'un et l'autre pays. Cette décision a été prise au cours d'un entretien de trois heures à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, entre les présidents des deux pays, MM. Daniel Arap Moi et Julius Nyerere.

Selon l'agence officielle kenyane, les deux chefs d'Etat ont également décidé d'accélérer les discussions sur le partage des biens et des dettes de l'ancienne Communauté de l'Afrique de l'Est, organisation économique et administrative qui regroupait, jusqu'en février 1977, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

En revanche, aucune indication n'a été donnée sur une éventuelle réouverture de la frontière terrestre, fermée unilatéralement par la Tanzanie en février 1977. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans notre article sur l'Union monétaire ouest-africaine publié dans *le Monde* du 30 mai, une répétition de ligne a rendu la fin du chapeau incompréhensible. Il fallait lire « *devrait être porté, en 1981-1982, à 6,3 milliards de dollars, dont les deux tiers — soit 4,2 milliards — souscrits au titre des Etats africains* ».

Soudan

DIX ANS APRÈS SON INSTALLATION

Le régime mène une politique conciliante à l'égard de ses adversaires intérieurs et extérieurs

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Dans ce Soudan, vaste et varié comme un sous-continent mais ne comptant pas vingt millions d'habitants, la « *décennie du progrès* » a été célébrée le 25 mai à l'occasion du dixième anniversaire de la prise du pouvoir par le général Nemeiry. Après les graves déconvenues de ces dernières années, l'exploitation du riche potentiel du pays est aujourd'hui abordée avec plus de réalisme et, pour assurer la stabilité du régime face à une opposition un peu dispersée, le président Nemeiry mène un jeu habile, à l'intérieur comme avec ses partenaires arabes.

En avril, le chef d'Etat a mis à profit une cure de repos en Grande-Bretagne pour rencontrer M. Sadek El Mahdi, qui a participé à la tentative de « *réconciliation nationale* » amorcée en 1978, mais qui reste absent du Soudan depuis plus de cinq mois. En revanche, le désaccord semble de nouveau total avec M. Cherif El Hindi, qui est toujours resté en exil et a assisté à la conférence arabe de Bagdad, où sa présence a sans doute contribué à la rupture, consommée en avril, entre l'Irak et le Soudan. Accusé ici d'« *affairisme* », M. El Hindi semble de toute façon avoir perdu un peu de son audience, ce qui serait également le cas de M. El Mahdi.

L'une des raisons en serait le rapatriement progressif des combattants de la secte intégriste des Ansars, sur lesquels les mahdistes » s'appuyaient traditionnellement. Avec le retour récent de trois cent cinquante d'entre eux, il n'en resterait plus que quatre cents en Libye dans le « *camp du 6 avril* » visité au début du mois par M. Rashid El Taher, ministre soudanais des affaires étrangères. Les deux mille qui sont encore en Ethiopie y seraient bloqués. La « *réconciliation nationale* » semble donc avoir perdu un peu de son objet, l'opposition traditionnelle au président Nemeiry étant privée de soutiens et n'étant sûrement plus en mesure de tenter un coup d'Etat, comme ce fut le cas, pour la dernière fois, en juillet 1976.

Le gouvernement soudanais a mis un terme, le 19 avril, aux rumeurs de complot qui ont circulé à Khartoum pendant l'absence du chef de l'Etat. Il a qualifié de « fabrications malicieuses » les rapports diffusés à l'étranger selon lesquels trois tentatives avortées de coup d'Etat auraient eu lieu. Non seulement les Egyptiens n'ont pas dépêché de troupes au Soudan à l'époque, pour faire face à la situation, mais le chef des services de sécurité soudanais n'a pas hésité, publiquement cette fois, à annoncer que trois comités officiels avaient été mis sur pied pour enquêter sur une organisation secrète comprenant des militaires, dont les agissements « *racistes et régionalistes* » avaient, à ses yeux, pour objet de « *violer l'ordre et la sécurité* ».

Le régime semble également tenir à distance respectable l'Al Awlad al Gard — une association de jeunes de l'Ouest actifs dans différents secteurs de la vie publique, — à laquelle on parait, d'ailleurs, attacher un crédit limité dans les milieux diplomatiques de Khartoum. Pour faire régner l'ordre face à une opposition dispersée, le président Nemeiry s'appuierait notamment sur deux anciens membres de l'Association des officiers libres, qui l'avait porté au pouvoir en 1969 : le général Abdul Kassim, premier vice-président, et le général Khalid Hassan Abbas, ministre de la santé.

C'est sur le plan financier que le gouvernement éprouve le plus de peine à réparer les effets d'une politique de grands projets de développement bâtie sur des promesses arabes de financement qui n'ont été qu'en partie tenues. Après avoir rêvé d'exploiter rapidement une nature généreuse pour transformer le pays en « *grenier à grains* » du Proche-Orient, Khartoum a dû faire marche arrière depuis deux ans, assainir le budget, dévaluer à deux reprises la livre locale et chercher les moyens d'éponger une dette s'élevant à près de 3 milliards de dollars, dont 800 millions de dollars exigibles à court terme.

Les difficultés économiques

Le lancement de nouveaux grands projets a été reporté. Les conditions du Fonds monétaire international ont été acceptées à ce prix. Le Soudan a obtenu l'an dernier de nouveaux crédits, y compris de bailleurs de fonds arabes, et des remises de dettes. Le développement continue néanmoins d'être freiné par une dette toujours lourde et par la faiblesse de l'infrastructure, notamment dans les domaines des transports et de l'énergie. Enfin, si du pétrole a été trouvé dans le Sud, le Soudan n'a pas encore indiqué quel profit il pourrait en tirer et, de toute façon, le pays demeurera encore longtemps tributaire d'une aide arabe, même dans ce secteur.

Cette dernière donnée contraint, en particulier, le président Nemeiry à être prudent vis-à-vis de ses partenaires arabes. L'Arabie Saoudite semble pour l'instant compenser la fermeture de l'oléoduc irakien, Bagdad jugeant insuffisantes les réserves de Khartoum à l'égard du traité de paix israélo-égyptien. Le président Nemeiry a beau dire qu'en la matière « *aucune paix durable ne pourrait se réaliser sans un retrait israélien des terres occupées, la constitution d'un Etat palestinien et le retour de Jérusalem* », le Soudan demeure lié à l'Egypte par un traité de défense nécessaire à sa sécurité. Il a boudé le sommet de Bagdad et s'est fait discret à la conférence islamique de Fez.

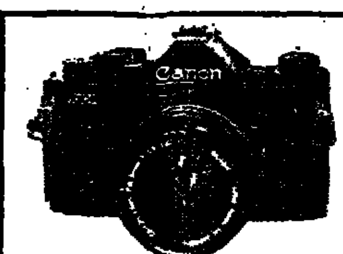
A l'égard de l'Ethiopie, la situation est comparable. La normalisation amorcée en 1978 a subi un coup d'arrêt prévisible lors de l'échec de la rencontre, en février en Sierra-Leone, des deux chefs d'Etat. Face au leader d'un pays qui croule sous le poids de plus de trois cent mille réfugiés érythréens, et dont l'armée commence à peine à remplacer, auprès de fournisseurs occidentaux, un équipement soviétique désuet, le président Mengistu n'a rien concédé, refusant même d'aborder cette question érythréenne, qui demeure la principale pomme de discorde entre les deux capitales.

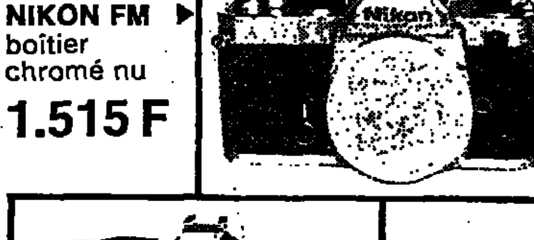
Dans le Sud, enfin, où le président Nemeiry avait réussi, en 1972, à mettre un terme à dix-sept années de dissidence anyanya, le régime a joué de malchance avec l'arrivée, ces dernières semaines, selon le chef de l'Etat, de « *plus de trente mille réfugiés ougandais recensés, et d'environ soixante-dix mille qui ne le sont pas encore* ». L'équilibre bien fragile d'un Sud « *autonome* » et sous-exploité, de surcroît peuple de chrétiens et d'animistes hostiles à toute intégration avec l'Egypte, ne fait que renforcer ce jeu de balance pour lequel Khartoum a dû opter.

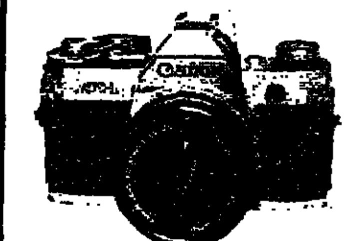
Après avoir surmonté une série de coups d'Etat et opéré un net rapprochement avec l'Occident, le régime soudanais est contraint de colmater les brèches, apaiser ses adversaires et ménager des voisins toujours capables d'exploiter ses propres insuffisances. Calculant que le temps joue en sa faveur et que, à court terme au moins, après dix années bien mouvementées le Soudan parviendra à réunir assez d'atouts pour résoudre une opération « *proche de la quadrature du cercle* », selon l'expression d'un diplomate, le président Nemeiry espère rallier à sa cause ses adversaires, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

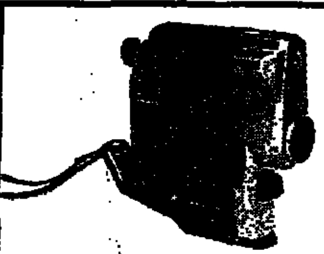
JEAN-CLAUDE POMONTI.

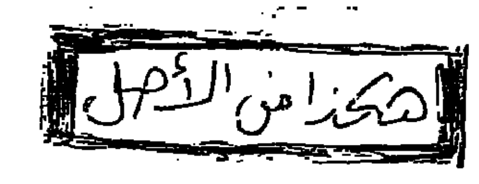












EUROPE

Portugal

Après le vote du projet de budget

Socialistes et communistes restent décidés à renverser le gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — Après deux jours de débats marqués par l'indifférence des députés et du public (celui-ci était pratiquement absent des tribunes qui lui sont réservées), le Parlement a adopté, le mercredi 30 mai, à une majorité de 32 voix, le projet de budget pour 1979. Il a rejeté en revanche le projet de plan pour la même année.

Par rapport au projet qui avait été repoussé au mois de mars dernier, ce deuxième budget présente quelques modifications. Il prévoit notamment un très fort déficit des dépenses courantes alors que le précédent était équilibré. D'autre part, l'« *impôt extraordinaire* », créé par le vice-premier ministre chargé des affaires économiques, M. Jacinto Nunes, affectera 35 % du treizième mois de tous les travailleurs, au lieu des 56 % annoncés.

Dans son discours, le premier ministre, M. Mota Pinto, a estimé que « *le gouvernement a fait ainsi preuve de flexibilité* ». Pourtant, ces différences entre les deux projets ne justifient pas à elles seules le changement d'attitude de certains députés. En effet, presque toutes les formations politiques étaient d'accord avant le vote pour considérer qu'il convenait d'approuver le budget, car le retard en ce domaine a déjà porté atteinte à l'économie et bloqué les négociations avec le Fonds monétaire international.

Deux motions de censure suffiraient

Le vote favorable des députés dissidents du parti social démocrate a finalement facilité la tâche des partis. Le P.S. et le P.S.D. ont ainsi pu s'abstenir, alors que le parti communiste, les représentants de l'Union démocratique populaire (extrême gauche) et les cinq députés indépendants, anciens membres du parti socialiste, ont voté contre. Le C.D.S. a voté pour le projet, comme lors du vote précédent.

Les partis apporteront encore quelques modifications au projet pendant la discussion, article par article, qui aura lieu la semaine prochaine. Mais l'essentiel du débat politique se déroulera ailleurs. *En effet*, le P.S. et le P.C. ont déjà annoncé qu'ils étaient disposés à renverser le gouvernement actuel. Il suffirait que deux motions de censure soient adoptées en l'espace d'un mois. La stratégie des socialistes devait être définie ce jeudi 31 mai, alors que commence, dans la banlieue de Lisbonne, le congrès du parti communiste.

JOSÉ REBELO.

Espagne

M. Suarez n'a annoncé aucune mesure nouvelle pour lutter contre le terrorisme

Prenant la parole le mercredi 30 mai devant la Chambre des députés, M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, n'a pas annoncé de mesures concrètes pour lutter contre le terrorisme.

Selon « Mundo Obrero », journal du parti communiste, il existe « suffisamment d'indices » pour soupçonner l'extrême droite d'être responsable de l'attentat contre une *cafétéria* de Madrid qui a fait huit morts et une quarantaine de blessés. Selon le journal, des dirigeants et des militants de Fuerza Nueva, organisation d'extrême droite, qui fréquentent la cafétéria visée, étaient tous absents le jour de l'attentat.

De notre correspondant

Madrid. — Après les derniers attentats terroristes, l'opinion espagnole attendait une réaction officielle. Elle s'est enfin produite le mercredi 30 mai avec une intervention à la Chambre des députés de M. Adolfo Suarez, qui avait préparé son discours pendant deux jours, mais qui a donné l'impression de l'improviser. Le chef du gouvernement a parlé avec beaucoup de dignité, sans annoncer aucune mesure nouvelle. Seuls les députés de son parti l'on applaudi.

Répondre aux attaques de l'extrême droite

M. Suarez a affirmé à nouveau — l'argument a été sans doute trop ressassé pour convaincre — que le terrorisme agissait toujours dans les moments « les plus critiques et les plus difficiles », cette fois à la veille du débat aux Cortès sur les statuts d'autonomie basque et catalan. A ceux qui l'accusent de n'avoir aucun programme, il a répondu qu'il en avait un, mais il l'a défini de façon vague en disant qu'il *consiste à créer « un climat de coexistence »* entre tous les Espagnols. Il a tout de même reconnu que la police ne disposait pas de tous les éléments nécessaires pour venir à bout des bandes armées, faute de savoir avec certitude qui les inspire et qui les appuie. Il *s'est efforcé de dégonfler certaines « rumeurs »* et de répondre aux attaques de l'extrême droite qui appelle à un coup d'Etat militaire en déclarant : « *Il n'y aura pas de solution de rechange hors de la Constitution.* »

Si les Espagnols attendaient une contre-offensive en règle contre le terrorisme, *ils auront été déçus*. On leur avait dit depuis samedi dernier, jour où une bombe anonyme a fait huit morts et quarante-deux blessés dans une *cafétéria* madrilène, que M. Suarez avait tenu réunion sur réunion avec les chefs de la police et de l'armée. Or ces différents conciliabules n'ont abouti, apparemment, à aucune nouveauté.

Les porte-parole des autres formations ont donné le sentiment, eux aussi, de se répéter. Ils ont dit une fois de plus que les professionnels de l'explosif et de la mitraillette voulaient démoraliser le pays et *provoquer un retour en arrière, mais qu'ils* n'y parviendraient pas. Ils n'ont pas profité de l'occasion, en tout cas, pour se lancer à l'assaut de M. Suarez et de son équipe. Même M. Fraga Iribarne, le leader de la droite, a été relativement pondéré. Il s'est plaint que le chef du gouvernement ait surtout exposé ses « bonnes intentions », mais s'il a demandé des mesures exceptionnelles, c'est dans le cadre de la Constitution. Il a tout de même commis un de ses excès de langage habituels en comparant la situation de Madrid à celle... de Saïgon.

Un appel « à la sérénité »

En outre, il a trouvé insuffisante la « déclaration institutionnelle » que *le président* de la Chambre, M. Landelino Lavilla, a lue au début de la séance et à laquelle ont souscrit la plupart des groupes parlementaires. Ceux-ci ont utilisé cette formule solennelle pour condamner le terrorisme, lancer un appel à la « sérénité » et dénoncer ceux qui profitent des attentats afin de « *créer un climat de découragement et de défiance à l'égard des institutions démocratiques* ». M. Fraga aurait voulu aller plus loin : obliger le gouvernement à comparaître tous les mois devant les députés pour rendre compte de la situation de l'ordre public. Mais l'ambiance n'était pas, mercredi, à de telles initiatives.

CHARLES VANHECKE.

Belgique

VIOLENT INCIDENT A LA CHAMBRE A PROPOS DES FOURONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le ministre belge de l'intérieur ne démissionnera pas, comme le réclame une partie de l'opposition, mais le conflit linguistique a brutalement rebondi, mercredi 30 mai, à la Chambre, à l'occasion d'un débat houleux sur les Fourons, débat où l'attitude du roi a été mise en cause.

Le 22 mai, à l'occasion d'un voyage à Verviers, le souverain s'était arrêté pendant quelques instants le long de l'autoroute Liège-Aix-la-Chapelle, pour recevoir une pétition du chef des francophones des Fourons, la petite région rattachée à la Flandre par les lois linguistiques de 1963 et qui réclame depuis plus de quinze ans sont retour à la Wallonie (*le Monde* du 23 mai). Aussitôt, les parlementaires flamands et la presse néerlandophone s'étaient déchaînés contre l'entourage du roi, et contre M. Gramme, qui, en tant que ministre de l'intérieur, avait cautionné cette brève rencontre. M. Gramme n'a cessé d'expliquer depuis que c'est le rôle du roi de recevoir des pétitions. Pour rétablir l'équilibre, le souverain s'était d'ailleurs entretenu, quelques jours plus tard, avec cinq Flamands de la région.

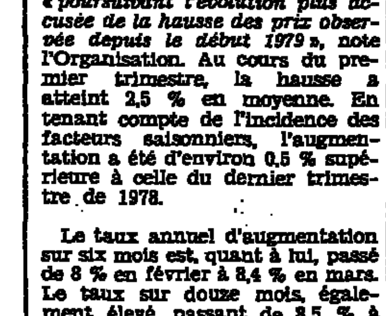
Rien, cependant, n'a désamorcé la querelle, et le climat était particulièrement fiévreux à la Chambre mercredi. On a entendu un député libéral, M. Jean Col, traiter un de ses collègues flamands, M. Willy Kuypers, de « mouchard », parce que au cours d'une bagarre dans les Fourons il avait dénoncé un manifestant à lao gendarmerie. Un autre député francophone, M. Risopoulos, a ajouté à l'adresse du parlementaire flamand : « *Vous vous conduisez comme un voyou.* » Le ministre de l'intérieur a été invité à démissionner, parce qu'il avait « *exposé le roi à la critique* ». On a aussi exigé le départ de certains conseillers du souverain, considérés comme trop favorables aux francophones.

Le premier ministre, en fin de séance, a déclaré que le gouvernement prendrait toutes les mesures pour assurer le maintien de l'ordre dans la région. Mais un profond malaise persiste après le débat. La presse flamande poursuit son combat, et *De Standaard* publiait mercredi une caricature : le trône surmonté d'un bonnet d'âne. Un slogan est apparu : « *Baudouin, roi des Wallons !* » (réplique au « *Léopold III, roi des Flamands !* » de la crise royale des années 50 et « *Belgie barst !* » : « *Belgique crève !* »

PIERRE DE VOS.

● *Les prix à la consommation dans la zone de l'O.C.D.E.*, ont augmenté de 0,9 % en mars, « *poursuivant l'évolution plus accusée de la hausse des prix observée depuis le début 1979* », note l'Organisation. Au cours du premier trimestre, la hausse a atteint 2,5 % en moyenne. En tenant compte de l'incidence des facteurs saisonniers, l'augmentation a été d'environ 0,5 % supérieure à celle du dernier trimestre de 1978.

Le taux annuel d'augmentation sur six mois est, quant à lui, passé de 8 % en février à 8,4 % en mars. Le taux sur douze mois, également élevé, passant de 8,5 % à 8,6 %. L'accentuation des hausses reflète notamment l'évolution défavorable des prix du pétrole et de certains prix à l'importation.



République fédérale d'Allemagne

Tous les partis sont d'accord pour porter M. Richard Stücklen, chrétien-social bavarois à la présidence du Bundestag

De notre correspondant

Bonn. — Le Bundestag devait élire ce jeudi 31 mai, à sa présidence, M. Richard Stücklen, de la C.S.U. bavaroise. Son prédécesseur, M. Carstens, ayant été porté à la tête de l'Etat (« le Monde » du 24 mai), l'opposition chrétienne-démocrate va donc disposer ainsi des deux premiers postes dans la hiérarchie officielle.

La coalition socialiste-libérale étant, dans sa grande majorité, d'accord pour appuyer la candidature de M. Stücklen, en vertu d'une convention parlementaire qui veut que le groupe le plus nombreux au Buntestag désigne le président. Mais comme, dans l'état actuel des choses, une rupture entre la C.D.U. et la C.S.U. ne peut être exclue, sociaux-démocrates et libéraux estiment que le nouveau président devrait offrir sa démission. Si une telle éventualité devait se produire, M. Stücklen serait allé au-devant de ce vœu en faisant savoir tout de suite qu'il avait bien l'intention de respecter les règles du « fair play » parlementaire.

Son élection va sans aucun doute amener un changement de style au « perchoir » du Bundestag. A l'homme du Nord froid et austère qu'est M. Carstens succède un personnage considéré comme un Bavarois jovial, bien qu'en fait il vienne de la Franconie. L'égalité d'humeur et l'humour de M. Stücklen sont connus, mais ne l'ont pas empêché, au cours de sa carrière politique, de faire preuve de beaucoup de résolution. Ses partenaires ou adversaires ont souvent eu l'occasion de s'apercevoir que, sous une apparence aimable, souriante et polie, se dissimulait une volonté de fer.

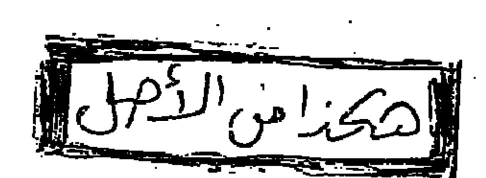
Né en 1916, Richard Stücklen commença un apprentissage d'électricien dans l'atelier de son père. Accidenté en 1936 au cours d'une épreuve sportive, il fut réformé, et travailla pendant la guerre comme mécanicien, tout en entreprenant des études d'ingénieur. A la fin du conflit, les Russes lui conférent un poste de responsabilité dans une usine saxonne, et firent même miroiter à ses yeux une carrière dans l'industrie soviétique. Il préféra franchir la ligne de démarcation pour se retrouver en Bavière, où il commença sa carrière politique parmi les fondateurs de la C.S.U.

Il fut, en 1949, le plus jeune élu au Bundestag, où il devint rapidement le chef du « groupe bavarois ». Presque dix ans plus tard, le chancelier Adenauer en fit son ministre des postes, fonction dans laquelle M. Stücklen acquit une grande popularité en obtenant que le personnel traite les usagers comme des clients et non comme des administrés. Il passe également pour l'inventeur du code postal, adopté depuis par la plupart des pays occidentaux.

Politiquement, M. Stücklen a toujours été un compagnon de route de M. Franz-Josef Strauss, bien que personne ne puisse lui reprocher d'être un inconditionnel du président de la C.S.U. L'indépendance personnelle dont il a toujours fait preuve ne manquera pas de le servir dans son nouveau rôle d'arbitre des batailles parlementaires.

JEAN WETZ.

● *Grève de la faim à Berlin-Ouest.* - Quatre extrémistes ouest-allemands, qui font la grève de la faim depuis quarante et un jours dans leur prison de Berlin-Ouest, « *peuvent succomber à tout moment* », ont affirmé, mercredi 30 mai, leurs avocats. Il s'agit de Monika Berberich, Gabrielle Rollnick, Andreas Vogel et Till Meyer. Ces deux derniers, qui sont des chefs présumés du Mouvement du 2 juin, répondent avec quatre autres accusés, depuis avril 1978, du meurtre d'un magistrat et de l'enlèvement de M. Peter Lorenz (C.D.U.) en 1975. Ces détenus se sont associés à la grève de la faim déclenchée par une trentaine d'autres prisonniers de diverses maisons d'arrêt de la R.F.A. — *(A.F.P.)*.



EUROPE

Avant la visite de Jean-Paul II en Pologne

La métamorphose du cardinal Wyszynski

De notre envoyé spécial

Varsovie. — *Le cardinal Stefan Wyszynski est déjà une légende. Malgré ses origines paysannes, il mérite bien l'appellation de* « prince de l'Eglise ». *Lorsqu'on sait que, historiquement, à la mort du roi, le cardinal primat de Pologne devenait* de jure *l'* « interrex », *incarnant la légitimité du pouvoir, en attendant l'élection d'un nouveau prince, on commence à comprendre quelque chose à la situation de l'Eglise en Pologne et à la sourde bataille pour le pouvoir, qui, depuis 1945, oppose l'Eglise à l'Etat.*

On disait le cardinal diminué, fatigué, malade. Il est vrai que, il y a quelques années, il avait subi une intervention chirurgicale importante. Il avait demandé — en vain — à Paul VI l'autorisation de se retirer il y a trois ans. Lors de sa récente visite à Rome, il a dû s'aliter quelque temps à la suite d'une bronchite. Or cet homme de soixante-dix-huit ans — il est primat depuis 1948 — vient de faire une rentrée remarquée sur la scène politique et religieuse de Varsovie.

*Au lendemain de son entretien de deux heures avec M. Gierek, premier secrétaire du parti (*le Monde *du 31 mai), il a présidé une messe à l'église de la Mère de Dieu pour les familles du club des intellectuels catholiques. L'archevêque de Varsovie rayonnait de vigueur.*

Mais ce n'était plus le prince d'Eglise austère, le chef spirituel champion des droits de l'Eglise face à l'Etat ou gardien de l'orthodoxie face à la déviation doctrinale. On a vu un Père, un pasteur, souriant et détendu, qui embrassait les enfants.

Dans son homélie prononcée sur un ton familier, dans la nef entourée de jeunes, le cardinal Wyszynski a parlé de la famille, du rôle des parents, des mouvements de jeunesse. Puis il a abordé « le » sujet, en racontant comment le cardinal Wojtyla s'était rendu au conclave, convaincu qu'il allait élire un pape italien : « Il faut être disponible, *dit le primat en souriant aux enfants,* car personne ne sait ce que Dieu attend de lui. »

Très à l'aise — on le sentait bien chez lui, — le cardinal s'est livré, pour conclure, à quelques confidences. S'adressant à des familiers, il parlait à mi-mots : « Quand j'étais petit, *racontait-il,* sur le chemin de l'école, je traversais la grande place qui s'appelle aujourd'hui la place de la Victoire (1). Avant la première guerre, à l'époque dont je parle, elle s'appelait la place de Saxe. Vous savez ce qui s'y trouvait alors ? » *Le cardinal pose la question, ingénument, sans répondre. Mais tout le monde a compris. Il s'agit d'une grande église orthodoxe russe, disparue depuis, un symbole de la domination étrangère.* « Eh bien, *a terminé le cardinal, sûr de son effet,* samedi prochain, lorsque Jean-Paul II y célébrera la grand-messe, cette place sera vraiment celle de la victoire ! »

La bataille n'est pas gagnée pour autant et la petite guerre des vexations se poursuit. Le dernier bruit qui court est que le nombre de places allouées aux fidèles sur cette place, fixé primitivement à trois cent mille, ne serait plus que de cent soixante-dix mille. Pour le cardinal, toutefois, la victoire ne fait pas de doute.

ALAIN WOODROW.

(1) Entre les deux guerres, on lui avait donné le nom du maréchal Pilsudski. Le cardinal ne l'a pas dit, mais tous les auditeurs étaient au courant.

● *La Pologne* fournira à la R.F.A., au cours de la période 1979-1990, 480 000 tonnes de cuivre qui viendront s'ajouter aux livraisons déjà en vigueur. Un accord en ce sens a été signé le 28 mai à Varsovie entre un consortium de firmes allemandes (Siemens, Metallgesellchaft, Kabelmetal, Norddeustche Raffinerie) et la centrale polonaise d'export-import Impexmetal. — *(A.F.P.)*.

Le Comité pour la libération de Kouznetsov va poursuivre ses activités

Le Comité international pour la libération d'Edouard Kouznetzov a décidé de poursuivre ses activités, en dépit de la libération du militant juif dont il porte le nom et qui a été récemment échangé, avec quatre autres dissidents, contre deux espions soviétiques détenus aux Etats-Unis. La nouvelle a été annoncée mercredi soir, 30 mai, par Me Jacoby, au cours d'une soirée organisée par le Comité au centre Rachi, à Paris, en présence de Kouznetsov. Le Comité a décidé de lutter tout spécialement pour la libération des trois compagnons de Kouznetsov qui restent emprisonnés en U.R.S.S., MM. Fedorov, Mendelevitch et Mourjenko.

Interrogé au cours de la soirée sur les promesses de libéralisation de l'émigration juive d'U.R.S.S. faites récemment à Moscou à un syndicaliste australien par le président des syndicats soviétiques, M. Kouznetsov a déclaré que la publicité souhaitée par les interlocuteurs soviétiques de M. Hawk exige une certaine prudence. Généralement, les libérations se sont faites dans la plus grande discrétion. Il pourrait donc s'agir, dans ce cas, d'une tentative de démobiliser l'opinion occidentale, avant la signature, à la mi-juin, des accords de SALT 2, a-t-il dit.

Edouard Kouznetsov est pessimiste sur les possibilités d'évolution de la société soviétique pour des raisons historiques ; la nouvelle race d'« *homo sovieticus* », forgée en soixante ans par le régime, est dénuée de toute spiritualité et toutes les idées de démocratie ont été déracinées. Le mécontentement réel qui existe dans les différentes couches du pays n'est qu'un « *ronchonnement inoffensif* » qui ne suffit pas à créer un véritable mouvement, a-t-il estimé. De plus, parmi les non-conformistes, les démocrates orientés vers l'Occident ont peu de prise et de contacts avec la population. Le groupe qui a le plus de racines dans le peuple est celui de l'aile droite, nationaliste et monarchiste, le plus antisémite aussi. Antisémitisme qui est d'ailleurs un outil politique des autorités, qui s'en servent pour canaliser le mécontentement populaire. De toute manière, le pouvoir reste totalitaire et, s'il estime que le développement des différentes dissidences atteint un seuil dangereux, il pourra rapidement, par tous les moyens dont il dispose, y mettre fin, a ajouté M. Kouznetsov.

Quant à l'intolérance qui se manifeste dans les rangs de l'émigration russe, il estime qu'elle ne lui est pas particulière et il y voit surtout des « *querelles de chapelles* », qu'il explique ainsi : « *Ils ont quitté un pays qui n'a aucune idéologie. Eux-mêmes n'ont pas des idées très précises sur ce que pourrait être l'avenir de leur pays. Leurs passions se déchaînent et parfois ils vont, du moins certains, plus loin qu'il ne faudrait ou qu'ils ne devraient.* »

Interrogé sur sa judaïté, l'auteur du *Journal d'un condamné à mort* a déclaré enfin que, étant « *de père juif et de mère russe* », il se sentait « *citoyen de plein droit de l'Etat d'Israël* » et que, s'il n'avait pas l'intention de « *renoncer à sa moitié russe* », il estimait « *avoir assez donné à la Russie pour avoir le droit maintenant de servir Israël* ».

● *Le Courrier des Pays de l'Est*, édité par la Documentation française (1), vient de publier un numéro spécial, « Panorama de l'U.R.S.S. », consacré à l'étude des institutions de l'U.R.S.S. et des mécanismes de son économie. Les auteurs de ce dossier se penchent sur les problèmes des prix, de l'approvisionnement, du système bancaire et des différents types et taux du rouble.

(1) 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

DIPLOMATIE

AU CONSEIL DE L'OTAN

L'ouverture du pacte de Varsovie sur le désarmement suscite de l'intérêt chez les alliés atlantiques

De notre envoyé spécial

La Haye. — L'urgence de la modernisation des forces nucléaires alliées en Europe, afin de combler le retard sur les Soviétiques, un accueil favorable à l'accord américano-soviétique SALT 2, la nécessité de ne rien négliger qui puisse conduire au désarmement en Europe, un intérêt certain pour l'ouverture faite en ce sens par les pays du pacte de Varsovie (*le Monde* du 17 mai et du 31 mai), tels sont les thèmes évoqués par les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, mercredi 30 et jeudi 31 mai, à Noordwijkerhout, près de La Haye.

M. Vance, le secrétaire d'Etat américain, parla de la prochaine rencontre entre MM. Brejnev et Carter, et de la signature du traité (SALT 2) sur la limitation des armes stratégiques. M. Vance souligna que les négociations SALT 3, qui incluront le problème de la limitation des armes nucléaires à moyenne portée en Europe, devront faire l'objet d'étroites consultations entre les Etats-Unis et leurs alliés européens.

M. François-Poncet, après avoir évoqué le conflit sino-vietnamien, où, estima-t-il, le comportement de l'Union soviétique, comme celui des pays occidentaux, a été marqué par « *l'esprit de la détente* », parla, lui aussi, des SALT. La France, rappela-t-il, s'est félicité de la conclusion des négociations américano-soviétiques, mais elle ne peut se prononcer sur l'accord lui-même avant de connaître les textes. Quant à SALT 3 et à son corollaire, la modernisation préalable des armes nucléaires occidentales, M. François-Poncet expliqua qu'il comprenait la position de ses partenaires. Il est légitime, dit-il, de s'employer à combler le retard pris à l'égard de l'U.R.S.S., puis de chercher à négocier avec elle le contrôle et la limitation de ces armes. La France ne pourra cependant pas s'associer à cet exercice, car ces armes à moyenne portée représentent son « *système central* » de défense et non les armes d'un théâtre d'opérations extérieur, comme c'est le cas pour les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Cette position particulière de la France apparaîtra dans le communiqué.

Renforcer la détente

M. François-Poncet parla ensuite des initiatives pour renforcer la détente et notamment de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) et de la réunion qui doit se tenir à ce titre à Madrid à l'automne 1980. Pour ne pas renouveler l'échec de la conférence de Belgrade (1978), dit-il, il faudra aborder la conférence de Madrid dans un esprit moins polémique, plus pragmatique. Il insista sur le projet français (mai 1978) de conférence du désarmement en Europe. L'accueil est plutôt favorable, observe le ministre français, qui voit un encouragement dans la prise de position des pays de l'Est : « *Je considère la récente déclaration des pays du pacte de Varsovie* (communiqué publié à Budapest le 16 mai) *comme un premier pas en direction des idées avancées par la France dans la mesure où elle reconnaît l'utilité d'un examen collectif des problèmes de sécurité militaire en Europe par les trente-cinq Etats ayant participé à la C.S.C.E. Elle mentionne, d'autre part, la diminution de la concentration des armements et leur réduction, mais cela n'est pour elle qu'un aboutissement lointain. Ce premier pas est intéressant mais insuffisant. Notre véritable objectif est le désarmement lui-même.* » La France maintient donc sa proposition, avec comme premier objectif la réunion, si possible, avant Madrid, d'une conférence préparatoire.

A propos du Proche-Orient, M. François-Poncet constata une identité d'objectif entre les pays de l'alliance, mais des analyses différentes quant à la situation actuelle et la voie à suivre pour aboutir à la paix. Il observa que l'actuelle crise pétrolière avait deux causes : les événements d'Iran et l'attitude de l'Arabie Saoudite, qui a réduit sa production et n'a pas fait grand-chose pour atténuer les effets de la crise iranienne sur les économies occidentales. C'est que, dit-il, les tensions nées de la division du monde arabe après l'accord israélo-égyptien ne permettent pas à l'Arabie Saoudite de faire preuve d'autant de souplesse, de compréhension, que dans le passé. Bref, la France a des doutes sur le bien-fondé de la politique américaine au Proche-Orient et ne veut pas la cautionner.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. FRANÇOIS-PONCET EN VISITE OFFICIELLE A WASHINGTON DU 3 AU 5 JUIN

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle à Washington du 3 au 5 juin à l'invitation du secrétaire d'Etat, M. Vance, a annoncé le Quai d'Orsay ce jeudi 31 mai. M. François-Poncet sera notamment reçu par le président Carter.

● *Election à la commission du droit international.* — M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien des affaires étrangères, a été élu, mercredi 30 mai, président de la commission du droit international, organisme de l'ONU qui siège à Genève. Deux autres candidats disputaient ce siège, MM. Razafindralambo (Madagascar), et Saïd Osman (Somalie), ce dernier soutenu par le groupe arabe. L'élection a été acquise au second tour, le candidat malgache ayant été éliminé au premier scrutin.

Le Monde le débat européen

Un entretien avec

(Suite de la première page.)

» Le P.S. en tenant bon sur le terrain où il s'est réimplanté et en prouvant de plus en plus sa capacité de comprendre et d'exprimer les besoins, les aspirations des générations nouvelles, suscitera, j'en suis sûr, un puissant courant d'opinion qui emportera toutes les digues. Ce sera dur ? Assurément. Nous sommes au moment précis où le destin hésite. De notre ténacité, de notre foi — et aussi du cours inéluctable de la crise mondiale du capitalisme — dépend la suite.

— Cela nous amène à parler de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Que pensez-vous de l'importance de l'entrée en scène de sa liste ?

— C'est difficile à apprécier, sinon qu'il y a maintenant deux listes U.D.F., l'une officielle, l'autre dissidente. Il y a quinze jours, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud figuraient encore parmi les principaux dirigeants de l'U.D.F. Je crois même me souvenir que Jean-Jacques Servan-Schreiber est à l'origine de la constitution de ce groupement. Bref, le conglomérat U.D.F. s'effrite. Il n'a qu'un *ciment* : l'attrait du pouvoir. Ce qui, faute d'idéal et de vues d'avenir, le met à la merci des rivalités de personnes. Au cours de ces dernières années, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud ont pris part à toutes les luttes internes de la droite comme à toutes les luttes de la droite contre la gauche. Leur candidature est une affaire entre eux et Mme Veil, ou plutôt M. Barre. C'est tout.

« M. Giscard d'Estaing a besoin de tests »

— On dit souvent que l'enjeu principal des élections européennes, du moins en France, est la préparation de l'élection présidentielle de 1981. Etes-vous de cet avis ?

— Je pense que Valéry Giscard d'Estaing est le seul à qui s'applique véritablement votre question. Il a besoin, en effet, d'une série de tests pour s'assurer que, à l'intérieur de sa majorité, il a bien cessé d'être minoritaire comme il l'était depuis 1974, *comme* il l'était resté en 1978. Si, comme on peut le prévoir, il devient enfin, le 10 juin, majoritaire dans sa majorité, il essaiera bien entendu d'élargir ses assises. Pour lui, l'enjeu est d'aborder dans la meilleure position possible l'échéance présidentielle, sa mainmise, de type totalitaire, sur les moyens d'information, ses plans économiques et sociaux à court terme, je veux dire pour deux ans (après moi le déluge !), le pointillisme de ses décisions, bref son pilotage à vue, tout y concourt.

— On peut penser aussi que du fait qu'on vote pour les élections européennes à la proportionnelle et non plus au scrutin majoritaire, l'enjeu principal de la compétition se trouve à l'intérieur de la droite et de la gauche et non plus entre la droite et la gauche.

— Permettez-moi de corriger cette opinion. Le parti socialiste combat avec vigueur la droite et n'entend pas laisser la moindre confusion s'établir entre ses objectifs et ceux de Mme Veil. Nos deux listes sont pour l'Europe ? Oui. L'une, celle de Mme Veil, pour une Europe de droite. L'autre, celle des socialistes, pour une Europe de gauche.

» Il y a entre nous sur l'Europe l'exacte distance qui nous sépare en France. La liste de Simone Veil défend une politique que nous condamnons. Elle représente les intérêts économiques et sociaux de la classe dirigeante, égoïste et fermée. Nous représentons les classes dominées, exploitées, qui ont soif d'égalité, de justice, d eresponsabilité. Nous retrouverons dans notre groupe de l'Assemblée européenne les socialistes de huit autres pays. Elle retrouvera dans le sien les pires conservateurs. La Communauté à laquelle nous aspirons restituera ses chances à tous, arrêtera le processus de désintégration de l'exploitation familiale agricole. La Communauté de son choix continuera de promouvoir les grandes concentrations *capitalistes. Et ainsi de suite.* Cela dit, si l'on juge d'après les sondages, il y a actuellement peu de transferts de la droite à la gauche et de la gauche à la droite. Quand un sondage accorde 35 % à Mme Veil, M. Chirac tombe à 14. Quand un autre sondage ramène Mme Veil à 30, M. Chirac remonte à 18 ou 19. Les partis conservateurs sont des vases communicants. *Je ne pense pas* qu'il y ait un réel va-et-vient entre la liste Veil et la nôtre, sinon sur des marges. Nous avons atteint 27 % lors des élections cantonales de mars. Le dernier sondage nous maintient à ce niveau. Si l'on a pu observer de-ci de-là, à cause de la proportionnelle nationale, une certaine érosion de notre électorat, ce phénomène est dû, me semble-t-il, aux listes écologique et d'extrême gauche. Sur les 5 points environ qu'elles obtien*nent ensemble, 2 ou 3 au moins* seraient sans doute venus — et viendront peut-être — vers nous. Ce qui nous eût placés — ou bien nous placera — au plus haut pourcentage jamais atteint dans notre histoire. Mais attendons avant de conclure !

— De Gérard Jaquet à Didier Motchane, de Maurice Faure à Georges Sarre, on trouve sur la liste socialiste des hommes qui ont longtemps professé et qui professent sans doute encore sur la construction européenne et, plus encore, sur les relations euro-américaines des opinions passablement contradictoires, sinon parfaitement opposées. Ne pensez-vous pas que ce fait enlève un peu de sa crédibilité au programme de la liste socialiste ?

— Par rapport à l'Europe et à son avenir, il y a plus de différences entre les positions passées et présentes des candidats de la liste Veil, bien qu'ils soient tous conservateurs, qu'il n'y en a entre les candidats socialistes. La preuve en est que les élus de l'U.D.F. s'éparpilleront à l'Assemblée européenne dans plusieurs groupes, tandis que les élus socialistes siègeront tous ensemble. J'admets que les colistiers de M. Chirac et ceux de M. Marchais sont plus uniformes : c'est davantage dans leur nature. Mais n'exagérez pas nos propres contradictions. Avec presque six ans d'avance, nous avons fixé, à l'unanimité, notre position sur l'Europe lors d'un congrès extraordinaire qui s'est tenu à Bagnolet en 1973. On ne pourra pas nous reprocher de nous être laissés distancer par l'événement ! Les textes de base qui, par la suite, ont défini notre politique sur des sujets comme l'élargissement du Marché commun ou le système monétaire européen ont également été votés à l'unanimité. Certes, il a fallu rapprocher les points de vue. Mais connaissez-vous un parti démocratique où l'on soit toujours d'accord à l'avance ? L'essentiel est que les socialistes qui sont sur notre liste représentent le même parti et le même programme.

— Elus sur une liste nationale, les députés socialistes à l'Assemblée européenne seront à la fois représentants de la France et membres du groupe des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté. Ils risquent d'être tiraillés, dans certains débats, entre les deux solidarités, nationale et idéologique. Laquelle des deux à votre sens pèsera le plus ?

— Le problème se posera de la même façon aux députés européens, quelle que soit leur tendance. Tous auront, en effet, à répondre à deux obligations, l'une de défendre à l'Assemblée européenne les intérêts de leur pays, l'autre de déterminer les choix de la Communauté selon leurs propres *conceptions idéologiques* et politiques. Cette ambivalence relève de la nature même de leur fonction. L'intérêt national est à l'évidence engagé sur des questions telles que la paix, la guerre, la défense... Mais le traité de Rome ne recouvre pas ces domaines. L'Assemblée européenne aura à donner une impulsion et à exercer un contrôle sur les plans économique, social, culturel, technique. On a fait jusqu'ici l'Europe des grandes affaires et des trusts. Il faudra faire l'Europe des travailleurs. Nul *doute que* les clivages nationaux se reproduiront à l'identique au sein de la Communauté. Ceux qui sont conservateurs en France le seront aussi en Europe. Quoi d'étonnant si les socialistes *français* restent socialistes à Strasbourg !

« Non, nous ne serons plus seuls en Europe »

— Pour aller vers la transition socialiste, dans l'état actuel des forces dans les pays de la Communauté, vous allez trouver finalement peu de concours.

— Le socialisme, je m'acharne à le répéter, n'est pas un objectif *tout* rond qu'on atteindra un jour comme les conquérants de l'espace ont fini par mettre le pied sur la Lune. C'est une démarche quotidienne. Il y a ceux qui vont plus vite et ceux qui vont moins vite, ceux qui ont beaucoup d'ambition et ceux qui en ont moins, ceux qui s'accommodent et ceux qui ne s'accommodent pas. Mais les partis socialistes et sociaux-démocrates ont en commun des choses très importantes. D'abord, ils ont la même origine, ensuite ils ont la même explication théorique de base, enfin ils ont de *nombreux objectifs en commun.* Ce n'est pas à vous que j'enseignerai l'histoire du mouvement ouvrier. N'oubliez pas, à cet égard, que les partis conservateurs au pouvoir ont toujours aggravé les inégalités tandis que les partis socialistes et sociaux-démocrates les ont toujours réduites, soit par la réforme fiscale, soit par les transferts sociaux, soit par le développement des équipements collectifs, soit par des mécanismes de négociation collective. On peut faire des reproches aux gouvernements sociaux-démocrates mais pas celui-là.

» Il y a beaucoup d'hypocrisie dans le langage des partis de droite en France qui veulent faire *croire à je ne sais quelle confusion* entre leur position et celle de la social-démocratie pour la seule raison que celle-ci ne serait pas marxiste. Critère au demeurant bien incertain puisque le parti socialiste autrichien de Kreisky et le parti socialiste ouvrier espagnol, par exemple, sont restés fidèles à la référence marxiste. Pour vous convaincre de cette hypocrisie reportez-vous aux campagnes, aux polémiques, lancées par les partis conservateurs et par la démocratie chrétienne de Hollande, de la Grande-Bretagne, d'Allemagne contre leurs concurrents sociaux-démocrates, Den Uyl, Callaghan, Brandt et Schmidt. Vous y trouverez des attaques semblables à celles que M. Barre ou M. Chirac nous destinent : collectivisme, dictature bureaucratique et même, eh oui ! marxisme, quand ce n'est pas l'accusation d'ouvrir la voie au communisme !

» Mais allons plus loin. J'entends encore cette réflexion d'un journaliste allemand, lors d'un récent débat télévisé, disant à Georges Marchais que le parti social-démocrate allemand comptait plus d'ouvriers que le parti communiste français. Rien de plus vrai ! Il aurait pu ajouter que l'ensemble des partis socialistes et sociaux-démocrates représente le plus puissant mouvement ouvrier et le plus puissant courant d'opinion de l'Europe des Neuf. Non, nous ne serons pas seuls en Europe. Je ne veux pas masquer les sérieuses différences qui existent entre nous, notamment sur le moyen de transformer les structures de l'économie capitaliste et les rapports de production. *Mais ce qui* nous unit est plus fort que ce qui nous distingue.

« Je ne veux pas injurier l'histoire »

— Le mot de confédération que le général de Gaulle, Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing ont successivement employé correspond-il à l'idée que vous vous faites de l'union européenne ? Sinon, quelle est la forme juridique qui vous paraîtrait convenir le mieux ?

— Une dispute d'école. L'Europe demeurera confédérale tant que prévaudra la règle de l'unanimité. Ce qui est la réalité d'aujourd'hui. Voyez comment se détermine l'Allemagne par rapport au problème de sa sécurité, la Grande-Bretagne par rapport au problème de ses échanges, voyez le gouvernement français se débattre dans une crise qu'il domine moins bien que les autres avec des inégalités sociales plus graves chez nous qu'ailleurs et vous constaterez que l'Europe n'est pas près de changer d'heure ! Certes la formule « *Tout le traité de Rome et rien que le traité* » que j'ai moi-même employée est trop courte. Car le traité de Rome exprime le devenir d'une Europe soumise aux normes du libéralisme économique. J'ai atténué cette formule dans le texte de la motion que j'ai déposée à Metz et qui a été adoptée. L'Europe socialiste supposera une refonte en profondeur des politiques communes et même une réforme des institutions. Je ne veux pas injurier l'histoire en l'enfermant *a priori* dans un cadre strict. Mais cette évolution devra se faire en passant par l'article 149 du traité, c'est-à-dire par l'accord unanime des Etats membres.

— Si l'Assemblée tentait précisément d'étendre ses pouvoirs par rapport à ceux des Parlements nationaux, est-ce que vous vous y opposeriez catégoriquement ?

— Je répète qu'elle ne le peut pas. Seul compte l'accord des gouvernements et des Parlements nationaux, et ce que l'on sait des intentions du Danemark et de la Grande-Bretagne, sinon de M. Giscard d'Estaing, ne laisse pas de doute à ce sujet. Quant à moi, je m'opposerais.

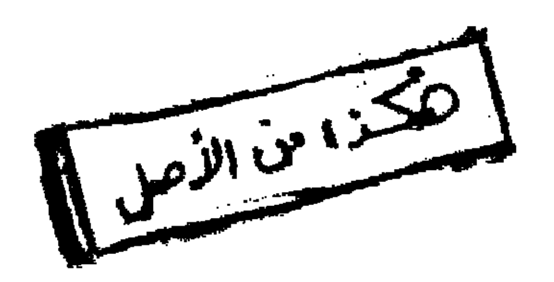
— Les adversaires des élections européennes redoutent que n'apparaisse en son sein une majorité décidée à remettre en question l'indépendance de la France dans tous les domaines, et notamment celui de la défense. Jugez-vous cette crainte tout à fait vaine ? Est-ce que vous ne trouvez pas que certaines déclarations de responsables politiques étrangers, notamment de Willy Brandt et de Helmut Schmidt, lui donnent quelque consistance ?

— Pas seulement Brandt, Schmidt, sociaux-démocrates allemands, ou Thorn, libéral luxembourgeois, mais aussi Enrico Berlinguer et Giorgio Amendola, communistes italiens, qui ont tous, à un moment donné, pris parti pour l'Europe supranationale. Comme quoi les supranationaux se recrutent partout ! Mais, faut-il le répéter, l'Assemblée européenne n'y peut rien, car elle n'a aucunement compétence pour modifier les traités. C'est donc une crainte vaine.

— Quelles conditions doivent être mises à votre avis à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ? Souhaitez-vous l'adhésion d'autres pays ? Lesquels ?

— Ma position au regard de l'Espagne et du Portugal est clairement définie par la déclaration du parti socialiste faite à Montpellier le 27 septembre 1978. Premier point : là encore, l'Assemblée européenne n'a rien à voir à l'affaire. Seuls les Parlements nationaux auront à se prononcer sur la ratification des traités d'élargissement. Ce qui souligne la profonde démagogie de ceux qui veulent occulter l'élection du 10 juin en





M. François Mitterrand

laissant croire que les Français auront à se prononcer ce jour-là sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

» Deuxième point : y a-t-il des obstacles politiques à cette adhésion ? Non. Il y en avait un que nous avions retenu à l'époque de la signature du programme commun de la gauche : la dictature. Cet obstacle est levé.

» Troisième point : le parti socialiste oppose aux adhésions nouvelles des préalables économiques et ces préalables sont de trois ordres : agricole, industriel et régional. Avec un additif sur la pêche. Pour l'agriculture, nous avons dès maintenant précisé que nous ne ratifierions pas si n'était pas définie auparavant une politique de prix minima garantis à la production et la création d'offices français et européens par produits, fruits et légumes, vin, viande (l'office actuel fonctionne mal), à l'image de ce qui a été fait par le gouvernement du Front populaire pour le blé en 1936. Nous demandons la fin des montants compensatoires au sujet desquels j'ai assisté l'autre soir à une discussion très embrouillée entre M. Chirac et Mme Veil, l'un et l'autre négligeant d'expliquer aux téléspectateurs qu'il s'agissait d'un système imaginé pour parer aux effets des déséquilibres monétaires et que les montants compensatoires se traduisaient dans la pratique actuelle par une prime pour les importations agricoles allemandes et hollandaises en France et par une taxe sur les exportations françaises en direction des mêmes pays !

» Enfin, on ne peut ouvrir le Marché commun sans avoir préalablement créé les conditions d'une concurrence loyale entre les Etats membres. Trop de défaillances passées nous ont rendus méfiants. Sur le plan industriel, beaucoup de vigilance, de rigueur dans la discussion, sera nécessaire puisque l'Espagne nous concurrence précisément dans les secteurs en crise : sidérurgie, chantiers navals, textile, tanneries. Pour la pêche, comment aborder la compétition avec l'Espagne sans avoir protégé nos patrons pêcheurs face aux armateurs de ce pays ? Quant à la politique régionale, permettez, il n'y en a pas ! alors que nous en avons le plus grand besoin, notamment pour les régions méditerranéennes, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

» Bien entendu, nous reconnaissons aux peuples espagnol et portugais un droit égal au nôtre à s'affirmer européens par l'histoire, la géographie, la culture, et nous souhaitons qu'ils nous rejoignent. Mais, il faudra, dans l'intérêt de tous, mettre les points sur les i. Je n'ai pas parlé des délais, du calendrier. C'est que je n'en sais rien. Enregistrons les progrès à mesure qu'ils se produiront. Ce sera la sagesse.

« Je n'ôte pas de mon esprit qu'il existe une autre Europe à l'Est »

— Y a-t-il d'autres pays dont vous envisagiez la candidature ?

— On verra bien qui la demandera. On ne peut, en tout cas, traiter de ces choses en oubliant que l'Europe des Neuf, des Dix ou des Douze, est ou sera l'Europe du hasard, artificiellement découpée par le rapport des forces militaires en 1945, qui étaient, souvenons-nous, des forces militaires alliées. Pourquoi l'Allemagne et pourquoi pas l'Autriche ? Pourquoi la Hollande et pas la Pologne ? Pourquoi la France et pas (encore) l'Espagne ? L'histoire a répondu. Mais pour combien de temps ? Je n'ôte pas de mon esprit qu'il existe une autre Europe, à l'Est. Dès lors que la Communauté est sortie de son noyau de l'Europe des Six, qui pouvait constituer un marché vraiment à part, face à la stratégie universelle de libre-échange du grand capital, on doit penser qu'elle tendra vers la réalité et vers la dimension que la géographie lui désigne... Mais ne projetons pas à l'excès ! Yalta est encore là.

— Cela amène à s'interroger sur le rôle de l'Allemagne. Elle est aujourd'hui le pays le plus fort, le plus dynamique des Neuf. Ne peut-on craindre qu'elle n'en vienne à dominer une Communauté conçue à l'origine pour la contenir ?

— C'était certainement une façon de contenir l'Allemagne dans un système qui l'ancrerait à l'Occident, tout en compensant ses aspirations à l'unification. Mais que voulez-vous, avec ou sans Communauté européenne, au dedans ou au dehors d'elle, l'Allemagne existerait de toute façon et pèserait d'un très grand poids. C'est une constante de notre siècle.

— Peut-on vous poser une question sur la réunification de l'Allemagne ? Croyez-vous qu'elle aura lieu un jour, la jugez-vous souhaitable ?

— Sans taire ce que l'unification peut représenter politiquement, historiquement et moralement pour les Allemands, si je m'en tiens aux données rigoureuses que sont l'équilibre européen, la sécurité de la France et le maintien de la paix, je ne la crois ni souhaitable ni possible. La réunification n'en sera pas moins un immense enjeu chaque fois que se produira un événement déstabilisateur — et comment ne s'en produirait-il pas ? — enjeu pour la Russie autant que pour les Etats-Unis d'Amérique, donc enjeu de paix et de guerre.

— Quand on regarde le bilan d'ensemble de la construction européenne, on est amené à éprouver un sentiment d'échec, car il n'y a pas eu tellement de choses faites.

— Marché commun agricole, union douanière, tarifs préférentiels, serpent monétaire, et maintenant l'Airbus, c'est, en effet, un peu mince. D'autant que, comme le dit Michel Debré, que j'approuve au moins pour l'excellence de l'expression, cette Europe-là reste une passoire. Vous vous souviendrez peut-être que j'avais souhaité que la France refusât de participer au « Nixon round » de Tokyo. Le « Carter round », à son tour, ne me dit rien qui vaille. Trop d'Etats, parmi les Neuf, cèdent aux Etats-Unis pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la défense de la Communauté. Cela prouve qu'on est loin de compte.

« Le dynamisme s'est cassé »

— Ne croyez-vous pas qu'il y a une espèce de dynamisme qui s'est cassé et qu'il est difficile maintenant de relancer l'entreprise ?

— La dynamique a d'abord été cassée en 1958, et, depuis, des situations nouvelles se sont créées, comme le développement considérable de l'économie allemande et l'adhésion de la Grande-Bretagne. J'insiste au surplus sur ce fait qu'en 1965 France et Allemagne se trouvaient à égalité. Ce qui fait mesurer l'ampleur de l'échec de M. Giscard d'Estaing.

— Pensez-vous que la Communauté puisse aider les pays membres à venir à bout des problèmes de l'inflation et du chômage ? Et comment ?

— Elle peut y contribuer. Par une harmonisation des politiques, sociale et monétaire à l'intérieur et par un front commun cohérent vis-à-vis des Etats-Unis, du Japon et du tiers-monde, avec naturellement des réponses diverses à apporter selon les cas. Mais rien ne pourra se substituer à l'effort de chacun et pour son propre compte. Ainsi de la France.

— Une prise de position de l'Assemblée parlementaire européenne en faveur de la semaine de trente-cinq heures pourrait-elle aider à son adoption ?

— Oui. C'est précisément un député socialiste français, Jean Laurain, qui a obtenu, à Strasbourg, le premier vote favorable dans ce sens. La grève des sidérurgistes allemands, la prise de position unanime des syndicats européens, la position du parti socialiste français et de plusieurs partis sociaux-démocrates ont affaibli la résistance du patronat et des gouvernements les plus réactionnaires, comme celui de M. Barre, qui, après avoir condamné violemment les trente-cinq heures, se contente aujourd'hui de biaiser. Je rappelle à ce propos que pour nous, socialistes, les trente-cinq heures, avec salaire maintenu, doivent faire l'objet au plus tôt de dispositions légales pour être ensuite mises en œuvre par négociation entre partenaires sociaux qui aménageront, branche par branche, secteur par secteur et, le cas échéant, entreprise par entreprise, modalités et calendrier.

— A l'intérieur même du gouvernement, je connais au moins un ministre qui m'a dit qu'il comptait sur l'Assemblée de Strasbourg pour faire aboutir la semaine des trente-cinq heures.

— Ah oui ? Pour nous, en tout cas, les trente-cinq heures ne sont pas seulement une façon de répartir autrement le temps de travail et de multiplier les emplois, mais aussi une façon de donner à la vie de chaque travailleur une autre signification.

— On a parlé aussi, comme essai de solution au problème de l'emploi, d'un plan Marshall pour le tiers-monde. Que pensez-vous de cette formule ? Et croyez-vous que l'existence de la Communauté puisse aider à sa réalisation ?

— L'expression n'est pas très heureuse, mais enfin, si l'on part de l'idée qu'il faut organiser une aide globale accrue de la Communauté aux pays du tiers-monde, compte tenu des accords de Lomé, fussent-ils modifiés, je suis d'accord. L'aide a souvent pris la forme subtile et perverse de la protection coloniale, avec ses aides publiques à l'aller, ses bénéfices privés au retour et ses contre-parties économiques et politiques plus ou moins dissimulées. Le fossé s'élargit malgré tout entre les pays industriels dits « riches » et les pays qui ne le sont pas, encore qu'il faille distinguer entre tiers et quart-monde. On sera conduit en effet à distinguer de plus en plus les pays qui possèdent des matières premières recherchées et ceux qui n'en ont pas.

— Quelle contribution pensez-vous que la Communauté puisse apporter au problème de l'énergie qui est en train de devenir le problème fondamental ?

— L'un des pays membres est producteur, la Grande-Bretagne. Les autres sont seulement consommateurs, et acheteurs. Il est donc souhaitable que s'organise une concertation à l'échelle de la Communauté afin de négocier dans les meilleures conditions l'énergie qui manque à l'Europe. Aussi urgente est la nécessité pour elle de se doter des moyens de recherche et de production des énergies nouvelles. Solaire, éolienne, géothermique, aussi bien que l'exploitation des schistes bitumineux et des sables pétrolifères. Sans oublier le charbon, exploitable dans bien des cas. Il existe dans les tiroirs beaucoup de projets qui sont très avancés mais qui rencontrent l'opposition des milieux capitalistes qui ont déjà investi dans d'autres domaines. En premier lieu la géothermie. Quant à l'énergie nucléaire nous nous sommes exprimés si souvent à ce sujet que je n'insiste pas. Si nous refusons le plan tout-nucléaire, si je souhaite personnellement qu'un référendum ait lieu sur ce sujet, nous ne rejetons pas pour autant cette forme d'énergie dès lors que science et technique en auront réellement et complètement assuré la maîtrise.

— Les investissements ayant été ce que vous dites, le fait est que d'ici à l'an 2000 il n'y a pas d'autre alternative que le nucléaire.

— Cet argument démontrerait plutôt qu'il n'y a pas de temps à perdre pour élargir le champ des recherches et y consacrer le maximum d'efforts.

— Le nucléaire, maintenant, est devenu un débat politique chez plusieurs de nos voisins. En Suisse, en Autriche, en Suède, il y a eu ou il y aura des référendums...

— Quand j'ai proposé un référendum, en 1977, j'étais le seul responsable politique à le faire. Je sais bien que cela n'est pas conforme à la Constitution, mais une Constitution, ça se change ! »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE et
JEAN-MARIE COLOMBANI.







LE DÉBAT EUROPÉEN

A Strasbourg

M. Debré met en garde Mme Veil contre la déformation historique

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La finale de la Coupe d'Europe de football, les basketteurs du Harlem Globe-Trotters, un très violent orage, n'avaient pas découragé quelque deux mille Strasbourgeois de se rendre au Wacken, mercredi soir 30 mai, pour écouter MM. Chirac et Debré.

M. Jacques Chirac a rappelé l'objectif de la liste DIFE : « *Si le gouvernement pouvait s'appuyer sur une opinion massive, décidée à défendre les intérêts de la France, il pourrait avoir plus d'autorité dans ses négociations et il ne céderait pas.*

« *Un résultat positif nous permettrait aussi d'infléchir davantage la politique économique et sociale du gouvernement, qui nous préoccupe énormément. Si la politique actuelle se poursuit sans changement, elle aboutira à une remise en cause générale et entraînera à un pouvoir socialo-communiste par rejet de cette fatalité à laquelle semble se résigner le gouvernement, mais qui prive les Français de l'espoir* », a déclaré M. Chirac. Puis il a conclu : « *Entre la vérité révélée qui nous est donnée par le gouvernement et le chaos collectiviste, il y a une autre voie.* »

Evoquant, sans le préciser, le discours du chef de l'Etat, prononcé près d'ici, à Hoerdt, M. Chirac a encore déclaré : « *Pour que l'Europe soit gage de progrès, il ne faut pas se contenter d'incantations magiques. Il faut apporter de vraies raisons à de vraies questions. Or, trop souvent, on ne pose aux Français que des questions biaisées. Certains vous disent que vous devez répondre, le 10 juin, aux questions : « Voulez-vous l'Europe et » souhaitez-vous que la France » soit ou non à sa tête ? » Bien sûr ! Evidemment ! Mais qui ne voit pas que, parmi les 53 millions de Français, seuls les nourrissons ne répondraient pas oui.* »

Pour la première fois, M. Jacques Chirac a évoqué la question du siège de l'Assemblée européenne, en affirmant : « *Le siège de l'Assemblée des Communautés ne peut être en aucun cas un élément en discussion. L'Assemblée ne peut être qu'à Strasbourg, et nous demandons que soient regroupés tous ses services* (le secrétariat général de l'Assemblée siège à Strasbourg). *S'il était décidé de transférer ailleurs qu'à Strasbourg le siège de l'Assemblée européenne, alors, pour notre part, nous refuserions de siéger dans la nouvelle Assemblée.* »

M. Chirac a été fréquemment applaudi. M. Michel Debré, manifestement inspiré par l'Europe et par Strasbourg, a recueilli aussi un large succès. Il a également profité de cette occasion pour répondre aux propos tenus par Mme Veil devant l'Association de la presse anglo-américaine, et le mettant en cause (*le Monde* du 31 mai, page 10). L'ancien premier ministre a en effet déclaré :

« *Lorsque j'entends dire par Mme Veil, tête de la liste gouvernementale, et qui, de ce fait, a les moyens de s'informer avant de parler, que le général de Gaulle a appliqué le traité de Rome, je suis obligé de rappeler la vérité. Ministre, puis premier ministre du général, je rappelle donc qu'il fut décidé, après examen et débat, que seules les dispositions commerciales du traité de Rome méritaient d'être appliquées, conformément au discours que j'avais prononcé à la tribune du Conseil de la République, lors du débat de ratification, et qu'il fallait purger les institutions mises en place de leurs ambitions politiques et gouvernementales; et également de toutes velléités d'employer l'Euratom comme moyen de tutelle sur la capacité nucléaire de la France.* »

M. Debré a poursuivi : « *Je rappelle à Mme Veil qu'au début de la Ve République le gouvernement de la France avait la capacité de faire accepter son point de vue. La déformation permanente de la vérité historique impose à l'égard de certaines personnes une solennelle mise en garde. Passe encore de s'attribuer le gaullisme, mais qu'on le fasse au moins de bonne foi.* »

ANDRÉ PASSERON.

A CHATEAURENARD

L'Espagne exporterait son chômage dans le Marché commun

déclare M. Chirac

De notre envoyé spécial

Châteaurenard. — M. Jacques Chirac a consacré la matinée du mercredi 30 mai aux problèmes agricoles, et plus particulièrement à ceux du Midi, concerné au premier chef par l'élargissement du Marché commun. Il a ainsi visité le marché d'intérêt national de Châteaurenard, dans le Vaucluse, qui traite annuellement le tiers environ de la production française de fruits et légumes.

M. Chirac a été longuement interrogé par les responsables syndicaux agricoles du Sud-Est, conduits par M. Léon Vachet, président de section de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Ces responsables se sont surtout plaints des difficultés qu'ils éprouvent à exporter certains produits, et ils ont dit redouter la concurrence accrue qu'entraînerait l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

« *Nous ne sommes pas hostiles à l'Espagne et au Portugal sur le plan politique*, a déclaré M. Chirac. *Mais nos intérêts ne concordent pas avec les leurs, et cela n'est pas susceptible d'être compensé, ni par une longue période ni par des mesures transitoires. Nous sommes donc résolument hostiles à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Mais notre refus n'est pas à perpétuité.* »

Le chef de file de la liste DIFE a alors indiqué les conditions que celle-ci posait : « *Nous devons exiger que l'Espagne se mette en état de compétition réelle et loyale avant de discuter avec elle des conditions de son entrée dans le Marché commun.* » M. Chirac a souligné combien les conditions de production agricole de l'Espagne sont différentes de celles de la France, et il a affirmé qu'il en était de même pour l'industrie, en raison notamment de son développement récent et d'une fiscalité plus favorable, puisque la T.V.A. n'existe pas dans ce pays. Enfin, il a indiqué qu'avec huit cent mille chômeurs l'Espagne avait une situation parmi les plus graves en Europe et que son adhésion au Marché commun lui permettrait « *d'abord d'exporter son chômage* »

A. P.

M. SERVAN-SCHREIBER : l'Europe doit avoir des pouvoirs sans limites face à des problèmes sans limites.

De notre correspondant

Nancy. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a donné le coup d'envoi de sa campagne électorale européenne en Lorraine, dont il fut député d'un des départements, puis président de son conseil régional. A Nancy, dans son appartement de la rue des Hauts-Bourgeois, le président du parti radical, auprès de qui se tenait Mme Françoise Giroud, a réaffirmé les options de sa « *cinquième liste : Emploi-Egalité-Europe* » : « *Nous voulons une véritable Europe qui ne s'attache pas d'une manière aberrante à un traité signé il y a vingt-deux ans, où tous les problèmes étaient différents. Face aux dimensions supranationales prises par le chômage, l'inflation, la crise de l'énergie notamment, l'Europe doit avoir des pouvoirs sans limites pour s'opposer à des problèmes sans limites.* »

Les propos ont été repris par Mme Françoise Giroud, qui remarquait aussi : « *Ces élections européennes prennent malheureusement l'aspect d'un champ de manœuvres privilégié d'opérations tactiques de politique intérieure. Pourtant, il faudrait se rendre compte que les contraintes économiques actuelles sont bien réelles et qu'elles existeront tant à droite qu'à gauche. Les élections du 10 juin devraient être un moment privilégié pour oublier les différents camps.* »

Tribune du 10 juin

Réflexions sur un sondage

par PAUL QUILÈS (*)

AINSI, d'après les résultats du sondage commandé par *le Matin* et publié le 20 mai, 52 % des électeurs socialistes préféreraient l'U.D.F. au P.C. Cette révélation a fait la « une » de la presse écrite, des radios et des télévisions pendant plusieurs jours, et il semble utile de s'interroger sur le sens de ce sondage.

Beaucoup pourrait être dit sur la manière dont est formulée la question, sur les biais qu'elle contient, sur les commentaires sollicités qui entourent les résultats, sur le moment choisi (en pleine bataille électorale) pour diffuser la « révélation »... Par exemple, la réponse aurait-elle été la même si l'on avait posé aux électeurs la question suivante : « *Pensez-vous qu'une alliance P.S.-U.D.F. a plus de chances qu'une alliance P.S.-P.C. de réaliser telle ou telle grande réforme ou de satisfaire telle ou telle revendication ?* » Le résultat est facile à imaginer. Quel électeur de gauche pourrait en effet penser un seul instant que la réduction des inégalités, la semaine de trente-cinq heures, l'extension du pouvoir des travailleurs dans les entreprises, la lutte contre le chômage, pour ne citer que ces quelques objectifs du programme socialiste, se trouveraient plus aisément réalisées par une coalition politique avec un parti de droite représentant d'une classe sociale recroquevillée sur ses privilèges ? Car c'est bien une des composantes de la droite que représente l'U.D.F., une droite qui tente de se dissimuler sous les traits rassurants de Simone Veil pour faire oublier son incapacité à maîtriser la crise et son offensive contre les libertés. Au moment où le droit de grève, le droit de manifestation, les droits des immigrés et même la liberté d'expression sont lentement, mais consciencieusement grignotés, au moment où des jeunes de seize ans sont retenus en prison à la suite d'une parodie de procès, qui donc à gauche pourrait se laisser abuser ?

Quoi qu'il en soit, même si le thème du sondage, la formulation de la question et le choix du moment ne sont pas neutres, il n'en demeure pas moins que les résultats témoignent d'un état d'esprit de certains électeurs socialistes dont il convient de rechercher l'origine.

Il n'est point besoin de savantes analyses pour comprendre que le sabotage systématique de l'union de la gauche par le P.C. a pu engendrer une certaine désillusion chez les électeurs de gauche qui, désemparés devant une absence de perspective immédiate, manifestent ainsi leur désapprobation de l'attitude des dirigeants communistes.

Les attaques insensées de Georges Marchais, qui se fait décidément une spécialité de l'outrance pré-électorale, ont pour but d'accentuer ce phénomène, afin de pouvoir mieux dénoncer le « virage à droite » des socialistes. Mais Georges Marchais en fait trop, comme d'habitude. Comment peut-il parler de la « *stratégie de l'échec de François Mitterrand* », alors qu'il félicitait lui-même le candidat unique de la gauche pour sa « *belle campagne* » un mois après l'élection présidentielle de mai 1974 ? Aurait-il oublié les formidables progrès électoraux du P.S. et de l'ensemble de la gauche depuis 1971 ? Etonnant oubli, comme est étonnante la discrétion dont fait preuve Georges Marchais à l'égard des sondages qui concernent son propre parti. Et pourtant, au cours des deux dernières semaines, on a pu lire que, d'après la SOFRES, 74 % des sympathisants communistes estiment que le P.S. soutient en faible partie ou pas du tout la politique de M. Giscard d'Estaing, que, d'après l'IFOP, 38 % des électeurs sont plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec le reproche de « *virage à droite* », que 31 % d'entre eux pensent que le bilan général du régime communiste en U.R.S.S. est plutôt négatif ou très négatif, 30 % ne se prononçant pas. Toujours d'après l'IFOP, 37 % des électeurs communistes pensent que le fonctionnement du P.C. n'est pas démocratique. Enfin, 58 % d'entre eux pensent qu'il est souhaitable qu'il y ait un candidat unique de la gauche pour la future élection présidentielle. On pourrait allonger la liste. Le P.C., qui aime tant commenter les sondages, lorsqu'il croit pouvoir s'en servir contre le P.S., devrait aussi méditer et diffuser auprès de ses militants les échos de sa politique tels qu'ils ressortent de ces sondages.

Quelle perspective reste-t-il pour les électeurs de gauche, pour les travailleurs ? Certainement pas l'union à la base proposée par le vingt-troisième congrès du P.C. Dans l'histoire, cette stratégie a généralement correspondu à une lutte prioritaire contre les socialistes et à un rapprochement de l'U.R.S.S. avec les pays de l'Est ou à un soutien plus marqué à ceux-ci. Aujourd'hui, si l'on en juge par la réponse négative et faiblement argumentée (1) du groupe communiste au Conseil de Paris, on peut se demander si cette stratégie ne correspond pas à une volonté d'alliance entre militants et sympathisants communistes !

Heureusement pour la gauche, le P.S. a réaffirmé, à son congrès de Metz, sa volonté de tout mettre en œuvre pour permettre le rassemblement des forces populaires. Pour cela, il ne faut pas se tromper d'adversaire. Le parti socialiste n'en a qu'un : la droite. Il faut aussi une stratégie claire : le parti socialiste a réaffirmé sans ambiguïté son choix de l'union de la gauche.

En condamnant le repli sectaire du P.C. et en renforçant le P.S. au double plan électoral et militant, les électeurs et sympathisants de la gauche permettront que se réalise à nouveau la seule alliance capable de changer profondément la vie dans notre pays : l'union de la gauche.

Peut-être ne s'agit-il pas là d'une idée neuve ; c'est en tout cas une idée juste et une espérance profondément ressentie par des millions de Français. Le sondage du 10 juin devrait le prouver.

(*) Secrétaire national du P.S., député de Paris.

(1) Voir *le Monde* du 24 mai 1979.

LA CAMPAGNE A LA RADIO

M. Alain Krivine quitte les studios d'Europe 1 en dénonçant « un simulacre de débat »

Les représentants des sept petites listes qui avaient été invités à participer à un débat organisé, mercredi 30 mai, par Europe 1 n'étaient plus que six après un quart d'heure d'émission, M. Alain Krivine, porte-parole de la « *liste pour les Etats unis socialistes d'Europe* », ayant quitté les studios en déclarant : « *Je n'accepte pas de servir de caution à un simulacre de débat démocratique. Nous assistons, dans un climat totalement antidémocratique, à une agression sans précédent où une coalition s'est opérée entre tous les grands partis, le gouvernement, les chaînes de radio et de télévision, visant à découper les partis politiques entre petits et grands partis.* »

Auparavant, le leader de la Ligue communiste révolutionnaire avait appelé à la formation d'un « *front de toute la classe ouvrière européenne* ». Le débat s'est poursuivi entre les autres invités, pendant trois-quarts d'heures

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, tête de la « *cinquième liste, Emploi - Egalité - Europe* » a notamment préconisé, pour lutter contre le chômage, une « *politique supranationale* », la crise de l'emploi, l'inflation et les problèmes de l'énergie ayant, à ses yeux, un caractère « *supranational* ».

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, « *Union française pour l'Eurodroite* », a souhaité que « *le bloc européen commence à se défendre contre le rackett des pays producteurs de pétrole* ».

M. Pierre Poujade, au nom de la liste de l'« *Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire* », a dénoncé le poids des charges fiscales et sociales en soulignant que « *le Français travaille un jour sur deux pour l'Etat* ».

M. Jean-Edern Hallier, leader de la liste « *Régions - Europe* », a critiqué « *l'absence totale d'imagination du pouvoir pour trouver des solutions* » aux problèmes contemporains, et il a prôné « *l'émancipation des régions* » pour résoudre les problèmes de l'emploi.

Au nom de la liste « *Europe - autogestion* », Mme Huguette Bouchardeau, évoquant les controverses sur l'utilisation de l'énergie nucléaire, a indiqué que « *le nucléaire ne créé pas d'emplois mais, au contraire, en supprime* ».

Cet argument a été également souligné par Mme Solange Fernex, qui conduit la liste d'« *Europe - écologie* », et qui a dénoncé « *l'Europe nucléaire antidémocratique qui impose un choix aux futures générations* » sans tenir compte des risques physiques et biologiques qui en résultent.

● *M. Georges Marchais* a demandé au président du groupe communiste de l'Assemblée nationale « *d'intervenir dans les formes appropriées afin d'obtenir l'attribution d'un temps d'antenne plus important aux listes qui ne disposent pas d'un groupe parlementaire* ». Cette indication est contenue dans la réponse que le secrétaire général du P.C.F. a adressée, mercredi 30 mai, à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui lui avait écrit, de même qu'aux responsables des trois autres grandes formations, pour leur demander une part du temps de parole officiel dont ils disposent à la radio et à la télévision (*le Monde* du 29 mai).

Le P.S. et le M.R.G. plaident pour des politiques européennes communes en matière d'environnement

MM. Michel Crépeau, président du M.R.G., et Alain Bombard, délégué national du P.S. à la sauvegarde des équilibres naturels et aux problèmes de la mer, se sont exprimés, mercredi 30 mai, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, au nom de la liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche.

Ils ont souligné que l'Europe offre une chance pour la mise en œuvre de politiques communes afin de « *ne plus se contenter de subir les nécessités de l'économie* » et de « *donner la priorité à l'homme* ».

Le président du M.R.G. a fait remarquer que le traité de Rome n'a « *jamais été complètement, loyalement appliqué* », que des « *retards considérables ont été pris* » et qu'actueleiment l'Europe est « *de plus en plus, économiquement et techniquement, dépendante des Etats-Unis* ».

M. Crépeau a ajouté : « *C'est à l'échelle du continent européen qu'il faut envisager les choses, y compris concernant les problèmes de l'écologie. Il faut inventer autre chose pour l'Europe.* »

De son côté, M. Bombard, qui est candidat sur la liste socialiste, a expliqué pourquoi il est à la fois « *écologiste, socialiste et Européen* », trois choses qui, selon lui, « *ne sont pas antagonistes* ».

MM. Crépeau et Bombard ont également tenu, mercredi, une conférence de presse sur ce sujet, en compagnie de M. Michel Pezet, secrétaire national du P.S. à l'environnement. A cette occasion, ils ont souhaité l'élaboration d'un « *droit communautaire européen* » en matière de pollution marine et de pêche.

M. Bombard a estimé qu'une des première tâches de l'Assemblée européenne devrait être la mise au point d'« *un plan concerté sur l'énergie pour les vingt ans à venir* », en tenant compte des risques du nucléaire. Il a rapelé la position du P.S., qui est favorable à un moratoire nucléaire et à un référendum sur le nucléaire, à la fois civil et militaire.

En bref...

● M. PIERRE MAUROY, député (P.S.), maire de Lille, a défini, mercredi 30 mai, à Vannes (Morbihan), l'Europe comme « *un ensemble qui doit s'ouvrir aux candidats qui le méritent, telle l'Espagne, à laquelle on ne va tout de même pas fermer la porte quand elle s'ouvre à la liberté* ». M. Mauroy a également insisté « *sur la nécessité de revoir les politiques communes, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'industrialisation et de l'agriculture, la seule vraie réussite de l'Europe, mais dont le principe a été perverti* ».

● M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, secrétaire national du P.S., député de Belfort, a déclaré mercredi 30 mai : « *L'Europe que nous, socialistes, nous voulons, n'a rien à voir avec l'Europe dont MM. Giscard d'Estaing, Barre et Mme Veil ont besoin pour poursuivre leur politique. Un exemple : le système monétaire européen est pour eux le moyen d'accentuer l'austérité au service des grands monopoles. C'est ce système que nous combattons. En réalité, l'enjeu du 10 juin est d'abord un enjeu de politique intérieure. C'est en effet l'occasion de sanctionner la politique du gouvernement.* »

● M. GEORGES SARRE, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a indiqué, jeudi 31 mai, qu'il avait envoyé une lettre à M. Guy Gennesseaux, délégué national de la Fédération pour une démocratie radicale, pour lui demander de se démettre de son mandat de conseiller de Paris. « *Vous avez été élu en mars 1977 sur la liste d'union de la gauche que j'avais la charge d'animer au nom des socialistes et c'est par les suffrages des électeurs de toute la gauche que vous avez été amené à siéger au Conseil de Paris*, écrit-il notamment. *Votre départ du M.R.G. préparait cette reconversion. C'est sans surprise que j'ai appris votre participation à la liste conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pour l'élection à l'Assemblée des Communautés européennes. Cela constitue, à l'évidence, une violation flagrante des engagements que vous avez pris devant les Parisiens.* »

● M. MAURICE FAURE, député (M.R.G.) du Lot, candidat sur la liste de M. François Mitterrand, a estimé mercredi 30 mai, au micro de Radio-Monte-Carlo, que, « *sans les voix des travailleurs qui votent communiste, il sera difficile de réaliser en France des réformes de structure* ». Il a ajouté : « *Le parti communiste est un partenaire, sur plusieurs points, bien difficile... C'est la raison pour laquelle si l'opinion française a le sentiment que le P.C. devient trop puissant, que dans un gouvernement d'union de la gauche il pourrait, à la rigueur, exercer une quelconque domination, une majorité de notre pays barrera la route à cette perspective.* »

● L'ADISMA, Association des anciens déportés et internés de Saint-Maurice-l'Ardoise et de leurs amis « *met en garde tous les Français sensibles aux libertés individuelles et d'opinion, contre le très grave danger qui consisterait à faire élire trop de partisans de l'article 16 lors du scrutin du 10 juin prochain pour le Parlement européen* ». (1)

Elle « *rappelle à cette occasion que M. Michel Debré est un des principaux responsables du goulag de Saint-Maurice-l'Ardoise où furent internés arbitrairement trois cents patriotes en 1962, pour crime de délit d'opinion favorable à la France et donc à l'Europe* ».

Elle « *dénonce également la liste patronnée par Mme Simone Veil dont les représentants au gouvernement français se sont toujours opposés à l'indemnisation des ex-prisonniers d'Etat, à la restitution de leurs droits, et à une éventuelle remise en cause de l'article 16 de la Constitution* ».

Elle « *conseille à tous ses amis de voter avec discernement pour ceux qui, d'ici le 10 juin, se seront sans ambiguïté prononcés pour poursuivre au-delà de cette date, la lutte pour l'indemnisation des victimes et la dénonciation de l'article 16 afin d'éviter l'implantation de nouveaux goulags* ».

(1) *N.D.L.R.* — L'article 16 de la Constitution confère des « pouvoirs exceptionnels » au président de la République « *lorsque les institutions de la République, l'indépendance de al nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu* ».

Ces « pouvoirs exceptionnels », que le général de Gaulle avait exercés du 23 avril au 30 septembre 1961, à la suite du putsch des généraux d'Alger, avaient notamment permis de faire interner, au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard) des membres de l'O.A.S.

● *Le Front national des rapatriés français de confession islamique* appelle à voter pour la liste de l'Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire, conduite par M. Philippe Malaud, sur laquelle figure, en neuvième position, son président, M. Hachemi Bounini.

● *L'Union nationale pour l'avenir de la médecine* (UNAM) indique qu'elle « *ne saurait se désintéresser de la construction de l'Europe, dont l'avenir ne manquera pas d'avoir une influence sur la protection de la santé* », mais précise que « *compte tenu du caractère politique des élections européennes et de son indépendance à l'égard des différents partis, elle n'a mandaté aucun de ses membres pour figurer ès qualités sur une liste électorale* ».

LE CENTRE INDÉPENDANT LAISSE SES ADHÉRENTS LIBRES DE LEUR CHOIX

Le comité directeur du Centre indépendant, proche de la majorité, indique que « *malgré la sympathie qu'il a à l'égard de Mme Veil* », il « *ne peut approuver* » la liste que celle-ci conduit parce qu'y figurent « *trop de politiciens au rancard imposés par les partis selon les mœurs de la IVe République* ». Il refuse également de se rallier à la liste du R.P.R., « *qui a pour objet de réveiller le nationalisme français contre le président de la République* ».

Le Centre indépendant souligne, en revanche, qu'il aurait « *volontiers participé à une liste d'Européens sincères s'inscrivant dans la continuité de la Ve République, ainsi que l'initiative en avait été envisagée par M. Cointat ou comme aurait pu le faire M. Malaud s'il n'avait été contraint au dernier moment de composer avec des groupements divers détournant ainsi son projet* ».

Le comité directeur, en conclusion, a refusé, dans sa majorité, de se prononcer en faveur de l'une des listes en présence. Une fédération s'est déclarée favorable à la liste conduite par Mme Veil, trois se sont prononcées en faveur de la liste de MM. Malaud et Poujade, vingt-deux en faveur du vote blanc.

Le Centre indépendant a décidé de laisser « *l'entière liberté d'action et de vote* » à ses fédérations.

LE DÉBAT EUROPÉEN

AU MICRO DE R.T.L.

« Dans la bataille européenne les communistes italiens sont en première ligne »

nous déclare M. Spinelli, candidat sur la liste du P.C.I.

« Dans la bataille européenne, les communistes italiens sont en première ligne », a déclaré mercredi 30 mai au micro de R.T.L. M. Altiero Spinelli, candidat aux élections européennes sur la liste du P.C.I., interrogé par Philippe Alexandre et Jacques Nobécourt.

Dirigeant des jeunesses communistes italiennes en 1925, déporté par le régime fasciste, M. Spinelli a rompu avec le parti lors des procès de Moscou. Après la guerre, très proche des socialistes, il s'intéressa aux questions européennes et fut de 1970 à 1976 membre de la Commission de Bruxelles avant de se faire élire en 1976 à la Chambre italienne comme indépendant de gauche sur une liste communiste.

M. Spinelli s'élève d'abord contre l' « *irresponsabilité* » et l' « *outrecuidance* » du conseil des Communautés (formé de membres des gouvernements) qui « *prétend être l'organe suprême qui décide au-delà de ce qu'il a le droit de décider* ». Il suggère que l'Assemblée européenne élue pose « *ses conditions* » pour le renouvellement de la Commission, l'an prochain, en rappelant que, si l'Assemblée ne peut nommer la Commission, elle peut provoquer sa démission.

Interrogé sur les « *oppositions* » qui pourraient surgir lors des débats du Parlement européen entre communistes français et italiens, M. Spinelli répond : « *Le contraste est net, clair, entre communistes italiens qui se battent pour le développement de la Communauté et communistes français qui ne veulent pas en entendre parler. Ceux-ci font une opération de retardement. Ils ont la position que la gauche avait il y a vingt ans, à commencer par la social-démocratie allemande. Cela dit, la même division passe par tous les groupes politiques. (...) En réalité, ces dénominations de groupes électoraux se fondent sur des désignations anciennes, traditionnelles. Et, au-delà des groupes, la vraie distinction qui divise le Parlement, les pays, les partis, oppose :*

— Les innovateurs, qui, insatisfaits de la Communauté telle qu'elle est, veulent aller au-delà ;

— Les immobilistes, qui disent : la Communauté telle qu'elle est, mais pas un pas de plus.

Le vrai problème est de savoir qui l'emportera, des innovateurs ou des immobilistes. »

Pour M. Spinelli, les communistes français ne veulent pas être parmi ces « *innovateurs* », mais, dit-il, si la nouvelle Europe se développe, cela aura « *un effet* » sur eux.

L'ancien communiste italien estime que l'Europe « *divise les esprits en France, en Angleterre, au Danemark* », parce que, « *dans ces trois pays seulement, la nation s'est faite autour de l'Etat* ». Il n'en reste pas moins que « *toutes les initiatives européennes viennent d'initiatives françaises, mais qu'une bonne partie — pas tous — des obstacles à la construction ultérieure de l'Europe viennent aussi d'initiatives françaises. La France a produit la grande âme nationale de de Gaulle et la grande âme européenne de Monnet. Tous deux sont bien Français* ». « *L'idée d'union européenne est née d'une exigence européenne et non américaine* », souligne encore M. Spinelli ; ainsi, ajoute-t-il, le système monétaire européen est né du « *refus de la domination du dollar* ».

Sur ses rapports personnels avec les communistes italiens, M. Spinelli déclare : « *Je voyais bien depuis Bruxelles que le « risque-Italie », comme on dit, ne serait surmonté, non seulement du point de vue italien, mais dans l'intérêt de l'Europe, que si les communistes appartenaient au gouvernement. Je l'ai dit (...). Alors, aux élections de 1976, les communistes m'ont proposé de venir à leurs côtés, dans leur avantage et dans celui de mon propre combat pour l'Europe. Je suis satisfait de cette ambiance. Ils se battent bien. Dans la bataille européenne, les communistes — j'ajoute toujours : les communistes italiens — sont en première ligne.* »

Un manifeste du CIEL

« Pour l'Europe des libertés et son union »

Créé en janvier 1978, le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) (1) publie un manifeste rédigé par son fondateur, M. Alain Ravennes, qui dénonce « le repli chauvin et la tentation xénophobe ». En *voici les principaux extraits :*

« Constitué par des hommes et des femmes de sensibilité et de convictions très diverses, le CIEL saurait d'autant moins adopter une position électorale que son premier principe est le refus d'une réduction politique du monde et de la pensée, l'insubordination de l'éthique et de la culture à tout ce qui voudrait les soumettre à l'ordre d'une simple utilité immédiate ou « historique ».

» Pour autant, les signataires ne se dérobent pas à rappeler leurs orientations partagées au-dessus et au cœur de ecs affrontements.

» Sur la trentaine de pays démocratiques, douze appartiennent ou appartiendront à la Communauté européenne. L'Europe des libertés est comme un îlot menacé par la montée planétaire du totalitarisme, des fascismes et des fanatismes religieux : sa *défense* et son *union* sont essentielles à une stratégie mondiale des droits de l'homme.

» La richesse de l'Europe, c'est sa diversité, notamment nationale. Mais ce n'est pas respecter les personnalités nationales constituant l'Europe que de les opposer entre elles : c'est les dévoyer, les vider de leur humanité et aussi, aujourd'hui, les affaiblir en fait. La désunion durable de l'Europe entraînerait inévitablement l'affaiblissement de chaque pays et de ses facultés de résistance *aux entreprises totalitaires* ou autoritaires.

» Osons dire qu'il faut défendre l'Europe des libertés contre la pression extérieure ; mais l'horreur du goulag ou des *répressions fascisantes* ne saurait dispenser d'une vigilance et d'une réflexion sur les libertés ici même, la sauvegarde de la personne et de la conscience individuelle : elles les appelle.

» 2) Quel que soit l'intérêt de la Communauté européenne et de son élargissement souhaitable au sud, il faut rappeler qu'elle est une partie de l'Europe, non l'Europe elle-même. Prague occupée, martyrisée, est aussi européenne que Paris, et Berlin l'est autant que Londres. Tant que le silence et la répression pèseront sur ces capitales européennes, l'Europe sera inachevée, malheureuse, comme coupée d'elle-même.

» Dans leur action pour les droits de l'homme et jusque dans les prisons, les camps de travail, les asiles psychiatriques, les dissidents de l'Est se réclament de l'identité européenne. Ils y voient une dignité, puisqu'elle leur restitue la mémoire que veut abolir le totalitarisme, et un avenir, puisqu'elle leur rend un visage par eux-mêmes reconnaissable.

» C'est aux dissidents, à leur combat dans la nuit, à leur courage contre *les persécutions*, que nous devons beaucoup le réveil de nos propres consciences. A nous de n'être pas les adversaires ou les destructeurs d'une Europe qui est l'espérance des désespérés.

» 3) Réaffirmant la primauté de la culture sur la politique, de l'homme sur le pouvoir, de l'être individuel sur les collectifs, nous rappelons que les frontières nationales ne sauraient en rien devenir des limites culturelles. C'est l'idée même d'un espace libéral et culturel européen qui doit être aujourd'hui défendue contre le repli chauvin et la tentation xénophobe.

» Le monde intellectuel se trouve de nouveau en proie aux tentations antagonistes et complices du totalitarisme et de l'autoritarisme. Il n'est plus si facile *qu'on le faisait croire d'être* un intellectuel pour la liberté. Qu'ils aient ou non d'engagement politique et quel qu'il soit, nous appelons les intellectuels à soutenir dans leur fraternelle dissemblance *et dans un même* refus des simplifications intolérantes et mutilantes, des certitudes totalitaire, politique, raciale, avides de s'imposer, la fraternité des libertés et des cultures européennes. »

Parmi les premiers des mille signataires de ce texte figurent notamment :

Abel Gance, Jean Amadou, Gilbert Amy, Gérald Antoine, Raymond Aron, Fernando Arrabal, Hubert Astier, Alexandre Astruc, Pierre Avril, Albert Aymé, Henry Barraud, Serge Baudo, Marc Beigbeder, Jean-Marie Benoist, Etienne Borne, Raymond Boudon, Pierre Boudot, Robert Bresson, Paul Belmondo, Raymond Cahn, Louis Cane, Jean-Paul Carrère, Jean-Claude Casanova, Jacques Chabannes, Père Henri Chambre, Henry Chapier, Yves Ciampi, Jean Cohen, Michel Crozier.

Gilbert Dagron, Jean Daubier, Anatole Dauman, Jean Davy, Jacques Debray, Michel Deguy, Sonia Delaunay, Jean Delumeau, Marc Devade, Jean-Marie Domenach, Robert Ellrodt, Jacques Ellul, Philippe Entremont, André Falcon, François Fejto, Jean-Jacques Fernier, Ivo Fleischmann, Yves Florenne, Pierre Fournier, Maurice de Gandillac, Philippe Garrel, Henri Gastaut, Jacqueline Gauthier, Bernard Gavoty, Père Elie Geffray.

Claude Glayman, Paul Goma, Julian Gorkin, André Halimi, Hans Hartung, Pierre Hassner, Tania Heidsieck, Jacques Henric, Lazare Iglésis, *Roger Ikor, Eugène Ionesco, Philippe* Jacottet, Alain Jessua, Jean-Claude Kaplan, Janos Komives, Cyrille Koupernik, Julia Kristeva.

Georges Lambrichs, Alain Laurent, Jean Lacouture, Fernand Ledoux, Yvonne Lefébure, Maurice Le Lannou, Michel Lelong, Pierre Lelong, Gilbert Lely, Emmanuel Le Roy Ladurie, Emmanuel Levinas, Albert Longchamp, Michel Lonsdale, Antonio Lopez Campillo, Maria Antonietta Macciocchi, Eduardo Manet, André Marissel, Frédéric Mauro, Jean Messagier, Edgard Morin, Léo Moulin, Jacques Mourgeon, Philippe Muray, Jean Negroni, Philippe Nemo, Jacques Néré, Georges Neveux.

René de Obaldia, Jean Onimus, Jean d'Ormesson, Kostas Papaioannou, Jean-François Pecot, Marc Pierret, André Pieyre de Mandiargues, Sacha Pitoëff, Alain Ravennes, Marthe Robert, Dominique Rolin, André Roussin, Paul Sabourin, Joël Santoni, Guy Scarpetta, Pierre Schaeffer, Pierre Slonimski, Philippe Sollers, Jean de Soto, François Terre, Pavel Tigrid, Daniel Toscan du Plantier, Michel Tourlière, Lino Ventura, Ilios Yanakakis, Georges Wakhevitch.

(1) 112, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Le P.C.F. organise un « rassemblement national » à la porte de Pantin

Le parti communiste organise, jeudi 31 mai, à partir de 18 h. 30, dans la grande salle du marché de La Villette, porte de Pantin à Paris, un rassemblement « *de caractère national* » en vue de l'élection européenne. Plusieurs milliers de personnes sont attendues à cette manifestation, qui a été préparée intensivement par les militants communistes de la région parisienne.

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F., nous a déclaré *à ce sujet :*

« *Ce thème est au centre du rassemblement du 31 mai à la porte de Pantin : la France profonde, une et diverse, utile et généreuse, ouverte sur le monde, tournée vers l'avenir, la France qui créa, en moins de cent ans, la Marseillaise pour son peuple et l'Internationale pour toute l'humanité.*

» *Elle trouvera une expression, cette France, par la voix des orateurs Jackie Hoffman, Emmanuel Maffre-Baugé — le chrétien, le leader paysan, l'un des représentants de la renaissance occitane, — et bien sûr, Georges Marchais. Quant à Paul Vergès, venu de la Réunion, il s'adressera aux originaires des Dom-Tom.*

» *Une exposition photographique fera leur place aux vingt-deux régions, à leurs luttes, à leurs aspirations. Drapeaux régionaux, tricolores et rouges mêleront leurs plis. L'ambiance sonore sera créée par les chants populaires de toutes les provinces. Le Breton Gilles Servat, l'Alsacien Roger Siffer, apporteront leur note originale.*

» *Bref, une fête française dans un rassemblement de lutte. Pas une France de pacotille pour touristes. Mais la France des racines, venue de loin, riche de capacités.*

» *La chanson de Jean Ferrat* Ma France *ouvrira les discours. C'est un programme. Celui-là même qu'expriment aussi bien les milliers de signatures recueillies chez Renault que l'appel des intellectuels pour la liste du P.C.F. Les travailleurs viendront, en défilant, parce que l'essentiel pour nous ne sera pas le clinquant d'un spectacle pour télévision, mais la foule des participants.* »

Les balbutiements de l'Europe culturelle

L'Europe — dit-on — est d'abord une *civilisation* qui s'exprime en diverses cultures. Pourtant, l'Europe communautaire est essentiellement commerciale, économique, à peine politique. Quant à l'Europe culturelle, ce n'est au mieux qu'une intention.

Les Neuf ont bien arrêté les principes d'une Fondation européenne de la culture au conseil péenne de la culture au Conseil 6 décembre 1977 ; ils se sont mis d'accord sur son financement au Conseil européen de Copenhague, les 7 et 8 avril suivants, et ils ont choisi Paris comme siège ; la Ville de Paris a mis à sa disposition l'hôtel de Coulange, rue des Francs-Bourgeois, dans le Marais. Tout s'est compliqué pourtant lorsqu'il fallut rédiger les statuts. Craignant sans doute des froncements de sourcils du côté du R.P.R., le gouvernement français a tenu à ce que l'Europe culturelle ne s'inscrive pas dans le cadre du traité de Rome mais résulte d'un accord intergouvernemental. Il a finalement obtenu satisfaction mais semble hésiter avant de donner le feu vert à une signature définitive.

Il existe cependant déjà une Fondation européenne de la culture, qui vient, au cours d'une cérémonie le 15 mai, à Paris, au Sénat, de célébrer son vingt-cinquième anniversaire. D'abord présidée symboliquement par Robert Schuman puis, pendant vingt-deux ans, jusqu'en 1977, par le prince Bernhard des Pays-Bas et, enfin, par un ancien ministre néerlandais, M. Scholten, elel est établie à Amsterdam. Il s'agit d'un organisme privé, financé par des dons et qui a attribué l'an dernier pour 1 700 00 florins (environ 3 600 000 francs) de subventions.

La nouvelle fondation serait un organisme officiel qui pourrait considérablement développer les activités culturelles. Elle recevrait des fonds des gouvernements et de la Communauté et serait également habilitée à recueillir des fonds privés. Le communiqué de Copenhague prévoit expressément qu'elle pourra coopérer avec la Fondation d'Amsterdam, et celle-ci y paraît tout disposée.

La capitale française n'est jusqu'ici le siège d'aucun organisme *communautaire*. Sa vocation culturelle n'est pas contestée et son choix comme siège de la fondation ne pourrait que consolider la place de la langue française dans la Communauté, qui est encore la première, mais de plus en plus menacée. Encore faudrait-il que la décision finale de la création de la Fondation européenne de la culture soit prise, qui ne dépend semble-t-il que du gouvernement français.

M. D.

Création d'une Union européenne pour la culture

Un certain nombre d'écrivains et d'universitaires viennent d'annoncer la création d'une Union européenne pour la culture. Ils déclarent notamment :

« *Appartenant à toutes les tendances de l'opinion, ayant des options politiques très diverses, nos votes seront probablement très différents lors du scrutin du 10 juin. Mais nous voici avec une inquiétude commune : celle de voir s'élaborer une Europe sans âme. Nous ne méconnaissons pas les impératifs de l'économie, mais nous souhaitons que les hommes et femmes d'Europe ne limitent pas leurs échanges à des « montants compensatoires » et à des colloques de boutiquiers.*

» *L'Europe ne saurait davantage acquérir ses dimensions au gré des incidences politiques, des combinaisons et des conflits diplomatiques ou des égoïsmes nationalistes. Elle doit être et rester ouverte à ce qui la caractérise : une civilisation de l'art de vivre, de la liberté et du respect de l'homme au sein d'une communauté qu'illustrèrent Beethoven, Shakespeare, Rabelais, Rembrandt, Picasso, Tolstoï, Léonard de Vinci, au-delà des frontières linguistiques, et que les cultures régionales à sauvegarder peuvent aider à vivifier.*

» *Devant la carence des politiques à l'égard de la prise de conscience culturelle de notre continent, nous suscitons une Union européenne pour la culture, et nous invitons à la rejoindre tous ceux qui, en Europe et en France, ont conscience d'avoir des racines communes et qui souhaitent participer au développement harmonieux d'une communauté sans cesse plus ouverte, plus juste et plus fraternelle, donc plus humaine, qui ne saurait être repliée sur elle-même et constituer une fin en soi, mais solidaire des hommes vivant une autre culture, une autre forme de civilisation, en Afrique, en Asie, aux Amériques.* »

★ 17, rue Nelaton, 75015 Paris. Les signataires sont Mmes M.-O. Banquart, S. Prou, MM. M. Arkoun, G. Auric, L. Bérimont, O. Clément, R. Dalian, C. Dedet, M. Déguy, P. Emmanuel, Etiemble, G. Ferdière, R. Huyghe, G. Mathieu, A. Memmi, E. Morin, Y. Navarre, L. Ray, J.-C. Renard, J. Roy, A. Sauvy, P. Schaeffer, P. Segbers.

DÉFENSE

Le projet de budget militaire pour 1980 s'élèverait à plus de 88 milliards de francs

Selon les premières estimations, le projet de budget de la défense pour 1980 devrait dépasser les 88 milliards de francs et, si l'on ajoute les pensions et retraites des militaires, atteindre pour la première fois les 100 milliards de francs.

L'enveloppe budgétaire sur laquelle travaillent actuellement les services du ministère de la défense est de 88 200 millions de francs pour 1980, soit une augmentation de l'ordre de 14 % par rapport aux crédits de 1979. Ce budget, s'il est définitivement retenu, se répartirait entre 56 % des crédits de paiement alloués au fonctionnement des armées et 44 % à l'équipement.

On évalue au tiers des dépenses d'équipement (titre V de la loi de finances) le montant des investissements attribués à l'arme nucléaire stratégique et tactique.

La loi programme militaire, *approuvée par le Parlement* en 1976, qui fixe les dépenses de 1977 à 1982, prévoyait de consacrer aux armées une somme globale de 87 360 millions de francs en 1980. Il semble donc que le ministère de la défense ait obtenu, par rapport à ces prévisions, une « rallonge » de ses dépenses, comme, du reste, il en avait déjà bénéficié en 1979.

Ce projet de budget sera soumis au Parlement à la session d'automne en même temps que sera discutée la révision de la programmation militaire. Il avait été entendu, en effet, que les trois premières années d'application de cette loi sexennale, de 1977 à 1979, feraient l'objet d'un débat parlementaire avant l'adoption des nouvelles orientations pour 1980-1982.

A cette occasion, le ministère de la défense déposera, vraisemblablement en septembre, pour discussion préalable par les commissions des finances et de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat, un rapport d'exécution de la loi et un document prospectif sur la nature des dépenses à venir.

Un satellite de télécommunications

L'examen des crédits d'études et de recherches donnera un aperçu des programmes nucléaires que le gouvernement se propose de retenir d'ici à la fin du siècle. L'idée prévaut que, pour sa force de dissuasion, la France continuera de développer des systèmes d'armes diversifiés — missiles sol-sol balistiques mobiles, sous-marins et missiles air-sol à portée accrue tirés par un avion, — mais l'essentiel de ce dispositif nucléaire continuera de reposer sur une flotte de sous-marins stratégiques.

Dans le même temps, le ministère de la défense prévoit de lancer des programmes spatiaux. Le projet d'un satellite militaire d'observation (SAMRO) pourrait toutefois être légèrement décalé dans le temps — probablement de l'ordre de deux ans par rapport aux estimations initiales — pour laisser la place à une participation des armées à un satellite de télécommunications.

L'intérêt d'un satellite de télécommunications, réservé entièrement à des fins militaires ou partagé avec des utilisateurs civils, comme le projet de Télécom 1, a été souligné lors des récentes interventions françaises outre-mer pendant lesquelles le commandement local a manqué de transmissions fiables et sûres avec Paris. De surcroît, les navigations lointaines de navires de guerre, comme les porte-avions équipés d'une arme nucléaire tactique, exigent que le chef de l'Etat, surtout *s'il est lui-même en* déplacement, puisse rester en contact permanent avec ces bâtiments.

Outre les relations avec le commandement militaire et les bases, un tel satellite assurera les liaisons classiques du gouvernement avec les départements et territoires d'outre-mer et des liaisons spécialisées, comme la transmission de données entre des ordinateurs.

Les projets spatiaux de la France *devraient nécessiter d'importants* investissements — le SAMRO est évalué à 6 milliards de francs, non compris les dépenses de fonctionnement au sol — qui apparaîtront lors de l'élaboration de la *prochaine loi-programme militaire* après 1982.

JACQUES ISNARD.

● *L'ingénieur général de l'armement André Auriol* a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 30 mai, directeur général de l'Office national d'études aéronautiques (ONERA), en remplacement de l'ingénieur général Pierre Contensou, qui dirigeait cet organisme depuis 1973 et qui a atteint la limite d'âge de son grade.

[Agé de cinquante-sept ans et ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. André Auriol était, depuis mars 1978, directeur scientifique central de l'ONERA. Il avait dirigé, de 1974 à 1978, l'Institut franco-allemand de recherche de Saint-Louis (Haut-Rhin).]

Le Monde

politique

L'ÉLECTION DES BUREAUX DES CONSEILS GÉNÉRAUX

L'Assemblée légalise la règle du « bénéfice de l'âge »

Mercredi 30 mai, l'Assemblée examine une proposition de loi de MM. CHARRETIER (U.D.F.) et FOYER (R.P.R.) tendant à compléter l'article 25 de la loi du 10-8-1871 relative aux conseils généraux (« le Monde » du 16 mai). Le texte prévoit que lors de l'élection du bureau des conseils généraux, et au cas où la majorité absolue n'aurait pas été réunie aux deux derniers tours de scrutin, il sera procédé à un troisième tour à la majorité relative; en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats sera déclaré élu. L'article 2 du projet donne à ces dispositions un caractère interprétatif.

Rapporteur de la commission des lois, M. RAYNAL (R.P.R.) rappelle qu'une loi du 23 juillet 1870 avait retenu la règle du bénéfice de l'âge en cas d'égalité des suffrages et que celle-ci avait été la pratique généralement admise jusqu'à un arrêt contraire du Conseil d'État en 1966 exigeant le strict respect de la règle de la majorité absolue. Il relève que celle-ci *« était notamment de nature à paralyser le fonctionnement des assemblées départementales »*.

M. Bonnet, ministre de l'intérieur, déclare que la proposition tend à légaliser *« la solution traditionnelle et de bon sens »* instituée par les règlements intérieurs de la plupart des conseils généraux.

M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise) observe que ce texte *« tend bel et bien à modifier l'état de droit actuel, et ce de façon rétroactive. Il s'agit, en fait,* note-t-il, *de valider des élections au bénéfice de l'âge, récemment acquises, sans base juridique, par des membres de l'actuelle majorité »*. Rappelant la situation qui a prévalu dans certains départements lors des élections cantonales des 18 et 25 mars dernier, M. CHAMINADE (P.C., Corrèze) déclare notamment : *« Ainsi, aux termes de la loi, l'élection du président du conseil général de la Corrèze comme celle du président de plusieurs autres conseils généraux sont illégales. Et les préfets qui ont accepté cette élection,* ajoute-t-il, *l'ont fait en violation de la loi. »*

● Le régime communal de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie.

Les députés ont également examiné deux projets de loi modifiant, d'une part le régime communal de la Polynésie française et, d'autre part, celui de la Nouvelle-Calédonie et dépendances. Ces deux textes constituent une étape nouvelle dans l'entreprise d'alignement de l'administration communale de ces territoires sur le régime métropolitain.

M. DIJOUD, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, déclare que ces deux projets *« ne porteront aucune atteinte au principe d'autonomie. Il n'y a aucune antinomie,* observe-t-il, *entre le développement de l'autonomie des territoires et celui de l'institution communale. Le jour viendra,* ajoute-t-il, *où il faudra permettre aux territoires d'outre-mer de procéder à une décentralisation en faveur des communes »*. Dans la discussion générale sur le projet concernant la Polynésie française, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) souligne le contenu politique de ce texte : *« Il illustre,* note-t-il, *la conception de ce néo-colonialisme moderniste qui semble de règle depuis cinq ans et qui se ressent d'un esprit faussement décentralisateur. »* Il déclare que la réforme *« tend encore à diminuer l'autonomie et n'apportera pas un renforcement réel du pouvoir des maires »* et indique que le groupe socialiste ne votera pas le texte.

Selon M. VILLA (P.C., Paris), le gouvernement *« fait à nouveau preuve d'autoritarisme à l'égard de la population polynésienne »*. Il précise que le groupe communiste votera également contre le projet. Intervenant au nom de M. JUVENTIN (app. U.D.F., Polynésie française), M. DOUFFIAGUES (U.D.F., Loiret) souhaite que soit réalisée *« une bonne conciliation des compétences des instances territoriales et de celles des communes »*. Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte, essentiellement à l'initiative de la commission des lois, plusieurs modifications de portée assez limitée et de nombreux amendements rédactionnels, puis elle adopte le projet dans son ensemble.

Rapporteur de la commission des lois pour le projet relatif à la Nouvelle-Calédonie, M. PIOT (R.P.R., Yonne) déclare que les maires des communes du territoire souhaitent l'adoption du projet, *« y compris les maires socialistes »*. M. FRANCESCHI remarque notamment : *« On s'est gardé de consulter l'assemblée territoriale. Celle-ci n'aurait pas manqué de signaler à quel point ce projet méconnaît les droits et intérêts des Mélanésiens, ainsi que ceux des fonctionnaires municipaux. »* M. GARCIN (P.S., Bouches-du-Rhône) déclare pour sa part que le projet *« s'inscrit dans la ligne d'une départementalisation de fait, récusée par le peuple calédonien »*. L'Assemblée, à l'issue de la discussion des articles, adopte ce projet amendé, l'opposition votant contre.

● Les tribunaux de la région parisienne.

L'Assemblée a adopté une proposition de loi de MM. PIOT (R.P.R.) et CHINAUD (U.D.F.) prorogeant jusqu'au 1er janvier 1984, pour les tribunaux de grande instance de Bobigny et de Nanterre, la période transitoire au cours de laquelle les avocats de la région parisienne peuvent pratiquer la « multipostulation », c'est-à-dire représenter des plaideurs tout en n'étant pas installés dans le ressort de ces tribunaux.

Après M. KRIEG (R.P.R.), rapporteur, qui a indiqué que la commission des lois avait opté pour la date du 1er janvier 1982, de nombreux députés sont intervenus dans la discussion générale, avant que M. Peyrefitte, garde des sceaux, n'insiste notamment sur la nécessité de laisser aux barreaux périphériques le temps de *« s'étoffer suffisamment »*.

M. NUNGESSER (R.P.R.) a ensuite demandé, sans succès, la suppression de ce texte. M. Peyrefitte a d'autre part affirmé : *« Dans l'esprit du gouvernement, il s'agit de la dernière prorogation possible. »*

L'Assemblée a enfin adopté un amendement, présenté par le gouvernement, qui stipule que les avocats ayant fixé, avant le 16 septembre 1972, leur résidence professionnelle dans le ressort des tribunaux de Bobigny, de Créteil et de Nanterre pourront rester inscrits au barreau de Paris.

● Le règlement du budget de 1977.

En début de séance, l'Assemblée a achevé l'examen du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1977 (*le Monde* du 25 mai), et l'a adopté. Elle a adopté un article additionnel de M. ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, récapitulant les transferts en diminution et en augmentation des découverts du Trésor, en faisant apparaître les résultats nets de ces transferts. Elle a également adopté un amendement de M. POURCHON (P.S.), modifié par M. ICART et par M. PAPON, ministre du budget, qui exige du gouvernement qu'il fournisse le chiffre exact de l'impôt sur le revenu, *« tant au stade de la loi de finances initiale qu'à celui de la loi de règlement à partir de 1981 »*, ainsi que le pourcentage de la part de chacun des principaux impôts dans le montant total des recettes fiscales de l'État.

L'Assemblée a ensuite repoussé un article additionnel de M. PIERRET (P.S.) tendant à *« suspendre toutes les opérations de subventions, de prêts, d'avances de toute nature ou de consolidations de prêts, ou d'avances de l'État français au profit de l'Empire Centrafricain »*, et prévoyant un rapport du gouvernement sur les avantages et aides consenties de 1975 à 1979 à ce pays. Justifiant l'opposition du gouvernement, M. Papon a indiqué qu'une telle disposition *« n'a pas sa place dans le cadre d'une loi de règlement dont l'exercice est déjà écoulé »*. — L. Z.

MORT DE PIERRE-LAURENT DARNAR

Pierre-Laurent Darnar, ancien directeur politique du Dauphiné-Libéré, *est mort le 25 mai à Paris (le Monde du 31 mai). Né le 31 mai 1901 à Fontenay-le-Comte (Vendée), diplômé d'études supérieures de lettres, Pierre-Laurent Darnar était entré en 1931 à* l'Humanité, *dont il devient rédacteur en chef adjoint en 1937. C'est à lui qu'il revint, les 23 et 24 août 1939, de commenter, dans le quotidien du P.C.F., la signature du pacte germano-soviétique, qu'il présente comme un* « nouvel et éclatant succès pour la sécurité commune des peuples d'Europe ».

Au printemps de 1940, le parti communiste préconise le défaitisme, Pierre-Laurent Darnar, bien qu'en désaccord avec cette politique, ne se désolidarise pas du parti et il est arrêté. Libéré en 1942, il entre dans la Résistance et ne reprendra pas sa carte du P.C.F. En 1952, il entre au Dauphiné-Libéré *comme rédacteur en chef, puis conseiller de direction et directeur politique. En 1959, il ajoute à ces fonctions celles de rédacteur en chef de la* Documentation industrielle *et de conseiller de direction de* France et Europe industrielles. *Pierre-Laurent Darnar prend sa retraite en juillet 1966, tout en continuant d'assurer la chronique littéraire du* Dauphiné-Libéré *et de* la Dernière Heure lyonnaise.

● *M. Roger Combrisson,* député (P.C.) de l'Essonne, membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a demandé, mercredi 30 mai, au cours d'une conférence de presse, qu'un débat ait lieu *« rapidement »* à l'Assemblée sur la préparation du budget de 1980 et que le gouvernement *« rende publiques les décisions de restriction de dépenses d'investissement et de fonctionnement avec leurs conséquences précises, ministère par ministère, afin que l'opinion soit clairement informée »*.

Administration

Mme D'HARCOURT DEMANDE LA SUPPRESSION DE L'ANONYMAT

Se référant au rapport du médiateur, Mme FLORENCE D'HARCOURT, député non-inscrit des Hauts-de-Seine, a dénoncé, le 30 mai, à l'Assemblée nationale, *« la brutalité et l'absence d'humanité des rapports de l'administration avec les Français les plus faibles et les plus démunis »*. Favorable à la réunion d'une commission d'études comprenant le médiateur, des parlementaires, des représentants de l'administration et des syndicats de fonctionnaires, elle a estimé que la suppression de l'anonymat pourrait être *« le point de départ d'une nouvelle attitude »*.

M. DOMINATI, secrétaire d'État auprès du premier ministre, a rappelé la levée du secret administratif, *« véritable révolution »*, et relevé que l'anonymat était déjà levé dans plusieurs administrations. «

Collectivités locales : le Sénat libéralise la réforme

Le Sénat a poursuivi mercredi 30 mai, au-delà de minuit, et jeudi matin, à partir de 10 heures, l'examen du projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivités locales. Il a adopté plusieurs amendements de sa commission des lois défendus par le rapporteur M. de Tinguy (Un. centr., Vendée). M. Michel Girand (R.P.R., Val-de-Marne) a présenté un certain nombre d'aménagements inspirés, comme il l'avait annoncé (« le Monde » du 25 mai) par des dispositions tirées des six propositions constituant l'apport du groupe R.P.R. à ce débat.

Dès le début de la discussion un article additionnel de M. GIRAUD a été adopté. Il pose comme principe général que les décisions des maires sont exécutoires de plein droit. Seuls pourront être suspendus par le préfet, certains arrêtés de police.

Les sénateurs ont ensuite voulu réduire au strict nécessaire le nombre des délibérations d'un conseil municipal soumises à approbation préalable. Le gouvernement avait prévu cinq cas. *M. OOGHE (P.C., Essonne)* voulait supprimer toute approbation préalable. Le Sénat, sur proposition du rapporteur M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), les a réduits à trois, éliminant les délibérations sur les droits de port et les surtaxes locales temporaires. L'approbation préalable ne concernera plus désormais que: 1) certaines délibérations financières ; 2) les décisions d'intervention dans le domaine industriel et commercial ; 3) la détermination, sur des points limités, de la rémunération des personnels communaux.

Les sénateurs ont voté un amendement socialiste défendu par M. DUFFAUT (Vaucluse), écartant des délibérations financières soumises à approbation celles qui visent à contrôler de manière étroite l'endettement d'une commune. *« L'endettement d'une commune,* a déclaré M. DUFFAUT, *n'est pas nécessairement l'expression d'une mauvaise situation financière. »*

Un second amendement de M. DUFFAUT, tendant à donner pleine liberté aux conseils municipaux pour les garanties d'emprunt, a été repoussé par 172 voix contre 118. En définitive, l'article 2 a été adopté par 142 voix contre 88 dans la rédaction proposée par la commission des lois (sous-amendée par M. Duffaut) : les décisions des communes dont la dette dépassera 80 % de l'endettement moyen des communes de la même catégorie seront soumises à approbation. Le débat a pris ensuite un tour très technique à propos de la réglementation des marchés des collectivités locales. Puis il s'est animé lorsque le Sénat s'est occupé de l'assiette de la taxe locale d'équipement. Le rapporteur n'a pu faire approuver que la seconde partie de son amendement ; celle permettant aux conseils municipaux d'exempter de cette taxe toute construction à usage industriel et commercial. En revanche, la première partie de son amendement a été repoussée par 125 voix contre 84 : elle tendait à donner aux communes la liberté de retaxer certains bâtiments publics jugés « indésirables ».

L'article 7 du projet concernant le taux de la taxe locale d'équipement tend à donner pleine liberté au conseil municipal pour dépasser le taux de 1 %, dans la limite maximale de 5 %. Au-delà, le préfet peut intervenir. Le Sénat a accepté cette disposition, mais, sur proposition du rapporteur, a voté un amendement qui permet au conseil municipal de changer ce taux tous les ans. Le gouvernement prévoyait tous les trois ans.

Les sénateurs ont ensuite adopté une disposition due à l'initiative de M. ROMANI (R.P.R., Paris), défendue par M. MICHEL GIRAUD, et instituant une *« taxe d'ouverture intempestive de tranchée »*.

« On est indigné, a dit M. Giraud, *de voir les chaussées de nos villes tantôt défoncées tantôt rebouchées, puis creusées de nouveau, au même endroit, à très court délai, pour des travaux différents et, de la sorte, transformées en bourbier permanent.*

» Les pouvoirs de police ne sont pas à la mesure des problèmes que pose la coordination des travaux de voirie. C'est pourquoi la création d'une taxe d'ouverture intempestive de tranchée aura un caractère dissuasif. »

Un article additionnel dû à l'initiative conjointe de la commission des lois et du gouvernement, donne aux maires le pouvoir de réquisition à l'égard des comptables. Cette réforme, à première vue mineure, était réclamée depuis longtemps par les élus locaux. *« Il convient,* a dit le rapporteur, *que le maire puisse hâter les choses et engager sa responsabilité, lorsqu'un comptable, trop pointilleux, exige par exemple des pièces justificatives qu'il n'est pas possible de fournir immédiatement. »*

Les sénateurs, après avoir repoussé plusieurs amendements socialistes et communistes, ont adopté, par 187 voix contre 100, une modification (proposée par la commission des lois) à l'article 12 concernant les emprunts des départements. Cet amendement étend aux conseils généraux, en l'adaptant, le régime applicable aux communes pour les délibérations et les garanties d'emprunts. — A. G.

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)* a exprimé, le 30 mai, *« son extrême préoccupation »* après le vote en première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi modifiant les conditions d'entrée, de séjour *et de sortie des travailleurs* étrangers (*le Monde* du 31 mai). Il estime que les amendements adoptés *« ne réduisent pas fondamentalement la nocivité »* d'un texte qu'il souhaite voir rejeter par le Sénat.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 30 mai 1979, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● LES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi pour une durée de trois ans. Ce troisième pacte pour l'emploi prolonge et renforce les dispositions contenues dans les deux pactes précédents de 1977 et 1978 en faveur de l'emploi des jeunes et des femmes. Il reprend et élargit les exonérations pendant un an des charges sociales pour l'embauche de salariés supplémentaires ou pour les nouveaux apprentis ; les stages en entreprises et les stages de préparation à la vie professionnelle destinés à favoriser l'insertion professionnelle seront encouragés grâce à la prise en charge par l'État des rémunérations des stagiaires.

Le projet contient par ailleurs deux dispositions nouvelles visant à favoriser l'embauche : d'une part, les entreprises qui dépasseront au cours des trois prochaines années le seuil de dix salariés, bénéficieront d'une atténuation des charges résultant *des obligations financières* prévues pour la formation professionnelle, le logement et le transport qui résultent de ce dépassement ; d'autre part, le projet doit permettre de dédommager les maîtres d'apprentissage artisanaux ou d'entreprises de moins de dix salariés pour le salaire versé aux apprentis pendant le temps que ceux-ci consacrent à leur formation dans les centres de formation.

Outre ce dispositif législatif, le troisième pacte pour l'emploi comprendra des mesures de caractère réglementaire : développement des contrats emploi-formation, création d'une prime à l'embauche d'un premier salarié dans l'artisanat, création d'une incitation financière à l'embauche de chômeurs âgés et sans emploi depuis un an.

L'ensemble de ces mesures représente un effort financier important qui devrait concerner chaque année plus de 450 000 bénéficiaires pour une dépense de l'ordre de 3,5 milliards de francs.

Au-delà de cette action, le gouvernement entend mettre en place un système permanent de qualification et d'insertion professionnelle des jeunes, associant la formation et une première expérience professionnelle.

Il déposera un texte de loi organisant la formation en alternance des jeunes stagiaires et salariés.

Le président de la République a déclaré :

« Le pacte numéro 3 pour l'emploi des jeunes ne peut réussir que s'il est ressenti comme un effort national par tous les chefs d'entreprise et les syndicats.

» Ce pacte doit être considéré comme l'amorce d'un effort en profondeur visant à améliorer la formation professionnelle des jeunes et organiser de manière permanente leur entrée dans la vie active. »

(Lire page 36.)

● L'APPORT DES ENTREPRISES ARTISANALES

Le ministre du commerce et de l'artisanat a précisé la contribution que peuvent apporter les entreprises artisanales à la création d'emplois. *Le secteur des métiers recèle de nombreuses possibilités de développement qu'il convient de mobiliser davantage au service de l'emploi.* Diverses mesures ont été adoptées pour faciliter l'embauche des salariés supplémentaires dans l'artisanat.

Les artisans travaillant seuls qui embaucheront un premier salarié au *deuxième semestre 1979, en 1980 et* en 1981, bénéficieront d'une aide pour franchir l'obstacle que constitue l'accroissement de leurs responsabilités, de leurs tâches de gestion et des charges correspondantes. Cette aide prendra la forme d'une prime d'un montant de 5 000 F.

Les chambres de métiers engageront, avec l'aide de l'État, une *campagne pour l'emploi dans l'artisanat.* Elles apporteront notamment leur assistance aux artisans pour l'accomplissement des formalités administratives liées à l'embauche.

Enfin, les entreprises qui franchiront le seuil de dix salariés en 1979 ou 1980, bénéficieront d'un allègement temporaire des charges entraînées à partir du dixième salarié ainsi qu'il est prévu dans le projet de loi qui a été approuvé aujourd'hui. Cette mesure générale devrait inciter les entreprises artisanales qui le peuvent, à accéder au stade de la petite industrie.

● FONCTION PUBLIQUE : + 2,75 %

Le conseil des ministres a adopté un décret ayant pour objet d'augmenter les traitements des fonctionnaires civils et militaires de l'État.

Cette augmentation intervient dans l'attente des résultats des négociations salariales qui viennent de s'ouvrir ; elle représente une majoration à titre provisionnel de 2,75 % à compter du *1er juin 1979,* en vue de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires de l'État.

● L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur la réforme de l'indemnisation du chômage et l'amélioration de l'efficacité de l'Agence nationale pour l'emploi dans le domaine du placement.

Il a fait le point sur la mise en place du système d'indemnisation, qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain pour les nouveaux bénéficiaires et le 1er octobre pour l'ensemble des chômeurs indemnisés par les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC), bénéficiant des nouvelles allocations.

Le ministre a indiqué que les textes réglementaires organisant le nouveau dispositif dans ses modalités, ainsi que la convention financière entre l'État et l'UNEDIC devaient être mis au point dans les jours qui viennent après concertation avec les organisations professionnelles et syndicales.

Les dispositions actuelles relatives au contrôle, et en particulier, le pointage à l'Agence nationale pour l'emploi, vont être *progressivement remplacées par de nouvelles formes,* au fur et à mesure de la constitution de services de contrôle placés auprès des services extérieurs du travail et de l'emploi.

L'Agence nationale pour l'emploi, dont les tâches administratives seront considérablement allégées consacrera l'essentiel de son activité à *ses missions de placement et de* conseil professionnels. Elle devra assurer une meilleure gestion des *demandes et suivre d'une manière* plus personnalisée la situation des demandeurs d'emploi. Elle devra renforcer ses liaisons avec les partenaires socio-économiques et les entreprises, afin de développer la prospection et le recueil des offres d'emploi nécessaires à une amélioration du nombre de ses placements. Le *ministre* du travail et de la participation proposera au gouvernement, après consultation des organisations professionnelles et syndicales, les mesures de nature législative ou réglementaire permettant de réaliser ces objectifs.

● LA C.E.E. ET LES A.C.P.

Le conseil des ministres a enregistré avec satisfaction les progrès très importants réalisés au cours de la réunion ministérielle des 24-26 mai à Bruxelles en vue du renouvellement de la convention de Lomé.

Il a constaté que la plupart des points qui étaient en discussion avaient fait l'objet d'un accord, notamment en ce qui concerne l'accès *des produits en provenance des* pays associés sur le marché de la C.E.E., l'extension du STABEX (Stabilisation des recettes d'exportation) à des produits agricoles supplémentaires et la mise en place d'un mécanisme spécifique nouveau dans le domaine des minerais, le développement du centre de coopération industrielle et la création d'un centre technique de coopération agricole et rurale.

Le gouvernement s'est déclaré convaincu, compte tenu de l'évolutions, que des solutions aux problètions que des solutions aux problèmes non encore résolus notamment à celui de l'aide financière, pourront être trouvées lors de la prochaine réunion ministérielle. Il a rappelé l'importance que la France attache à la coopération entre la Communauté et les États associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dont les dispositions constituent un modèle pour les rapports entre les États industrialisés et les pays en voie de développement.

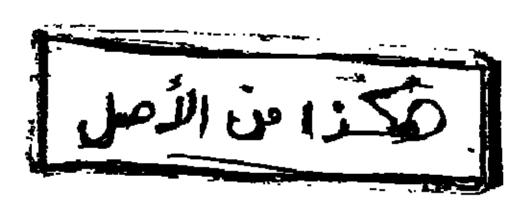
● AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret transférant au ministre de l'environnement et du cadre de vie les attributions exercées par le ministre des transports, en matière d'eaux intérieures, comme les cours d'eau et les lacs (protection contre les inondations, police des eaux, annonce des crues, gestion du domaine public), à l'exception de celles qui sont directement liées à la navigation fluviale. Inspirée par un souci de simplicité et d'efficacité, cette mesure complète les dispositions déjà arrêtées pour regrouper, sous l'autorité du ministre chargé de l'environnement, l'essentiel des compétences de l'État dans la gestion de l'eau.

● AIR FRANCE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret autorisant Air France à constituer le capital, qu'elle détiendra en exclusivité, d'une filiale de droit américain, pour permettre l'immatriculation et l'utilisation sur les lignes intérieures des États-Unis d'avions Concorde.

● *Le conseil des ministres* a décidé la dissolution du conseil municipal de la commune de Certilleux (Vosges).




هكذا من الأصل

société

LES ATTENTATS AUTONOMISTES

Une série d'explosions d'origine criminelle a secoué plusieurs quartiers de Paris à l'aube de ce jeudi 31 mai. Au total, on a dénombré vingt-deux attentats qui ont tous été revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Les locaux visés par les autonomistes étaient des banques, des agences de voyages, des magasins et le siège du secrétariat à l'aviation civile, tous considérés comme des symboles du « colonialisme français ».

Dans la journée de mercredi, d'autres autonomistes, bretons ceux-là, ont fait exploser près de Paimpol (Côtes-du-Nord) la villa de M. Roger Le Taillanter, qui *dirige le service régional de la police judiciaires de Rennes, et qui s'est occupé,* notamment, de la lutte contre le Front de libération de la Bretagne - Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-A.R.B.).

Ces divers attentats ont eu lieu alors que la Cour de sûreté de l'Etat s'apprête à juger, dans les semaines qui viennent, quarante autonomistes. Le 14 juin, vingt et un militants corses comparaîtront devant cette cour. *Ils ont été inculpés* après quarante attentats commis entre 1976 et 1978. Tous sont poursuivis pour association de malfaiteurs, atteinte à l'intégrité du territoire, vols, recels d'armes et de munitions. Certains sont, en outre, inculpés de trahison pour destruction d'installations militaires.

Un autre procès aura lieu devant la Cour de sûreté de l'Etat — vraisemblablement en juillet, *mais* la date n'est pas encore fixée, — au cours duquel comparaîtront dix-neuf militants autonomistes bretons, dont onze sont détenus.

• COTES-DU-NORD : le F.L.B. détruit la villa du commissaire Le Taillanter

Un commando de quatre hommes armés et masqués a fait sauter à l'explosif, mercredi 30 mai, peu après midi au hameau de Bréhec près de Plouézec (Côtes-du-Nord), la maison du commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter, qui dirige le service régional de la police judiciaire de Rennes. La maison a été en grande partie détruite. Cet attentat a été revendiqué par le F.L.B. (Front de libération de la Bretagne).

Quand ils arrivèrent dans la villa, *que le policier avait fait construire* en prévision de sa retraite en 1981, les quatre hommes, qui s'étaient rendus sur les lieux à bord d'une voiture volée, trouvèrent sur place l'épouse de M. Le Taillanter. Celle-ci fut bâillonnée, ligotée et placée dans une fosse à ordures par deux membres du commando, tandis que les deux autres plaçaient une forte charge d'explosif reliée à une bouteille de gaz et munie d'un dispositif à retardement. L'intérieur de la maison a été soufflé par la déflagration, et un début d'incendie a été rapidement maîtrisé par les pompiers de Paimpol.

Le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) a revendiqué l'attentat dans une communication téléphonique au bureau régional de l'A.F.P. à Rennes. C'est la première fois que des hommes se réclamant de cette organisation opèrent ainsi en plein jour et armés et s'attaquent directement à un policier, nous indique notre correspondant à Saint-Brieuc. Cet attentat visait, en effet, un adversaire direct du F.L.B., le commissaire Le Taillanter, qui a dirigé, depuis sa nomination à Rennes, en mars 1974, plusieurs opérations contre les mouvements autonomistes bretons, et notamment en juillet 1978 après l'attentat contre le château de Versailles. Le F.L.B.-A.R.B. paraissait alors être démantelé. Depuis, de nouveaux attentats ont été commis.

Les actions dirigées contre la police sont à rapprocher d'un communiqué en date du 16 mai adressé à diverses gendarmeries et au bureau de l'A.F.P. à Rennes, annonçant la création d'une *« nouvelle force armée bretonne »*. Le texte, frappé d'un cachet du Front de libération de la Bretagne, affirmait qu'une brigade *militaire dotée d'un armement léger et offensif avait été mise sur pied* afin de répondre coup pour coup à la répression policière et proclamait : *« Sus aux flics. »*

M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, qui se trouvait mercredi à Rennes, nous indique notre correspondant, pour une visite du S.R.P.J. et qui devait remettre, ce jeudi 31 mai, lors d'un banquet, les insignes d'officier du Mérite national à M. Le Taillanter, a fait une déclaration dans laquelle il a souligné que les auteurs de cet attentat *« se sont comportés comme des hommes s'inspirant des méthodes nazies »*. *« D'ailleurs,* a ajouté M. Bouvier, *le procès révélera à toute l'opinion qu'ils ont effectivement des attaches et des liens avec les nazis qui se trouvaient en Bretagne pendant l'occupation. »*

M. Le Taillanter a, de son côté, déclaré : *« Quand on s'attaque aux biens personnels et aux personnes physiques, c'est du terrorisme. Le stade suivant peut devenir sanglant. »* Evoquant les menaces dont il avait pu faire l'objet, le commissaire a ajouté : *« J'ai reçu mon contingent de condamnations à mort. »* Il a ensuite précisé, à propos des opérations qu'il a dirigées : *« Ceux qui ont été arrêtés l'ont été en vertu de lois existantes, celles de notre pays, que je suis chargé d'appliquer. Ils ont été interrogés sans torture. J'ai pratiqué mon métier honnêtement, comme un jeu dur, sans haine et sans déloyauté. »*

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a adressé un télégramme de sympathie à M. Le Taillanter.

• PARIS : vingt-deux explosions revendiquées par le Front de libération nationale de la Corse

Vingt-deux attentats à l'explosif ont été commis à Paris, entre 2 h. 55 et 3 h. 40, dans la nuit du 30 au 31 mai. Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.(les a revendiqués à 3 h. 37, dans un communiqué téléphoné à l'Agence France-Presse. L'organisation indépendantiste corse déclare notamment : *« La violence que nous utilisons n'est qu'un moyen nécessaire et légitime pour arrêter l'agression coloniale en Corse (...). A la violence coloniale, nous répondrons par la violence populaire et révolutionnaire. »*

Les charges explosives ont été le plus souvent placées devant la porte d'entrée des bâtiments visés : établissements bancaires, agences de voyages, secrétariat à l'aviation civile et une annexe du ministère des transports. Dans ce dernier cas, la charge explosive a été placée sous un véhicule. Ces attentats, qui n'ont pas fait de blessés, ont détruit de nombreuses vitres.

M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris, s'est rendu dans la nuit sur les lieux des attentats pour se rendre compte de l'importance des dégâts. Nous publions ci-dessous la liste des vingt-deux bâtiments endommagés :

Des dégâts importants

● *Etablissements publics et semi-publics :* l'annexe du ministère des transports, à l'angle des rues Stanislas et Péguy (VIe) ; le Secrétariat de l'aviation civile, 93, boulevard du Montparnasse (VIe) ; un établissement d'Electricité de France, 23, rue de Vienne (VIIIe) ;

● *Succursales bancaires :* banque Rothschild, à l'angle des rues Louvois et Sainte-Anne (2e arr.) ; banque Vernes, 13, rue Vavin (6e arr.) ; Banque de construction et des travaux publics, place de Rio-de-Janeiro (8e arr.) ; banque du Crédit lyonnais, 128, av. de Clichy (17e arr.) ; banques La Hénin, 105 et 182, avenue du Maine (14e arr.) ; banques du C.I.C., 50 bis et 60, avenue de la Grande-Armée (16e arr.) ; banque Vernes, 98, avenue de Clichy (17e arr.) ; B.N.P., 144, avenue de Clichy (17e arr.).

● *Agences de voyage :* Havas, 26, avenue de l'Opéra (1er arr.) ; agence du 103, boulevard Haussmann (8e arr.) ; agence du 166, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e arr.) ; agence du 76, rue de Miromesnil (8e arr.) ; agence Air Grèce, à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue du Helder (9e arr.) ; agence du 4, rue du Commandant-Rivière (8e arr.).

● *Compagnies d'assurances :* maison d'assurances France-Vie, 27, rue des Victoires (2e arr.).

● *Commerces :* le magasin La Redoute, 76, avenue de Clichy (17e arr.) ; le Centre Galaxie, place d'Italie (13e arr.).

FAITS ET JUGEMENTS

Le rocker et le policier.

La venue des *Who* aux arènes de Fréjus, le samedi 12 mai, a eu une suite dramatique. Un jeune « fan » du groupe britannique s'était, semble-t-il, introduit dans l'enceinte sans billet. Conduit au commissariat, il y passa la nuit et, le lendemain, profitant d'un moment d'inattention, il réussit à s'enfuir.

Un policier en civil le poursuivit en voiture et le rattrapa. Que se passa-t-il alors ?

Un enseignant de Saint-Raphaël, témoin de la scène, devait déclarer : *« Un homme en civil d'une cinquantaine d'années en a rejoint un autre beaucoup plus jeune et l'a maîtrisé par une prise au bras. Il l'a traîné sur le trottoir et l'a allongé. Le jeune homme ne se débattait plus. Un coup de feu a éclaté... »*

Blessé à la tête, le fugitif, un jeune musicien de rock originaire d'Apt, M. Vincent Desorgues, vingt-deux ans, a été hospitalisé à Marseille, où il a été opéré. — *(Corresp.)*

M. Manuel Viusa-Camps ne sera pas extradé.

La chambre d'accusation de a cour d'appel de Paris a rejeté, le mercredi 30 mai, la demande d'extradition de M. Manuel Viusa-Camps présentée par les autorités espagnoles. M. Viusa-Camps, âgé de soixante-deux ans, est un peintre catalan installé en France, où il a le statut de réfugié politique, depuis 1948 (*le Monde* du 26 avril). Les autorités espagnoles l'accusaient de trafic d'armes, collaboration avec des bandes armées et complicité dans l'assassinat de M. José Maria Bulto Marquez, un industriel de Barcelone tué dans un attentat à l'explosif le 9 mai 1977.

M. Viusa-Camps avait été détenu entre le 27 mars et le 9 mai dernier, date à laquelle la chambre d'accusation, statuant uniquement sur sa mise en liberté, y avait donné une réponse favorable. Conformément aux conclusions de M. Gabriel Dupin de Beyssat, avocat général, la chambre d'accusation a estimé, le 30 mai, que le gouvernement espagnol n'avait pas fourni de preuves convaincantes de la culpabilité de M. Viusa-Camps pour les faits qu'elle lui reprochait.

JUSTICE

M. JULY LAISSERA LE JUGE D'INSTRUCTION « A SA SOLITUDE »

M. Serge July ne se rendra pas chez M. Emile Cabié, le juge d'instruction chargé de l'information contre X... ouverte pour provocation au meurtre après un article de « Libération ». Cet article mettait en cause les trois magistrats de la 10e chambre de la cour d'appel de Paris et le verdict rendu par eux le 10 mai contre six inculpés du 23 mars (« le Monde » du 25 et du 31 mai).

Dans le numéro de « Libération » de ce jeudi 31 mai, M. July explique pourquoi il a décidé de laisser M. Cabié « à sa solitude ». « Poursuivre [le journal] est en passe de devenir une banalité. Vingt poursuites, à la seule initiative du parquet. (...) Ces poursuites se banalisent tellement que nos amendes finissent par ressembler à un impôt spécial inventé pour « Libération » et dont les juges seraient chargés du recouvrement. (...) Si « Libération » se refusait alors à payer, une seule audience suffirait pour décider d'une saisie dans les locaux du journal. »

Rappelant qu'il a adressé, le 25 mai, une « lettre ouverte » au garde des sceaux, M. July écrit : « Alain Peyrefitte répond à Jean aniel, pas à Serge July. Là je me vexe. Il y a des chiens propres et des chiens galeux », et conclut : « Il y a des actes de désobéissance qui sont parfois des actes de salubrité publique. »

● *« Le Canard enchaîné » condamné pour diffamation.* — Le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières (Ardennes) a condamné pour diffamation, mardi 29 mai, à 1 500 francs d'amende et 10 000 francs de dommages et intérêts *le Canard enchaîné,* après la publication de deux articles parus, les 15 novembre 1978 et 28 février 1979, dans lesquels un rédacteur, M. Bernard Thomas, avait pris parti contre les époux Branco à qui l'association Terre des hommes-France avait enlevé deux enfants sud-coréens qui lui avaient été confiés. L'association Terre des hommes-France accusait cette famille de pratiquer de mauvais traitements sur ces deux enfants, placés en vue d'une adoption.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

La saisie-arrêt de M. Quinet sur les droits d'auteur de M. Goldman est validée

Conformément aux conclusions que M. Pierre Besnard, avocat général, a fait connaître à l'audience du 4 avril, la première chambre de la cour d'appel de Paris présidée par M. Jean Vassogne a infirmé, le mercredi 30 mai, le jugement du tribunal civil qui avait accordé le 12 avril 1978 (« le Monde » du 14 avril 1978) la mainlevée de la saisie-arrêt pratiquée le 27 décembre *1976 à la requête de M. Gérard Quinet, brigadier de police, sur* les droits d'auteur de M. Pierre Goldman pour son livre « Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France », publié au Seuil.

Le tribunal avait décidé de mettre fin au paradoxe juridique qui condamnait M. Goldman à la réparation civile d'un crime pour lequel la cour d'assises de la Somme l'avait acquitté. Après l'arrêt pénal de la cour d'assises de Paris, qui l'avait condamné, le 14 décembre 1974, à la réclusion criminelle à perpétuité pour diverses agressions et le meurtre d'une pharmacienne et de sa préparatrice boulevard Richard-Lenoir, à Paris, M. Goldman avait formé un pourvoi en cassation. En revanche, il avait omis de se pourvoir en cassation contre l'arrêt civil du 8 janvier 1975 par lequel la même cour d'assises avait accordé une réparation d'environ 120 000 F à M. Quinet, brigadier de police blessé au cours de l'affaire du boulevard Richard-Lenoir.

Arrêt inapplicable selon M. Goldman

La Cour de cassation ayant annulé la décision pénale de Paris, l'affaire avait été renvoyée devant la cour d'assises de la Somme qui, le 4 mai 1976, avait déclaré M. Goldman innocent du double meurtre et, pour les agressions, l'avait condamné à douze ans de réclusion. Cependant, M. Quinet poursuivait l'exécution de l'arrêt civil du 8 janvier 1975, devenu définitif, en faisant pratiquer une saisie-arrêt sur les *droits d'auteur de M. Goldman.*

Or ce dernier soutenait que l'arrêt d'Amiens devait logiquement rendre inapplicable l'arrêt civil de la cour d'assises de Paris. Le tribuna, en première instance, avait été de ce tavis. Mais la cour d'appel déclare : *« (...) la loi qui confère aux instance pénales un effet suspensif à l'égard de l'action civile corrélative portée devant les tribunaux civils, n'attribue en revanche, aux décisions répressives aucun effet rétroactif de nature à priver d'efficacité et à anéantir les effets d'un arrêt antérieur, passé en force de chose jugée. L'action publique et l'action civile, quand elles sont liées au départ devant une juridiction répressive, deviennent, après décision sur le fond, indépendantes l'une de l'autre quant aux voies de recours. Il s'ensuit que l'arrêt acquittant, le 4 mai 1976, Pierre Goldman est sans effet juridique sur la décision définitive le condamnant, le 8 janvier 1975, à payer des dommages-intérêts à sa victime. »*

« Vainement, ajoute la cour, *Pierre Goldman prétend que, les deux décisions successives étant inconciliables, la dernière en date devrait prévaloir, alors que les arrêts du 8 janvier 1975 et du 4 mai 1976 n'ont été rendus ni entre les mêmes parties ni sur le même objet. En effet, le premier statuait sur la réparation du dommage causé par Pierre Goldman à Gérard Quinet et le second sur la culpabilité de Pierre Goldman poursuivi à la requête du ministère public (...). »*

La cour a également souligné que, devant les assises de la Somme, M. Goldman avait tenté de faire déclarer irrecevable, avant les débats au fond, la constitution de partie civile de M. Quinet (lequel alléguait une aggravation de son état de santé) en soutenant que celui-ci *« puise son droit d'obtenir réparation de l'éventuelle aggravation de son état dans l'arrêt du 8 janvier 1975 passé à force de chose jugée ».*

C'est pourquoi la cour d'appel *« déclare valable en la forme et au fond la saisie-arrêt pratiquée le 27 décembre 1976 par Gérard Quinet àl'encontre de Pierre Goldman auprès des éditions du Seuil, dit en conséquence que les sommes détenues par le tiers saisi pour le compte de Pierre Goldman seron tremises à Gérard Quinet en déduction et à concurrence de sa créance... ».* M. Goldman a l'intention de se pourvoir en cassation.

Cinq des manifestants arrêtés le 1er mai sont laissés en liberté

La dixième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Raymond Le Floch, assisté de MM. Georges Marcombes et Georges Moëne, a décidé de laisser en liberté cinq des manifestants arrêtés à Paris après les manifestations du 1er mai. Inculpés de violences à agent, ces cinq jeunes gens avaient comparu en flagrants délits le 3 mai devant la vingt-troisième chambre du tribunal correctionnel (« le Monde » du 5 mai), qui les avait remis en liberté. Le parquet avait fait appel de cette décision. L'affaire sera à nouveau examinée, au fond cette fois, le 28 juin par la vingt-troisième chambre. Il s'agit de MM. Pierre Chevojon, étudiant en biologie, Jean-Luc Daniel, technicien de films d'animation, Dominique Giafferi, licencié en histoire et géographie, membre du service d'ordre de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), et de MM. Philippe Jarreau, maquettiste stagiaire à « Paris-Match », et Jean-Pierre Breteau, ouvrier carrossier, militants de la C.G.T.

Le code de procédure pénale est clair : la cour n'avait pas à dire si les cinq inculpés étaient coupables ou non, mais à décider en particulier si leur incarcération était de nature à troubler l'ordre public ou nécessaire à la manifestation de la vérité.

Tout le monde a été hors sujet : l'avocat général d'abord, M. Olivier de Saint-Blancard, puisant dans les rapports de police des preuves accablantes, selon lui, de la culpabilité des cinq prévenus, et justifiant, à ses yeux, leur incarcération. Le président, ensuite, déclarant, avant de se reprendre, que la cour confirmait les jugements du « 28 juin », date à laquelle auront lieu les débats sur le fond, preuve que, dans son esprit, on les avait abordés. Les avocats, enfin, qui, dans l'impossibilité de citer des témoins, auraient préféré circonscrire la discussion au motif de l'appel, mais que les interventions du ministère public obligeaient à répondre.

La cour a finalement écarté toute considération étrangère au débat. Cela en dépit des objurtions de M. de Saint-Blancard pour lequel un verdict de clémence serait perçu comme un signe de faiblesse à la veille de la manifestation organisée, ce jeudi 31 mai, à Paris, en faveur des sept inculpés du 23 mars qui comparaissent vendredi devant la cour.

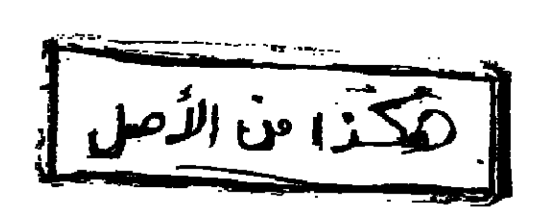
Pour MM. Le Floch, Moëne et Marcombes, les cinq prévenus offrent des garanties suffisantes de « représentation ». M. Dominique Giafferi, licencié en histoire et géographie, l'a *été aussi,* pour cause économique, d'une entreprise qui l'employait comme agent de bureau. Son état de chômeur est une circonstance aggravante aux yeux de M. de Saint-Blancard pour qui, avec cette licence, il ne doit pas être très difficile de trouver un emploi.

MM. Pierre Chevojon, étudiant en biologie, et Jean-Luc Daniel, technicien de films d'animation, appartiennent comme M. Giafferi au service d'ordre de la Ligue communiste révolutionnaire, et sont accusés d'avoir lancé des projectiles sur des policiers, place de la République, au moment de la dislocation du cortège, ce qu'ils nient.

La L.C.R. n'a pas la réputation de chercher l'affrontement avec les policiers lors des manifestations. Les « autonomes » auraient même tendance à traiter les membres de son service d'ordre, avec lesquels ils s'affrontent, de « flics ». De même que les militants de la C.G.T., à laquelle appartient M. Philippe Jarreau, maquettiste stagiaire à l'hebdomadaire *Paris-Match,* accusé lui aussi d'avoir lancé des projectiles sur des policiers, au même endroit et à la même heure que les trois autres inculpés, ce qu'il nie tout autant.

Même scénario pour le cinquième prévenu, M. Jean-Michel Bretau, ouvrier carrossier, membre du service d'ordre de la C.G.T., accusé en outre de port d'arme prohibée, une *matraque en caoutchouc* de 22 centimètres, qu'il dit porter sur lui à l'occasion de chaque manifestation et quand il rentre tard à son domicile, en Seine-Saint-Denis.

BERTRAND LE GENDRE.



JUSTICE

Nominations à la Cour de sûreté de l'État

M. Claude Allaer premier président

M. Henri Dontenwille procureur général

Le conseil des ministres du mercredi 30 mai a, sur la proposition du garde des sceaux, procédé à plusieurs nominations importantes à la Cour de sûreté de l'Etat (*nos dernières éditions*).

M. Claude Allaer, qui était président de chambre à la cour d'appel de Paris, a été nommé premier président de la Cour. Il remplace à ce poste M. Pierre David, mis à la retraite en mars 1979.

M. Henri Dontenwille, qui était directeur des services judiciaires au ministère de la justice, a été nommé procureur général en remplacement de M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, depuis le 3 mai.

[Né le 21 mai 1924 à Versailles, M. Claude Allaer fut avocat stagiaire, puis avocat au barreau de Lille avant de devenir, en 1951, magistrat. Il a été successivement juge suppléant à Douai (1951), attaché au ministère de la justice (1954), juge des enfants à Lille de 1958 à 1965, vice-président du tribunal de grande instance de Lille, de 1965 à 1969, puis premier vice-président de ce tribunal de 1969 à 1973. Président du tribunal de grande instance de Valenciennes de 1973 à 1977, puis du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, il avait été nommé le 6 mai 1979 président de chambre à la cour d'appel de Paris.

Outre sa carrière de magistrat, M. Allaer a assuré des fonctions d'enseignement à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, de 1957 à 1974, à l'Institut de criminologie de la faculté de droit de cette ville, de 1958 à 1977, et à l'U.E.R. des techniques de réadaptation, de 1958 à 1974. Il a publié en 1961 un livre intitulé « le Juge, l'Enfant, les Parents » et en 1969, en collaboration, un livre intitulé « l'Adolescence ».]

[Né le 24 août 1926 à Avignon, M. Henri Dontenwille est d'abord avocat stagiaire avant d'entrer dans la magistrature en 1949. Juge suppléant à la cour d'appel de Paris, en 1951, puis substitut à Charbourg, en 1955, il est ensuite détaché au service de documentation et d'étude de la Cour de cassation, en 1957. Par la suite, il est substitut, successivement à Pontoise, Versailles et Paris.

Conseiller référendaire à la Cour de cassation, en novembre 1979, il est nommé procureur de la République à Bordeaux, en 1974. Il devient directeur des services judiciaires au ministère de la justice en septembre 1976. Il est maintenu en position de détachement dans cette fonction lorsque, en janvier 1978, il est nommé procureur général à la cour d'appel de Chambéry.]

Les autres magistrats nommés à la Cour de sûreté de l'Etat sont :

MM. Jean Scelle, président de chambre à la cour d'appel de Paris, nommé président de chambre suppléant ;

Jean-Claude Texier, conseiller à la cour d'appel de Paris, conseiller suppléant à la Cour de sûreté de l'Etat, nommé conseiller ;

Pierre de Bechillon-Boraud, conseiller à la cour d'appel de Paris, nommé conseiller suppléant ;

Michel Legrand, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, nommé juge d'instruction ;

Jean-Paul Laurans, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nevers, nommé secrétaire général.

CATASTROPHES

UN BUS TOMBE DANS UNE RIVIÈRE AU BRÉSIL

Trente-sept morts

Trente-sept personnes ont été tuées, le 30 mai, dans un accident de la route au Brésil. Un autobus, avec quarante et un passagers à bord, été heurté par un camion alors qu'il allait s'engager sur un pont, près de Guarapuava, dans l'Etat de Parana. Le véhicule est tombé dans la rivière Coutinho. Seul le chauffeur et quatre passagers ont pu être sauvés. — (A.P.)

● *Tremblement de terre en Indonésie.* — Vingt personnes au moins sont mortes, et plus de soixante ont été blessées lors d'un tremblement de terre qui a détruit plusieurs dizaines de maisons, le mercredi 30 mai, dans l'île indonésienne de Lombok, à l'Est de Bali. — (*A.F.P.*)

MÉDECINE

PLUSIEURS DÉCÈS A L'HOPITAL DE LA PITIÉ

(*Suite de la première page.*)

Ces recherches continuent afin d'éliminer les autres causes éventuelles de ces accidents, qui suscitent la consternation tant dans les services concernés qu'au Centre de transfusion sanguine, mais dont le fait qu'ils ne se soient plus reproduits laisse à penser qu'ils étaient liés à un événement extérieur précis et non comme on eût pu le craindre à une épidémie hospitalière.

La solution d'albumine à quatre pour cent (n° AY 061) utilisée chez les malades qui ont présenté ces accidents graves à l'hôpital de la Pitié constitue la fraction subsistante du plasma sanguin lorsque ce dernier a été débarrassé des substances diverses (globuline utilisée contre les maladies infectieuses, facteur anti-hémophilie, etc) utilisées à d'autres fins.

Ces solutions d'albumine permettent d'apporter un appoint à la pression du volume circulatoire lors, par exemple, d'interventions chirurgicales importantes. Le sang complet, comportant tant le plasma que les cellules circulantes, globules rouges et blancs, plaquettes, etc., est toujours utilisé, pour sa part, lorsqu'il y a eu, à la suite d'hémorragies, d'une intervention chirurgicale, ou d'une maladie du sang, déperdition de l'ensemble de ces éléments.

Les chocs fébriles présentés par les malades de la Pitié pourraient être assimilés à ceux que l'on rencontre après certaines transfusions. Ces accidents transfusionnels infectieux peuvent être dus à la contamination des solutions ou du sang utilisés lors du prélèvement chez les donneurs.

La présence de germes capables de se développer à la température de conservation du sang et de ses dérivés (4 degrés) explique les septicémies rarissimes mais très graves qui caractérisent ces accidents (la mortalité en est de 50 à 80 %).

Parfois, aucun germe n'est retrouvé, ni dans les sangs injectés ni chez le malade lui-même. L'accident peut alors être dû à un conflit immunologique ou à la toxine d'un germe tué, ou à la présence de certains autres corps.

Ces accidents infectieux se manifestent quasi immédiatement, au moment de la transfusion ou de l'injection de plasma, et se caractérisent par l'établissement rapide d'un état de choc avec frissons, fièvre, etc.

La fréquence des accidents de transfusion est faible par rapport au nombre considérable de vies sauvées par ce procédé. On l'estime à 5 %, y compris les accidents dits d'incompatibilité, liés au fait qu'à la suite d'une erreur le sang transfusé ne relève pas du même groupe que celui du malade.

Dans le lot des solutions d'albumine mis en cause à la Pitié, des corps microbiens tués ont été retrouvés à l'examen microscopique. Mais aucune culture de ce germe n'a pu être obtenue jusqu'à présent, et l'injection des solutions soupçonnées à des animaux de laboratoire n'a provoqué aucune réaction fâcheuse.

Bien que ces solutions apparaissent comme devant être mises en cause dans ces accidents graves, aucune preuve formelle n'a donc pu être apportée jusqu'à présent quant à leur origine exacte.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

PRESSE

« ANTIROUILLE » CESSE DE PARAITRE

Lancé en septembre 1975, le mensuel *Antirouille* va mettre la clé sous la porte. Dans le dernier numéro (double) qui paraît au mois de juin au prix de 9 F, les rédacteurs du journal expliquent qu'il aurait fallu, pour ne pas « *naviguer quatre ans au bord de la faillite* », vendre régulièrement quarante mille exemplaires. Or la diffusion oscillait chaque mois entre ce chiffre et vingt-cinq mille exemplaires. Les rédacteurs évoquent en outre la « *fatigue* », les dettes et l'envie « *d'autres horizons* ».

Lancé sans moyens et, dans un premier temps, sans publicité, *Antirouille* faisait entendre la voix des lycéens, des jeunes chômeurs et des « *bidasses en lutte* », sur un registre « soixante-huitard » mais avec un ton nouveau, libertaire et chaleureux. Il laisse, après quatre ans d'aventures, un vide dans la constellation des journaux de jeunes.

RELIGION

Jean-Paul II va convoquer un synode extraordinaire à l'intention de l'épiscopat des Pays-Bas

Jean-Paul II a décidé de réunir en synode extraordinaire les évêques des Pays-Bas pour étudier avec eux les principaux problèmes théologiques et pastoraux de la province ecclésiastique néerlandaise.

Le pape a fait connaître sa décision dans une lettre adressée au cardinal Willebrands, archevêque d'Utrecht. La date de cette assemblée n'est pas fixée, mais on pense qu'elle aura lieu au cours du dernier trimestre de 1979.

Jean-Paul II a reçu récemment les sept évêques résidentiels des Pays-Bas, et c'est à la suite de ces rencontres personnelles que l'opportunité de convoquer un synode est apparue de part et d'autre.

D'après le règlement sur les synodes édicté le 8 décembre 1966, puis remanié le 24 juin 1969, Paul VI avait prévu trois types d'assemblées synodales : générale, extraordinaire et spéciale. La première et la deuxième catégorie ont déjà été utilisées tous les deux ou trois ans par le pape défunt depuis 1967. La troisième (session spéciale) a pour but de « *régler des questions particulières importantes concernant le bien de l'Eglise, spécialement dans une ou plusieurs régions* ». Seul ce troisième type de synode peut concerner une Eglise particulière, les deux autres concernant l'Eglise universelle.

Le synode en question tombe donc plus ou moins dans la troisième catégorie, encore qu'il puisse y avoir des variantes. Selon le Père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Vatican, l'assemblée aura à « *résoudre les différends qui divisent les évêques hollandais sur des questions de morale et de discipline* ».

Depuis longtemps déjà, les évêques des Pays-Bas éprouvent des difficultés à prendre des positions communes, et le cardinal Willebrands, archevêque d'Utrecht, qui a succédé fin 1975 au cardinal Alfrink, n'a pu en venir à bout. Les évêques traditionalistes ayant tendance à faire cavalier seul sont Mgr Johannes Gijsen, évêque de Roermond, et Mgr Adrian Simonis, évêque de Rotterdam. Le premier a accusé publiquement l'Eglise des Pays-Bas d'être « *trop faible sur les questions de l'avortement, de l'homosexualité, de l'oecuménisme, du divorce et des séminaires* ».

La loi sur le célibat ecclésiastique avait déjà secoué l'Eglise des Pays-Bas lors de son « concile pastoral » qui a été réuni dans ce pays à partir de 1968. De nombreux désaccords avaient surgi à propos de la décentralisation de l'autorité dans l'Eglise et du mode de participation des laïcs à la direction des affaires ecclésiales. Déjà le cardinal Alfrink revendiquait un « *pluralisme légitime dans l'Eglise* ». Les laïcs réclamaient la possibilité de « *faire des expériences* », même si celles-ci comportaient des « *risques* ». A la session de 1970, le nonce s'était volontairement abstenu pour marquer sa désapprobation.

D'après les premiers renseignements venus du Vatican, le prochain synode n'aurait pas forcément lieu à Rome, et il compterait parmi ses membres, outre les évêques des Pays-Bas, une douzaine de cardinaux et quatre autres évêques.

S'il se confirmait que cette assemblée ne se réunissait pas à Rome, un pas psychologiquement important serait franchi dans la décentralisation de l'Eglise universelle ainsi que dans le style des déplacements pontificaux et du gouvernement de l'Eglise. Jean-Paul II irait au-devant des Eglises locales pour y exercer son rôle d'arbitre suprême.

Quant aux réactions proprement hollandaises, elles sont mitigées. La tendance conservatrice semble se réjouir de la décision du pape, car elle espère en tirer profit pour l'avenir. Le courant opposé se demande si l'initiative de Jean-Paul II n'est pas la conséquence de l'attitude jugée trop souple du cardinal Willebrands, qui n'a pas réussi à se faire assez persuasif au sein d'une situation conflictuelle. On fait aussi remarquer qu'une assemblée synodale exclusivement réservée à la hiérarchie ne plaît guère aux laïcs exerçant des responsabilités dans l'Eglise et qui ne sont pas habitués, dans leur pays, à être absents de délibérations les concernant.

HENRI FESQUET.

PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES ET POLITIQUE DE REDÉPLOIEMENT

La baisse des effectifs à scolariser est-elle inéluctable ?

Dénatalité, baisse démographique : ces mots ont pris depuis quelques mois du côté du ministère de l'éducation un pouvoir magique. L'incantation est appelée à l'appui de toutes les *mesures de redéploiement*. En gestionnaire qu'il se veut, le ministre justifie la redistribution des moyens dont il dispose par l'effet, dans les prochaines années, de la baisse des naissances constatée depuis cinq ans. Fermetures de classes, regroupements d'écoles, diminution du recrutement d'élèves instituteurs trouvent ici leur fondement. Le 1er février, à Toulouse, répétant ce qu'il avait déclaré le 23 janvier dans une réunion restreinte à Lyon (« le Monde » du 15 mars), M. Christian Beullac a prédit que l'« on enregistrera une baisse de fréquentation de cinq cent mille enfants dans le primaire au cours des prochaines années ».

Cinq cent mille, le chiffre n'est pas mince. Comment le ministère l'a-t-il déterminé ? *Grosso modo*, son calcul est le suivant : jusqu'en 1973, il naissait annuellement en France environ 850 000 enfants, 857 400 en moyenne en 1968 et 1973. A partir de 1974, c'est l'effondrement : 801 200 naissances. Cela fera déjà 56 200 petits enfants de moins à scolariser en 1976. Comme la chute continue et même s'accentue (720 400 naissances seulement en 1976, année la plus basse), on compte cinq ans plus tard, en 1978, quelque 539 400 naissances de moins qu'il y en aurait eu si le niveau moyen des années précédant 1974 avait été maintenu. Les enfants nés pendant cette période entreront à *l'école élémentaire de 1980 à 1984* : les voilà les « 500 000 » de M. Beullac qui manqueront à l'appel.

On ne peut toutefois en rester à cette estimation. Une opération intéressante consiste à suivre l'évolution du nombre total d'élèves « scolarisables » dans les écoles maternelles, où l'on séjourne de deux à cinq ans, et dans les écoles élémentaires, de six à dix ans (1). Ils sont aujourd'hui 6 833 100. A supposer constant le pourcentage des deux-cinq ans présents en maternelles (il est de 81,5 %), il devrait y avoir 6 763 000 enfants à l'école l'an prochain, puis 6 669 000 l'année suivante. La diminution n'est pas encore très importante. A partir de la rentrée 1981-1982, le calcul devient périlleux puisque arrivent les deux ans, c'est-à-dire les enfants nés en 1979, dont on ignore le nombre. Il faut donc choisir entre deux hypothèses : celle que les démographes appellent « basse » parce qu'elle repose sur un taux de fécondité, ou, si l'on veut, un nombre d'enfants par femme en âge de procréer, de 1,8. C'est l'indice de ces dernières années : 1,83 en 1976, 1,87 en 1977, et 1,84 en 1978. Il est nettement inférieur à celui que l'on considère dans l'hypothèse « haute », et qui permettrait le remplacement des générations : 2,10.

Selon que l'on opte pour l'une ou l'autre, en utilisant la projection de population de 1975 à 2020 réalisée par l'INSEE, on aboutit, dans cinq ans, à 6 306 000 enfants à scolariser dans le premier degré (hypothèse basse) ou à 6 452 500 (hypothèse haute) et dans dix ans à 6 192 000 ou à 6 796 200. Autrement dit, au terme d'une décennie, les élèves de deux à dix ans seront moins nombreux qu'aujourd'hui dans les écoles maternelles et élémentaires, soit de 640 500, soit de 36 900 seulement.

La difficulté des prophéties

L'écart entre ces deux nombres suffit à illustrer que la démographie se prête mal aux prophéties. Aussi bien, si le taux de *fécondité flotte autour de 1,8*, rien ne le voue irrémédiablement à cet étiage. L'hypothèse haute, dont on a vu qu'elle aboutirait à revenir, dans dix ans, au voisinage du nombre actuel d'enfants à scolariser dans le premier degré, n'est pas inconcevable. Commentant « la démographie française en 1978 » dans le bulletin mensuel de l'INED (Institut national l'études démographiques), publié en mars dernier, M. Michel-Louis Lévy observait que *« l'indicateur conjoncturel de fécondité (...), qui avait baissé de 2,90 enfants pour une femme en 1964 à 1,83 en 1976, ne baisse plus de façon significative ; en particulier, il n'a pas rejoint les niveaux constatés en 1977 dans certains pays voisins »* (2).

Une des explications qui pourraient annoncer une remontée de la natalité a été évoquée lors d'un récent colloque national de démographie à Lille (*le Monde* du 2 mai). Présentée par M. Paul Boyer, une étude faite à l'université de Grenoble-II pour le Commissariat général du Plan, et qui tire profit des travaux du démographe américain, le professeur Easterlin, *établit le principe selon lequel « une densité croissante des jeunes générations provoque une chute progressive de leur fécondité. Inversement, une réduction de cette densité suscite une fécondité individuelle croissante. »* Ce principe, au dire de M. Boyer, peut être aisément vérifié dans la plupart des économies industrielles.

Cela signifie que, si l'on prolonge jusqu'en 1995 la courbe de structure par âges de la population masculine française *« son parcours semble indiquer un probable relèvement de la fécondité à partir des années 1980-1981 ou légèrement plus tard »*. Même assortie de réserves, notamment quant à l'effet retardateur qu'aurait sur cette reprise l'accroissement de l'activité professionnelle féminine, une telle observation ne manque pas d'intérêt. Pour souligner la difficulté des prévisions en matière de démographie, il ne serait pas inutile de citer un autre article de M. Michel-Louis Lévy intitulé « Des projections aux prévisions » (3), dans lequel l'auteur exposait qu'une projection réalisée par l'INED conduit à une France de dix-sept millions d'habitants en l'an 2100, mais qu'on peut, tout aussi pertinemment, en attendre pour la même année quelque cent trente et un millions...

Les facteurs démographiques, au demeurant, ne sont pas les seuls à prendre en compte lorsqu'on se risque à des pronostics sur l'éducation. Par exemple, le taux de scolarisation des tout jeunes enfants dépend d'éléments psychologiques et sociaux. La demande des familles d'inscrire leur enfant à l'école maternelle évolue ; elle est tributaire des autres possibilités d'accueil telles que les crèches et les différentes possibilités de garde d'enfants. Quand cette demande existe, sa satisfaction est subordonnée aux *moyens en personnels* et en locaux.

On peut donc peser sur les taux de préscolarisation. En 1978-1979, celui des enfants de deux ans est de 30,70 % pour les deux secteurs public et privé (26,4 % pour l'enseignement public). Le ministère de l'éducation *estime* qu'il devra atteindre 33,2 % l'an prochain. Le VIIe Plan le fixait à 45 % en 1980. Un retard a été pris. Pourquoi ne serait-il pas rattrapé ? 45 % cela représenterait en 1981, 33 700 enfants de deux ans à l'école maternelle ; le service d'études statistiques du ministère n'en prévoit que 283 300, c'est-à-dire 50 400 de moins que l'objectif du Plan.

Il est possible que la demande d'inscription d'enfants de deux ans n'augmente que faiblement au cours des prochaines années, car bien des spécialistes s'accordent à la déconseiller. En revanche, les enfants de trois ans, eux, pourraient tous fréquenter l'école. Conséquence : en 1981, ils seraient 674 100, soit 50 700 de plus que prévu.

Ainsi, par simple accroissement des pourcentages de jeunes enfants admis à l'école maternelle, et sans sortir de limites raisonnables (4), la tendance à la baisse des effectifs proclamée par les voix officielles serait inversée.

De plus, et M. René Haby, ministre de l'éducation en 1977, le notait dans sa réponse à un sénateur, M. René Chazelle (5), des *« éléments tels que la dispersion de la population sur le territoire »* ou *« les migrations internes de populations peuvent créer des besoins nouveaux dans telle ou telle agglomération »*. Les prévisions devraient de moins en moins se fonder exclusivement sur des critères ossifiés, aveugles aux situations locales.

Prudence

Hypothèses, poids de données psychologiques, tout conduit à penser que le pire n'est pas sûr, et que la baisse globale et vertigineuse des effectifs scolaires dans les prochaines décennies n'est pas inévitable. La prudence voudrait en tout cas que l'orientation des moyens futurs de l'éducation ne se *joue pas sur des prévisions* incertaines. Le gouvernement peut-il, d'ailleurs, en même temps afficher son intention de favoriser l'augmentation des naissances et reconnaître implicitement qu'il n'y réussira pas, puisqu'il s'apprête à freiner l'expansion de l'enseignement ?

Qu'au moins, dans l'incertitude, il ne bloque pas l'avenir. Si pause démographique il doit y avoir, qu'elle serve à parachever ce qui a pu être mis en place dans la hâte et la nécessité aux périodes d'« explosion ». Dans l'avis sur la démographie française adopté par le Conseil économique et social le 28 juin 1978, le rapporteur, Mme Evelyne Sullerot, écrivait : *« Pour l'école maternelle, il faut profiter du passage des « classes creuses » de deux à six ans pour améliorer de façon décisive les taux d'encadrement : vingt-cinq élèves par classe serait un maximum* (6) ». Et dans son rapport : *« Il s'en faut de beaucoup dans certaines régions que les effets de la baisse démographique suffisent à décongestionner les classes. »* Même pour l'enseignement du second degré qu'atteindra en 1985 *la vague des classes d'âge moins* nombreuses, et dont le corps enseignant est jeune, le Conseil économique et social rejoint M. Alain Novez, de l'INED, pour recommander de ne pas tarir le recrutement d'enseignants et d'améliorer les taux d'encadrement.

Si le ministre de l'éducation ne limite pas son regard et son action à court terme, il ne peut oublier qu'il est plus long d'ouvrir une école que de la fermer, plus long de recruter et de former un maître compétent que de congédier des personnels auxiliaires. Et qu'il vaut mieux, même — certains diraient surtout — en ces temps d'austérité, maintenir disponible et parfaire le potentiel éducatif que de courir le danger de le rendre incapable de répondre à la demande si les effectifs à scolariser doivent, *quelle qu'en soit* la raison, retrouver leur essor.

CHARLES VIAL.

(1) S'y ajoutent, des enfants de onze ans et même de douze ans que l'on ne prendra pas en compte.

(2) *Population et société* n° 122, mars 1979, édité par l'INED.

(3) *Population et société* n° 119, décembre 1978.

(4) De 1967-1968 à 1976-1977, le taux de scolarisation des enfants de deux ans est passé (public et privé) de 13,5 % à 26,1 %, celui des trois ans de 50,9 % à 81,6 %. Il est arrivé ainsi que le taux progresse de 4,9 % et même de 5,2 % d'une année à l'autre. (Tableaux des enseignements et de la formation, rétrospective 1967-1968, 1976-1977. Services des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation.)

(5) *Journal officiel* du 9 août 1977.

(6) La norme est actuellement de trente-cinq élèves inscrits par classe maternelle.

Le renouvellement des assistants non-titulaires des universités

L'action de blocage des examens est diversement suivie

L'action de blocage du contrôle des connaissances des étudiants, engagée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) pour obtenir le renouvellement dans leurs fonctions des assistants non titulaires (*le Monde* du 24 mai) a pris diverses formes selon les universités, comme nous l'indiquent nos correspondants.

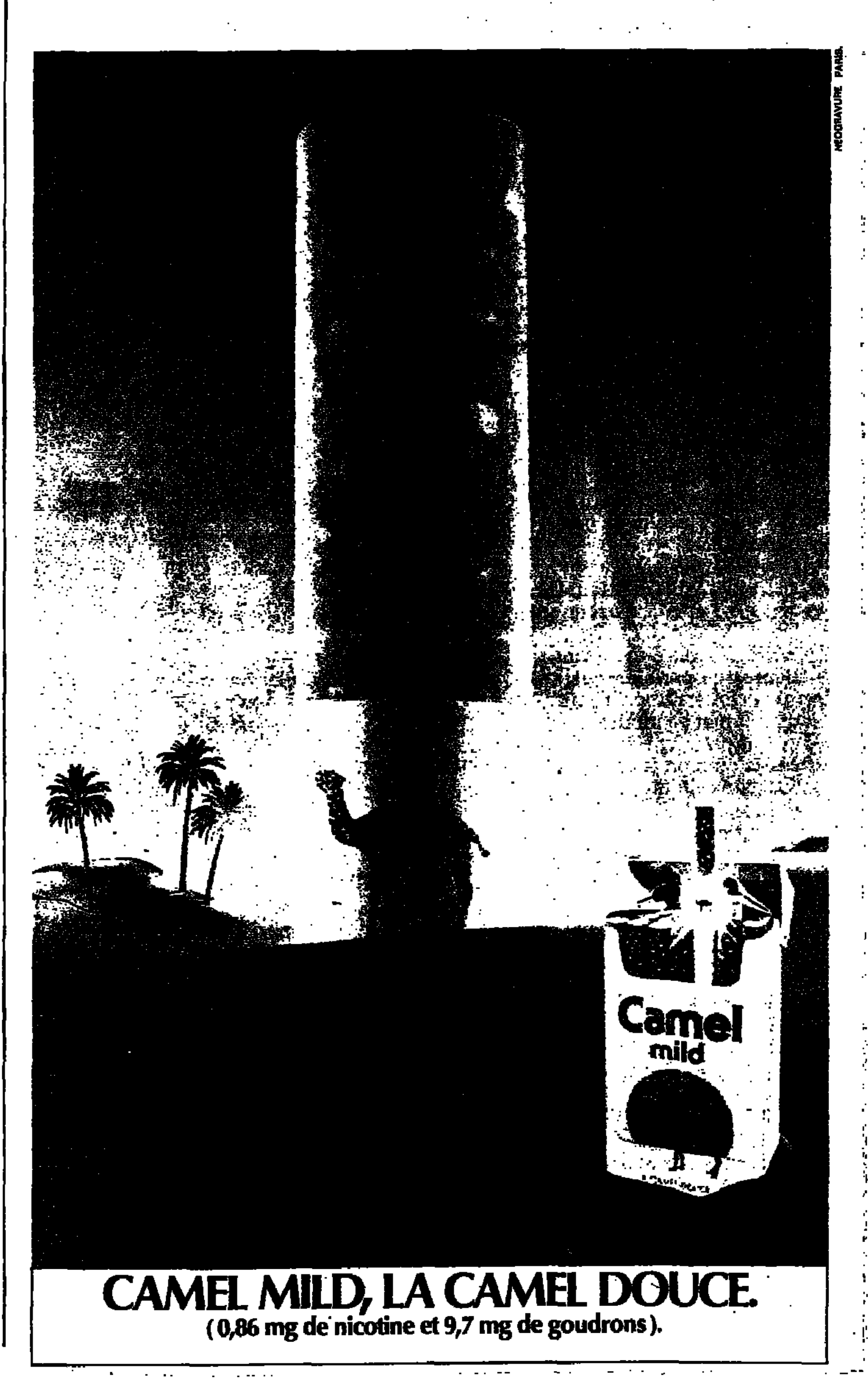
A l'université de Rouen (lettres), les adhérents des deux syndicats ont voté, le 23 mai, la grève des examens. Le conseil de gestion a donc reporté deux fois *la date des épreuves. Mais en* raison de la proximité des vacances universitaires — les épreuves s'échelonnent sur un mois, — la décision a été prise de reprendre les examens ce jeudi 31 mai. Une assemblée générale intersyndicale des enseignants a suivi, malgré une certaine opposition, les recommandations du conseil. Selon une responsable du SNE-Sup *« la mobilisation des enseignants, importante au début du mouvement, est maintenant bien retombée. (...) Nous continuons à pratiquer la rétention des notes, ce qui gêne moins les étudiants. »*

A Lille I, les enseignants ont décidé mardi 29 mai le report d'au moins une semaine de la session d'écrit des examens. Dans les autres universités de cette ville, la situation est légèrement différente. Ainsi à Lille II, conformément à un accord passé avec leur président, les assistants ne feront pas grève, tout en se réservant d'autres possibilités d'action.

A Rennes II, les enseignants de l'*université* de Haute-Bretagne observent depuis le samedi 26 mai une grève de surveillance des examens. Seuls 357 étudiants sur les 3 330 concernés ont pu subir samedi 26 mai les épreuves pour lesquelles ils étaient convoqués.

Enfin, à Caen, seule université pour laquelle, jusqu'à présent, un recteur a signé, selon les syndicats, des arrêtés de nomination d'assistants de lettres sans limitation de durée, les enseignants continuent à pratiquer la rétention des notes par solidarité avec les assistants des autres universités.

● *L'Association des professeurs de philosophie* de l'enseignement public, qui déclare regrouper plus de mille adhérents, *« approuve pleinement »* la pétition « pour la philosophie dans les écoles normales » publiée dans *le Monde* du 8 mai. Elle *« souhaite que* (ce texte) *soit signé par tous les professeurs de philosophie »*



COMMENT CONSTRUIRE UN BOEING.



Des mains habiles façonnent et modèlent les machines volantes d'aujourd'hui.

Par exemple, celles de Glen Richer.

Glen est le sculpteur qui a donné sa forme première à une invention technique complexe : le 727.

Il a également fait des recherches préliminaires sur les premiers 747 et 737, ainsi que sur les nouveaux 757 et 767, une réalité à trois dimensions.

Glen est la parfaite illustration de cette tradition d'artisanat qui permet de modeler des avions pour les compagnies aériennes du monde entier.

Plus d'un million de pièces, de sous-ensembles et d'éléments divers entrent dans la composition d'un seul appareil.

C'est pourquoi, chez Boeing, il faut des milliers de personnes



pour travailler individuellement les pièces métalliques, les câbles, les éléments en plastique, les composants électroniques, les fibres et les matériaux synthétiques nécessaires pour élaborer un appareil comme le 727. Car il s'agit réellement d'un travail "sur mesure". Chaque Boeing destiné à chaque compagnie aérienne est unique.

Ce travail fait appel à plus d'une dizaine de technologies complexes : mécanique, métallurgie, chimie, physique, cybernétique, anatomie, aérodynamique, et une diversité de sciences



relevant de l'informatique.

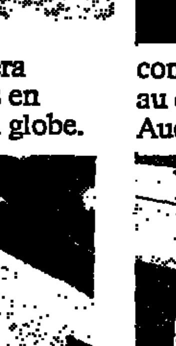
Et chaque phase est intégrée par un système logistique qui coordonne les travaux réalisés par des centaines de milliers de personnes dans des sociétés réparties à travers le monde.



Le résultat : un appareil de 95 tonnes qui atteint presque la vitesse du son.

Un 727 en service pendant 20 ans parcourra 40 millions de kilomètres, décollera et atterrira 45 000 fois, et transportera 3,5 millions de passagers en sillonnant l'ensemble du globe.





Nulle autre machine créée par l'homme n'est capable d'accomplir de telles performances au cours de son existence. Aucune voiture. Aucun camion.





Aucun train. Aucun autobus. Rien d'autre au monde.



LA FAMILLE BOEING

Pour réunir les hommes.

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

« L'homme de désir » selon Boutang

● *Une réfutation catholique de l'*Anti-Œdipe

EN 1972, *l'Anti-Œdipe* exposait avec brio une philosophie centrée sur le désir et sa libération. Livre-clef, témoignage irremplaçable sur notre époque et, en même temps, ouvrage fort discuté, le travail de Gilles Deleuze et Félix Guattari a pu séduire ou irriter : il n'a laissé personne indifférent. Surtout pas Pierre Boutang. Philosophe catholique, monarchiste et nourri d'humanisme classique, ce dernier, en effet, ne pouvait manquer de s'attaquer au « deleuzisme ». Réfuter *l'Anti-Œdipe ?* Le projet n'est pas mince... Pourtant, c'est bien ce que se propose cette *Apocalypse du désir* que nous donne aujourd'hui, non sans *bruit et fracas*, un Boutang plus décidé que jamais à abattre les idoles de la modernité.

Reste à s'entendre sur la portée de telles réfutations : celle-ci, je le crains bien, ne convaincra personne. Qui était « deleuzien » en ouvrant ce livre le restera après l'avoir fermé. Tout simplement parce que, au niveau où Boutang prend les choses, le dialogue est impossible : les postulats des deux philosophes sont par trop différents. D'ailleurs, si Boutang frappe fort, il frappe aussi souvent à tort. On dirait qu'emporté par sa fougue il n'a pu s'arrêter... C'est bien simple : pour retrouver l'origine du faux, du mal, du « diabolique » dans la pensée — dont Deleuze ne serait que l'ultime avatar, — il faut, selon Boutang, remonter jusqu'aux sophistes. Ceux-ci auraient eu pour héritiers directs les jésuites... puis, bien entendu, les philosophes rationalistes du Siècle des Lumières. Ces derniers, *à leur tour, auraient engendré* Marx et la psychanalyse. Et c'est de là que viendraient tous les maux de notre époque !

Une brûlante authenticité

Il est bien clair qu'une telle généalogie ne se prouve ni ne se réfute. Seule la passion peut y faire adhérer. Et celle qui fait gronder Boutang n'est pas des moindres ! Après avoir assimilé Deleuze à Protagoras et Lacan à Gorgias, voici qu'il rattache Freud à « la branche viennoise de la famille Diafoirus », et condamne sans appel l'idéalisme allemand, coupable de n'avoir rien compris à l'homme. Guère d'analyses précises dans tout cela — à part, il faut le reconnaître, la réhabilitation de Samuel Butler, injustement malmené par les auteurs de *l'Anti-Œdipe. Mais* peu importe, au fond : les arguments, ici, comptent moins que la verve avec laquelle Pierre Boutang les assène.

Que dire, alors, de la dernière partie, où Boutang, soudain *las* d'avoir tant réfuté, nous propose enfin sa propre conception de ce que saint Jean appelait — selon *les* traducteurs de l'Apocalypse — *« l'homme de désir » ?* Que celle-ci nous ramène à une vision chrétienne du monde, où la philosophie et la théologie ne se distinguent plus clairement. *On sait que cette* année les Testaments sont à la mode. Boutang aussi les a relus. Mais il y mêle tant d'autres références — de saint Paul à Catherine de Sienne, en passant par Nicolas de Cuse — que le lecteur, emporté par ces flots d'érudition fervente, y perd vite son latin... Reste, cependant, l'évocation finale de l'homme aspirant à la béatitude, coincé entre l'enfer et le paradis et cherchant à tâtons sur les chemins de la *souffrance* la porte de la libération finale : évocation sublime dans sa franchise, révélatrice de tourments infinis et dont tout philosophe, même s'il n'y adhère pas, ne pourra que sentir la brûlante authenticité.


★ *Dessin d'OBLIC.*

Mais tel est, sans doute, le paradoxe de tout ce livre : on peut ne pas être conquis par les idées qu'il expose ; on ne peut, en revanche, ne pas être séduit par son style, par la flamme qui l'inspire. La meilleure partie, de ce point de vue, est sans doute la troisième (« D'où parles-tu ? »), dans laquelle Boutang a inclus un long poème sur l'arbre et sur la croix, sur la vie et la mort, qui est, à lui seul, aussi philosophique que tout le reste de l'ouvrage. Lorsqu'il évoque Rimbaud ou Maurice Scève, Dante, Shakespeare ou Eliot, Pierre Boutang trouve d'instinct le ton juste, le mot qui frappe exactement là où il vise. Et l'on rencontre souvent, au beau milieu d'une page pleine de colère ou d'ironie, une phrase éblouissante comme un éclair soudain, vibrante d'angoisse ou chargée d'espérance, et animée d'une foi par laquelle le lecteur ne peut refuser de se laisser submerger. Grâce à de tels miracles d'expression, Boutang convertira peut-être ceux que sa dialectique n'aura pas convaincu. Ce qui est sûr, c'est qu'au-delà du philosophe discutable et discuté qu'il s'efforce d'être, il s'affirme incontestablement comme un grand écrivain. Comme un poète en prose, proche de son maître Rimbaud.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ APOCALYPSE DU DESIR de Pierre Boutang, Grasset, 432 p., 95 F.

André Dhôtel : mémorialiste de l'étrange

● *La singulière connivence d'un homme et de sa terre.*

IL faut signaler la nouvelle collection « Terres de mémoire » que dirige Sylvestre Clancier chez Jean-Pierre Delarge. Le premier ouvrage, consacré par Patrick Reumaux à André Dhôtel, avec des photographies de Gyula Zarand, est une réussite. Ni simplement une interview ni une autobiographie enregistrée, *encore moins* une étude, il est une application intelligente de ce que les divers moyens d'approche d'un écrivain, y compris — mais pas uniquement — le magnétophone : témoignages, entretiens, confidences, peuvent apporter de compréhension à l'œuvre et à l'homme.

Il est vrai que la personnalité d'André Dhôtel s'y prête, avec *son sens* inné du vagabondage, de l'observation inattendue, de la pêche à l'insolite.

Un des témoins interrogés souligne que rien de ce qui, à lui, paraît pittoresque, en particulier dans les personnages, n'est retenu par André Dhôtel dans son œuvre. Mais que, par contre, celui-ci excelle à découvrir, dans le plus ordinaire, le détail le plus *étonnant*, le plus étrange, le plus extraordinaire. Personne ne reconnaît dans l'Ardenne d'André Dhôtel l'Ardenne qu'il connaît. *Mais, cependant, ce qui se dégage* de toute l'œuvre, c'est l'Ardenne.

André Dhôtel raconte lui-même que, bien qu'ayant vécu toute sa jeunesse et son adolescence à Autun et ses environs, il n'a jamais rien écrit sur cette région, mais tout sur l'Ardenne, où il est né.

Singulière connivence d'un homme et de sa terre, qui lui fait découvrir, au gré de promenades buissonnières, la mémoire *d'un ailleurs, d'un au-devant,* d'un au-delà.

La démarche d'André Dhôtel est celle du chien qui divague, du cheval qui va l'amble. Il ne marche jamais dans les traces, mais toujours à côté. C'est pourquoi il débusque l'étrange, l'insolite et le rare. *Le hérisson, le* renard, le papillon ténébreux, le champignon vénéneux, l'orchidée infime, n'ont pas de secret pour lui. Les chemins d'André Dhôtel ne mènent nulle part, mais ils conduisent partout.

« Si l'inaccessible est logiquement hors d'atteinte, confie-t-il, on peut aller vers l'inaccessible. »

Mais l'impression qui se dégage surtout de ce livre, comme de l'œuvre, c'est celle d'une lumière. D'une lumière qui danse sur l'eau et dans l'air. D'une lumière qui se réfracte et se divise en de multiples parcelles à travers lesquelles on voit se lever des personnages et des paysages imaginaires, fantomatiques, comme *dans les romans d'André* Dhôtel. Personnages et paysages qui ont le flou et la précision, le *déconcertant* et la *logique* implacable des rêves. Lumière dont l'intensité évoque celle de Grèce où l'auteur a longtemps vécu, — et les collines de l'Ardenne lui rappellent, par leur immensité, celle de la mer qui y conduit. Lumière qui est aussi celle des *tableaux de Van Gogh et* de Vermeer, *« cet azur plus sombre que la campagne éclairée »,* dit-il du premier. *« Lumière qui traverse la lumière »,* écrit-il du second.

Cette lumière traverse aussi le livre et en fait une lecture plus attrayante, plus contrastée, plus révélatrice et plus enrichissante que ne pourront obtenir bien des études savantes.

On rêve à ce qu'une telle méthode eût pu laisser de Delteil *ou de Queneau, ces autres « mémorialistes de l'étrange ».*

PAUL MORELLE.

★ TERRES DE MEMOIRE de André Dhôtel, interviewes et bibliographie de Patrick Reumaux. Photographies de Guyla Zarand, Jean-Pierre Delarge, 295 p., 49 F.

Roger Stéphane ou Fabrice vécu par Monsieur Teste

● *Les souvenirs d'un confident.*

« *TOUT au long de ma vie, je n'ai rien aimé autant que d'admirer.* » *Cette phrase nous* donne la clef du nouveau livre de Roger Stéphane, et sans doute aussi celle de son propre personnage, du moins dans l'image qu'il s'en *fait*. Aussi son propos n'est-il pas de présenter une autobiographie, encore que l'on puisse parfois s'y tromper, et que l'on se prenne aussi parfois à le regretter.

Il porte d'ailleurs sur ce genre un jugement aussi plaisant que sévère. *« Privée aujourd'hui de la volupté des aveux indicibles, l'autobiographie contemporaine oscille entre les souvenirs d'anciens combattants et la psychanalyse. »* En fait, l'auteur n'a pas échappé totalement à la double tentation qu'il dénonce, mais il se prévaut d'une tout autre inspiration. Il constate qu'*« une sorte de chance lui a permis de rencontrer tous les contemporains qui ont été les objets de son admiration »* et voici qu'il découvre, avec le frisson du saisissement, que tous ses héros ont quitté notre terre, ainsi d'ailleurs que quelques personnes moins illustres, mais non point *indignes de l'être et* auxquelles l'attachait l'affection. De là le propos de les faire revivre, en nous en parlant, en se remémorant à haute voix.

Il voulait intituler cet ouvrage : l'obituaire ; nous pensons qu'il a bien fait de renoncer — en le remplaçant par une citation de Montaigne, dont l'application au sujet est moins évidente, — à ce vocable quelque peu désuet, et qui n'aurait pas manqué, aux lecteurs assez érudits pour le comprendre, d'infliger dès l'abord une impression de tristesse que le texte ne justifie pas.

Il avait également pensé à une formule inspirée de Malraux, et pareillement crépusculaire, « Cimetières et bibliothèques ». *Celle-ci offre* l'avantage de nous faire comprendre pourquoi cet ouvrage, justement, n'a rien de sombre ; au contraire, il est éclairé, dans la plupart de ses pages, par les rayons de la gaieté, et même dans ses passages consacrés à la peine, on discerne encore une philosophie qui demeure prête pour le sourire.

Roger Stéphane est un homme de livres. Il traverse les événements avec une armure de citations. L'expérience vécue se détache difficilement de la page écrite. Le cimetière n'est pas pour lui un lieu de désespérance car il se confond avec une salle de bibliothèque, et dans les bibliothèques les morts et les vivants sont en symbiose.

A d'autres époques, il eût sans doute vécu d'une façon purement littéraire. Peu ambitieux nous apparaît-il, et il aurait aisément pensé, comme certains héros de Pierre Girard, que sa meilleure chance d'être célèbre était de devenir l'ami d'un grand poète. La carrière de confident est visiblement celle qui exerce *sur* lui le plus d'attirance. Il la poursuit avec délectation auprès des quelques *grands écrivains qui dominaient*, dès les années 20 ou 30, les paysages de l'esprit et dont la césure de la guerre n'interrompit point la magistrature. Ces hommes auraient pu eux-mêmes, dans des circonstances moins tourmentées, se consacrer aux *seules recherches de l'art*, et s'abstenir de toute curiosité politique. Tel fut d'ailleurs le cas de Roger Martin du Gard, sur lequel Roger Stéphane nous apprend beaucoup de choses (d'autant plus aisément que cet écrivain veillait à ne laisser rien connaître de son personnage au point de fréquenter son café favori sous la fausse identité d'un comptable), et, pour une large mesure, de Jean Cocteau. Mais quant à celui-ci Roger Stéphane nous transcrit des jugements politiques d'une grande finesse.

EDGAR FAURE,
de l'Académie française.

(Lire la suite page 24.)

« Ananké », d'Hélène Cixous
« Le 19 octobre 1977 », de Bernard Noël

Corps écrits

IL y a deux sortes d'écrivains, décidément. Les sereins, qui emploient la sensibilité et les mots du moment pour restituer des choses de la vie ou des chroniques familiales : c'est ce que font ce mois-ci, pour notre enchantement, Suzanne Prou, Marc Bernard, Jean Joubert, Louis Nucera. Et puis, il y *a les inquiets pour qui l'écriture doit renoncer à ces leurres, et* s'interroger éperdument sur son propre fonctionnement.

Contre ces chercheurs pèse le soupçon d'intellectualisme, de mode, d'illisibilité, de ridicule. *La* difficulté de parler d'eux sans chichi aggrave leur cas. On a vite fait de « décoder » !

Sans bouder les naïfs, ni dégoiser de la glose, on ne peut plus ignorer, à moins de sectarisme, certains explorateurs des sources de l'écriture tels qu'Hélène Cixous et Bernard Noël.

HELENE CIXOUS enseigne à Vincennes. Elle est agrégée d'anglais et docteur. Sa thèse portait sur Joyce. Une pièce d'elle, *Portrait de Dora,* a remporté un certain succès chez Barrault voici trois ans. Elle a écrit une quinzaine de romans, dont *Dedans* (prix Médicis 1960), *le Prénom de Dieu, le Troisième Corps, Angst.* Les derniers titres ont paru — ou, comme *La,* reparu — aux Editions des femmes, qui assurent un public militant à leur recherche autobiographique et fortement psychanalytique d'une « identité féminine », démentant ainsi leur réputation d'obscurité.

Ananké n'est pas aussi difficile que le suggèrent son titre et son texte de couverture. Raconté ingénument, c'est l'histoire d'une femme à qui ses relations passées, notamment *amoureuses, paraissent soudain* convenues et subies. *Il lui* semble avoir égaré son corps, comme on croit avoir perdu sa voiture dans un parking.

par Bertrand Poirot-Delpech

Après avoir accusé de cette dépossession ses amants, ses parents, la culture ambiante, et l'oncle Freud, elle s'avise que les adversaires sont dans la place, sous forme d'envies déguisées en peurs. Ces résistances de l'inconscient enfin levées, une jeune femme rencontrée à la porte d'un lycée, et qui lui confie le volant de sa Mercedes, lui révèle l'évidence enfouie depuis l'enfance, la nécessité — l'*ananké* grecque — de son homosexualité. L'illumination voluptueuse succède *subitement au cheminement anxieux qui l'a permise, à force* de la différer.

L*E malheur veut — ou le bonheur, diront sans doute l'auteur* et ses fervents — que les choses ne soient pas écrites avec cette netteté. Dès le « prière d'insérer », la réalité et l'introspection claire font place à un enchevêtrement de souvenirs flous, de fantasmes, d'explications intellectuelles et de références érudites, faits et sensations sont aussitôt coulés dans le « discours » psychanalytique désormais courant en littérature, et bien repérable, avec ses notions supposées connues d'in*conscient, d'Œdipe, de transfert, et son illusion qu'à force de* s'élucider la névrose se résout en certitude radieuse...

Comme Lacan, Hélène Cixous ajoute le calembour à cet appareillage culturel qui restera comme un signe de ce temps. *« Pas de quoi fouetter un ça », « fanthommes », « résistrance », « arriver à bon corps », « tirer par les chevaux », « battre des elles »* : ces à-peu-près, que ne renierait pas San Antonio, visent moins à se moquer suicidairement des mots qu'à subvertir leur sens conventionnel et rêver sur ce qu'ils pourraient dire d'autre.

L*'auteur s'abuse si elle croit ainsi rapprocher le langage du* corps. Le passage le plus frémissant de vie est celui où, négligeant d'interpréter en analyste d'elle-même omniprésente et omnisciente, elle livre ses premiers émois de petite danseuse perdue dans sa myopie et les couloirs beige clair d'un théâtre municipal. La plupart des autres souvenirs ou songes pâtissent de ce qu'elle veut trop s'en montrer maître par le raisonnement et la jonglerie verbale.

Mais on s'émeut à la longue de ce que cachent ce souci et cette virtuosité de bonne élève joueuse. Proclamer qu'on a trouvé sa vérité et s'empresser de la formuler, n'est-ce pas se prémunir contre une vérité plus submergeante et indicible ? « Ecrire son corps », n'est-ce pas façon, aussi, de le faire taire ?

BERNARD NOEL est davantage conscient de ce que la vie, surtout passée, échappe à l'écrit, surtout volubile. Ses essais et fictions comme *la Face de silence, la Peau et les Mots, le Lieu des signes* ou *le Château de Cène, témoignent de sa conviction que la fusion idéale des choses* et des mots s'approche par une attention au présent minutieuse, intense.

Le présent fixé par *Le 19 octobre 1977* se compose de perceptions et de gestes simples : la table de l'écrivain, la bouteille d'encre bleu-noir où il trempe son stylo cassé, les livres reçus depuis peu, une pétition politique, un album acheté tout à l'heure pour la photographie de femme qu'il *contient, et, de proche en proche, l'ombre d'une grille sur des* pavés, les trottoirs roulants du métro à la station Montparnasse, des visions de corps désirés, une aine, la saignée d'un genou...

Mais raconte-t-on un livre ? L'anecdote n'apprend rien. Ce qui compte pour Bernard Noël, ici, comme dans ses autres écrits, et tout livre digne de ce nom, c'est le *mouvement mystérieux* qui a mis en branle l'écriture, et dont la lecture ressent à distance les secousses.

(Lire la suite page 22.)



la vie littéraire

Les bibliothécaires et l'information des usagers

L'Association des bibliothécaires français vient de tenir son congrès à La Rochelle, en présence de quatre cent quatre-vingts délégués. Les travaux, présidés par M. Marc Chauveinc, du Centre bibliographique national, traitaient cette année, de « la formation et de l'information des utilisateurs ». Les usagers ont besoin, en effet, d'être informés sur le fonctionnement des bibliothèques pour en utiliser, avec profit, les sources de documentation (bibliographie, index, etc.). Mme Jacqueline Carpine-Lancre, de la bibliothèque de l'Institut océanographique de Monaco, dont les travaux font maintenant l'objet de cours obligatoires pour les étudiants de cette spécialité, a montré qu'on pouvait enseigner de façon vivante et fructueuse. Les bibliothécaires ont prouvé aussi, par des projections, qu'ils maîtrisaient désormais l'audiovisuel à destination des utilisateurs.

Les congressistes ont demandé une nouvelle fois d'être associés aux travaux préparatoires du projet de loi sur la *lecture publique* pour *laquelle ils ont adopté plusieurs propositions.*

Ils ont enfin demandé à avoir connaissance du prix de cession du livre par l'éditeur aux circuits de distribution.

Pour la première fois, avec le concours de Radio-Monte-Carlo, le prix des bibliothécaires a été décerné à deux écrivains. Le Prix du roman est allé à l'auteur maghrébin, et collaborateur de notre journal, Tahar Ben Jelloun, pour son ouvrage *Moha le sage, Moha le fou* (Le Seuil), et le Prix du documentaire, à Gilles Perrault, pour son livre *le Pull-over rouge* (J.-P. Ramsay). — H. P.

Les recettes d'art nouveau...

Le scandale est encore (parfois) au coin de l'édition. La preuve ? Ce petit livre au titre fort innocent (*le Vrai Art nouveau*) que viennent de publier les Editions du Dernier Terrain vague et dont un hebdomadaire paraissant le mercredi (il ne s'agit pas du *Canard enchaîné*) réclame déjà l'interdiction.

La plupart des textes qui composent *le Vrai Art nouveau*, n'en déplaise aux censeurs frustrés, ont déjà été publiés il y a plusieurs années. Ce livre est composé en effet à partir d'articles publiés, en 1975, dans le quotidien *Libération*. Signés Jules Van, ils relataient les expédients mis au point par les plus marginaux des lecteurs de *Libé* pour rendre plus confortable la « marge » : comment « truander » son compteur E.D.F. ? Comment piller les grandes surfaces ? Que faire des photocopies de billets de 10 francs ? L'éventail des possibilités de « survie » est large, puisqu'un article est consacré à la « triche » dans les casinos, un autre à l'escroquerie par ordinateur interposé. Les sabotages en usine ne sont pas, non plus, oubliés.

On peut, bien sûr, se scandaliser en feuilletant ce prétendu « art nouveau », d'autant plus qu'apparaît ici et là comme une tentative d'idéologisation de ce qui ne relève, après tout, que d'un système bien français, le « système D. ». *« A chacun ses réponses »*, *notait dans sa chronique du Monde*, dès 1975, Pierre Viansson-Ponté auquel la nouvelle rubrique de *Libération* n'avait pas échappé. *« Ce qu'il faut retenir, ce n'est pas qu'un journal relate ces faits. C'est qu'ils existent »*, ajoutait-il. Précisons, à l'usage des jeunes lecteurs, et pour leur éviter de graves ennuis, que la plupart des recettes d'art nouveau contenues dans le livre ont été éventées depuis longtemps aussi bien par la R.A.T.P. que par les grands magasins. — N. Z.

Un inédit de Blaise Cendrars

En 1916, au début de l'été, un financier parisien propose à Blaise Cendrars d'animer une petite maison d'édition : c'est Paul Laffite, dont la fortune s'effondrera dans la crise de 39. Cendrars accepte, par goût, par jeu. Il eût voulu baptiser cette entreprise « L'Usine », et la placer à l'enseigne d'une cheminée crachant des livres. On choisit une raison sociale plus poétique. Ce fut « La Sirène ». Pendant des années, Cendrars publia Apollinaire, Cocteau, Max Jacob, André Salmon, Pierre Mac Orlan, Radiguet, tout en rééditant des « classiques » tels Baudelaire ou Gérard de Nerval, faisant appel aux peintres d'avant-garde pour illustrer ces ouvrages : Picasso, Matisse, Dufy, Léger.

Bien après avoir quitté « La Sirène », Cendrars écrivit un texte, dans lequel il retrace les débuts de son activité d'éditeur et fait le portrait de Paul Laffite, financier esthète et bohème. Il raconte, avec humour, comment il obtenait, pendant la guerre, que les imprimeurs travaillent pour lui en échange de charbon, ce combustible manquant cruellement à tous — sauf à Blaise Cendrars.

Ce texte, inédit jusqu'à ce jour, découvert par Hugues Richard, intitulé *Jeroboam et la Sirène*, préfacé par Hugues Richard, est publié en Suisse par un éditeur dont Cendrars eût apprécié le travail. Fernand Parisod, dans son officine de La Chaux-sur-Cossonay (Vaud), imprime lui-même en typographie les ouvrages qu'il choisit de publier. Ainsi offre-t-il des livres dont la qualité matérielle se marie à celle des textes.

RICHARD GARZOLLI.

vient de paraître

Romans

JACQUES ROBERT : *la Femme dans l'ombre.* — Un amour clandestin débouche sur un drame. Par l'auteur de *Marie-Octobre.* (Julliard, 256 p., 40 F.)

PIERRE TILMAN : *Ile flottante.* — Un homme sans mémoire découvre peu à peu des bribes de son passé et qu'un « autre » habite aussi son corps. Un roman à plusieurs niveaux qui est aussi une réflexion sur l'écriture. (Editions Galilée, 316 p., 52 F.)

CLAUDE DELARUE : *le Grand Homme.* — Un artiste renommé reprend contact avec la réalité grâce à une enfant de treize ans : mais la vie a ses secrets... Par l'auteur du *Fils éternel.* (Balland, 122 p., 25 F.)

LOUIS NUCERA : *Avenue des Diables-Bleus.* — Nice, celle dont on ne parle guère, et son petit peuple, celui qu'on ignore, revus et chantés avec toute la tendresse de Nucera. (Grasset, 266 p., 45 F.)

SUZANNE PROU : *les Dimanches.* — Les dimanches provinciaux des années 30 quand se cachaient les sentiments coupables à l'ombre des belles manières. (Calmann-Lévy, 180 p., 39 F.)

ROGER PEYREFITTE : *Roy.* — Un lycéen de quatorze ans fait la découverte du plaisir dans la Californie d'aujourd'hui. Par l'auteur des *Amitiés particulières.* (Albin Michel, 410 p., 55 F.)

BERNARD-G. LANDRY : *Comédie à Bologne.* — Un militant, qui n'a plus le temps d'écrire, « imagine qu'il pourrait écrire l'histoire de Louis écrivant le roman de Claude en train d'écrire Robert écrivant l'arrivée d'André à Bologne ». (Editeurs français réunis, 238 p., 53 F.)

JEAN JOUBERT : *les Sabots rouges.* — Vingt-cinq ans après, un homme revient dans sa maison natale et se met en quête de ses origines. Par l'auteur de *l'Homme de sable*, prix Renaudot 1975. (Grasset, 312 p., 48 F.)

ROGER BORNICHE : *le Ricain.* — L'inspecteur Borniche en mission aux Etats-Unis découvre l'enfer de la Mafia... (Grasset, 374 p., 42 F.)

Récits

ANTOINE BLONDIN : *Sur le Tour de France.* — Le Tour et sa mythologie, le vélo et ses « hussards » : Anquetil, Hinault, Poulidor, etc., racontés par l'auteur de *l'Europe buissonnière* et, en équipe, d'un ouvrage collectif, *les Joies de la bicyclette*, (Mazarine, 140 p., 32 F.)

Lettres étrangères

THOMAS FLANAGAN : *l'Année des Français.* — En 1798, la France envoya le général Humbert aider les Irlandais contre les Anglais. Après une brève victoire, commença la lente agonie de la première « République » d'Irlande... Trad. de l'américain par Marie-Claire Cuvillier. (Olivier Orban, 550 p., 64 F.)

S.I. WITRIEWICZ : *les 622 Chutes de Bungo.* — Comment ce pauvre velléitaire de Bungo connaîtra la déchéance totale à cause d'une actrice « démoniaque », dans la Pologne intellectuelle du début du siècle. Trad. du polonais par Lena Blyskowska et Alain van Grugten. (L'Age d'homme, 344 p., 65 F.)

Souvenirs

MARC BLANCPAIN : *le Trotte-Globe.* — Personnages illustres, mondes divers et pittoresques mis en scène sans complaisance par le romancier et secrétaire général de l'Alliance française. (Grasset, 274 p., 48 F.)

Pamphlet

VERCORS et OLGA WORMSER-MIGOT : *Assez mentir !...* — Une double fureur contre les nostalgiques du nazisme et leurs émules d'aujourd'hui. ((Editions Ramsay, 170 p., 35 F.)

Civilisation

MARCEL A. BOISARD : *l'Humanisme de l'Islam.* — Pour mieux comprendre la civilisation islamique qui fut la première à régir les rapports entre les peuples. (Albin Michel, 436 p., 55 F.)

Histoire

JACQUES LEVRON : *Philippe Auguste ou la France rassemblée.* — Le vainqueur de Bouvines fut aussi le grand roi de France du Moyen Age. (Librairie académique Perrin, 336 p., 65 F.)

Voyage

TRISTAN JONES : *l'Incroyable Voyage.* — Dans la série des *Navigateurs insolites*, un marin raconte comment il réalisa un défi insensé : parcourir à bord du même bateau la mer Morte et le lac Titicaca. (Editions maritimes et d'outre-mer, 406 p., 55 F.)

en bref

● **LA FETE DU LIVRE, organisée chaque année par la Fédération française des syndicats de libraires, se déroulera les 15, 16 et 17 juin prochain, sur le plateau Beaubourg, à Paris. Cette librairie de « plein air » présentera sur plus de 2 000 m2 l'ensemble de la production littéraire de France.**

Du roman à la bande dessinée en passant par le traité de philosophie, le livre d'art ou celui de recettes de cuisine, tout ce qui est édité sera là, de 10 h. à 22 h. Pendant ces trois jours, sont prévues des rencontres, des jeux, des animations, des signatures, mais aussi des réponses aux questions sur les métiers du livre.

● **LE DEUXIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DE POESIE DE PARIS, dont le directeur artistique est Jean-Pierre Rosnay se poursuivra jusqu'au 17 juin. Parmi les manifestations prévues : des jeunes poètes diront leurs textes le 3 juin dans les jardins du Luxembourg ; une Semaine de la poésie chantée aura lieu au Club des poètes, 30, rue de Bourgogne, Paris-7e, du 5 au 9 juin (de 22 h. 30 à minuit) ; un spectacle sera donné le 17 juin, au casino de Cabourg, sur le thème : « Le poète et la mer ».**

● **UN NOUVEAU MENSUEL LITTERAIRE, « LE TEMPS DE LIRE », vient de publier son premier numéro. Dans l'éditorial, les animateurs de cette publication (le directeur en est Paul Mari, et le rédacteur en chef, Jean-Luc Maxence) écrivent que, pour eux, « lire est une fête, et, parfois, plus gravement, l'occasion primordiale d'une méditation féconde, d'une rêverie essentielle ». Leur ambition est d'entreprendre une réflexion sur notre époque à travers l'actualité du livre. Dans cette première livraison se trouve, précisément, un dossier sur le terrorisme avec des textes de Luc Bérimont, Jean-Luc Maxence, Jack Thieuloy et Conrad Détrez. Tiré à 100 000 exemplaires, ce numéro est vendu 10 F (7, rue Rougemont, 75009 Paris).**

● **FONDEE IL Y A VINGT-CINQ ANS, la Fédération internationale des traducteurs, qui regroupe aujourd'hui trente cinq sociétés réparties aux quatre coins du monde, vient de célébrer son jubilé. Un statut du traducteur est à l'étude qui devrait permettre à l'ensemble de la profession de vivre décemment de son métier.**

● **LE CERCLE SEVIGNE A DECERNE SON PRIX EUROPEEN à Arthur Conte pour le tome I de son « Aventure de l'Europe, de Louis XVI à Gagarine » (Plon).**

Une mention spéciale du prix Sévigné étranger a été attribuée à un ouvrage allemand, « les Lettres amoureuses de Gœthe », présentées par le comte Stolberg.

Ont obtenu les autres prix :

— Gilbert Ganne (prix des Centres épistolaires francophones) : « Comme les roses de Jéricho » (Laffont) ;

— Claude Hettier de Boislambert (prix du Cercle européen d'écologie) : « les Fers de l'espoir » (Plon) ;

— André Bergeron (prix social européen) : « Lettre à un syndiqué » (Albin Michel).

Le commandant Edouard Roy a obtenu une mention spéciale d'écologie européenne pour son livre « Aux arbres, citoyens ! » (éditions Fèpes de Rennes).

● **LA MEDAILLE D'ARGENT DE LA FONDATION LANGE a été décernée à notre collaborateur Taillemagre pour son recueil de chroniques « Pleine terre » (Stock).**

● **TOUS LES ENFANTS ONT-ILS BESOIN DE LIVRES ? Cette question est posée dans le n° 65 de la « Revue des livres pour enfants », par une animatrice d'un centre de loisirs situé dans une localité résidentielle de la région parisienne et par une responsable du mouvement « Aide à toute détresse » qui étudie les « enfants du quart-monde ».**

Poursuivant son tour d'horizon sur le livre pour enfants dans le monde, la revue présente les traits caractéristiques de l'édition en langue catalane.

Le numéro : 8 F (France), 9 F (étranger). La Joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 296-64-15.

● **ERRATUM. — M. Max Milner, directeur de « Romantisme », nous précise que, contrairement à notre information du 17 avril 1979, sa revue n'est plus éditée par Flammarion depuis 1974. L'éditeur actuel est la librairie Champion, 7, quai Malaquais, Paris.**

● **LE PREMIER TOME DU DICTIONNAIRE DES ECRIVAINS DE L'OUEST, dont nous avons annoncé la publication dans « le Monde des livres » du 18 mai, peut être acquis en souscription jusqu'au 30 juin prochain. (Broché, 120 F, relié, 180 F franco), auprès de M. Cressard, 5, avenue Janvier - 35100-Rennes.**

en poche

La Chine des jésuites

LEURS précurseurs furent saint François Xavier et le Père Matthieu Ricci — une espèce assez rare d'aventurier, — jésuite vêtu comme les lettrés confucéens et parlant couramment le chinois. Plus tard, les jésuites intensifièrent leur apostolat : en 1662 il y avait cent quinze mille chrétiens en Chine, et trois cent mille vers 1700. Mais, à la mort de K'ang-Hi, l'empereur tolérant qui avait décidé d'ouvrir les portes de son pays à l'Occident, les persécutions se déchaînent : en 1732 les missionnaires sont relégués à Macao et à la fin du siècle la Compagnie de Jésus, supprimée par le pape, disparaît de la Chine.

Que reste-t-il, dès lors, de l'œuvre immense accomplie en Extrême-Orient par les jésuites ? Une poignée de lettres qui connurent, dès leur publication, un succès immense, jouèrent un rôle important dans la crise de la conscience occidentale au Siècle des Lumières, et demeurent un document irremplaçable sur les rapports entre la Chine et l'Europe. Surnommées *édifiantes* et *curieuses*, ces lettres, qui n'ont pas cessé d'être réimprimées durant tout le dix-neuvième siècle, viennent de faire l'objet d'une nouvelle anthologie par les bons soins d'Isabelle et Jean-Louis Vissière, de l'université de Provence. C'est d'autant plus heureux qu'elles étaient devenues d'un accès relativement difficile, et que leur lecture reste toujours aussi divertissante. Les bons Pères, en effet, s'y montrent (une fois n'est pas coutume) excellents ethnologues : à côté de la vie des missions, dont ils nous content par le menu l'histoire, ils s'intéressent à tout ce qui est pour eux nouveau et étranger. Le secret de la porcelaine et les propriétés du ginseng, l'astronomie chinoise et les premières vaccinations, les intrigues de palais et les mœurs populaires, rien ne passe inaperçu à leurs yeux en éveil. Voltaire, Leibniz et Montesquieu, qui furent parmi leurs premiers lecteurs, se passionnèrent pour ces textes. Et le rappel des jésuites par Pékin ne devrait pas diminuer — au contraire — l'actualité des *Lettres !* — C. D.

★ **LETTRES DE CHINE PAR DES MISSIONNAIRES JESUITES, 1702-1776. Garnier-Flammarion, 510 pages, 16,50 F.**

Parmi les rééditions : *les Complaintes et les Premiers Poèmes*, de Jules Laforgue, *l'Imitation de Notre-Dame la Lune, Des fleurs de bonne volonté*, du même auteur (Poésie/Gallimard. Editions établies, présentées et annotées par Pascal Pia) ; *le Sabbat*, de Maurice Sachs (L'Imaginaire/Gallimard) ; la *Correspondance d'Abélard et Héloïse* (Texte traduit et présenté par Paul Zumthor).

هكذا من الأصل

romans historiques

Les malfrats de l'an mil

● ***L'individualisme sauvage du dixième siècle, dans un roman historique de Claude Poulain.***

TUDIEU, messires, quelle geste ! Quels coups ! Quel arroi ! Que d'histoires et quelle leçon d'histoire ! Les cinq volumes de Claude Poulain déroulent en moins de cinq ans (982-987) l'essentiel d'un « cycle » : celui d'Eudes le Ruffin, Odo Rufus pour les clercs et les *chroniques*, le bel *Eudes aux* cheveux roux pour les damoiselles ; et, parallèlement, brossent un large tableau des années sombres qui virent, dans un désordre sauvage, la naissance du monde féodal et l'élévation au trône de France d'Hugues, dit « le Capet ».

Beaucoup de sang, de la volupté éphémère et brutale, de la mort, des morts, sans trêve. Claude Poulain a fait bonne mesure, et la route du Ruffin est jonchée d'autant de cadavres que les pages les plus noires du plus noir des romans. On ne saurait lui en faire reproche : une vie humaine ne pèse pas lourd en ce dernier siècle du premier millénaire chrétien, dans un Occident qui ne connaît que la loi du plus fort.

Ce Ruffin ou rouquin, donc, est le fils d'Ancelot, écuyer d'Yvon, sire de Marigné en Anjou, et de la belle Mahaut. Triste sire que cet Yvon, qui fait « meurtrir » lâchement son écuyer pour devenir l'amant de Mahaut, désormais « Mahaut la pute ». Eudes, par bonheur pour le lecteur, est un gaillard hors série : athlète complet, formé à la châtaigne et au corps à corps par un entraîneur exceptionnel, Conrad le Saxon, et à la ruse par Eustache le Sage, il est en même temps la tête et les jambes. De surcroît, beau gosse, c'est la loi du genre ; en somme, ce que l'argot d'aujourd'hui, par une étrange involution de l'histoire, nomme avec emphase « une lame ».

La horde sauvage

Homme libre, Eudes l'écuyer ne vivra pas longtemps dans l'ombre du félon qui l'a déshonoré et l'a fait orphelin. Insulté, il le « navre » à la loyale d'un coup de dague. La fille d'Yvon, la douce (?) Alice, qui filait le parfait amour adolescent avec le meurtrier de son père (nous restons dans les classiques), ouvre au Ruffin les portes du cachot : mais la chasse à l'homme commence aussitôt.

Traqué *comme bête puante* par les sergents et les sbires du comte d'Anjou, bientôt sans armes ni argent, le Ruffin sera sauvé de la mort par des « colliberts », des serfs à demi affranchis, bûcherons et par ailleurs apanagés de jeunes et accortes garces. Près d'eux et d'elles, il refera ses forces (ou les usera) *avant de reprendre sa fuite* harassante (nous sommes dans le volume II) vers le sud, loin des hommes d'Anjou.

« *Nuits de qui-vive, sommeils de fortune, repas à la sauvette, détours et itinéraires d'embrouilles, multiples nasardes aux nombreuses patrouilles* », j'en passe pour arriver (à la fin du troisième volume) au coup de chance et d'audace qui fera la fortune de Ruffin. Sa hardiesse, sa ruse, son pouvoir de séduction, lui ont assuré peu à peu une troupe de fidèles, hommes de proie au service du jeune faucon, sa « horde » ; disons en termes contemporains que ce « caïd » de vingt-deux ans s'est fait un gang à sa mesure et à toute épreuve.

Passé au service de Sancho Garcès II, roi de Navarre et d'Aragon, en lutte permanente contre les Maures d'Espagne, Eudes fait prisonnier un riche seigneur arabe, Ibn Khattab. Qui dit prisonnier dit rançon ; celle-ci sera somptueuse : mules chargées de plaques d'or et d'argent, chevaux arabes, tapis. Les Mille et Une Nuits ! Le gros coup ! Banco !

Nous restons en Espagne au volume IV ; une Espagne déchirée entre les incroyants et les infidèles. Le Ruffin y vivra un nouvel et bref amour, celui de la propre et ravissante fille du roi Sancho Garcès, Velasquita, que son ignoble père a livrée contre de vagues promesses de paix au grand Al Mansour, calife de Cordoue la Magnifique, et qu'il a chargé le Ruffin d'amener saine et sauve (et si possible intacte, mais de cela notre flamboyant brise-cœurs ne tiendra nul compte) à son arabe époux.

Une ruse diabolique

Dédaignée cependant par le bel écuyer, l'ardente Velasquita se fera musulmane, cependant que son vil séducteur découvre les splendeurs de l'Andalousie arabe, la richissime et savante Cordoue, bref la civilisation. Enfin riche (la rançon !), il déjouera comme il se doit mille z'embûches pour, à défaut de femme, rapporter ses fortunes en terre de France.

Le gang est devenu une véritable armée personnelle, qui manœuvre et se bat au doigt et à l'œil ; notre noble voyou, devenu pour son compte châtelain en Cerdagne, soupire après la douceur angevine.

C'est pourquoi le cinquième et dernier volume nous le montrera reprenant d'assaut (en empruntant, ruse diabolique, un souterrain oublié de tous), la place forte de Mérigné, qui vit son humiliation et la mort infamante de son père. Faut-il préciser qu'il y retrouve Alice, un peu empâtée et mère de famille ? Et que, nouvel Ulysse, après avoir occis par dizaines ses rivaux et ses ennemis et s'être rendu maître du château de Marson, convoité par le duc d'Anjou, il verra sa puissance et ses honneurs confirmés par le noble duc lui-même, dont il a au préalable rossé les troupes (pardon : l'ost). Tout est bien qui finit bien.

Le roman de l'histoire

Histoire romancée ou roman *historique ? Les deux sans doute.* La documentation de Claude Poulain est immense et sérieuse : le personnage d'Eudes, Odo Rufus pour les vieilles chartes, a vécu. Il fut effectivement le possesseur-usurpateur du château de Marson, dont le siège par les troupes angevines est situé par Claude Poulain à la date même et sensiblement dans les conditions que rapportent les chroniques.

Historique encore, le mariage de Velasquita avec Al Mansour et sa conversion à l'islam, historique la dépossession d'Hélie de Périgord par son frère, le siège et le sac de Barcelone, et bien d'autres faits d'armes ou d'intrigue que le lecteur pourrait considérer comme de la fiction.

Histoire romancée, certes, le récit lui-même et la destinée tumultueuse du personnage. Mais le romancier a très bien senti ce que lui suggérait l'historien : que ce dixième siècle fut effectivement une époque de violence inouïe et d'individualisme sauvage. C'est à la fois la fin d'un monde (le millénaire romain) et l'aurore difficile d'un autre. Ce qui sera acquis en l'an mil (et cela, les contemporains le pressentaient sans doute), ne sera plus remis en cause durant des siècles.

Les Chevauchées de l'an mil sont donc beaucoup plus qu'un roman de cape et d'épée, qu'elles sont aussi dans le meilleur sens du mot. On ne voit à leur reprocher (c'est d'ailleurs affaire de goût) que les lenteurs et le caractère un peu convenu des deux premiers volumes ; et les pages d'histoire « vraie » qui interrompent le récit lui-même, si elles ne sont pas inutiles, m'ont paru parfois un peu longues.

Mais le destin hors rang d'Eudes le Ruffin suscite un intérêt constant et très vif. L'écriture s'affermit à partir du troisième volume, pour atteindre à une ampleur solide dans les derniers. Une saga franque pour les grands enfants que nous restons toujours ? Si l'on veut. Mais les œuvres de ce souffle, de ce sérieux, de ce talent de constructeur d'intrigues et de narrateur, se font bien rares. Raison de plus pour voir dans celle de Claude Poulain l'une des meilleures lectures de ces dernières années.

JACQUES CELLARD.

★ LES CHEVAUCHÉES DE L'AN MIL, de Claude Poulain. I. La jeunesse du Ruffin ; II. La fuite du Ruffin ; III. La horde du Ruffin ; IV. L'Amour, l'Or et le Ruffin ; V. La puissance et les honneurs du Ruffin. Cinq volumes, 348 à 460 p., Fayard, 49 francs le volume.

UN CONTE MORAL DE NICOLE AVRIL

Il y a du roman historique dans l'air... Peut-être est-ce simplement parce qu'avec cette soif de romanesque qui tenaille tant de nouveaux, et moins nouveaux, auteurs, l'histoire ouvre un vertigineux champ des possibles. Mais, asséné lourdement avec un néo-naturalisme attentif ou, à l'autre extrémité de l'éventail, sussuré au deuxième ou au troisième degré, le roman historique finit par devenir un pesant divertissement ! D'où l'impression de fraîcheur, la manière d'éblouissement complice que l'on ressent devant un livre comme celui de Nicole Avril, qui joue avec l'histoire pour nous raconter une histoire et qui renoue ironiquement avec la tradition du dix-huitième siècle. Le vrai : celui du siècle finissant où le couteau de Damiens a déjà lui sous les dentelles, et où le roman noir montre entre les pages roses de contes doucement libertins le bout de son oreille pointue : épaules trop blanches et poisons sinistrement confondus.

L'histoire que raconte ainsi Nicole Avril est édifiante : un bourreau *jeune* et *joli garçon* suivi d'un valet au dévouement sans bornes s'installe dans la bonne ville de Lyon. La race des bourreaux — en ce temps où on tuait si bien — était race maudite : on craint le beau Camille. Mais le sein des dames, en silence, palpite pour lui. Ce bourreau pourtant ne ressemble à aucun autre puisqu'il s'est donné une mission : adoucir les derniers moments des condamnés. *Rendre la mort heureuse. Comment s'y prend-il ?* On devrait dire ici que c'est là tout le secret du livre, ce que le critique doit taire, mais tant pis on le dira quand même — d'abord arrivée au quart de son récit Nicole Avril nous le révèle elle-même. *Le beau Camille est une femme, tout simplement.* A chaque aube fatale, enfermée seule avec le condamné, elle délace donc la redoutable bande de toile qui lui écrase la poitrine. La suite, bien sûr, vaut toutes les absolutions...

Que Nicole Avril se soit amusée à nous raconter cette histoire *folle ne fait aucun* doute. *Qu'elle nous* amuse aussi, pas de doute non plus. Mais... Mais il y a le dessous des mots. L'itinéraire souterrain de Camille et de son comparse dans les rues d'un Lyon d'hiver dont elle nous rend palpables les brouillards et les fumées. Il y a le *monde* qu'elle croise, celui des manants que sa grâce touche, et celui des salons *que* cette même grâce irrite : un univers où se mêlent les parfums les plus rares et une sacrée odeur de soufre. D'où une vision désespérée sur le siècle dit des Lumières, où la mort, la superstition, l'infamie rôdaient dans les soupentes comme dans les beaux quartiers. D'où cette inquiétante *noirceur rose dont Nicole Avril balaie chaque portrait*, chaque paysage.

Mais le *dessous* des mots c'est aussi l'apparente froideur, l'ironie amère qu'elle met à nous dire une histoire impossible jusque dans ses moments de plus grande tendresse. Que Camille s'émeuve pour une pauvre fille, jolie à damner tous les saints et sauvée *in extremis* de la potence : la froideur devient pudeur émue, retenue devant une histoire d'amour impossible, ultime insulte que Camille lance au visage de cette aristocratie qui ne sent pas venir la tempête, de cette bourgeoise assise sur des sacs de soie qui fleurent doucement *l'immondice* et le sang. *C'est Georges Darien qui faisait* dire à son « voleur » : « *Je fais un sale boulot, mais je le fais salement.* » Camille, elle-lui, fait un immonde boulot, mais il le fait si proprement que cette grève du zèle est un crachat à la face de qui le paie. Ses morts *sont* sa *famille* : il « détourne » *sa fonction et fait de la mort des autres une manière de rédemption.*

On voit que, de la légèreté de son propos initial, en passant par l'horreur sombre et l'ironie, *Monsieur de Lyon* glisse inéluctablement vers une gravité qui en fait une manière de conte moral tel qu'on les écrivait en ce temps-là. Mais un conte qui ressemble à un ciel d'orage sur un paysage de légende.

PIERRE-JEAN REMY.

★ MONSIEUR DE LYON, de Nicole Avril. Albin Michel, 288 p., 45 francs.

Corps écrits

(Suite de la page 19.)

CE mouvement ne naît pas d'une foi. Plutôt d'un doute. L'auteur pense que nommer les choses équivaut à contempler une fiole vide, fût-elle ornée de références. La pensée se trahit en confondant ces symboles avec la réalité. La mémoire elle-même ne contient ni chair ni sang : rien qu'images et syllabes. Nous avons d'ailleurs trop de mots à notre disposition. Impossible de les faire prendre pour le peu qu'ils sont.

Seule démarche concevable : ignorer le passé, ce fossile, sentir au présent les mots dans son corps comme autant d'organes, en faire l'auxiliaire obligé et avide du regard, en avoir besoin pour voir ce qu'on vit, pour faire l'amour, tout en sachant que l'intimité ne se récite pas. Tracer des signes sur ce haut mur d'air qu'on appelle : voir !

Ainsi formulée, la tentative de Bernard Noël peut paraître abstraite. « *Assez parlé de mots !* », écrit-il lui-même. Mais son rêve s'incarne page après page dans un texte où les idées

par Bertrand Poirot-Delpech

émises, sur la poésie ou le bien-écrire, importent moins que l'agencement des pulsions, les battements du désir, le voyeurisme et le fétichisme en acte de l'écriture même.

CE désir se prend pour la réalité, quand il décrète le monde las d'un passé sans corps, qu'écrire ne sert plus à « captiver », et que les « vieux préceptes » ne sont plus bons. On tremble à l'idée qu'un jour tous les auteurs s'imposent de ne rien exprimer d'autre que leur « rapport à l'écriture », pour parler chic. C'en serait fait du livre comme communication et, sauf miracle, de l'édition : un retour aux catacombes, l'abandon du terrain culturel à des pratiques moins délectables, moins libératrices; un véritable suicide, comme il m'est arrivé de l'écrire un peu brutalement.

Mais Bernard Noël ajoute, quant à lui, aux réflexions théoriques inspirées depuis une vingtaine d'années par les sciences du langage et des écrivains comme Blanchot. Il le fait à sa manière désormais reconnaissable, avec le tremblement des purs et la piété des jouisseurs.

★ **ANANKE, d'Hélène Cixous. Editions des femmes, 218 pages, 45 F.**

★ **LE 19 OCTOBRE 1977, de Bernard Noël. Collection « Textes », Flammarion, 161 pages, 38 F.**

romans

DEUX ALBUMS DE FAMILLE

Mère abusive et fils ingrat

● *Jean Streff règle ses comptes.*

DANS les milieux psychanalytiques court une charmante histoire : c'est celle d'un jeune homme couvé par sa mère, qui, craignant d'étouffer sous le poids de son amour, entreprend une analyse. Inquiète, ne comprenant pas la démarche de son fils, redoutant par-dessus tout qu'il n'échappe à son emprise, elle le harcèle ; elle veut à tout prix savoir de quoi il souffre ; excédé, il finit par lui confier : « *D'après mon psychiatre, j'ai un complexe d'Œdipe gros comme une montagne.* » N'entendant rien à la psychanalyse, mais soulagée d'avoir obtenu une réponse, elle lui dit : « *Complexe d'Œdipe... Qu'est-ce que cela veut dire ? L'essentiel, c'est que tu aimes ta maman !* »

Cette mère pourrait être celle de Vincent Plantier, l'*alter ego* du cinéaste et écrivain Jean Streff. Le portrait qu'il en trace est aussi minutieux que féroce : inconsciemment séductrice, mais toujours d'une moralité exemplaire, experte dans l'art de culpabiliser ses proches, tout en étant persuadée de se sacrifier à chaque instant pour eux, suscitant tantôt l'agressivité, tantôt la pitié, attachée aux sacro-saints principes bourgeois et prête à exterminer quiconque les bafouerait, rêvant d'avoir un fils chirurgien et lui reprochant maintenant encore d'avoir gâché la vie de ses parents en devenant « artiste », elle mérite de figurer dans la grande galerie des mères abusives et castratrices.

Vincent Plantier, alias Jean Streff, a donc trente-deux ans ; il est célibataire et gagne sa vie comme réalisateur à la télévision. Son héros favori, vous l'avez deviné, est bien sûr Œdipe. Et, s'il raconte ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, c'est certes pour s'en délivrer, mais aussi pour régler ses comptes. Avec un humour un peu désespéré, mais sans jamais verser une larme sur son sort, il s'interroge : « *Pourquoi a-t-il fallu que le premier flic, le premier adjudant, le premier curé que j'aie rencontrés dans ma vie soient ma mère ? Vous pouvez me le dire, vous ?* » Peut-être faut-il ironiquement lui répondre qu'il a ainsi eu la chance d'apprendre très jeune ce qu'étaient la police, l'armée et la religion...

En le lisant, on songe à Woody Allen et à François Truffaut. On songe également au roman de Philippe Roth, *Portnoy et son complexe*, la masturbation tenant une large place dans la difficile conquête de soi de Vincent Plantier. Lorsque Jean Streff s'accorde certaines facilités, notamment dans la description des scènes de drague, c'est la comédie de Michel Lang *A nous les petites Anglaises* qu'il nous rappelle. Curieusement d'ailleurs, ce récit d'une éducation petite-bourgeoise et catholique des années 50 se lit comme on regarde un film. Emouvant à force de sincérité, l'auteur nous renvoie notre image sur l'écran de ses rêves et de ses désillusions. Son livre pourrait bien devenir l'album de famille de la génération de l'après-guerre.

ROLAND JACCARD.

★ **VINCENT PLANTIER, de Jean Streff. Ed. Le Signe. 195 p., 25 F.**

Rêves et hallucinations

● *Jean-Marie Turpin ressuscite la vie de ses ancêtres.*

CES vieilles maisons de famille, quel poète, quel romancier ne les a sondées, interrogées, et plus généralement encore, quel écrivain n'a mêlé son enfance vivante aux souvenirs des parents disparus ? Il y a les généalogies dans les tiroirs, les lettres jaunies dans les greniers, les gravures et photos, les armoires, et l'horloge, celle-là toujours vivante, elle aussi, battant l'heure des saisons et des pluies dans les vestibules désertés. C'est de ce matériau que Jean-Marie Turpin s'est emparé pour écrire *Augustin Morvan ou les images divines des petits garçons de Lannilis*.

C'est un livre étonnant, sans logique, sans événement, dont les différents chapitres se lisent comme des poèmes en prose. Cela grouille de sensations et de musiques. On y voit des villages et des villes. Les femmes passent dans ces pages comme des reines mortes et transfigurées. Les halètements des mourants répondent aux bruissements des fêtes claniques et rituelles. Nous sommes dans le Nord-Finistère, non loin du trop fameux Portsall, et la ligne fougueuse des marées scande parfois l'espace et le temps. Rien de lugubre pourtant ici : Turpin ressuscite avec piété la vie de ses ancêtres, la redéploie devant ses yeux lucides et généreux. Il reste au centre d'un peuple disparu, jugulant rêves et hallucinations, cognant de ses poings les parois de la demeure ancienne, comme faisant de cette demeure son univers mental et poétique. Et fantastique. Il écrit:

« *Le Moulin de la jalousie fut fondé au temps de Charlemagne sur une chambre sans toit, profonde piscine mosaïque tapissée d'ailes d'or, macarons et papiers d'argent. Là existent flottant dans peu d'eau bien des rêves d'Orient, bien des feuilles d'arbres pourries, lancées chaque automne à travers les soupiraux. Au centre est une table de froide émeraude, simple lame où vibre l'eau, peuplée à cet endroit d'un nuage de petits crocodiles pharmaciens.* »

Mêler le réel au fabuleux, voilà qui est habituel aux Celtes. Et Turpin en est, et magnifiquement. Mais il est plus encore : le réinventeur d'une phrase pour ainsi dire rim ¬aldienne, ⁀ la fois éclatante et économe, vibrante et roide. On n'a certainement pas fini de parler de ce jeune écrivain qui nous avait déjà donné avec *Sol ou Jules Lequier* un roman éblouissant et parfaitement original. Décidément, les féeries de ce petit-fils de Céline n'ont rien à voir avec celles du grand-père. Pas celui-là en tout cas...

XAVIER GRALL.

★ **AUGUSTIN MORVAN OU LES IMAGES DIVINES DES PETITS GARÇONS DE LANNILIS, de Jean-Marie Turpin, 288 p., 45 F. Edit. libres Hallier.**

LE BONHEUR EST-IL POUR LES IMBÉCILES ?

Comme Bernard-Henri Lévy le rappelle dans *le Testament de Dieu*, le bonheur est devenu une idée totalitaire. Mais si l'idée de le définir abstraitement, de l'imposer à la collectivité, est bien totalitaire, il reste, éphémère, fragile, la réalité d'un bonheur personnel, auquel tout un chacun, même s'il prétend le contraire, se croit légitimé à prétendre. Quand Nietzsche écrivait : « *Est-ce que j'aspire au bonheur ? J'aspire à mon œuvre* », c'est bien parce que son bonheur, à ses yeux, c'était son œuvre.

C'est à réfléchir sur ce bonheur-là que s'est employé Dominique Laplane. Professeur de neurologie à la Salpêtrière, il s'en tient à la méthode de Descartes et de Claude Bernard, et rapporte toujours l'une à l'autre la doctrine et l'expérience. Pour lui, le bonheur et, plus encore bien sûr son contraire, le malheur, ont un sens bien concret, évoquent d'inoubliables images. Il en résulte un ouvrage d'une grande honnêteté, d'une grande facilité de lecture aussi, l'auteur proposant ou suggérant plus qu'il ne tranche, et se refusant à toute espèce de dogmatisme. C'est ainsi que, chrétien déclaré, il moque gentiment « *l'Eglise et sa hiérarchie de célibataires* » qui n'ont pas compris « *quel lien puissant et tendre nouait entre époux une vie sexuelle harmonieuse et épanouie dans la fidélité* ». Il déplore l'interdiction confirmée de la contraception, admet la légitimité, dans certains cas, du divorce et de l'avortement.

Ce qui le choque, en revanche, c'est que d'une exception, inévitable aboutissement d'un échec, on fasse une règle. Convaincu, à juste titre, nous semble-t-il, que le bonheur réside dans l'accomplissement de soi, et que cet accomplissement passe par la relation à autrui, il plaide pour l'effort, pour la limitation que l'on s'impose à soi-même par la résistance aux pulsions exaltées par la morale de l'hédonisme.

En ce sens il a bien conscience de prendre le contre-pied du « *milieu culturel ambiant* ». Mais c'est qu'il récuse l'idée que l'homme « *se résume à des mécanismes biologiques* ». Où puiserait-il, en effet, ce désir de liberté qui fait partie des nécessités de son épanouissement, qui seul dispense « *d'être ou nazi ou illogique ?* ». Sur la liberté, la science ne fournit aucune indication et ne peut en fournir. Qu'est-ce que la liberté à l'état pur, « *cet agir indépendant de toute cause, cette autonomie parfaite, sinon Dieu ?* ». Laplane se rencontre ici avec Berdiaev, cité par B.-H. Lévy, selon lequel « *là où il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus d'homme non plus* ». Conclusion non écrite du livre, mais implicite, puisqu'elle répond à son titre : contrairement à ce qu'écrivait Malraux, le bonheur n'est pas réservé aux imbéciles. Le désir de bonheur, dans la mesure où il est d'abord désir d'harmonie, de dépassement de soi par la découverte de l'autre, ce désir-là est le moteur de l'humanité.

ANDRÉ FONTAINE.

★ **LE BONHEUR EST-IL POUR LES IMBECILES ?, de Dominique Laplane. Fayard, 276 p., 45 F.**

société

Ce que racontent les cimetières

● *Sous le regard d'un sémiologue.*

OBJETS inanimés, avez-vous donc un langage ? Cette question, Jean-Didier Urbain l'a adressée aux cimetières d'Occident. De sa grille de lecture, il nous donne la clé dans son livre : *la Société de conservation*. On comprend alors que les tombeaux ne sont pas des objets, qu'une vie fantasmatique les anime, celle que leur prêtent les hommes de ce temps dans leur refus radical d'abandonner leurs morts.

J.-D. Urbain est sémiologue : les non-sémiologues devront lui pardonner, même s'ils risquent d'être agacés par un structuralisme un peu trop passe-partout. Mais le livre est clairement écrit et conduit avec une logique alerte et le mouvement d'un roman d'aventure. Il est, en effet, passionnant de suivre J.-D. Urbain dans son travail de déchiffrement quand, sous l'incohérence apparente des tombeaux, il découvre des idéogrammes qui expriment une religion des morts et de leurs survies. Sans doute fallait-il un linguiste pour traduire cette écriture inconnue !

Pour la période antérieure au dix-neuvième siècle, on peut se débrouiller avec les moyens du bord : les tombes, du Moyen Age au dix-septième siècle, parlent toutes seules. Il suffit d'être attentif et de regarder. On les voit se répartir, dans un musée imaginaire de l'art funèbre, en grandes séries, d'après les traits dominants de leur iconographie : la série des gisants, reposant, celle des priants, agenouillés, etc. Au dix-neuvième siècle, ces longues séries où les mêmes formes se sont répétées pendant des siècles se brouillent. C'est pourtant l'époque où les tombeaux visibles deviennent plus nombreux et envahissent des nouvelles nécropoles, beaucoup plus étendues que les églises et les petits charniers de l'Ancien Régime. Cette multiplication a bien un sens évident : elle témoigne d'une volonté générale, inconnue de l'Ancien Régime, de consacrer par un monument chargé de symboles le lieu exact d'une sépulture, devenue en même temps le lieu d'un culte familial. Mais le choix des symboles paraît abandonné à l'imagination de chaque famille.

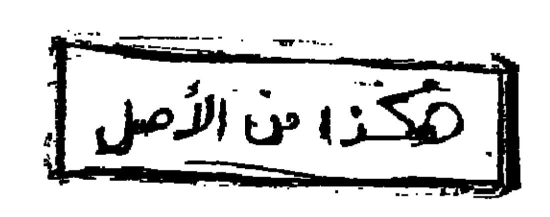
Idolâtrie et crédulité

Grâce à sa grille, J.-D. Urbain a décelé sous cette incohérence la rigueur d'un système. Le système correspond à la volonté, inexprimée mais obstinée, des vivants de conserver leurs morts, non pas en les embaumant, en les momifiant, comme en Egypte (et parfois dans des cultures méridionales du dix-huitième siècle !), mais en substituant au cadavre enfoui, et au même endroit, un double qu'on visite, auquel on rend un culte et avec qui on peut parler : le tombeau. De simple signe mémorial qu'il était dans des cultures plus anciennes, il est devenu le signifié lui-même, l'être survivant. Les variations sémiologiques d'Urbain sur la triade : le cadavre signifié, le tombeau signifiant, la barre tantôt transparente, tantôt opaque qui les sépare, permettent (malgré leur tendance au schématisme) de comprendre toute la réalité ambiguë du culte des tombeaux aux dix-neuvième et vingtième siècles, et encore de nos jours, car toute ou partie de l'Europe continentale résiste à la suppression radicale du tombeau et du rapport complexe entre le cadavre, son tombeau et sa survie.

Il s'agit d'une survie, qui peut être chrétienne ou non chrétienne, mais qui, même chrétienne, reste vaguement localisée à l'emplacement de la tombe. Le chrétien ou le spirite se passent de tombeau. L'homme qui parle toujours le langage décrypté par J.-D Urbain ne peut s'en passer : les élites de la culture écrite répugnent à cette forme d'idolâtrie ou de crédulité ou, comme dirait peut-être le prédicateur de Notre-Dame, de « sacralisation de la nature » (je soupçonne J.-D. Urbain de penser comme eux). Les autres semblent encore y tenir, silencieusement.

PHILIPPE ARIÈS.

★ **LA SOCIETE DE CONSERVATION, de J.-D. Urbain. Etude sémiologique des cimetières d'Occident. Payot, 480 pages, 89 F.**



histoire

La société allemande sous le IIIe Reich

● *Un classique américain.*

C'EST une bonne nouvelle : le livre de David Schoenbaum est accessible en français. Il avait été fort remarqué lors de sa parution en 1967 et était devenu un classique de la littérature sur le nazisme depuis sa sortie en traduction allemande l'année suivante. Peut-être l'heure d'Arthur Schweitzer, *Big Business in the Third Reich*, paru en 1964, va-t-elle venir. Et surtout celle de la somme jusqu'ici inégalée sur Hitler, son histoire, le IIIe Reich, sa politique et son idéologie, à savoir l'ouvrage-clé de Karl-Dietrich Bracher, *Die Deutsche Diktature*, dont on attend depuis dix ans la sortie en français.

On peut aussi espérer maintenant qu'il se trouvera rapidement un éditeur français pour faire paraître, en traduction, l'admirable volume-bilan de l'historien américain qui a été et est encore l'un des meilleurs maîtres de tous ceux qui s'occupent d'Allemagne contemporaine, à savoir *Germany 1866-1945* de Gordon Craig, sorti l'an dernier (Clarendon Press, Oxford).

Le principal mérite de Schoenbaum, c'est une sorte de fraîcheur d'esprit qui le rend indifférent aux belles théories, aux simplifications à prétention scientifique. Il a préféré aller voir ce que la société allemande a réellement été pendant les six années (eh ! oui : six seulement !) d'exercice hitlérien du pouvoir en temps de paix. A le lire — et à lire les études rapides mais substantielles d'autres auteurs que l'éditeur a ajoutées en annexe, — on voit à quel point la réalité est contradictoire.

Le national-socialisme a, à la fois, transformé et figé la société allemande. A certains égards, il l'a rendue plus égalitaire, mais il a permis aux riches dominateurs de l'économie de s'enrichir encore davantage. Dominateurs de l'économie, mais non du pouvoir politique. Schoenbaum et surtout T.W. Mason montrent bien quelle est la commune illusion des historiens marxistes et des économistes libéraux, à savoir leur croyance en la domination quasi automatique du pouvoir économique sur le pouvoir politique. En contradiction avec son idéologie affichée, Hitler n'a pas dépossédé les grands industriels. Mais c'est parce qu'ils lui étaient utiles pour l'accomplissement de ses desseins politiques — des desseins que lui déterminait et pas eux !

A partir de ce juste constat, Schoenbaum et les autres auteurs présents dans le volume en arrivent à trop limiter le rôle *des puissants de l'économie dans* la chute de la République de Weimar. Les Mémoires du chancelier Brüning (publiées par Gallimard en 1974), que Schoenbaum n'avait pas à sa disposition, sont particulièrement éclairants à cet égard. Un industriel, maître du cinéma et de la presse, ministre de l'économie en janvier 1933, aurait pu dire, lors de son élimination en juin : « *Je n'ai pas voulu cela !* » Mais Alfred Hugenberg n'a plus rien dit jusqu'à sa mort obscure en juin 1950.

Volonté totalitaire et effets d'égalisation

Hitler, lui aussi, a souvent abouti à des résultats qu'il n'avait pas voulus, en partie parce que ses désirs et ses ordres étaient contradictoires : Mason cite l'absurdité sanglante de l'extermination de groupes juifs réclamés par d'autres bureaux pour accélérer la production par leur travail d'esclaves. D'autres résultats désirés n'ont pas été obtenus. Ainsi la destruction « des classes et des castes », encore qu'il en ait, délibérément ou par des effets induits, ébranlé quelques éléments. Mais uniquement pour unifier la race germanique soumise à son maître : Schoenbaum a tort de ne pas assez lier les effets d'égalisation à la volonté totalitaire. Dans le discours le plus franc qu'il ait peut-être prononcé, Hitler déclare assurément que les jeunes doivent être soustraits aux distinctions de classes et de castes, mais c'est pour ajouter dans un cri de triomphe, après avoir montré comment ils sont encadrés : « *Et ils ne seront plus jamais libres leur vie entière !* »

Une lecture essentielle

L'étude de Schoenbaum est dépassée sur certains points (le chapitre sur l'Etat fait regretter l'absence de traduction française du livre de Martin Broszat, *Der Staat Hitlers*, paru en 1969, Dtv, Munich) et comporte quelques lacunes sérieuses, notamment sur l'intelligentsia et la culture (ici, le livre d'ensemble reste à écrire) ainsi que sur la vie quotidienne de cette société, perceptible maintenant à travers des ouvrages comme celui de Marlis Steinert, *Hitlers Krieg und die Deutschen*, qui, en 1970, (Econ, Düsseldorf), a détruit bien des mythes sur l'opinion allemande et dont la présence sur le marché français aurait clarifié le débat sur *Holocauste*, ou comme le tout récent recueil de textes de Focke et Reimer, *Alltag untern Hakenkreuz* (Rowohlt), dont le sous-titre, « Comment les nazis ont modifié la vie des Allemands », montre la relation au livre de Schoenbaum.

La lecture de ce dernier — particulièrement aisée, y compris pour les notes dont certaines sont particulièrement enrichissantes — n'en demeure pas moins essentielle. Sur l'idéologie affichée, sur la classe ouvrière, sur les paysans, sur la place des femmes (que les besoins de la production ont poussées vers le *travail salarié alors que l'idéologie* les voulait au foyer comme servantes du maître et comme reproductrices). Il dit de façon nette et convaincante l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour comprendre la société allemande d'aujourd'hui comme celle d'hier.

ALFRED GROSSER.

★ LA RÉVOLUTION BRUNE, de David Schoenbaum. La société allemande sous le IIIe Reich. Trad. de l'américain par Jeanne Etoré. R. Laffont, 420 p. (coll. « Les hommes et l'histoire »), 85 F.

Comprendre le phénomène hitlérien

● *Deux livres de poche fondamentaux.*

DEPUIS quelques années, depuis quelques mois, si l'on considère la diffusion par la télévision française du feuilleton « Holocauste » comme *un tournant, le problème du* nazisme réémerge dans la conscience et la réflexion françaises. De 1945 à 1978, les intellectuels de notre pays n'avaient pas apporté de contribution notable à l'analyse et à la compréhension du phénomène hitlérien. Une nation comme la France, traumatisée, humiliée, souillée par des épisodes aussi peu glorieux que la rafle du Vel' d'Hiv', à peine moins amnésique que l'Allemagne, ne pouvait être le lieu d'une réflexion sereine et désintéressée sur l'histoire des années 1933-1945.

Les analyses classiques produites par l'émigration allemande à partir de 1933 restèrent largement ignorées dans le Paris d'après-guerre. *La Révolution du nihilisme*, de Hermann Rauschning, traduite dès 1939, est toujours à peu près inconnue en 1979. *La Peur de la liberté*, d'Erich Fromm, dut attendre vingt-deux ans (1941-1963) une édition française. *Behemoth* (1942), de Franz Neumann, n'est toujours pas accessible dans notre langue. Jusqu'à très récemment, les Français s'intéressant au nazisme durent se contenter de discussions partielles, simplistes et rationalisantes sur les rapports entre nazisme et grand capital. Mais le marxisme et le rationalisme économique en général sont décidément impuissants lorsqu'il s'agit d'analyser des phénomènes de type psychopathologique se produisant, il est vrai, à l'échelle d'une société tout entière.

Interprétations

La Question nazie, de Pierre Ayçoberry, *Essai sur les interprétations du national-socialisme* (1922-1975), nous permet de prendre la mesure de notre ignorance. Cet ouvrage clair et complet, véritable tour de force documentaire et intellectuel, réussit à décrire avec objectivité les dizaines d'explications concurrentes ou opposées qui se sont succédé depuis la fondation du parti national-socialiste. Il donne aussi l'impression, sans doute involontairement, que l'on n'a guère progressé dans la compréhension du nazisme depuis 1945, que beaucoup de débats ont commencé à tourner en rond.

Erich Fromm avait proposé dès 1941 une interprétation sociologique et psychanalytique localisant raisonnablement la dimension psychopathe du phénomène hitlérien dans la petite-bourgeoisie allemande. Franz Neumann avait décelé dès 1942 les tendances anarchiques du IIIe Reich, perçu les conflits de groupes et d'appareils sous l'apparence de monolithisme.

Conversations avec Hitler

Quant à Hermann Rauschning, il comprit le premier le caractère absolument nouveau et « révolutionnaire » du phénomène nazi. Il sentit que cet irrésistible mouvement de destruction et d'autodestruction n'avait pas de limite théorique, qu'il ne tendait vers aucun ordre stable (à la différence d'autres systèmes totalitaires) et qu'Hitler irait *jusqu'au bout*. Il ne savait pas encore exactement jusqu'au bout de quoi. On l'apprit à l'ouverture des camps de concentration.

Aristocrate prussien, membre du parti national-socialiste, puis opposant réfugié en Suisse et aux Etats-Unis, Rauschning eut la chance, si l'on peut dire, d'observer de près Hitler et ses collègues, d'entendre cette bande de gangsters illuminés préparer la guerre, le pacte germano-soviétique *et* la colonisation à l'est, la destruction des Eglises et l'extermination des juifs. C'est son expérience de participant temporaire au mouvement que retrace son *Hitler m'a dit*, ouvrage publié en français en 1939 et 1945, qui vient d'être réédité « en poche » après une éclipse de plus de trente ans.

A la différence de la plupart des analystes, surtout français et britanniques, Rauschning avait très vite compris que le nazisme n'était pas une manifestation particulière et violente du nationalisme allemand, que la révision du traité de Versailles était pour Hitler un prétexte plutôt qu'un but. Et que, si le Führer n'arrivait pas à détruire l'humanité, ou plus modestement les juifs, il se contenterait volontiers de détruire l'Allemagne, ce qu'il tenta à partir de 1944, avant de se détruire lui-même en 1945.

Hitler m'a dit concerne surtout le début de ce processus de pulvérisation des valeurs, de la culture et de la société allemande, l'arrivée au pouvoir des nazis, les années 1933-1934.

Avant Keynes

Anxieux, *hystérique*, incapable de solitude, névropathe et animal politique, Hitler apparaît aussi dans ce livre comme un autodidacte génial et délirant, insensible aux préjugés et aux *a priori* de son temps, capable d'apercevoir, comme la plupart des grands penseurs et chefs révolutionnaires — comme Marx, Lénine ou Trotsky — les rapports économiques et sociaux réels à travers les conventions juridiques et les signes monétaires.

C'est dans le domaine de la politique économique que cette aptitude apparaît le mieux vers 1934, puisque la première tâche du régime fut de liquider le chômage et la crise, opération réalisée en quelques mois, et qui reste particulièrement fascinante en 1979, malgré le caractère archaïque de la crise de 1929.

Rauschning, fondamentalement conservateur, et qui ne comprend d'ailleurs qu'à moitié ce qui se passe, nous décrit un Hitler faisant, avant Keynes, du Keynes sans le savoir, contre l'avis des économistes les plus sérieux de son temps. « *Je pourrai obtenir le succès aussi bien par le réarmement que par la construction de maisons ou de cités ouvrières. Je pourrai aussi distribuer aux chômeurs suffisamment d'argent pour satisfaire leurs besoins urgents. De cette façon, je créerai un pouvoir d'achat et j'augmenterai le mouvement d'affaires. Toutes ces méthodes sont simples... Dans tout cela, il n'y a aucune science mystérieuse, contrairement à ce qu'affirment les professeurs.* »

Et l'inflation ? Pas de problème, Adolf Hitler a réponse à tout :

« *Je veillerai à ce que les prix restent stables. Pour cela, j'ai mes S.A. Vous verrez, quand mes S.A. iront faire respecter les prix dans les magasins. Ils n'auront pas besoin d'y aller deux fois...* »

Solution acceptable par Staline, *mais non par Raymond* Barre. Expérience fondamentale : la liquidation des hommes entraîne celle des problèmes sociaux !

EMMANUEL TODD.

★ LA QUESTION NAZIE, LES INTERPRÉTATIONS DU NATIONAL-SOCIALISME (1922-1975), de Pierre Ayçoberry. Le Seuil, 315 p. 19 F.

★ HITLER M'A DIT, de Hermann Rauschning. Avant-propos de Raoul Girardet. Pluriel, 384 p., 21,50 F.

politique

Une vie au service des droits de l'homme

● *Les combats de René Cassin.*

LORSQUE Ferdinand Buisson, qui avait collaboré avec Jules Ferry pour doter la République de l'enseignement laïc obligatoire, reçut le prix Nobel de la paix — c'était en 1927 — Séverine, écrivain révolutionnaire, traça de lui, dans *le Journal du peuple*, le portrait suivant :

« Octogénaire ? On voit tout de suite une chaude douillette, une canne d'appui, un feu qu'on tisonne, des bourrelets aux fenêtres, quelque infusion à portée de la main. Regardez-le, ce petit homme, obstiné à l'action, attaché passionnément à son œuvre, la poursuivant au travers des temps comme au travers de l'espace, qui est de son époque, c'est évident, mais qui l'est resté parmi tous les obstacles, toutes les vicissitudes, qui n'a jamais failli, qui n'a jamais cédé et qui, après un si long parcours, peut, d'un regard, revoir son point de départ tant la ligne est droite. Regardez ce combattant d'aujourd'hui et d'autrefois. Il y a maldonne ; effacez vingt ans ! »

Lorsque René Cassin s'est vu, neuvième Français, attribuer, plus de quarante ans après, le prix Nobel, je me permis — irrévérence et affection mêlées — de faire le rapprochement entre cette ancienne citation et celui que l'on célébrait.

Or voici que vient de paraître un ouvrage sur ce « fantassin des droits de l'homme ». Un fantassin qui avait bien dans sa giberne son bâton de maréchal, direz-vous. Mais cela, on ne le sait que plus tard. Et c'est l'un des mérites de Marc Agi de démontrer que le héros de son livre a longtemps vécu et beaucoup peiné avant d'être célèbre.

La photographie qui orne la couverture est celle, désormais classique, du prix Nobel. Mais le contenu du travail de l'auteur montre les multiples facettes d'une vie bien remplie et tôt commencée puisqu'il fut grièvement blessé à vingt-sept ans dans les débuts de la guerre de 1914.

Marc Agi a bien connu René Cassin. Il a eu avec lui de multiples entretiens que leurs origines et leurs aspirations communes : Nice, l'amour de l'homme, la défense de ses droits, l'attachement à l'Alliance israélite universelle, dont René Cassin sera président de 1943 à 1969.

On approuvera le choix du jeune professeur de lettres d'avoir suivi l'ordre chronologique pour présenter celui dont il retrace les multiples et fécondes activités. Une méthode thématique eût certes paru plus séduisante, mais elle eût privé le lecteur de la perception de cette montée de la vie, de ce mélange de continuité et d'enrichissement permanent de l'action, et donc de l'œuvre de René Cassin.

Son regard, plein de finesse et de bonté, attestait qu'il n'était pas dupe et que son indulgence, pour être réelle, ne pouvait, en aucun cas, devenir faiblesse — c'est-à-dire complicité — face à la violation de certains principes.

J'ai pu, un jour, publiquement, le taquiner sur sa double allégeance, à mes yeux contradictoire : à la majorité, par sentiment à l'égard de son chef d'alors ; à l'opposition, par attachement à ses principes. Marc Agi relate avec précision la querelle *qui a opposé à de Gaulle* le président de l'Alliance israélite universelle au moment des événements de 1967 au Proche-Orient, désaccord qui a beaucoup coûté à René Cassin. Mais il n'était pas homme à le taire lorsque quelque chose qu'il considérait comme essentiel était en jeu.

La plupart des thèmes pour lesquels il a bataillé sont toujours d'une étonnante actualité : la non-application de la Déclaration universelle des droits de *l'homme*, la non-acceptation par la France du recours individuel prévu par la Convention européenne, l'imprescriptibilité des crimes de guerre pour laquelle il a tant écrit lorsque, pour la première fois, s'est posée la question.

Aucun de ces combats n'est terminé. Mais aucun n'aurait pris la tournure qu'il a prise, n'aurait connu les progrès, même minimes, qui ont pu être enregistrés, si René Cassin n'avait été, des années durant, et selon la formule utilisée par André Chouraqui, qui a préfacé l'ouvrage de Marc Agi, à la charnière de l'esprit et de l'action.

DANIEL MAYER.

★ RENE CASSIN, FANTASSIN DES DROITS DE L'HOMME, de Marc Agi, Plon, éd. 65 F.

La Commune et le roi

D'où nous arrive-t-il, Luc de Goustine, pour poser tranquillement la question qu'on ne se pose pas : celle du roi, dans la France d'aujourd'hui, pour le peuple que nous sommes ? Si le terme n'avait été galvaudé par certain « nouveau philosophe » — ou qui se prétend tel, — il faudrait dire que Luc de Goustine nous est venu d'ailleurs : ni des espaces idéologiques, ni des écoles doctrinaires, ni d'un groupe militant. Malgré son nom, malgré sa conviction, il n'est pas l'héritier de ceux qui, autrefois, conspuait la « Gueuse ». Pour lui, la République n'est pas contraire à nos traditions : simplement, le souci du bien commun que le mot évoque est antérieur à la Révolution.

S'agit-il alors de revenir à un passé idéalisé ? Quand on a eu trente ans en 1968, on ne cultive pas la *nostalgie* : on croit au printemps, à l'amour, à la révolution.

Curieux itinéraire, qui mène des barricades de mai au roi de France. D'autres l'ont suivi, et ne se portent pas si mal que cela. Et puis, somme toute, le chemin n'a rien d'étrange : cet ailleurs d'où nous vient Luc de Goustine nous est proche. C'est l'histoire, la terre et le peuple de France. Et c'est à une redécouverte de *nous-même* qu'il nous convie. La tâche n'est pas facile, parce que les mots qui expriment l'essentiel — le peuple, la liberté, l'amour — ont été tellement manipulés que nous avons du mal à les dire. Pourtant la France est là, qui ne meurt pas. Le peuple aussi, même s'il est dépossédé, exilé. Et la liberté demeure notre commune exigence. Sans oublier l'amour...

D'où la *commune*, espace privilégié de la solidarité, du service, du don, de la démocratie, face à l'Etat et à ses bureaucraties qui ont dilué les responsabilités, et qui assistent pour mieux opprimer. D'où l'autonomie régionale qui exprime l'exigence de liberté. Mais le roi ? Pour Luc de Goustine, c'est le serviteur et non le maître, le libérateur et non le « monarque absolu », le fédérateur des communes et non l'administrateur, c'est la justice et non le parti pris d'une caste ou d'une faction.

C'est pourquoi « on verra le roi restaurer la Commune ». Et ce sera le printemps. Beaucoup, qui le guettent, ne suivront pas Luc de Goustine jusque-là. Du *moins reconnaîtront-ils peut-être* qu'il apporte un souffle nouveau dans notre débat politique. Cela aussi, c'est le printemps.

BERTRAND RENOUVIN.

★ LE PRINTEMPS, LA COMMUNE ET LE ROI, de Luc de Goustine. Atelier Marcel Jullian, 192 p., 39 F.

Roger Stéphane ou Fabrice vécu par Monsieur Teste

(Suite de la page 19.)

Il est curieux de noter la similitude des analyses du général de Gaulle et de Jean Cocteau quant à la fragilité du succès hitlérien. Ils saisissent dans l'heure de l'événement ce qu'il comporte d'exagéré, d'insoutenable. « *Aucun chef-d'œuvre ne commence par l'apothéose* », souligne Jean Cocteau. Et de Gaulle : « *C'était trop, c'était trop gros, ce n'était pas naturel, ça ne pouvait pas durer.* » (J'ai recueilli du général des propos analogues quand je l'interrogeais un jour sur le déclic de sa détermination en juin 1940.)

André Gide est sans doute le cas typique d'un écrivain qui aurait pu ne jamais être engagé, mais qui était pourtant disponible pour l'engagement, lequel fut déclenché en lui par les voyages en U.R.S.S. et en Afrique. Des autres grands amis de l'auteur, François Mauriac et plus encore André Malraux, on peut penser qu'ils étaient habités par une certaine vocation politique. De tous, c'est sans doute celui-ci qui exerça sur l'auteur le plus d'influence. Enfin, Roger Stéphane eut l'occasion d'exercer toute sa faculté d'admiration sur un personnage qui n'est pas principalement tenu pour un homme de lettres : le général de Gaulle et s'il ne l'a rencontré que par occasion, il a été non point sans doute un confident mais un auditeur exceptionnellement attentif.

Un homme si exceptionnellement porté à admirer les autres ne tombe pas aisément dans le travers de s'admirer lui-même. Cependant, il nous fait connaître qu'il cherche à être, sinon admiré, du moins apprécié, et non point d'un immense public, mais précisément de ceux qu'il aime. Ainsi s'est-il trouvé porté à l'action, dont d'autres traits de son caractère semblaient devoir l'éloigner. Cependant, cette action à travers laquelle il cherche à être estimé, et davantage aimé, il s'attache à la présenter sous des aspects qui en minorent l'importance et qui en estompent l'éclat. Il y a là un phénomène psychologique qui éveille la curiosité. Il aime se présenter lui-même comme un personnage anodin, qui se trouve mêlé par basard à des événements qui le dépassent, et porté tout d'un coup à des situations de mérite qu'il n'a ni recherchées ni réellement élaborées. Il se plaît à enregistrer des jugements portés sur lui-même et qui le dépeignent sous des traits falots : « *Vous êtes un nomade intellectuel, un errant, qui ne peut s'arrêter que dans les salles d'attente* » (Roger Martin du Gard) ; « *Il tend à devenir un vieux Narcisse* » (François Mauriac) ; « *Je vous exhorte à continuer à être vous-même, amical et plein de cœur, éveillé et plaisant, un peu potinier, un peu rosse, jamais méchant, et faisant d'amusante étincelles avec vos acquisitions de la semaine. Tel qu'en lui-même, enfin...* » (Martin du Gard).

Il se plaît visiblement dans cette représentation. La conception littéraire de la vie l'a conduit à se concevoir lui-même comme le personnage d'un roman qu'il écrirait, et ce personnage, c'est celui du confident, du curieux, de l'admirateur, qui devient homme d'action de temps en temps, pour s'occuper, par occasion, par désir de plaire.

Il évoque volontiers ses erreurs de jugement, ses périodes de passivité. La drôle de guerre ? Il la vit « *dans un climat d'éperdue frivolité* ». La défaite ? Il n'y comprend rien, il croit vraiment la France vaincue.

Entre-t-il dans la Résistance ? Il n'y pensait guère mais pourquoi contrarier un ami qui lui en parle ? S'empare-t-il de l'Hôtel de Ville ? C'est parce qu'il passait par là. Risque-t-il la prison ? C'est par curiosité, qui l'y fera d'ailleurs revenir comme gardien. S'engage-t-il dans l'armée ? C'est parce que son cher Malraux est colonel, etc. Il *se regarde vivre comme s'il se* regardait inventer la vie d'un être de fiction, pour lequel il a choisi le rôle de témoin, et dont l'armée ? C'est parce que son il est le témoin : « *étant et me voyant, un voyant me voit...* ». C'est Fabrice del Dongo, revu et revécu par Monsieur Teste.

Le goût de la non-gloire

Il y a d'ailleurs chez lui un goût permanent des situations moyennes, de la non-gloire. Ce qu'il admire le plus chez Lawrence, qui est au rang de ses idoles, c'est la période finale de sa carrière où il sert comme simple soldat. Lui-même a tenu à mener la vie d'un gardien de prison, d'un garçon d'ascenseur, d'un pompiste. Expériences de journaliste ? Si l'on veut. Attraction aussi pour le type de personnage-témoin, de l'homme confondu avec son regard et *placé sous le regard de l'autre* qui lui confère cette vie sans épaisseur, laquelle prend soudain un relief imprévu de l'un et de l'autre.

Il se trouve cependant que cette série de hasards l'entraîne *toujours* dans la bonne *direction* et dans la même direction ; que cette acceptation du risque ne surgit pas une seule fois, mais à chaque reprise et toutes les fois que l'option se présente, que tout cela signifie conviction et engagement. S'il n'agit que quand il aime, il se trouve toujours quelqu'un qu'il aime au moment où il est nécessaire d'agir. Le connaissant bien, nous savons qu'il n'y a pas chez lui affectation de modestie, plutôt l'étonnement de l'auteur devant le personnage qu'il a créé et qui en fait plus qu'il ne l'avait prévu. Cela arrive dans la littérature, cela arrive aussi dans la vie. Cette attitude est dans la logique de l'admirateur : il craint de placer à tort son admiration s'il la *porte sur lui-même*, car il n'est pas sûr, dans ce cas, de son jugement critique. Il illustre sans doute mieux que tout autre cette maxime souvent citée par lui de son cher André Malraux « *L'intelligence, c'est d'abord la destruction de la comédie* ».

EDGAR FAURE.

★ TOUTES CHOSES ONT LEUR SAISON. Fayard éd., 330 p., 53 F.

Journal d'une année cruciale

● *Les élections de 1978.*

ALBERT LEBACQZ publie des notes écrites au fil de l'événement : récits, entretiens, analyses, jugements, prévisions, alternent, se complètent, s'éclairent mutuellement. Directeur de l'Agence républicaine d'information, responsable d'une « lettre » quotidienne, Albert Lebacqz a disposé d'une documentation de première main, un peu trop marquée, peut-être, par son caractère officieux : on ne mérite pas impunément la confidence des « princes qui nous gouvernent » et de ceux qui les contestent. Mais, il faut le dire, les obligations que l'auteur s'est ainsi créées n'oblitèrent en rien sa vision et ne freinent sa plume que dans les limites de l'indispensable tact.

Admirateur fervent du général de Gaulle, Albert Lebacqz sait ne pas épargner ses disciples et manier à leur propos l'ironie, qu'il s'agisse du long « martyrologue » du R.P.R. ou du « oui, mai... » de M. Jacques Chirac. Sa description de la « stratégie glissante » de M. François Mitterrand ne plaira pas, non plus, aux fidèles amis du premier secrétaire socialiste.

Ce journal, rédigé avec l'humour et la distance d'un observateur rodé à tous les pièges des discours politiques, jette une clarté tamisée sur certains aspects méconnus d'une histoire récente dont nous recueillons (ou subissons) aujourd'hui les effets.

ALAIN GUICHARD.

★ 1978. JOURNAL POLITIQUE DE L'ANNEE DES ELECTIONS, d'Albert Lebacqz. Editions France-Empire, 272 p., 38 F.

lettres étrangères

Herbert Lieberman et les traqués de l'après-guerre

● *La « diaspora » nazie au Paraguay : un roman policier de la démesure.*

CEUX qui ont lu *Necropolis* (1), le premier roman de Lieberman, n'ont pas oublié l'image apocalyptique qu'il donne de New-York, la cité des morts. Ceux qui vont lire son nouveau roman, *la Traque*, se souviendront de sa vision infernale du Paraguay, nation-sanctuaire où se réfugient les criminels du monde entier : « *Ceux qu'aucune autre nation n'accepterait sur son sol, notre bonne vieille mère Paraguay leur ouvrira largement les cuisses.* »

Le Paraguay, Etat de la mort dont les principales industries sont la drogue en partie exportée aux Etats-Unis et le commerce des êtres humains. Chaque mois, aujourd'hui encore, des rafles sont organisées en territoire indien par des agents du gouvernement ; les hommes valides sont envoyés dans les mines d'étain de Bolivie, les femmes vendues comme domestiques dans les hôtels d'Argentine et du Brésil, les enfants capables de travailler échangés contre deux cents dollars. Les vieillards et les infirmes ? « *Nous avons adopté*, précise un responsable du gouvernement, *des méthodes scientifiques allemandes pour traiter le problème indien.* »

A côté de ces traqués de l'histoire — traqués depuis qu'ils furent découverts par Christophe Colomb, — il y a les traqués de l'après-guerre : les chefs nazis venus se réfugier au Paraguay. L'un d'eux, le docteur Helmut Gregor Grigori, l'ancien « grand sélecteur » d'Auschwitz, aide à « trier » les Indiens : comme à la belle époque — Links, Recht. A gauche, mort immédiate dans les chambres à gaz. A droite, sursis temporaire et travaux forcés. L'élégant docteur (« den Schönen Doktor ») poursuit par ailleurs, et pour son compte personnel, des expériences scientifiques : il soigne les Indiens cachés, donne des bonbons aux enfants, en ramène deux ou trois dans sa jeep, et teste dans son laboratoire leur résistance à l'ablation des organes vitaux. Il a constitué un important dossier scientifique. « *J'étais, je suis toujours*, appelle-t-il, *un scientifique qui n'a d'autre but que la vérité. Je n'ai pas tué des juifs par haine. J'ai tué des juifs pour la connaissance.* » Il ajoute, et, si on considère les récents développements des manipulations génétiques et l'étonnant succès populaire de la socio-biologie, il est loin d'avoir tort sur ce point ; « *On ne considère plus qu'il soit horrible de parler de purification raciale ; au contraire, c'est à la mode. Seulement, on a trouvé de nouveaux noms pour faire passer la pilule. On appelle ça « engeneering humain », « conditionnement comportemental » ou « cloning ». Ce sont des euphémismes pour ce que je faisais dans les années 40. On donnera bientôt un Nobel à un chercheur qui aura fait les mêmes choses...* »

Ces traqués de luxe possèdent des *estancias*, ranchs modernes où on élève le bétail. Ils se retrouvent dans de luxueux clubs privés où ils évoquent leur gloire passée et se préparent à l'avènement du Quatrième Reich. Ils ont passé accord avec l'ambassadeur d'Israël : pas d'enlèvement ; en échange, la communauté juive sera tolérée au Paraguay. Ils peuvent compter sur la protection du président de la République, El Jefe, au-dessus de tout soupçon. Un non-aligné, en quelque sorte. Il circule en Chevrolet-Impala et ses gardes sont armés de AK-47, *made in U.S.S.R.*

Sans doute cette vie a-t-elle ses inconvénients : on est loin de sa patrie. On est toujours accompagné par des *wachen-hunden*, des chiens de garde d'origine allemande mais insensibles à la musique. Il faut passer le plus gros de sa vie — ô ironie ! — dans des blockhaus, seuls lieux vraiment protégés des maniaques israéliens. Mais il y a, aussi, le côté facétieux : le docteur Grigori assiste, discrètement hilare, à son propre enterrement. Quelques années plus tard, la tombe est ouverte. On y trouve la carcasse d'un âne. Humour de pendu. Humour grinçant de nazis vivant en... « diaspora ».

Le faucon bleu contre l'ange de la mort

Et dans leur sillage, ces traqués en entraînent d'autres, traqués involontaires. Baumstein, un Américain qui fuit sa femme et le fisc. Rolfe, le fils du docteur, venu, contre son gré, rendre visite à son père. Grigori enferme son fils dans un camp retranché entouré de barbelés afin de capter son affection. Un nazi méprisable et un père pathétique. Des personnages qui ne sont pas tout d'une pièce, malgré le parti pris de l'auteur.

En face, les justiciers : Dovia, un agent du Mossad, et surtout Ian Asher. Une jeune Israélien, pétri de contradictions, qui poursuit fanatiquement son projet de tuer le docteur nazi. Fils d'un héros juif de l'Irgoun et d'une mère irlandaise catholique, il étudie la loi juive, l'hagiographie des saints catholiques et a pour modèle T.E. Lawrence. Il tue des hommes en Irlande en tant que guérillero catholique. Il en tue d'autres en Angola, mercenaire payé par les fonds secrets d'un gouvernement dont il ne connaît même pas l'identité. En Israël, il est décoré plusieurs fois pour bravoure dans deux guerres et pour missions clandestines derrière les lignes ennemies. Le Mossad s'est débarrassé de lui pour désobéissance. Lui, c'est le « Faucon bleu », du nom de la brigade que commandait son père. Le docteur Grigori, c'est l' « Ange de la mort » d'Auschwitz. Un combat de géants. Sans concessions. Sans simplifications non plus. Un roman policier de la démesure. Mais aussi de la mesure.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LA TRAQUE, de Herbert Lieberman. Traduit de l'anglais par Serge Granberg. Le Seuil, 318 p., 45 F.

(1) Le Seuil. Voir « Le Monde des livres » du 5 août 1977.

Un original des lettres anglaises

Admiré par Balzac et par Poe, William Godwin est un personnage surprenant des lettres anglaises. Né en 1756, Godwin a écrit des pièces de théâtre, des pamphlets, des romans, des essais, mais ce qui domine sa production est le présent ouvrage : *les Aventures de Caleb Williams ou les Choses comme elles sont*, qui parut en 1794 et fut traduit en français vers 1838. L'éditeur a eu la bonne idée de nous restituer cette version romantique dont le ton « déclamatoire » (c'est le traducteur qui parle) a le mérite d'être conforme à l'original et de nous remettre dans le goût de l'époque.

William Godwin, de nature passionnée et rousseauiste de vocation, commence par se vouer à la propagation des idées religieuses. Fils d'un pasteur presbytérien, il entre délibérément en dissidence et se fait le missionnaire d'une secte qui refuse la hiérarchie épiscopale. Cette hantise de l'égalitarisme va bientôt le détourner de la religion et le donner tout aux lumières de la raison. La Révolution française, comme on sait, est fort mal accueillie en Grande-Bretagne, exception faite de quelques esprits frondeurs et courageux parmi lesquels, et au premier rang desquels, on trouve justement Godwin. Il est manifeste que *les Aventures de Caleb Williams*, roman picaresque et œuvre *politique*, s'inscrit exactement dans ce contexte. On lit dans l'un des chapitres : « *Grâces au ciel, dit l'Anglais, nous n'avons pas de Bastille ! Grâces au ciel, chez nous aucun homme n'est puni, s'il n'est criminel !* » A quoi l'auteur rétorque : « *Misérable privé de sens ! est-ce une terre de liberté que celle où des milliers d'hommes languissent dans les cachots et dans les chaînes ?* »

Il y a dans le roman de William Godwin une dénonciation pathétique, et qui ne manque pas d'efficacité, du régime carcéral. Derrière cette critique se profile la pensée profonde de l'auteur, que l'injustice légale est insupportable : « *La justice n'a point d'yeux, point d'oreilles, point d'entrailles humaines, et elle pétrifie le cœur de tous ceux qui se sont nourris de ses maximes...* » Ce que William Godwin entend prouver, c'est que *les Choses comme elles sont* soulignent, si on y regarde de près, les triomphes de l'imposture.

La chute et le désespoir

Il se fait cependant que *les Aventures de Caleb Williams* est aussi, est surtout, un roman. Et des plus singuliers. Un gentilhomme anglais, lord Falkland, modèle de chevalerie, sera conduit à commettre un crime. Cette action terrible n'est pas sans excuses, mais lord Falkland a la religion de l'honneur et préfère, plutôt que de voir sa réputation atteinte, voir périr deux innocents. Après ces événements tragiques, le jeune Caleb deviendra son secrétaire, et, assuré que son maître dissimule des choses graves, obtiendra ses aveux. Dès lors, il ne connaîtra plus le repos : Falkland l'accuse d'un vol, obtient son incarcération, le réduit à une condition horrible. Caleb s'évadera de la prison, tombera aux mains d'une bande de voleurs, vivra sous cent déguisements. Comme le souligne justement François Rivière dans sa préface, c'est l'innocent qui est poursuivi et le criminel qui poursuit.

L'important, ici, c'est ce que demande, au long de son livre, William Godwin : qu'est-ce qu'être innocent ? qu'est-ce qu'être criminel ? qu'est-ce que la justice ? « *Dans l'aride et hideux désert des sociétés humaines, à quoi servent les plus beaux talents et les sentiments les plus distingués ?* » Et le disciple de Jean-Jacques enchaîne : « *Tout ce qui, dans un champ heureux et sous un ciel plus pur, pourrait s'étendre et se propager en sentiments vertueux et en projets utiles y dégénère bientôt en vices et en crimes.* »

Les Aventures de Caleb Williams est un récit fait de virevoltes. Les épisodes s'y bousculent, les retournements de situations et de sentiments y sont constants, le sombre y est poussé au noir. On songe à Javert poursuivant Jean Valjean au long des *Misérables*, et on évoque les héroïnes de la vertu dans l'univers de Sade. L'innocent est lié au coupable, au point que la chute du second entraîne le désespoir du premier. On peut le dire d'un mot : William Godwin est un écrivain inconfortable.

HUBERT JUIN.

★ LES AVENTURES DE CALEB WILLIAMS, par William Godwin, préface de François Rivière. Editions Henri Veyrier, 331 p., 49 F.

La dénonciation d'un monde menacé

● *Un écrivain venu des confins : Paul Goma*

LE nom de Paul Goma appelle l'image du dissident qui a mené un combat pour les droits de l'homme en Roumanie. Dissocier l'écrivain de son action est d'autant plus difficile qu'il faut, pour saisir la portée de son œuvre, la placer dans un certain climat humain dont elle est l'émanation. Dans son dernier roman, *Garde inverse* (*), on retrouve son obsession fondamentale. Par le biais de la littérature, Paul Goma dénonce un monde menacé. Tel un lutteur il se retourne pour lui faire face et pour le poursuivre dans ses retranchements. Il s'agit du monde roumain actuel, contaminé par un mal profond, celui qu'entretient un régime qui a fait de la corruption morale et matérielle son arme principale de domination.

Le livre a été écrit après le retour de Goma en Roumanie en 1973. A peine sortis de la machine à écrire, les feuillets furent envoyés tels quels, par petites liasses, en Occident. Livre touffu, riche en expériences d'écritures, et, pour cette raison, risquant de cacher, sous le jeu formel, l'angoisse dont il est porteur, le besoin véhément de donner l'alerte face aux dangers que court une société. Après la découverte de l'Occident, avec ses libertés et ses faiblesses — Occident qui l'a d'ailleurs lancé, — Goma a voulu tenter l'expérience du retour en Roumanie. Le roman retrace le choc du retour dans un pays où il retrouve à chaque pas les policiers, les censeurs et les confrères noyés dans leurs intrigues byzantines. Sa révolte débouchera bientôt sur l'action entreprise dans le sillage de la Charte 77.

Mais il y a dans ce livre plus que le signal d'une révolte. Il y a une mémoire qui s'exprime dans des pages d'un poids humain bouleversant. Au milieu de tant de bassesses, de peurs et de cynisme, une femme frappée d'une maladie incurable meurt sur son lit d'hôpital. Cette femme est sa mère. En écrivant ce livre, qui est le livre de cette mort, Paul Goma élève une stèle à la souffrance et à l'amour filial. Pourtant, le regard du fils ne perd aucun détail de la déchéance terrible de sa mère, dont seuls les yeux et l'esprit survivent inchangés. Goma évoque le passé, l'histoire de l'ancienne institutrice, une de ces créatures faites pour le don de soi, qui « *s'est toujours sentie coupable d'être en vie, de prendre la place d'un autre, coupable de respirer un air enlevé à la bouche d'autrui* ».

La grand-mère dans l'arbre

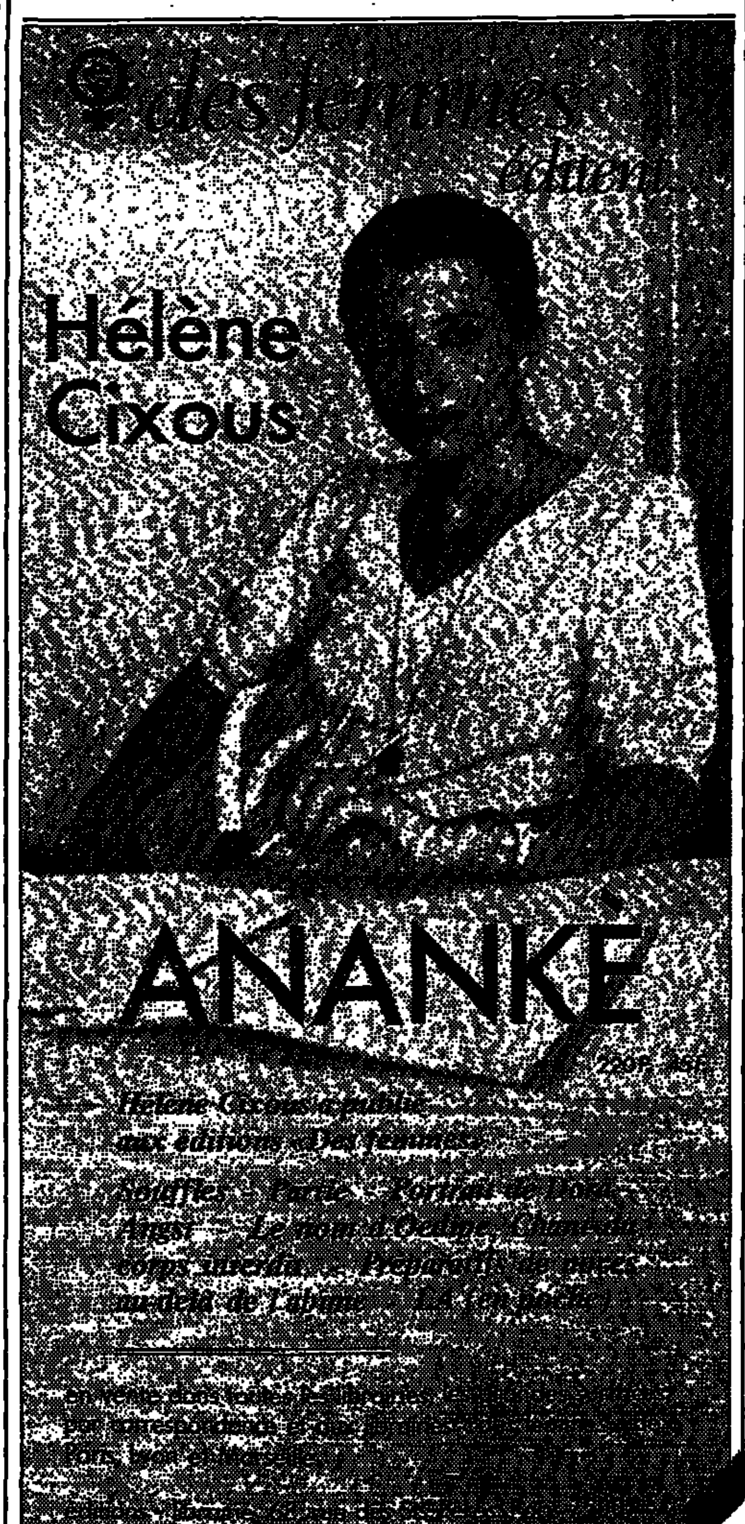
Cette mère, mourant dans une *indescriptible misère humaine*, parmi d'autres malades haineuses et cupides, rachète ce monde par son renoncement. Au fur et à mesure que le récit avance et s'enchevêtre, la figure de la mourante émerge, figure de croyance et de foi, mais ressenties, à la roumaine. La croyance est implicite, non déclarée, non illuminée à la russe, mais néanmoins présente. Les pages écrites sur le thème de la liturgie des morts — « *Ah ! quel tourment pour l'âme d'être séparée de son corps !* » — qui développent en contrepoint les paroles de la mère — « *Ah ! mon enfant, je ne croyais plus te voir, j'avais peur de te perdre !* » sont parmi les plus belles de Paul Goma.

Dans la même veine, l'auteur explore le passé de sa famille de Bessarabie. Il évoque la déportation de son père par les occupants soviétiques, en 1940. Son père, l'instituteur du village, est revenu de Sibérie comme soldat dans l'armée soviétique. Prisonnier chez les Allemands, il a pu rejoindre les siens en Roumanie. Mais les autres membres de la famille ont disparu — « *Nos parents ont éparpillé tous leurs os au Kazakhstan, à Komsomolsk, sur les rives de la mer Blanche ou dans les arbres* » — et Goma se souvient de la grand-mère morte dans l'arbre, où elle était montée pour revoir une dernière fois son village de loin.

Il n'est pas indifférent que Paul Goma soit né en Bessarabie, cette terre tombée aux mains toujours preneuses de la grande voisine de l'Est. Homme des confins, où il faut lutter pour préserver ce que l'on a, où le vent de la steppe souffle et emporte tout, sauf ce qui est caché dans les profondeurs de l'être, Paul Goma est bien un écrivain venu de là-bas. Un puissant brasseur de texte qui ne devrait écrire que sur le mode essentiel, nous parler directement de ce qui touche et tourmente l'homme de ce temps et de toujours : l'exil, la mort, la souffrance.

SANDA STOLOJAN.

★ GARDE INVERSE, de Paul Goma, Gallimard, 75 F. Traduit du roumain par Serban Christovici.





entretien

Allen Ginsberg à Paris

« J'observe les résultats d'une psychologie suicidaire »

Jean-Jacques Lebel, son premier traducteur français, a tiré l'entretien suivant d'une conversation qu'il a eue avec Allen Ginsberg, en 1979, dans le Lower East Side de New-York, au domicile de celui-ci.

« En quoi la poésie et la méditation sont-elles indissociables ?

— La poésie ne peut se contenter de projeter des théories plus ou moins justes, des programmes ou des plans d'ensemble. La poésie me permet aussi d'examiner ma propre agressivité, mes proches attachements, ma propre ignorance, elle me sert de sonde. Elle scrute ma conscience et tend vers la plénitude du pensable. La méditation, elle aussi, sonde l'agression, la passion et l'ignorance qui, selon les bouddhistes, constituent le Moi. Ces deux techniques relèvent de la mentalité spontanée, elles nous permettent d'observer la formation de la pensée : je sonde les passions ou les agressions qui surgissent tandis que je suis assis en train d'écrire, présent à moi-même, à mon environnement réel, tandis que mes propres confusions font surface. Le poème, sorte de produit secondaire engendré par ce processus spontané, sert aussi à rappeler aux lecteurs ou auditeurs que ce voyage ne leur est pas étranger.

Méditer

» Certains poètes américains se sont, comme moi, fait une spécialité dans la vocalisation, à un certain degré dans l'improvisation, la chanson, même. Ça démarre à partir du souffle, de la conscience du souffle et cela rejoint à un niveau pratique, pas du tout mystique, la sagesse des himalayens, qui consiste à se mettre en état d'éveil afin d'observer ce qui se passe en nous et directement autour de nous. Il s'agit d'être où nous sommes — pas « ailleurs » — et de couper à travers les formes de la pensée. Certains s'imaginent qu'il existe un Grand Dieu qui porte la responsabilité de tout. Ce n'est pas mon cas, ni celui de William Blake qui a clairement montré, dans *Tygger, Tygger*, en quoi cette responsabilité nous incombe.

» Pour commencer, dissolvons l'opaque illusion égocentrique. Ce n'est pas le travail des gouvernements ni des politiciens. Cela peut être le travail du poète, de l'artiste ou de quiconque pratique la méditation. Chacun devra, pour son propre compte, remonter à l'origine de son conditionnement, afin de s'en défaire. Se détacher des formes de pensée qui se solidifient en chacun de nous. Le mot *inspiration* se réfère au souffle. La pratique de la méditation, de même qu'une certaine poésie, nous propose d'atterrir, de mettre fin aux grands voyages paranoïaques et de construire l'esprit sur notre territoire corporel immédiat, de retourner à la base de la vitalité, c'est-à-dire au souffle.

» Méditer, c'est observer la formation de la pensée simultanément au souffle et puis la lâcher, sans la compliquer, ni la solidifier, sans s'y identifier, sans la rejeter non plus, en la laissant suivre son chemin. Sans quoi nous faisons un avec nos illusions. Je ne vois pas comment on peut atteindre l'état d'éveil sans lâcher prise, sans se détacher de nos projections.

» Cette pratique de la poésie est, d'une certaine façon, d'inspiration française puisque Apollinaire et Artaud furent parmi les premiers modernes à préférer la mesure du souffle à la mécanique métrique.

— Vous avez vécu à Paris, en 1958, Gregory Corso, Peter Orlovsky, William Burroughs, Harold Norse et toi, au « Beat Hotel » de la rue Gît-le-Cœur, période très productive pour les uns et les autres. A quoi était dû votre relatif isolement ?

— Nous ne parlions pas le français. Nous avions peu de contacts, sinon assez brefs, avec l'« extérieur ». J'ai quand même rencontré Michaux, Tzara, Gherasim Luca, Yves Bonnefoy. J'ai correspondu avec Breton, mais je n'arrivais pas à lire son écriture (très petite et à l'encre violette) et j'ai raté le rendez-vous qu'il m'avait fixé. Par contre, la bande magnétique de la pièce radiophonique *Pour en finir avec le jugement de Dieu*, où l'on entend Artaud, Roger Blin et Maria Casarès, dont tu m'as fait cadeau à cette époque, a beaucoup circulé parmi les poètes américains. Elle a eu un impact important, notamment sur le Living Theatre, Diane Di Prima et LeRoi Jones. Ferlinghetti, poète et éditeur de la Beat Generation, a plus tard publié une traduction de ce texte d'Artaud qui a eu, chez nous, un très grand retentissement. D'autre part, Burroughs et moi avons rendu visite à Céline, dans sa Folie, en banlieue. Quant à Jean Genet, je ne l'ai rencontré que dix ans plus tard. A Chicago, lors des manifestations contre la guerre au Vietnam, à l'occasion du congrès du parti démocrate, Burroughs, Mailer, Southern, Genet et moi nous sommes retrouvés. Le gaz lacrymogène et la violence de la police dominaient la scène. C'est là que j'ai chanté pour la première fois en public des chants de William Blake.

La « beat generation »

— Mis à part ton ami Bob Dylan, qui fit fonction de porte-voix et de point lumineux (certains disent de phare) durant les années 60, sur qui d'autre s'est fait sentir l'influence de cette Beat Generation dont Kerouac rappelait que le nom provient non seulement de « béatitude », mais de « béat », c'est-à-dire du rythme du jazz, de la souffrance et de la fatigue des vieux chanteurs de blues ?

— L'influence principale de la Beat Generation (ainsi que l'a noté Aram Saroyan dans son livre sur Lou Welsh) n'a rien à voir avec la politique, la révolte, la révolution, la sauvagerie, les cheveux longs, les punaises dans les matelas, le L.S.D., la folie, l'homosexualité, l'hystérie, l'apocalypse, etc. Le plus important fut et reste la tendresse, l'amitié, l'amour entre les poètes. Le type de camaraderie et d'affectivité qui nous liait les uns aux autres — Kerouac, Snyder, Corso, Neal Cassidy, Burroughs, Welsh et moi — tranchait considérablement sur l'agressivité et la hargne, caractéristique d'un milieu littéraire et universitaire qui, d'ailleurs, nous a rejetés. Kerouac, par exemple, qui est admiré en Europe, fut de son vivant attaqué par la critique littéraire américaine avec une terrible méchanceté. Cela l'a rendu malade. Vers la fin, il buvait trop. Il a souffert de s'être rendu compte que le cœur de l'Amérique était dur et que sa grande offrande de tendresse était rejetée.

» Parmi les jeunes poètes actuels, influencés par la Beat Generation, qu'il faudrait traduire en français, il y a Bobby Myers, David Cope, et surtout Antler, qui, du fait de sa timidité, n'a pas encore été édité en Amérique même, bien qu'il soit l'auteur d'un long poème que je considère comme un des meilleurs qui aient été écrits depuis quinze ans. Cela dit, les lecteurs français connaissent-ils le travail des générations précédentes : celui de Charles Reznikoff (l'égal de Pound), de William Carlos Williams, de Frank O'Hara, de John Ashberry, de Ann Waldman, de Philip Lamantia ?

Les « junkies » du pouvoir

— Evidemment, toute la production poétique américaine — immense — n'est pas de cette qualité-là. Méfions-nous des amalgames. Qu'y a-t-il de commun entre le mouvement bouddhiste, plus précisément le tantrisme inorthodoxe se référant à Milarepa qui se vit à l'institut Naropa, dans le Colorado, où tu enseignes la poésie, et l'actuelle pléthore de sectes néo-chrétiennes ou néo-orientalistes, voire l'intégrisme islamique ou l'Eglise de l'unification mondiale du « révérend » Moon ? Les observateurs superficiels et les journalistes pressés ont tendance à vous mettre tous dans le même sac.

» Il n'y a de réelle affinité qu'entre ceux qui ont voulu et qui voudraient encore conduire l'humanité à un suicide collectif, les Nixon et les Manson, les partisans du tout nucléaire et les Jim Jones, par exemple.

» La méditation, telle que nous la pratiquons à Naropa, conduit au contraire à la dissolution des hallucinations et au dépassement de l'hystérie. Moon était un chaud partisan de Nixon, pas nous. Sur la ferme où nous habitons, Peter Orlovsky et moi avons installé une éolienne qui produit notre électricité. C'est insignifiant en comparaison des gigantesques industries, nucléaire ou pétrochimique, mais il faut commencer par se désintoxiquer de leurs poisons. En 1956, j'écrivais dans *Howl* :

Moloch dont l'amour est pétrole et pierre sans fin !
Moloch dont l'âme est électricité et banques !
Moloch dont le sort est un nuage d'hydrogène asexué !

» J'ignore si la solution que je préconise est la bonne. J'affirme seulement que le problème de l'énergie doit être repensé de fond en comble. L'axiome pétrochimique et nucléaire n'a jamais été remis en question, ni par les programmes capitalistes, ni par les programmes communistes. Toutes les politiques, toutes les prévisions économiques sont basées sur cet axiome. Tous les planificateurs pensent en termes cybernétiques et électroniques, c'est-à-dire dans un langage d'ordinateur qui réduit chaque problème à une logique symbolique binaire se reproduisant à l'infini. Ces spécialistes ne sont plus capables de penser autrement puisqu'ils sont eux-mêmes devenus des machines manichéistes. Aux Etats-Unis, le machisme, le désir d'être la première puissance mondiale, est tel que le point de non-retour a peut-être déjà été atteint. Nous sommes tous entraînés dans cette course à l'accumulation. Tous sont des « junkies » du pouvoir. Tous désirent avoir des esclaves robotisés qui travaillent à leur place, comme dans l'*Eve future* de Villiers de l'Isle-Adam. La paresse est générale, tous veulent simplement appuyer sur un bouton pour jouir du pouvoir absolu, jouir de la vie éternelle et jouir du spectacle à la télévision.

Robotisés

— La robotisation générale par le biais de l'odieux visuel (selon le mot du poète québécois Sol) telle que tu l'as décrite dans T.V. Baby, *s'est-elle réalisée ? King Kong, dont la première version fut réalisée en 1933, année de la prise du pouvoir par Hitler, serait-il le parfait exemple de la paranoïa meurtrière incarnée dans un « héros » monstrueux ?*

— Burroughs, dans *Nova Express*, a formulé l'hypothèse d'un effort délibéré (de la part des multinationales pétrochimiques et nucléaires) pour ravager la planète. Quant à moi, j'observe les résultats de la psychologie suicidaire des planificateurs et des militaires de toutes les nations qui persistent à centraliser et à monopoliser le pouvoir. Les puissances industrielles veulent encore augmenter et non pas diminuer leurs arsenaux nucléaires pour contrer des ennemis imaginaires. Je parle de cette escalade paranoïaque dans *Plutonian Ode*, mon dernier poème. C'est ce que le Pentagone appelle *« une révolution dans la stratégie nucléaire »* : les Américains et les Russes, en cas de guerre nucléaire, échangeraient des centaines de millions de cadavres. Tel est le pivot stratégique autour duquel tournent les économies américaine et russe (leurs dépenses budgétaires étant pour une grande part militaire et paramilitaire). Ce n'est pas exactement ce qu'on appelle une situation saine.



Dessin de David Levine, ©. Opera-Mundi.

— Quelle alternative plausible y a-t-il à la politique suicidaire des partisans du nucléaire ?

— Il faut commencer par reconnaître que la situation est désespérée et que tous les programmes sont impraticables, ceux des industries pétrochimiques et nucléaires, comme ceux des doux anarchistes écologiques, dont je suis.

» Cela dit, l'agronomie forestière me semble une solution digne d'être étudiée avec sérieux. Fritz Schumaker, l'économiste anglais, a fait remarquer que l'*arbre* reste le meilleur collecteur d'énergie solaire, c'est aussi un grand producteur de protéines alimentaires. Les Cévenols le savent bien puisqu'ils ont cultivé les châtaigniers pendant des siècles, comme les Indiens le maïs. Il est devenu impératif de réorganiser radicalement, qualitativement, à la fois l'agriculture et l'urbanisme. N'oublions pas qu'en Europe, pendant la dernière guerre, les citadins ont cultivé de quoi se nourrir sur le moindre lopin de terre. On m'a dit que des carottes, à cette époque, poussaient bien dans les jardins publics, à la place des pelouses interdites. La médiocrité et le prix prohibitif des fruits et légumes vendus par l'industrie agro-alimentaire devraient inciter les citadins peu fortunés à recommencer à planter massivement des légumes, des arbres fruitiers et à exiger d'urgence la création de grands espaces verts sans lesquels les zones industrielles, surpolluées, ne sont que des camps de morts vivants. Schumaker préconisait une agriculture forestière intensive afin de remédier à la fois au problème de l'énergie (bois, alcool), au problème de la désertification (43 % des terres cultivables sont déjà désertifiées, c'est-à-dire stérilisées par les engrais pétrochimiques, déboisées ou érodées), et au problème du pourrissement des grandes villes (l'espace urbain devient de plus en plus carcéral et invivable).

L'arbre-panacée

» L'agriculture forestière aurait l'avantage de la décentralisation par opposition au centralisme bureaucratique qu'exige l'industrie nucléaire. Chaque année, l'agriculture traditionnelle (plus attentive à l'équilibre écologique) perd du terrain et l'industrie agro-alimentaire en gagne. C'est un indice de décomposition très alarmant. En Californie, le problème de la pollution de l'air et de l'eau a déjà atteint des proportions très graves. La désertification et le déboisement ont déjà provoqué des catastrophes, pas seulement au Sahel, mais en Amérique et en Europe. La mauvaise gestion des terres cultivables a précipité la chute de[s] anciennes civilisations, faut-[il] toujours répéter les même[s] erreurs ? Le recours aux proces[-]sus classiques de régulation d[e] la surpopulation — la guerr[e,] les épidémies, la famine — est-[il] inévitable ?

» William Blake avait déj[à] remarqué qu'à son époque le[s] ossements humains servaien[t] d'engrais. Il avait entrevu [la] possibilité que des seigneurs d[e] la guerre tenteraient de justi[-]fier leurs activités meurtrière[s] par la nécessité de fertiliser [le] sol.

» Nous sommes tous prison[-]niers de cette logique-là. Je n[e] vois pas d'autre solution : lâch[er] prise, larguer les amarres. »

Propos recueillis par
JEAN-JACQUES LEBEL.

Kerouac est de retour

La publication de l'*Ecrit de l'éternité d'or* (écrit en 1956, paru en 1960), de Jack Kerouac, dans une collection vouée à la diffusion des grands « classiques » de la « Philosophia éternelle » doit surprendre. Kerouac, si l'on s'en tient à son image de pape des Beats, vagabond éternel et grand buveur, est un petit garçon comparé aux Wei Wu Wei, Daryush Shayegan ou Jacob Boehme. Pourtant, dans *« Ce n'est pas ainsi qu'on parle au Tathaghata »*, une préface polémique à la traduction de l'*Ecrit*, Michel Waldberg n'a aucun mal à nous convaincre de la portée réelle d'un livre qui révèle un autre Kerouac, oublié et occulté par ses anciens compagnons et ses adulateurs posthumes.

Nous savons comment, encouragé par le poète Gary Snyder, Kerouac écrivit ce sutra, imité des sutras bouddhiques traditionnels, les « textes sacrés » fondamentaux qui subliment le mental de l'auditeur ou du lecteur en lui faisant « voir », littéralement, ce qu'il est. *« Snyder me dit : « Eh bien, Kerouac, il est grand temps que tu te » mettes à écrire un sutra. » Je l'ai écrit à Mills Valley, au crayon, soigneusement relu et tout ce qui s'ensuit, parce que c'est un texte sacré. Je n'avais pas le droit de donner dans la spontanéité. »* (1). Les soixante-six paragraphes de l'*Ecrit* expriment un bouddhisme qui ressemble à un catholicisme ingénu, tendu vers l'acceptation tranquille du monde, dans l'espérance du paradis et de la mort. L'humour, sur le mode zen, y court-circuite aussi sans cesse les élévations et les vertiges. Et puis, l'*Ecrit*, selon Kerouac, ne fut peut-être à l'origine qu'un exercice littéraire, un peu qui finit par prendre un tour imprévu : *« Moi, je suis catholique sur toute la ligne. C'était une bonne blague que je faisais à Snyder. »* (1).

Le « message » de ce texte essentiel, à partir duquel on peut relire tout Kerouac, ressemble à une exhortation ; c'est l'écriture qui guérit de la douleur de vivre, pourvu que l'on s'y consacre entièrement. La frénésie qui dévora Kerouac ne se trouvait pas ailleurs. Il a souffert et il est mort d'avoir vendu son âme en gagnant beaucoup d'argent et de gloire avec *Sur la route*, se détournant ainsi de sa vraie vocation, de sa sainteté personnelle.

D'autres traductions, en septembre, vont amplifier ce retour de Kerouac dans sa vraie lumière, *Tristessa* (écrit en 1956, paru en 1960), le portrait d'une jeune droguée qui dérive dans Mexico, *Vanité de Duoloz* (écrit et publié en 1968), qui renferme un ultime avertissement et la clé de son aventure : *« C'est ce qu'il y a de si triste et de si horrible dans tout ce mouvement « Dieu est mort » de la religion contemporaine, cette idée philosophique est la plus affligeante et la plus désespérée de tous les temps. »* On peut espérer également que la parution des *Vies parallèles de Jack Kerouac*, le volume d'entretiens avec ses amis, recueillis par Barry Gifford et Lawrence Lee, donnera au lecteur, autrement que la biographie d'Ann Charters, une idée de ce que fut le passage sur cette terre d'un homme qui avait en lui, sans le savoir, la paysanne simplicité des moines chinois.

RAPHAEL SORIN.

(1) Burroughs - Kerouac - Pelieu, *Jack Kerouac*, l'Herne.

★ L'ECRIT DE L'ETERNITE D'OR, de Jack Kerouac, traduit de l'anglais par Philippe Mikriammos. Editions de la Différence, collection « Philosophia Perennis », 97 p., 30 F.

QUATRE JOURS A PARIS

Les amis de Allen Ginsberg ont organisé, à l'occasion de son passage à Paris, un certain nombre de manifestations auxquelles il participera :

— Le 31 mai, à 20 heures, au Centre Beaubourg, lecture publique avec ses traducteurs ;

— Les 1er, 2 et 3 juin, au Centre américain des artistes (261, bd Raspail, 75014 Paris, tél. 033-99-92), à partir de 18 h, se déroulera une grande fête multilingue de la poésie intitulée Polyphonix. Allen Ginsberg lira ses poèmes et chantera ses blues ainsi que des poèmes de William Blake, accompagné par Peter Orlovsky au banjo et Steven Taylor à la guitare. Plus de quarante-cinq autres poètes et musiciens, français, américains, latino-américains y prendront part. Sera projeté un film inédit récemment tourné au Colorado, sur et avec Allen Ginsberg, Gregory Corso, William Burroughs, Diane Di Prima, Ann Waldman, LeRoi Jones et Daniel Ellsberg ;

— Le 3 juin, à 20 h 30, France Culture diffusera la nouvelle version de *Allen's Apocalypse*, une émission de l'Atelier de création radiophonique réalisée par J.-J. Lebel et A. Orr, consacrée à A. Ginsberg, qui y lit des poèmes inédits.

ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

HOWL, KADDISH, REALITY SANDWICHES, JOURNAUX INDIENS et PLANET NEWS, Christian Bourgois éd., 25 F, 45 F, 20,30 F, 45 F, 33,50 F.

LETTRES DU YAGE, éditions de l'Herne, 30 F.

LA CHUTE DE L'AMERIQUE, Flammarion, 65 F.

OM, ENTRETIENS ET TEMOIGNAGES, Seuil (à paraître en juin).

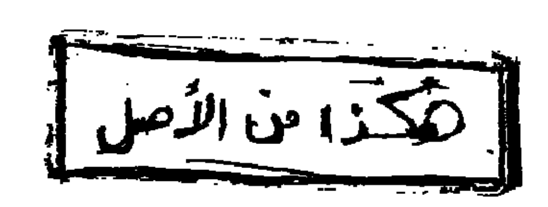
ALLEN GINSBERG, par Christine Tysh, dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 19,50 F.

LES ECRIVAINS BEATS ET LE VOYAGE, de Jacqueline Starer, éditions Didier, 140 F.

ANTHOLOGIE DE LA POESIE DE LA BEAT GENERATION, de Jean-Jacques Lebel, Denoël (prochaine réédition revue et augmentée), 13 F.

GINSBERG EN SITUATION, par Jane Kramer, « 10-18 », 13 F.

ENTRETIENS « BEAT GENERATION », par Yves Le Pellec, Subervie Editions, 21, rue de l'Embergue, 12000 Rodez.





Un Livre Evènement

Jean Marie Paupert

péril en la demeure

Editions France-Empire



Tout esprit libre épris d'écriture
Se doit d'entendre cette voix,
Gouailleuse et tendre,
Furieuse et suppliante
Populaire et savante,
Voix d'un écrivain vrai, voix d'un écrivain libre,
Que les conservateurs du progressisme
et autres mandarins
Ont tenté d'ignorer, d'étouffer, de réduire.

380 pages. Prix 48 F.

"Une autobiographie fourmillant de personnages campés avec une verve de caricaturiste."
(René Laurentin Le Figaro Magazine)

"Un talent de polémiste."
(Jacques Duquesne Le Point)

"Le grand événement littéraire de la saison... Un livre qui fera date dans l'histoire de l'Eglise de France. Une énorme conspiration du silence."
(Abbé Georges de Nantes CRC)

"Comptez sur moi... je ne laisserai pas s'installer le silence."
(Maurice Clavel, lettre à l'auteur)

"La sagesse des nations affirme que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis. JMP lui n'a pas peur de claironner qu'il a changé de camp."
(Jean Potin La Croix)

"JMP est le premier chrétien progressiste à revenir sur ses erreurs. Il invite à un redressement dans l'Eglise."
(G. Daix Valeurs actuelles)

"Un livre émouvant... Cet Anti-Paupert par Paupert... Le livre d'un vivant rendu aux réalités."
(André Frossard Le Figaro)

"On ne lira pas sans agrément ni profit les souvenirs qu'évoque Paupert, avec les charmantes vétustés de son adolescence chrétienne."
(M.-D. Chenu, Le Monde)

"Un livre étonnant... qui évoque, au plan intellectuel, l'honnêteté et, au plan spirituel, l'humilité."
(Jacques Mercier Famille Chrétienne)

"Un livre magnifique, courageux, émouvant."
(P. Debray Le Courrier de P. Debray)

"Ce livre bouleversera tout lecteur loyal... Il se heurte à une conspiration du silence proprement intolérable... Il va à l'essentiel, quand il met l'accent sur un certain "évangélisme" qui trahit l'Evangile en le désincarnant... Il décrit, avec précision et lucidité, le mal dont souffre le christianisme de nos jours... JMP gêne un peu tout le monde... Il met le doigt sur la plaie. Personne, avant lui, n'avait poussé aussi loin l'analyse de la crise de l'Eglise... Sa critique est impitoyable, brillante, souvent justifiée."
(P. Debray Monde Nouveau)

"Il faut lire son beau livre, grave et joyeux, coléreux et plein de paix, terriblement inquisiteur mais tout autant réconciliateur. Il conte l'odyssée de la conscience moderne partie vers les grands déchirements et les profondes douleurs, mais revenant dans la partie de son cœur, douce et calme, tendre et belle, où après les larmes, se dessine un sourire."
(Gérard Leclerc Royaliste)

"Ce qui fait l'œuvre, et éventuellement le chef-d'œuvre, c'est la forme, le style, le mouvement, l'inspiration que l'on goûte justement dans Péril en la demeure... Un beau livre, tonique, sain, vivifiant."
(L. Salleron L'Aurore)

"Quand vous aurez lu cet inclassable qui tient du Léon Bloy et du Péguy, avec un peu de Bernanos, de la confession et de la chronique, alors vous comprendrez mieux ce qui s'est passé à Rome, le 16 Octobre 1978, l'élection du cardinal Wojtyla qui a surpris et n'a pas fini de surprendre implique au secret des âmes beaucoup plus de monde qu'on ne l'a cru sur le chemin des âmes que vient de parcourir Paupert...

...Il nous donne un livre étrange et bouleversant. Un livre qui tient des Confessions de S. Augustin et du document... Un livre en finesses et en nuances bouleversantes... Une évocation de la piété catholique des années 30 qui atteint le sommet vrai d'une poésie religieuse en prose... Epique, lyrique et, dans la description de la "ragade", de la "tornade" d'une Eglise entre deux vins", une invention verbale qui consacre Paupert dans la descendance des grands satyriques de notre truculence. L'Esprit souffle fort dans les pages étranges de ce livre troublant qui s'enfoncera très profondément dans la mémoire de ceux qui l'auront ouvert et qui, par inadvertance, y retrouveront la vie."
(Pierre Chaunu)

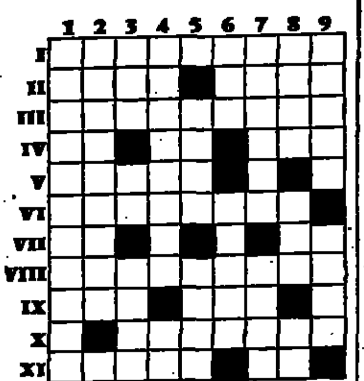
"Un des écrivains les plus puissants, les plus drus, les plus audacieux de son temps... Jean-Marie Paupert vient de faire paraître une autobiographie épique dans laquelle il trace son portrait et celui de la France Catholique. C'est un chant, c'est une prière, ce sont des imprécations et des prophéties, c'est un lavage de linge sale homérique, c'est une divine leçon d'écriture, c'est un cri d'amour désespéré lancé à la face de l'Eglise... où les promesses de la vie et de l'intelligence éclatent comme d'immenses fleurs de méditation et d'écriture et retracent dans le ciel l'histoire profonde de notre temps. "Ce livre extraordinaire s'appelle Péril en la demeure. Il a cette qualité première d'un livre qu'on ne peut pas le quitter. On le traîne avec soi au bureau, dans l'autobus...

... Je reconnais que JMP est un homme entier. Mais je ne crois pas que, de par leur nature, les hommes qui ne sont pas entiers soient des exemples supérieurs d'humanité. Il crie, il vocifère, il se confesse, il murmure, il explique, il explicite, il ronronne, il séduit, il joue de tous les timbres de cet instrument miraculeux qu'est le français. En lisant JMP, je me disais qu'on devrait interdire l'accès à l'écriture aux fautifs et aux médiocres. La scène serait vide ou peuplée d'ombres. Et ce qui me comble d'aise, c'est qu'il y a de fortes chances que cette grande voix ne se fasse pas entendre. Dieu rend sourd ceux qu'il veut perdre..."
(Jean Ethier-Blais Le Devoir, Montréal)

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 398



HORIZONTALEMENT

I. Dont on peut redouter l'explosion. — II. Période dont on se souvient bien ; Avoir une attitude très attachante. — III. Quand elle est gratuite, peut être assimilée à une proposition malhonnête. — IV. Au bout de la troupe ; Peut précéder le total ; Est plus difficile à faire marcher que le bidet. — V. En couche. — VI. Enrichies d'une certaine huile. — VII. Petit morceau ; Dans l'alternative. — VIII. Mauvaises habitudes. — IX. Puissance ; Coule en Angleterre. — X. Couvert très ordinaire. — XI. Mesure pour le charme ; Qui n'a donc pas été bien caché.

VERTICALEMENT

1. Se contentent de petites distractions. — 2. Commerçants qui redoutent particulièrement le vol de leurs marchandises. — 3. S'assemblent pour faire une jupe ; Mis à la hauteur (épelé) ; Maladie qui peut atteindre le cœur. — 4. Adjectif qu'on trouve quelquefois au poil ; Met un fluide en mouvement (élevé). — 5. C'est la misère quand il est petit ; Adjectif qui peut qualifier une prise. — 6. D'un auxiliaire ; Lu comme par un débutant. — 7. Comme l'Église du Liban ; Qui n'ont donc pas bavé. — 8. Associé au Saxon ; Pas fin ; Vaut de l'or. — 9. On y fabrique des chaussures ; Qui ne surprendront donc pas.

Solution du problème n° 2 397

Horizontalement

I. Cavaliers. — II. Huileries. — III. Are ; Dodu. — IV. Ré ; Fanent. — V. Cour ; Iris. — VI. Ultime. — VII Té ; Pé ; Mûr. — VIII Sentis. — I. Retraites. — X. Aigre. — XI. Rée ; Sec.

Verticalement

1. Charcuterie. — 2. Auréole. — 3. Vie ; Ut ; Star. — 4. Al ; Friperie. — 5. Léda ; Ménage. — 6. Ironie ; Tir. — 7. Eider ; Mites. — 8. Réuni ; Usé. — 9. SS ; Tsar ; Sac.

GUY BROUTY.

Les services ouverts et fermés pour les fêtes de Pentecôte

● PRESSE. — La plupart des quotidiens, dont *le Monde*, paraîtront normalement le lundi 4 juin.

● GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront tous fermés le lundi 4 juin.

● BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 1er juin au soir au mardi 5 juin au matin.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanhes et jours férieés, le lundi 4 juin.

● P.T.T. — Le lundi 4 juin, les bureaux de poste seront fermés et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, les bureaux ouverts habituellement le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département, de 8 heures à 12 heures, assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets recommandés en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● SÉCURITÉ SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le vendredi 1er juin dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence est assurée jusqu'à 15 h. 30. Ils seront fermés le lundi 4 juin.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala, Paris (15e) ; 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris (13e) ; 9, rue de Liège, Paris (9e) ; 78, rue du Général-de-Gaulle, Maisons-Alfort ; Tour Ouest, carrefour Pleyel, Saint-Denis ; 36, avenue F.-Joliot-Curie, Garges-lès-Gonesse ; 119-121, avenue Jules-Quentin, Nanterre ; 14, rue Scandicci, Pantin ; 2, avenue des Prés, Saint-Quentin-en-Yvelines, seront fermés au public du vendredi 1er juin, 12 heures, au mardi 5 juin au matin. Le vendredi 1er juin après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● MUSÉES. — Les musées nationaux seront ouverts normalement le samedi 2 et le dimanche 3 juin. Le lundi 4 juin seront ouverts seulement les musées suivants : musée national du château de Compiègne, galeries nationales d'exposition du Grand Palais, musées nationaux des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, musée Rodin. La Bibliothèque nationale sera fermée les dimanche 3, lundi 4 et mardi 5 juin. Le musée Marmottan sera ouvert dimanche 3 et fermé lundi 4 juin. Le dimanche 3 juin, au Musée des arts décoratifs, les expositions « Ils donnent aux arts décoratifs », « Hector Horeau », « Dessins pour la maison pompéienne du prince Napoléon », les salles Napoléon-III du musée resteront ouvertes. Les autres salles du musée seront fermées. Lundi 4 juin, le musée et les expositions seront fermés. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert le dimanche 3 juin de 10 heures à 22 heures, et le lundi 4 juin de 12 heures à 22 heures.

Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, dôme royal, église Saint-Louis) seront ouverts les samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 juin, sans interruption de 10 heures à 18 heures. Au cours de ces trois journées, le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et de films sur les deux derniers conflits mondiaux aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée chaque après-midi, de 14 heures à 18 heures. Le Musée des plans-reliefs sera fermé le dimanche matin, mais ouvert à partir de 14 heures, ainsi que le samedi et le lundi toute la journée.

● SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 30 mai.

Débats

LE PROGRAMME D'ÉTÉ DU CENTRE ALBERT-LEGRAND

Le programme d'été du centre Albert-Legrand sera le suivant :

— Du 11 au 16 juin : « Bien vieillir en ce temps-ci », une session Jeunesse du troisième âge. Comment être présent à notre temps avec notre âge.

— Du 10 au 15 juillet : « Femmes et hommes dans l'Église, vers de nouveaux ministères ». Quelles voies nouvelles ouvrir vers une véritable collaboration femmes-hommes, partenaires égaux mais non identiques.

— Du 23 au 28 juillet : « L'aventure de chacun, chemin de sa foi ». Comment notre vie atteinte par les mutations de la société nous permet-elle de nous saisir comme croyant.

— Du 5 au 10 août : « Ouvrir l'Apocalypse ». Ouvrir ce dernier livre de la Bible, entendre un cri, se laisser envahir par le jeu des symboles, comprendre aujourd'hui.

— Du 13 au 18 août : « Peut-on mettre du vin nouveau dans de vieilles outres ». Y a-t-il un levier de transformation sociale dans les tentatives faites ici ou là pour vivre autrement les rapports sociaux.

— Du 25 au 30 août : « La psychologie nous veut-elle toujours du bien ? ». L'utilisation de la psychologie dans tous les secteurs de notre existence nous laisse-t-elle encore la capacité d'être nous-même (1).

— Du 3 au 9 septembre : « Dieu et l'homme, pour quoi faire ». La responsabilité que nous prenons d'effectuer ce monde nous donne-t-elle la voix pour répondre à la parole du dieu créateur.

(1) Le numéro du mois de juin de la revue *Echanges* est consacré à ce thème.

★ Centre Albert-Legrand, B.P. 105, 69210 L'Arbresle, tél. (74) 01-01-03.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE LA FETE DES MERES

TIRAGE DU 30 MAI 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier F.
1	251	500
	331	500
	871	500
	3 631	1 000
	5 131	1 000
	6 391	1 000
	2 041	5 000
2	072	500
	282	500
	3 982	1 000
3	3 003	10 000
4	4	70
	5 654	1 070
	7 934	5 070
5	1 885	1 000
	2 195	1 000

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier F
6	6	70
	5 636	5 070
7	17	150
	0 767	1 000
	7 077	1 000
8	05 508	100 000
	255 898	3 000 000
9	49	150
	99	150
	049	650
	6 239	10 000
	07 509	50 000
0	60	150
	1 630	1 000
	1 360	5 150
	3 210	5 000
	9 900	5 000
	079 880	500 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA PENTECOTE LE JEUDI 7 JUIN 1979 à DAX (Landes)

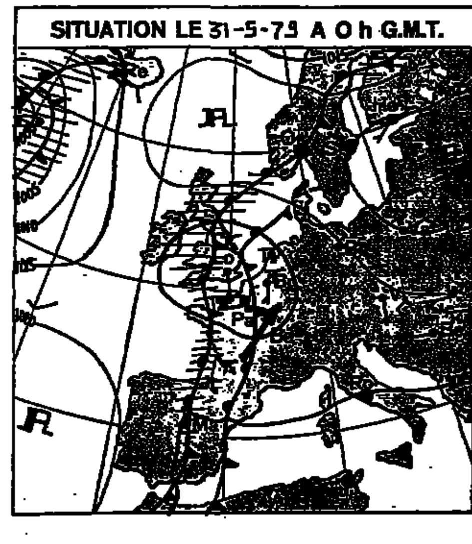
LOTO tirage n° 22 — 8 15 19 43 44 48 — numéro complémentaire 42

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 7 JUIN 1979 VALIDATION JUSQU'AU 6 JUIN APRES-MIDI

1979 N° 26

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31-5-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1-VI-79 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 31 mai à 0 heure et le vendredi 1er juin à 24 heures :

La zone pluvio-orageuse fragmentée qui traversera lentement la France est précédée d'air chaud, humide et instable. Elle sera suivie d'air plus frais et moins instable, avec une hausse sensible du champ de pression. Le temps s'améliorera lentement par l'ouest, tandis que les orages affecteront encore vendredi nos régions orientales.

Vendredi 1er juin, de la Méditerranée au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est, le ciel sera généralement très nuageux avec des pluies intermittentes parfois orageuses. Des pays de la Loire au Bassin parisien et au Nord, le temps sera brumeux (bancs de brouillard) et souvent très nuageux le matin avec de faibles pluies possibles ; d'assez belles éclaircies apparaîtront l'après-midi. Sur le reste de la France, le temps sera un peu brumeux et nuageux le matin, souvent ensoleillé l'après-midi, particulièrement de la Bretagne à l'Aquitaine.

Les vents seront souvent faibles, sauf quelques rafales d'orage parfois assez fortes de secteur sud-est dominant dans la moitié est. Ils s'orienteront à nord en devenant temporairement modérés dans la moitié ouest.

Les températures baisseront légèrement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 31 mai, à 8 heures, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mai ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 25 et 11 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 26 et 11 ; Cherbourg, 21 et 9 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 26 et 15 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 27 et 14 ; Lyon, 27 et 14 ; Marseille, 28 et 15 ; Nancy, 29 (max.) ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 27 et 11 ; Perpignan, 23 et 17 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 30 et 13 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 20 degrés ; Amsterdam, 26 et 17 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 27 et 17 ; Bonn, 30 et 14 ; Bruxelles, 28 et 27 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 20 et 12 ; Genève, 23 et 26 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 21 et 19 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 23 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 mai 1979 :

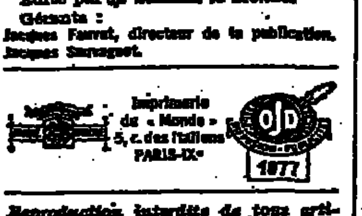
UN DÉCRET

● Fixant les taux de cotisations sur salaires versées à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires et modifiant le décret du 8 juin 1951 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 12 juillet 1937 instituant cette caisse.

UNE LISTE

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecture D.P.L.G.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE POUR ENFANTS

Rencontre à Genève.

Aujourd'hui, les théâtres pour enfants voyagent et se rencontrent et, cette saison, les festivals ne cessent de fleurir : après celui de Cardiff et celui de Spa, viendra celui de Berlin ; il y aura sous peu le festival de Sibenik, en Yougoslavie, et les Rencontres internationales de Lyon, avant Londres et Berlin à la rentrée.

Ces jours-ci, il y a eu Genève où a éclaté de façon voyante la disparité des moyens. Et aussi certaine incompatibilité des conceptions. De Montréal, les Pissenlits avaient amené leur Gulliver, *droit venu du monde du cirque, mais en très léché, très joli, et qui part en tournée en Union soviétique.*

Dans le même esprit joyeux et de plein air, les Anglais du Tricorn de Londres (avec budget de 2 millions et demi de francs qui permet cinq spectacles par an !) ont produit un Robinson Ballywater *traité façon disco, assez « happy birthday for you » aux antipodes de ce qu'on pourrait appeler l'« école française », représentée à Genève par l'*Amandine *de Bruno Castan et le* Kikerikiste *du Gros Caillou de Caen : le premier spectacle, à partir d'un texte de Michel Tournier, évoque à images feutrées les troubles de l'avant-adolescence, le second adapte une pièce allemande de Paul Maar fondée sur les rapports comiques de deux victimes de la société, qui finissent par résister ensemble à l'oppression qui les divisait. Psychanalyse et sociologie, avec les raffinements d'emballage imposés par le genre.*

De Belgique, c'est moins le Voyage du petit train *(du Théâtre de la Vie) qui aura étonné, avec son humour mélancolique à la Prévert, que cette étrange adaptation de la* Tempête, *de Shakespeare, par les Tréteaux de l'enfance. Yukata Wada, le metteur en scène, se présente comme un disciple de Peter Brook, mais a travaillé sur un texte de Charles Lamb (1775-1834) avec* la Dame à la licorne *comme décor et des chansonnettes pop pour corser un peu.*

Côté suisse enfin, quoi de commun entre le Théâtre Am Stram Gram de Genève (que dirige Dominique Catton, organisateur de ce festival) et le Théâtre populaire romand ? Am Stram Gram souhaite peut-être retrouver le vécu de l'enfant, sous l'invocation de Bruno Bettelheim, à travers la Belle et la Bête, *mais exprime surtout une fascination, assez rare aujourd'hui, pour les miroirs magiques et les fauteuils de verre où passent, il est vrai, certains désirs obscurs, l'angoisse de la mort.*

Le T.P.R., lui, n'est pas un théâtre spécifique pour enfants. A La Chaux-de-Fonds, chez Charles Joris, on travaille avec autant de rigueur au Roi Lear, *à la* Bonne Ame... *ou à cette* Découverte *destinée aux enfants de la maternelle. Découverte heureuse et progressive du monde, sans suite logique, selon le regard de l'enfant qui grandit. Le merveilleux ici tient dans les pouvoirs immenses d'une « boîte à théâtre », légère comme un rêve japonais, qui s'ouvre sur le feu des formes, des sons et des couleurs, selon une algèbre naturelle, savante et comme improvisée qui rappelle Paul Klee. Par leur présence, les quatre comédiens, musiciens, créateurs d'images, témoignent d'un engagement, d'une passion. D'une vie.*

B. R.

Les Jeunes Années en péril.

La ville de Lyon vient de signifier au Théâtre des Jeunes Années (Centre dramatique national) qu'il doit déménager le 18 juin du Théâtre du Huitième, qu'il partageait avec le Théâtre de La Reprise. Jacques Weber, nouveau concessionnaire du théâtre, n'entendrait pas poursuivre le partage consenti par Maréchal puis Gironèse. Après dix ans de spectacles et d'action culturelle suivie, verra-t-on un Centre national à la rue ?

Une réunion est prévue le 8 juin au ministère de la culture pour tenter de trouver une solution. Du 5 au 17 juin, les Rencontres internationales, organisées par le T.J.A., auront lieu quand même.

Théâtre

« CAGE », par Jacques Kraemer

Après Thionville où il a créé puis joué son spectacle, et Longwy, où il est resté le temps de trois représentations, Jacques Kraemer vient d'installer le décor de « Cage » à Metz. Une cellule dans laquelle un homme seul se fait tour à tour prisonnier, geôlier, officier et voyageur. « Cage » est une adaptation de la Colonie pénitentiaire, *ce constat, ce diagnostic minutieux où, dès 1914, Kafka décrivait les rouages et les effets de la machine à supplices.*

Les exégètes, les savants en littérature ont décelé ce que le texte avait de visionnaire, et comment il pouvait aujourd'hui se rapporter aux goulags de tous acabits. C'est pour cela, bien sûr, que Jacques Kraemer a choisi de le mettre en scène. Cependant il l'a réécrit, transformé, changeant par exemple la conclusion de Kafka par un songe, comme s'il avait eu personnellement à se colleter avec ce Monsieur K. qui l'a obsédé (on se souvient de son spectacle l'Oncle Jacob). *Il a fabriqué des dialogues, les a intercalés entre des paragraphes repris tels quels et dits sur le ton du narrateur.*

Mais surtout Jacques Kraemer a travaillé en solitaire. Durant les deux mois de préparation, nul n'a eu le droit de regarder ni de savoir ce que serait « Cage », ni d'entendre ces voix successives...

Rassemblant en lui l'invention du décorateur, l'énergie du comédien, la rigueur du scénographe et la vigilance du dramaturge, il a construit... une machine d'angoisse parfaite. Un cube obscur et clos où tout commence et tout finit comme dans un cul de basse fosse aux murs suintants (on entend, on voit l'humidité dégouliner).

Le prisonnier tourne en rond dans l'eau noirâtre qui recouvre le sol de son réduit. Derrière les judas retentit régulièrement la voix du tortionnaire. Chemin de croix avec pour seule croix l'épuisement, quand les projecteurs ne déchirent pas la pénombre. Supplice invisible à l'idée seule de la machine. L'enfermement, le même enfermement qu'on avait senti dans une autre pièce récemment montée par le metteur en scène, mais écrite celle là par sa femme, Anne-Marie Kraemer : Déménagement, *avec un décor aussi fort, mais blanc glacé, glacial, qu'on verra à l'automne à Paris.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre populaire de Lorraine, Metz. Jusqu'au 16 juin (20 h. 30).

LA SAISON 1979-1980 A L'ODÉON

Pierre Dux, administrateur de la Comédie-Française jusqu'au 31 juillet 1979, a été chargé par le ministère de la culture et de la communication d'établir les programmes de la salle Richelieu et de l'Odéon, dont il est directeur depuis le décret de 1978.

L'Odéon ouvre le 18 septembre avec une reprise de *la Villégiature*, de Goldoni, dans la mise en scène de Georgio Strehler, et reçoit, du 17 au 21 octobre, le Théâtre national Daniel-Sorano de Dakar, avec *le Malade imaginaire*, mis en scène par Raymond Hermantier. Les comédiens-français créeront, le 30 octobre, *Dave au bord de la mer*, de René Kalisky, sous la direction d'Antoine Vitez, et, le 13 décembre, *la Tour de Babel*, d'Arrabal, sous la direction de Jorge Lavelli. L'Odéon accueillera ensuite le Nouveau-Théâtre de Nice, avec *Un balcon sur les Andes*, d'Eduardo Manet, par Jean-Louis Thamin. Le 15 mars, Annie Ducaux sera *la Folle de Chaillot*, dans une mise en scène de Michel Fagadau, et la dernière création de la saison sera confiée au Jeune Théâtre national. Ce sera *Du côté des îles*, de Pierre Laville, dans la mise en scène de Jacques Rosner.

D'autre part, le Petit Odéon entamera sa prochaine saison avec, en octobre, une création de la Comédie-Française : *Edith Détresse* de Jean-Louis Bauer, mise en scène par Jean-Luc Boutté. Parmi les autres spectacles annoncés figurent également une pièce de Jean Bouchaud, *C'est comment déjà ?* (du 27 novembre au 6 janvier), et une de Strindberg, *Créanciers* ; une autre création est annoncée pour le 11 mars : *A cinquante ans elle découvre la vie*, de Denise Chalem. Restent à programmer — toujours à 18 h. 30 — un ou deux spectacles supplémentaires.

Enfin, une exposition présentée dans le foyer de l'Odéon sera consacrée aux quelque quarante auteurs «créés» dans ce théâtre depuis 1970.

■ Le jury du concours organisé lors du congrès de la Fédération française de cinéastes amateurs, qui a eu lieu à Bourg-en-Bresse, a attribué son premier prix à « la Ligature », du club Ciné-Virus du Mans. Le second prix revient à « l'Heure exacte », d'Yves Bellivardo (Charenton). Durant ce concours, considéré comme « de bonne qualité mais manquant de rigueur et d'audace dans l'écriture cinématographique », soixante et un films ont été projetés devant plus de cinq cents délégués.

Jazz

Trois batteurs au Bataclan

Martin Meissonier, jeune et dynamique promoteur du jazz en France, avait bien fait les choses pour cette soirée de mercredi au Bataclan, en invitant, spécialement pour précéder le premier concert de la tournée de Jack de Johnette, deux autres très bons batteurs du jazz actuel, Andrew Cyrille et Rashied Ali, pour un duo. Trois maîtres des tambours donc, mais trois voix différentes. Rashied Ali, le plus ancien, a succédé à Elvin Jones dans l'orchestre de John Coltrane et il reste un enfant de cette musique. Il a poussé au paroxysme un des aspects de l'innovation amenée par Elvin Jones : ces effets de chute permanente, de dégringolade qu'il imprime ; cette libération qui n'en finit pas de jaillir du bout de ses baguettes, torturant les cymbales jamais en repos, est celle-là même qui a permis l'éclosion rythmique du free jazz. Son partenaire, Andrew Cyrille, autrefois batteur de Cecil Taylor, descend en droite ligne, lui, de la première veine du free. Véritable force de la nature, il excelle dans les phrases courtes et espacées, laissant Ali lier l'ensemble, disperser le son.

Un batteur de l'ère coltranienne, un autre venu de la « new thing » : complétant ce tableau de la batterie moderne, Jack Dejohnette représentait la dernière révolution que le jazz a connue en la matière, une révolution dont on doit la paternité à Tony Williams et qui est perpétuée par tous les batteurs qu'a utilisés Miles Davis. Ici, la barrière entre binaire et ternaire n'a plus d'importance, le musicien passe allégrement d'un rythme à l'autre, et sa batterie s'affirme définitivement comme un acteur de l'harmonie. Mais Dejhonette est autre chose qu'un batteur génial, c'est l'homme d'un concept, qui a réussi à tirer d'un quartet au départ très hétérogène un son collectif. La trompette de Lester Bowie, l'élément le plus « bluesy » de l'ensemble, reste, en scène, l'interlocuteur privilégié des prouesses du leader. Eddie Gomez, à la contrebasse, apporte la chaleur et la clarté de son timbre rond et plein, articule chaque note avec souplesse et travaille en profondeur. John Abercrombie, à la guitare, est l'homme de toutes les aventures, de tous les contrats, et son nom figure sur un nombre incalculable de pochettes. Cette boulimie d'expériences lui vaut un phrasé au bout du compte totalement amodal, détaché en apparence de toute préoccupation rythmique.

Jack Dejohnette se joue de cette rencontre de grands esprits et la tourne à son avantage. Oui, tour, de ces absences, de ces envolées, le met en valeur. A la fin du concert, on retient chaque facette de son talent : la clarté de ses roulements de caisse claire, la dextérité de son attaque de cymbales, sa prodigieuse vitesse d'exécution. Après un long blues très justement « brossé » par Bowie, l'orchestre s'en est allé. Mais le public, pourtant exténué par une chaleur suffocante, l'a rappelé. Alors Jack Dejohnette s'est mis au piano pour traiter à sa façon le *Naima*, de Coltrane, comme s'il avait oublié de nous dire qu'il était aussi un maître aux claviers.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ *New Directions*, de Jack Dejohnette, E.C.M. (dist. Phonogram).

★ Le 31 mai à Bruxelles, le 4 juin à Angoulême, le 5 à Angers, le 14 à Lyon.

Musique

Soirée Kagel, salle Favart

Les auteurs comiques savent à quoi ils s'exposent : plus on rit dans la salle et plus les mines seront longues à l'entracte. Rire est une réaction mécanique souvent agréable, mais qui fait un peu honte, et surtout quand l'action qui le déclenche est si abstraite ou dépourvue de prolongement qu'elle ne peut se raconter.

Tel est le cas du spectacle Mauricio Kagel, présenté par l'Opéra et l'Ensemble intercontemporain (en coproduction avec l'Opéra de Cologne et le Grand Théâtre de Metz) à la salle Favart, sous la direction du « compositeur », les guillemets indiquant que la musique joue un rôle fort réduit au cours de cette soirée : le Déménagement *final ne connaît même, au point de vue sonore, que les rires des spectateurs, les résultats du championnat de football clamés par le transistor agrafé au bleu d'un des déménageurs et le bruit du camion qui démarre dans la nuit.*

L'indéniable génie de Kagel (comique, burlesque, corrosif, satanique ou tout ce qu'on voudra) a le défaut de ne pas connaître ses limites, ce qui explique aussi le désenchantement final. Dans ce spectacle de six sketches, le premier, Contre-danse *(avec une flèche en guise de trait d'union), atteint cependant à une sorte de perfection. Perdus dans une immensité blanche, sept membres de l'Ecole supérieure des sports de Cologne en costumes noirs (curé, marin...), à double visage (même masque devant et derrière), font assaut d'exactitude et de balourdise en exécutant toutes les figures obligées du ballet classique.*

Pourtant, dans l'extraordinaire chorégraphie de Jochen Ulrich, ces êtres bossus, bedonnants, mal équarris, caricaturés dans des actions et avec des ustensiles incongrus, deviennent des êtres aussi mystérieux et touchants que les hommes volants de Folon. Une musique éclatée, sèche, clownesque, les soutient efficacement, toujours au bord du néant.

Dans Recitativarie, *le comique de dérision joue à plein : un claveciniste à longue traîne et perruque chante, en plaquant de rares accords, une parodie de récitatif et d'arioso ; la langue allemande dissimule l'impiété du texte, collage perfide de chorals de Bach. C'est suffisamment bref et insolite pour qu'on n'ait pas le loisir de s'interroger sur la substance.*

Rires et huées

Le spectacle pourrait s'arrêter là. Il va s'affaiblissant ; les rires s'espacent et seront mêlés de huées à la fin. Ce n'est pas que l'invention s'épuise, mais la charge de surprise du saugrenu et de l'absurde : le spectateur se reprend et se drape dans sa dignité.

Dans Camera obscura, *on apprécie surtout l'ingéniosité du décorateur Achim Frayer qui a multiplié les véhicules à roulettes les plus inattendus pour ce poème de la circulation accompagné de klaxons, de trompes et de sonnettes.* Atem *pour trombone et* Mirum *pour tuba combinent les soins maniaques dont un musicien retraité entoure son instrument, avec les évolutions sereines d'un ange joueur de tuba qui se balance dans les airs et finit par déclamer triomphalement le texte latin et la traduction du* Tuba mirum, *bien sûr.* Con voce, *« écrit en souvenir de l'invasion de Prague par les Soviétiques », offre la vision décevante de trois musiciens sinistres brandissant leurs instruments réduits au silence et palliant le mutisme de ceux-ci par quelques grognements ou interjections peu significatifs. Et* Déménagement *fait défiler, selon une composition minutieuse, des machinistes de théâtre silhouettés avec humour, rangeant dans un camion les panoplies d'objets les plus hétéroclites.*

Partout les cocasseries inattendues abondent, mais elles tombent si sèchement que le rieur floué ne s'en relève pas. L'impitoyable Kagel s'en relève-t-il lui-même ? On lui reprochera de se laisser un peu trop aller à sa facilité ; il a cependant prouvé que ses maléfices pouvaient avoir du souffle dans des spectacles aussi différents que Tremens, Staatstheater *ou* Mare nostrum.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Troisième et dernière soirée Kagel ce jeudi, salle Favart, à 20 h. 30.

GRUMIAUX ET SEBOK A L'ATHÉNÉE

Dans le petit théâtre de Jouvet, où les ors et les rocailles brasillent aux lumières de tant de lustres papillotants, le lundi est consacré, une trentaine de fois chaque saison, à des solistes le plus souvent exceptionnels ou destinés à le devenir, avec une prédominance de plus en plus marquée des chanteurs : ils seront vingt-quatre l'an prochain pour trente et un concerts, et l'on courra entendre Obraztsova et Norman, Crespin et Von Stade, Ameling et Minton, Alva, Prey, et bien d'autres.

Lundi dernier, pourtant, la musique de chambre, avec Arthur Grumiaux et Gyorgy Sebök, y étendait ses nappes mystérieuses. Graves et souriants à la fois, le violoniste belge et le pianiste hungaro-américain s'accordent à merveille dans des interprétations si simples et pures qu'elles semblent entourées de silence. Ils fuient toute recherche spectaculaire, n'élèvent guère la voix et se font entendre à demi-mot. Mais la beauté gagne sans cesse en profondeur.

Quoi de plus simple que leur Troisième Sonate en mi bémol *de Beethoven, charmante, presque féminine, avec ses petits sauts à cloche-pied et ses tourbillons légers comme des personnages de Watteau, ce mouvement lent, modeste et secret sur un accompagnement de romance sans paroles, et son rondo dansant et spirituel ?*

Peut-être pour la Sonate *de Franck souhaiterait-on plus d'envergure et de souffle sublime au-delà de cette belle interprétation sereine, angélique ou passionnée, mais la* Sonate en sol majeur *de Brahms semble leur climat idéal ; le toucher large et lumineux de Sebök enveloppe la sonorité rêveuse de Grumiaux et l'œuvre se tisse entre eux avec tant de subtilité et de tendresse, à travers ces jeux thématiques inépuisables, modelés par l'imagination et le cœur, que rien ne peut en rendre compte, sinon la musique même.*

J. L.

★ Signalons, parmi les enregistrements récents de Grumiaux et de Sebök, ceux des *Sonates* de Brahms (Philips, 9500.108 et 161), de la *Sonate* de Franck et de la *Troisième Sonate* de Grieg (9500.568).

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ART LYRIQUE. — Premiers prix : Marie-Yvette Bourlet, Maral Jacquelin, Mariel Treguier, Régine Garnier-Vandepitte ; deuxièmes prix : Brigitte Bellamy, Martine Chedeville, Chantal Dubarry, Edith Sauvignet, Michel Verschaeve.

■ Le chanteur David Mac Neil donnera un concert jeudi 31 mai à 20 h. 30, à la faculté Dauphine au profit d'Amnesty International.

■ Maurizio Pollini, Christiane Eda-Pierre et quinze autres artistes participeront le 7 juin à un concert pour Miguel Angel Estrella, pianiste argentin emprisonné en Uruguay depuis 1977 (Salle Gaveau, 21 h.).

Cinéma

« DE L'ENFER A LA VICTOIRE » de Hank Milestone

Au grand sottisier du cinéma international, ce film apporte une remarquable contribution. Comme à plaisir, avec une sorte d'application maniaque, le réalisateur Hank Milestone collectionne les poncifs éculés, les situations mélodramatiques, les répliques ridicules...

En 1939, à la veille de la guerre, deux Américains, un Français, un Anglais, un Allemand promettent de se retrouver chaque année, le 24 août, dans un petit caboulot des bords de Seine. Tous les quatre sont plus ou moins amoureux d'une jolie fille qui s'associe à leur serment.

On devine la suite. Séparés par la tourmente, les copains accomplissent, chacun de son côté, leur devoir. Et, le 24 août 1944, ils ne sont plus que trois à venir au rendez-vous.

Sur cette fresque de l'amitié en guerre, Milestone et ses scénaristes greffent l'histoire d'une châtelaine héroïque et celle d'un « boy » que des malentendus familiaux opposent à son père. Les scènes de bataille (Dunkerque, la campagne de Normandie) sont convenablement reconstituées. Mais, dès qu'il veut dessiner un caractère ou évoquer le drame personnel de ses héros, Milestone s'enferre lamentablement. Par la faute des dialogues et de la mise en scène, les face-à-face entre la châtelaine et les officiers allemands, ou entre le père et le fils, dérapent dans le comique involontaire. Un doublage désastreux n'arrange pas les choses.

Georges Peppard et ses cheveaux blancs, George Hamilton et ses yeux noirs, Horst Bucholz et sa gravité germanique, Anny Duperey et son charme parisien, Jean-Pierre Cassel et son élégance, Howard Vernon et ses rictus, sont les principaux interprètes de l'aventure. Eux aussi font courageusement leur devoir de comédiens. Soldats sacrifiés d'une cause cinématographique irrémédiablement perdue.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« AGATHA » de Michael Apted

Au début de décembre 1926, Agatha Christie, que *le Meurtre de Roger Ackroyd* venait de rendre célèbre et qui traversait une crise conjugale dramatique : son mari, le colonel Archibald Christie, ayant l'intention de divorcer, disparut pendant onze jours. Ce qui s'est passé pendant ces onze jours, nul ne l'a jamais su. Même plus tard, dans ses Mémoires, la vénérable reine du roman policier anglais d'énigme ne donna aucune explication. Après cette fugue, en tout cas, elle divorça d'Archibald Christie dont elle garda, pourtant, le nom, pour signer des œuvres qui se vendirent à des millions d'exemplaires.

Le film de Michael Apted, inspiré d'une nouvelle de Kathleen Tynan, propose à ce mystère une solution imaginaire qui en fait un séduisant pastiche d'un roman d'Agatha Christie. On y trouve une jolie reconstitution rétro d'une ville d'eaux britannique (Harrogate) dans les années 20 et un journaliste américain, Wally Stanton, d'abord en quête d'un « scoop » sensationnel, y joue le rôle d'un autre Hercule Poirot. Mais *Agatha* est surtout l'histoire du sauvetage psychologique d'une femme de trente-cinq ans, désespérée, par un homme qui oublie son métier et ses intérêts pour la tirer du marasme.

Agatha, c'est Vanessa Redgrave, Wally, c'est Dustin Hoffman. Physiquement très désaccordés, ce qui donne une note d'humour très « british » à leurs rapports, ces deux merveilleux comédiens vivent ensemble, sur l'écran, une histoire d'amour insolite et subtile qui est le véritable sujet, parfaitement traité par le réalisateur, de ce film à chapeaux cloches, robes-chemises, faux-cols, charleston et tasses de thé dans une station thermale désuète.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

NOMINATION DE M. JEAN-JACQUES LANGUEPIN A LA DIRECTION DES ÉTUDES DE L'IDHEC

Le cinéaste Jean-Jacques Languepin a été nommé directeur des études à l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques). Il succède à M. Maurice Delbez, qui a démissionné le mois dernier (*le Monde* du 18 mai). Né en 1924, M. Jean-Jacques Languepin est l'auteur d'une vingtaine de films documentaires de court et moyen métrages. Il a notamment participé aux expéditions polaires de Paul-Emile Victor, de 1948 à 1950. Il est membre fondateur du GREC (Groupe de recherches et d'études cinématographiques).





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Dom Juan.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T. E. P., 20 h. : Films.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : Inquiétudes pour l'Afrique ; 20 h. 30 : Revue parlée.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : Faust. — La Resserre, 20 h. 30 : Tango.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron. — Petit Forum, 20 h. 30 : Introspection.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 45 : la Périchole.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre 18, 21 h. : Christophe Colomb.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre-en-Rond, 21 h : Sylvie Joly.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. : 30, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; 22 h. 45 : Je m'appelle H. Dave.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : les Etoiles ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalbà ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Sélénite, 20 h. 30 : J. Rougerie ; 21 h. : Ned Ima ; 22 h. 30 : Céline Hit.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : A la prochaine faute.
La Tanière, 22 h. 30 : P. Garnier.

Les concerts

Eglise Saint-Louis d'Antin, 12 h. : A.-M. Barat (Bach, Brahms, Franck, Vierne).
Cortot, 20 h. 30 : F. Laurent, N. Landrin (Schubert, Schumann) ; Quatuor de saxophones Mathiot (Scarlatti, Pierné, Rivier, Gastine).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : A. Olivier, N. Rouille, R. Andia, T. Waterhouse (Marais, Campion, Haendel, Krumberg).
Pleyel, 21 h. : V. Bellas (Chopin).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Chœurs et Orchestre de la Scala de Milan, dir. C. Abbado, sol. M. Price, F. Cossoto, L. Pavarotti, N. Ghiaurov (Verdi : Requiem).
Eglise suédoise, 21 h. : O. Lindeke, H. E. Goksoyr (trompette et orgue).
Fondation des Etats-Unis, 21 h. : Soye Kim, M. Dibbern (Geminiani, Bach, Paganini, Saint-Saëns).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : Martin Dorrie, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Livitta e Tracollo, opéra bouffe de Pergolèse.
Gaveau, 20 h. 30 : Martina Arroyo, soprano ; J. Reiss, piano (Fauré, Granados, Strauss, Haendel).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h. : Octuor de cuivres de France (Gabrieli, Purcelle, Susato, Delerue, Franck).
Centre américain, 20 h. 30 : P. Zukoscki, J. Méfano (Ives, Scalsi, Cage, Feldman, Riegger).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Concert consacré aux œuvres des étudiants en composition musicale.

Jeudi 31 mai

Eglise des Dominicains, 20 h. 45 : R. Muller, B. Gardey-Berlingen, M. Nomidou, E. Erte (Rossini, Boccherini, Viotti).
Lucernaire, 19 h. : Ensemble de cuivres Da camera (Lassus, Gervaise, Stravinski, Berio, Werner) ; 21 h. : U. Kneihs, piano (Crumb, Allbright).

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G. R. T. O. P., Larrio Ekson et C. Carlson.
Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette...).
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Watercress Cie.

Jazz, pop', rock, folk

Bataclan, 20 h. : Bill Breeford.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Evelyn Blakey Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Clarinette Connection.
Campagne-Première, 20 h. : La Velle.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : F. Tusques.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : les Europhages.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : les Adolescentes, d'Alberto Lattuada ; 18 h. : la Legenda del Piave, de Riccardo Freda ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : En étranger je suis venu, de Titus Leber ; 22 h. : la Rage, d'Eugeni Anglada.
Beaubourg, 15 h. : Révélation, de W. Hart ; 17 h. : les Chagrins de Satan, de D. W. Griffith ; 19 h. : Manhandled, d'A. Dwan ; 21 h. : Jeanne Dore, de L. Mercanton.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Helder, 9e (770-11-24).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Studio-Raspail, 14e (320-38-98), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (561-10-60), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassien, 14e (329-83-11).
FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Parnas-

SPECTACLES

sien, 14e (329-83-11), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Nations, 12e (343-04-67).
LES FEMMES DE TRENTE ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. Sp.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A.) (**), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MESSIDOR (Suisse), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (*), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES MOISSONS DU CIEL (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
OH ! MADIANA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52).
OLIVER'S STORY (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04), H. sp.
LA PLUS BELLE SOIRÉE DE MA VIE (It.), v.o : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A.), v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
REBECCA (rééd.), v.o. : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR A LA BIEN-AIMÉE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ROBERTE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It.), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Mistral, 14e (539-52-43).
SÉRIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e 575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
SOLEIL DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e 539-52-43), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
S.O.S. CONCORDE (It, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (320-89-52).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

NORMA RAE, film américain de Martin Ritt : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO, film polonais d'Andrzej Wajda : v.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; *14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TROISIEME GENERATION, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL, film américain de Franklin Schaffner : v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE, film américain de Robert Mulligan : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE, film américain de Hank Milestone : v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Orléans, 14e (540-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ROLLING STONES IN THE PARK, film musical américain v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46).
UN ET UN (Suéd., v. o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : *Epée de Bois, 5e (337-57-47).*
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

CINEMA DES ANNEES 60 (v.f.), Studio Dominique, 7e (705-04-55) : le Combat dans l'île.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Yakuza.
ELVIS PRESLEY (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16). En alternance : Elvis Show, Amour sauvage, Un direct au cœur.
VOYAGE AU PAYS DU ROCK : Woodstock, les Folles années du rock.
LA BOITE A FILM, 17e (754-51-50). I. 12 h. 50 : Klute ; 14 h. 50 : le Lauréat ; 16 h. 40 : Easy Rider ; 18 h. 30 : Flesh Gordon ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; V., S., D., 23 h. 40 : Orange mécanique. — II. 13 h. 15 : Rollerball ; 15 h. 15 : 20 h. : Mort à Venise ; 17 h. 30 : Music Lovers ; 22 h. 15 : les Yeux de Laura Mars ; V., S., D., 24 h. : Rollerball.
SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : En quatrième vitesse. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Pendez-moi haut et court.
RETROSPECTIVE GARY COOPER (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Une aventure de Buffalo Bill.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; *17 h. : Fellini Roma ; 19 h. :* Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
J. LOSEY (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Cérémonie secrète.
F. TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42) : la Nuit américaine.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : I., 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 5 et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 15 et vend. 0 h. 30 : Orange mécanique. — II. 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 5 : l'Œuf du serpent ; 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 15 et sam. 0 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 et vend. 0 h. 20 : Pierrot le Fou.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 30 : A bout de souffle ; 20 h. 15 : Taxi Driver ; 22 h. 15 : Salo ; V., S., D., 24 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
FESTIVAL JAMES BOND, Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : Vivre et laisser mourir.
BUNUEL, Studio Logos, 5e (033-26-42) : Los Olvidados.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Jésus de Nazareth (première partie).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les yeux ouverts, les yeux fermés

Il vaut mieux naître aveugle que le devenir brusquement, à l'exemple de ce jeune kinésithérapeute rencontré par Patrice Laffont (« Mi fugue mi raison »). Kinési, il était tout sauf ça, à l'époque. Il venait de terminer de brillantes études de psychologie. Tout allait bien malgré un petit ennui de santé, le diabète. Un soir il rentre chez lui, il s'endort, il se réveille dans l'obscurité, il allume sa lampe de chevet. Noir. Il croit à une panne d'électricité et puis...

Et puis il a fallu tout recommencer. Tout apprendre et pas seulement un nouveau métier. Apprendre à marcher, à téléphoner, à écouter, apprendre à apprendre, sans pouvoir lire, apprendre à attendre : plus de dix mois pour trouver du travail. Malgré tous ses diplômes on lui fermait la porte au nez. Un handicapé, pensez !

A l'inverse, le cas Michel Jouaux n'en est pas un, précisément. Célèbre pour avoir participé au jeu « Des chiffres et des lettres », marié à une jolie non-voyante, père d'une petite Sulène, on le sent parfaitement bien dans sa peau. Ils n'ont aucune aide ménagère. Elle s'occupe entièrement seule de la maison et du bébé. Lui travaille. On l'a accompagné jusqu'à la bouche du métro. On a franchi — Dieu sait par quel miracle de volonté, de mémoire, d'intelligence et d'instinct, — les mille et une embûches dressées sur notre chemin : mobylettes, voitures garées sur le trottoir le rétroviseur à l'affût, pavés désunis, chaussées défoncées, topographie changeant de jour en jour au gré de l'égoïsme collectif, de l'inconscience générale.

A l'Institut national des jeunes aveugles, même impression d'harmonie et de plénitude. Hand ball, physique, solfège, géographie, gymnastique, les élèves se comportent comme vous et moi. Ils n'ont pas quelque chose en moins, ils ont quelque chose en plus, un je ne sais quoi fait de courage et d'acceptation, cette dignité, ce désir d'intégration qui trouvent encore trop peu d'écho sur le plan professionnel et social.

Comble de l'ironie, ce n'est pas eux qui ont peur, c'est nous. On n'ose pas les approcher, les aider à traverser une rue ou à descendre un escalier. Hésiterait-on à offrir ses services à une dame chargée de valises ou de paquets ? - Non, bien sûr. Alors ? Où est la différence ? En nous. Pas ailleurs. Une bonne émission. Puisse-t-elle nous ouvrir les yeux.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 31 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Sports : Tennis (tournoi de Roland-Garros) ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, Feuilleton : La lumière des justes, d'après H. Troyat, réal. Y. Andrei. Avec C. Nobel, M. Robbe, M. Chappuis.

21 h. 40, Magazine économique : L'enjeu.

Deux dossiers : le prix de la propreté et l'Arabie, nouvelle citerne de l'Occident, avec le cheikh Yamani, ministre du pétrole d'Arabie Saoudite ; l'homme du mois : Jean Gandois, directeur général et futur président-directeur général de Rhône-Poulenc : le marché de l'art ; la semaine de trente-cinq heures ; les parcs animaliers.

22 h. 45, Ciné-première (Spécial Cannes).

Films de festival ou films grand public ?

23 h. 30, Sports : Tennis à Roland-Garros.
23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : L'aventurier ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale (l'Europe) ; 13 h. 50, Feuilleton Bonjour Paris ; *14 h., Aujourd'hui, madame* (L'amour du métier) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Ariane Mnouchkine.

17 h. 25, Fenêtre sur... les femmes américaines ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 10, Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier, de J. Chancel (Lino Ventura).

Avec, parmi d'autres, G. Brassens, R. Devos, M. Le Forestier, F. Lodéon, A. Lagoya, Moustache, César.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Le soja tissé à la lyonnaise, de M. Gérard) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA VALSE DES TRUANDS, de P. Bogart (1968), avec J. Garner, G. Hunnicutt, C. O'Connor, R. Moreno, S. Farrell, J. Coogan, B. Lee. (Rediffusion.)

Le détective privé Philip Marlowe est chargé de retrouver un jeune homme, disparu après un séjour dans un hôtel louche.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'économie de la santé ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « l'Intérêt général », d'A. Baranga ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Retransmission d'un « mystère » donné à l'Opéra de Chicago en novembre 1978 : « Paradis perdu » (Penderecki), par les Chœurs et Orchestre symphonique de Chicago, dir. B. Bartoletti. Avec A. Moss, W. Stone, E. Shade... ; 0 h., Ouvert la nuit : Aventures de Jeunesse et Croquenotes.

VENDREDI 1er JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 14 h. 25, Sports : Tennis (tournoi de Roland-Garros) ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (L'huissier de justice) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Mon crime, de G. Beer et L. Verneuil. Mise en scène R. Manuel. Avec C. Vernet, R. Camoin, C. Versane.

Accusée d'un crime qu'elle n'a pas commis, une jeune femme est acquittée. Elle devient célèbre. Le véritable meurtrier, jaloux de ce succès, tentera en vain de faire valoir ses droits...

22 h. 35, Sports : Tennis à Roland-Garros.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : L'aventurier ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale (l'Europe) ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (le Lieder Quartett) ; 15 h., Feuilleton : Benjowski ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Fascianos, peintre grec ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les folies Offenbach (La Belle Hélène).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Islamisme et judaïsme). Avec MM. B.-H. Lévy (le Testament de Dieu), J. Eisenberg et A. Abecassis (Et Dieu créa Eve), J. Berque (Arabies), S.M. Baubakeur (Pour le Coran) ; 22 h. 50, Journal.

23 h., Ciné-club, FILM : PRINTEMPS PRECOCE, de Y. Ozu (1956), avec R. Ikebe, C. Awashima, K. Kishi, T. Takahashi, C. Ryu (v.o. sous-titrée. N.).

Un employé de bureau de Tokyo, marié depuis huit ans, et dont l'unique enfant est mort, a une liaison avec une jeune femme. L'un des nombreux films toujours inédits en France d'un grand réalisateur japonais mort en 1963 et qu'on a commencé à découvrir avec Voyage à Tokyo *et* le Goût du saké.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Les tisserands de Locronan, de G. Sanas) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Les grands navigateurs.

A l'occasion du départ de la Transat en double, Philippe Gildas a rassemblé des extraits de films sur Alain Colas. La jeunesse puis les courses de celui qui a disparu sont ainsi retracées, et cet émouvant document sert d'amorce au débat que dirigera Jean-Marie Cavada, qui a réuni Eric Tabarly, Marc Pajot, Olivier de Kersauson, Michael Birch, Jean-Marie Vidal, Yves Le Cornec, Christine Capdevielle et Michel Jaouen.

21 h. 30, Variétés : Mon Midi à moi... Jean Broussolle, de P. Cordelier, réal. J. Manceau.

Comment un chanteur des années 40 est devenu éleveur de chevaux en Camargue.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme du dix-neuvième siècle ; à 8 h. 32, L'univers de Mircea Eliade : le rêve des alchimistes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Normandie, Auvergne et Rouergue », de J. Bedel ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans ; 12 h. 5, A, comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Un livre, des voix : « la Traversée du pont des Arts » ; « Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer ? », de C. Roy ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Gérard de Nerval, à Paris et dans le Valois ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Einstein et son époque ;

20 h., Relecture : Marcel Thiry ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens (la Main d'Orphée) ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantants ;

13 h., Les anniversaires du jour : Mettra ; 14 h. 15, Musique en plume : Devevey, Bonneau, Anderson ; 14 h. 35, Concerto (Strauss) ; 15 h., Musique-France-Plus : Pierné, Beethoven, Loucheur, Ravel ; 17 h., Musique religieuse russe ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Bach ; 21 h. 20, Prix d'interprétation : « Tristan et Isolde », extraits (Wagner), direction D. Nazareth ; « Concerto n° 3 pour piano » (Bartok) ; « Concerto Dejean pour flûte » (Mozart) ; « Concerto pour violon en ré mineur » (Sibelius), par l'Orchestre de la radio de Stuttgart. Direct. H. Drewanz. Avec P. Devoyon, piano ; I. Kratio-Grafenauer, flûte ; Chou Liang-lin, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : aventures de Jeunesse et Croquenotes ; 1 h. 15, Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 31 MAI

— *M. Wilfried Martens*, premier ministre de la Belgique, est interrogé par Ph. Alexandre, et notre collaborateur J. Nobécourt, sur R.T.L., à 18 h. 30.

— *Les porte-parole* des listes R.P.R. et U.D.F. s'expriment à l'occasion de la campagne officielle à 19 h. 10, sur France-Inter, à 19 h. 40 sur TF 1 et A 2, et à 22 h. 30 sur FR 3.

— *Le cheikh Yamani*, ministre du pétrole d'Arabie Saoudite, accorde une interview exclusive à TF 1, au cours du magazine « L'enjeu », à 21 h. 40.

— *Mme Solange Fernex*, liste Europe-Ecologie, s'exprime sur R.T.L., à 22 h. 15.

VENDREDI 1er JUIN

— *MM. André Fanton* (R.P.R.) et *Louis Baillot* (P.C.) participent au face-à-face organisé quotidiennement par A 2, à 13 heures.

— *M. Carlo Schmid*, fondateur du S.P.D. et ancien conseiller des chanceliers Brandt et Schmidt, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur J. Amalric, sur R.T.L., à 18 h. 30.

— *M. Jean-Edern Hallier*, liste Régions-Europe, est interviewé, sur R.T.L., à 22 h. 15.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING
dans le cadre de son développement
RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

I.E.G. - E.S.E. ou équivalents 5 à 10 années d'expérience de B.E.
Le candidat sera appelé à prendre la responsabilité des études d'équipements électriques, d'instrumentation et de contrôle au sein du bureau d'études.
Sa fonction comporteta :
- La rédaction des spécifications techniques,
- Le suivi et la réalisation des études,
- L'assistance éventuelle des opérations de montage.

Anglais courant exigé. Réf. LX 500.

PROJETEUR

Electricien et Instrumentiste pour bureau d'études.
3 à 5 années d'expérience.
Anglais nécessaire. Réf. LX 650.

Pour ces deux postes :
DISPONIBILITÉ RAPIDE SOUHAITABLE

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous n° 634 M à ZÉNITH PUBLICITÉ - 36, av. Hoche 75008 Paris en indiquant la référence du poste recherché.

CAP SOGETI SYSTEMES

RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT DES TECHNIQUES AVANCEES

10 INGENIEURS

CONFIRMES : Réf. 9061
ayant acquis une expérience dans le domaine du logiciel de base et/ou des applications temps réel sur mini et micro dans un environnement télécom.
Ces ingénieurs devront pouvoir assumer des fonctions de responsable d'affaires, c'est à dire prendre en charge, outre les aspects techniques, les aspects commerciaux et financiers d'un projet.

DEBUTANTS : Réf. 9062
Justifiant d'une formation minimum en informatique et désireux d'acquérir un haut niveau de technicité dans les domaines cités ci-dessus.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et proche banlieue, les possibilités de carrière sont à la mesure du taux d'expansion de la Société (+ 63% de CA en 3 ans) et du Département Techniques Avancées (+ 100% en 2 ans).

Ecrivez ou téléphonez pour convenir d'un rendez-vous en précisant réf. à Melle Christine JACQUEMINET CAP SOGETI SYSTEMES 92, Bd Montparnasse 75692 Paris Cedex 14 Téléphone : 320.13.81.

DARTY

assistant(e) du directeur du personnel

Nous recherchons pour ce poste, un cadre débutant ou présentant une première expérience professionnelle.
Placé sous l'autorité du directeur du personnel de la principale société du groupe il, ou elle,
- prendra en charge la mise à jour des réglementations sociales applicables dans la société
- participera à l'élaboration des programmes INFORMATIQUE de gestion du personnel
- assistera le directeur du personnel dans l'ensemble de ses fonctions.

Une formation supérieure, de type Sciences Economiques ou droit social, complétée par de bonnes connaissances en informatique, est demandée.
Ecrire : Direction du Personnel 123/155, Avenue Galliéni 93140 BONDY.

SERVICE PUBLICITÉ D'ANNONCEUR INTERNATIONAL
recherche un (e)

ASSISTANT (E)

2-3 ans d'expérience (agence ou annonceur), sens des responsab., capacité de réalisation et de suivi des campagnes, sens du contact au sein de l'entreprise et av. des fournisseurs. Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Ecr. avec C.V. détaillé, prét. et photo à : GILBERT CATEL, 21, le Village, 78121 Crespieres.

IMPORTANTE SOCIETE
Proche banlieue Nord-Ouest réalisant pour la France et l'exportation des systèmes de Télécommunications, clefs en main, recherche

COLLABORATEURS

chargés de la gestion d'affaires, au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un CHEF D'AFFAIRES.

Activités principales :
- Ordonnancement et suivi des affaires.
- Approvisionnement des matériels.
- Suivi des dépenses et analyse des résultats.
- Relat. avec les chantiers.

Qualités requises :
- Polyvalence.
- Esprit d'équipe.
- Initiative.

Ces postes conviendraient à des titulaires d'un D.U.T. (option gestion) ayant quelques années d'expérience de ces activités dans l'industrie.

Ecr. avec C.V., photo, prétent. sous réf 826 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Société propriétaire d'un important patrimoine immobilier à caractère industriel et commercial
recrute

UN GESTIONNAIRE D'IMMEUBLES

Il sera chargé comme les autres Cadres de l'équipe de traiter aux plans juridique, fiscal, administratif et financier, les différents évènements et problèmes survenant dans la vie d'un immeuble et relatifs notamment aux :
- Locataires (loyers - charges - relocation - renouvellement de bail).
- Co-propriétaires (assemblées...).
- Assurances (souscriptions - déclarations - sinistres).
- Voisinage.
- Maintenance, etc.

Ce poste conviendrait :
soit à un candidat peu expérimenté, diplômé d'études supérieures (Droit, Sciences-Po, ESCP, etc.), soit à un candidat possédant déjà une bonne expérience de la fonction.

Adresser lettre manusc. + c.v., photo et prét. no 75.727, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société Conseil en Organisation filiale d'un groupe international recherche

Ingénieur Grande Ecole

ayant acquis une expérience en informatique, niveau CHEF DE PROJET, parlant espagnol et disponible immédiatement pour lui confier une première mission d'organisation de 4 mois au Vénézuéla, à l'issue de laquelle il sera intégré à une équipe pluridisciplinaire en France.

Adresser d'urgence votre C.V. détaillé (photo +prétentions) sous Réf. 3820 à

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

ORGANISME H.L.M.
25.000 LOGEMENTS rech.
pour son agence de gestion NORD-OUEST PARIS

INSPECTEUR DE GESTION

destiné à assurer la gestion locative et co-propriété de 1.500 à 2.000 logements.

CONNAISSANCES REQUISES :
- aptitudes aux contacts humains ;
- expér. gestion locative et co-propriété ;
- connaissances juridiques et comptables.

POSSIBILITE LOGEMENT

Adr. C.V. détaillé prét. photo LE LOGEMENT FRANÇAIS 12, rue Paul-Baudry, 8e.

CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL
Organisme de financement des P.M.E., recherche

pour sa délégation régionale ILE-DE-FRANCE à PARIS

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Clientèle P.M.E. et Relations Banque

Ils se verront confier des actions de prospection industrielle impliquant des contacts avec des Chefs d'Entreprise et des intermédiaires et également le montage des dossiers de crédit.

Il faut :
- une formation universitaire de 3 années en droit, sciences économiques ou école de commerce ;
- une expérience commerciale est souhaitée.

- Salaire après titularisation 66.000 F l'an + avantages.
- Un stage de formation de 3 mois est prévu à partir de septembre.

Env. C.V., photo au Service Recrutement, sous la référence DC Chel, 78, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e).

- VOUS AVEZ TERMINE VOS ETUDES CCIALES.
- VOUS ETES DEGAGE DES OBLIGATIONS MILITAIRES.
- VOUS AVEZ MOINS DE 25 ans et DESIREZ REJOINDRE UNE EQUIPE Commerciale DYNAMIQUE dans une Société en pleine expansion.

Si une expérience de vente préalable ne vous rebute pas, écrivez-nous en joignant un curriculum vitae si court soit-il.

Un BON ANGLAIS est souhaitable

S.A. EYQUEM
BOUGIES D'ALLUMAGE
1, rue Lavoisier, 92002 NANTERRE Cedex
Tél. : 725-90-50

J.P.M.G.
recherche

OPÉRATRICES DE SAISIES

Lieu de travail :
Paris (8e) et La Varenne (94)
Téléphoner au 271-82-12

Société Paris recherche

1) ANALYSTE PROGRAMMEUR
GAP 2 IBM DOS
Poste fixe

2) PROGRAMMEUR
GAP 2 IBM DOS
Longue mission.

3) PUPITREUR
Connaissant DOS et OS.
Remplacement juillet et août
La Défense.
Ce recrutement a été confié à TELSINTER, 60, bd Malesherbes, Paris-8e. 292-06-77, Mlle RONDET.

ASSOCIATION SOCIO-CULTUR. cherche

ANIMATEUR

30 ans min., coordination animations cité H.L.M. Seine-Saint-Denis, 15.000 hab., 60 % émigrés. Solide expér. exigée, disp. imm. Salaire mens /6 mois : 4 000 F. Rep. I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs - 75015 PARIS.

Recherchons

CONTROLEUR D'AFFICHAGE

Débrouillard - Déplacements province importants
3.500 F mensuel. Voiture fournie.
Adresser C.V. + photo sous n° 8.645 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE en pleine expansion recherche pour son laboratoire d'études

JEUNES INGENIEURS

1 an d'expérience minimum pour
- Développement de matériels (automatismes et transmissions numériques).
- Développement de logiciel de microprocesseurs.

Lieu de trav. Clamart. Adr. C.V. dét. à C.G.P., n° 722, 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE (quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE

JEUNES GENS

Libérés O.M., Titulaires BAC. Formation à L'ANALYSE-PROGRAMMATION ASSUREE PAR L'ENTREPRISE.
Ecr. M. Charpentier, B.P. 97 92405 Courbevoie Cedex.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Sté Presse Démocratique rech. JEUNES PROGRAMMEURS (I.U.T. ou expér.) bonne connaissance du Cobol pour travail sur projet base de données en télétraitement. Ecrire : « La Vie Ouvrière » 33, rue Bouret, 75940 PARIS Cedex 19.

emplois régionaux

Groupe de Promotion Immobilière
recherche pour ses DIRECTIONS REGIONALES de :
- LILLE - ROUEN - CAEN - NANCY - BESANCON - BELFORT

RESPONSABLES OPERATIONNELS

pour son secteur **Maison Individuelle**

Expérience de montage immobilier et de recherche foncière nécessaire.
Connaissance régionale souhaitée.
Larges perspectives d'avenir au sein du groupe.
Adresser CV, photo et prétentions sous No 13.425 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Entreprise recherche
CHEF COMPTABLE
Homme, 30 ans, dipl. D.E.C.S. Expér. 5 ans cabinet d'expertise exigée. - Poste à pourvoir : INDRE (36). Ecr. n° 1133 Havas 36002 CHATEAUROUX Cedex.

Groupe multinational recherche pour son département Accumulateurs Industriels Ag. de VITROLLES et LYON

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Formation commerciale, produits de qualité.
Salaire comprenant un fixe substantiel + une prime d'intéressement.
Remboursement kilométrique + frais de route.
Nous désirons candidat pouvant voyager sans difficulté, ayant des connaissances de la manutention (en particulier dans les chariots élévateurs électriques). Quelques connaissances en électricité seraient appréciées. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à PUBLITEC ME, 10, rue Lafayette, 75009 Paris qui transmettra.

Magasin Musique, région Rhône-Alpes, recherche ORGANISTE confirmé pour cours dans école d'orgues - Allô ! (76) 87-89-33.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

pour son service après-vente (bureau de Lille)

JEUNE INGÉNIEUR ou AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

(REF 754) ;

Ayant de bonnes connaissances en électronique et informatique.
L'intéressé aura la responsabilité de l'installation et de la maintenance de systèmes informatisés dans la région Nord.
Il devra avoir l'esprit d'initiative, le sens du commandement et de bonnes relations commerciales et humaines.
Après un stage de formation au siège social, il sera détaché dans la région lilloise.
Voiture personnelle indispensable.
Connaissance de la langue anglaise appréciée.
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Société Industrielle Marseille recherche :

CHEF DE LABORATOIRE

Ingénieur chimiste analyste de métier avec expér. laboratoire de recherche ou de contrôle de fabrication. Adr. C.V. + photo à : SBZM 137 Pont-de-Vivaux 13010 MARSEILLE.

POUR MARSEILLE
SOCIETE EXPERTISE
recherche

UN COLLABORATEUR

NIVEAU D.E.C.S.
Deux ans expérience révision.

UN PROGRAMMEUR

NIVEAU D.U.T.
Un an expérience langage GAP 2 ou COBOL.
Envoyer C.V. et photo, n° T 013.526 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

EBAUCHES S.A.
Groupe industriel suisse
actif dans le domaine de la micro-technique

cherche pour son département « Propriété industrielle » de ses laboratoires de recherche et développement à Neuchâtel (Suisse)

UN INGÉNIEUR-CONSEIL EN BREVETS

Ce poste conviendrait particulièrement à un physicien ou électronicien (Ingénieur Grande Ecole ou formation universitaire équivalente) ayant quelques années de pratique dans le domaine de la propriété industrielle.

Langue maternelle française ou allemande, de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais.

Faire offre à EBAUCHES S.A., 1, Faubourg de l'Hôpital, CH - 2001 NEUCHATEL (Suisse).

Filiale groupe pétrolier important

recherche

UN INGÉNIEUR ENTRETIEN

pour prendre DIRECTION GENERALE d'une filiale au QATAR (entreprise de travaux d'entretien)

Prise de fonctions : 1er septembre 1979 anglais courant indispensable.

Ecrire : Agence Gustav ELM (NG 243) 41, avenue Montaigne, 75008 PARIS, qui tr.

demandes d'emploi

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE

35 ans - Formation D.E.C.S.
10 ans expérience GESTION-FINANCES.
Directeur Financier et Gestion Afrique Francophone cherche poste équivalent en France ou Afrique du Nord.
Ecrire n° 7.919 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Journaliste écrivain (expér. rédaction en chef) spécialiste jeunesse, arts, spectacles, étudie ttes propos. Ec. n° T 013495 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, 30 ans, 10 ans d'expérience dans métallurgie contentieux ccial, notions allemand, cherche place stable

SECRETAIRE-DACTYLO

Rég. Paris-Nord-Ouest.
Ecr. n° 6.054 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

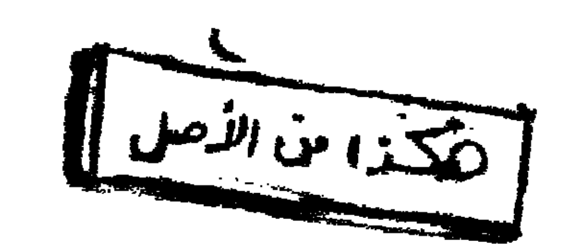
GÉOLOGUE

licence et maîtrise D.U.E.S., D.E.A. Doctorat 3e cycle, après mission 16 mois Tunisie, rech. poste hydrau-géologie, géologie, ou géo-chimie. Ecr. C. Poncet à CERVENS 74550

J.F. 31 ans, MAITRISE GEO + B T S SECRETAIRE DE DIRECTION, anglais/italien, 13 ans expérience professionnelle dans B.E. d'aménagement, ch. TRAVAIL INTERESSANT Paris ou proche. Libre août ou sept. Ecr. n° T 013499 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COUPLE CH. PLACE GARDIEN PARIS ou BANL. - Tél. BOUBEKRI 874-37-68 à partir 15 h.

OUTRE-MER ou ETRANGER, 12 a. EXPER. AFRIQUE, sans oblig. familiale, H. 40 ans, ch. POSTE A RESPONSABILITE ou GERANCE, ayant gde connaissance en boulangerie, pâtisserie, cuis., bar. Sérieuses références. Ecr. n° 7.932 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.



L'immobilier

appartements vente

Paris

2e arrdt.

QUARTIER HALLES POUR INVESTISSEUR
Livraison fin 1979
2 P. et LOCAUX COMMERC.
EXCELLENTE RENTABILITE
PRIX EXCEPTIONNEL
270.000 F avec 50.000 F COMPT. + crédit personnalisé.
325-63-00

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, R. DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4-6 PIECES - Duplex.
Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi - 274-59-10

8e - EUROPE
URGENT PPTAIRE VEND
appt 3 ch., gd living, grande cuis., s. de bns + salle d'eau
ENTIEREMENT REFAIT
1er ét. sur rue, calme, clair.
PRIX TRES RAISONNABLE
RAISONS FAMILIALES.
Me voir sur place de 14 à 18 h.
22, rue de Turin, Paris-8e,
Vendredi 1er juin, mardi 5 juin.

11e arrdt.

11e PARMENTIER AV. REPUBLIQUE
Imm. P. de T., stand., 5 P., 174 m2, 2 chbres service.
Petits travx à prévoir. Possib. profession libérale. 910.000 F.
Tél. : 201-64-67.

CIRQUE D'HIVER
Charmant appt de caractère à aménager, 130 m2 époque XVIIIe s., cheminée, parquets Versailles, 3 grandes p., vaste cuisine + dégagements, soleil.
Vendu 620.000 F cause urgence.
Serge KAYSER : 329-60-60.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.44.44
FNAIM
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

5e arrdt.

RUE DE LA HARPE
BEAU 4 P. tout confort 125 m2 à rénover - 526-99-04

Pr. Montparnasse - ODE. 95-10
Séjour + chbre, loggia, 20e ét.
Vue imprenable - Ascenseur.

CENSIER. ODE. 95-10. Calme
MAISON 150 M2 6 P.
Triplex. Cour romantique.

6e arrdt.

VANEAU
105 m2 dble livg, 2 chbres, cuis., bains, immeuble tout confort, chambre de serv. - 567-22-88.

BOSQUET
Imm. ancien rénové
2 P. tt cft 40 m2 sur jardin.
340.000 F
PROMOTIC - 553-14-14

7e arrdt.

INVALIDES - Gde réception, 2 chbres, 2 bains. Balc.-terrasse.
IMMEUBLE STANDING
Possib. parking. - 261-85-28

ALMA, vue Seine - Duplex de 230 m2, TERRASSE. Visite : vendr. 14 h. 30 à 16 h. 30, COURTOIS - 261-80-02

8e arrdt.

HOCHE SUR JARDIN CALME 138 m2, 3e ETAGE
Récept., 2 ch. T. 563-59-12.

10e arrdt.

GARE DU NORD. Imm. pierres, 6e, asc., tapis. 43 m2. 189.000 F. 544-50-94. **2 P.**

12e arrdt.

SEVRES Récent - 120 m2. Séjour 42 m2 + 3 chambres, dont une de 28 m2. Terrasse + jardin. Parfait état. A saisir. 760.000 F — 954-68-00.

14e arrdt.

50 m Parc Montsouris, appt 2 p. 54 m2, imm. 69, livg, ch., cuis., s. bns-wc, tél. Cave. 324.000 F.
Tél. : 9 h. à 12 h. au 331-37-89

PL. DENFERT-ROCHEREAU
Exceptionnel, Studio équipé 135.000 F, poss. grenier.
14-18 h., 13 bis, av. René-Coty, 874-43-98 - 206-15-30

15e arrdt.

CROIX-NIVERT
BEAU 2 p. tout confort, refait neuf. Imm. pierre de taille, sur rue, 245.000 F - 526-54-61

Près du Pont **MIRABEAU**
rue du Capitaine-Ménard, imm. excellent standing, livraison premier trimestre 1980.
- STUDIOS, 2, 3 et 4 Pièces.
M. TOUITOU. 622-35-05.

16e arrdt.

RUE MICHEL-ANGE - APPT 4 p. 103 m2 à refaire, 3e asc.
IMM. STANDING - 742-82-44

16e - Près Bois
Neuf - Gd standing
Appt 120 m2
double living + 1 ou 2 chbres aménagé au goût de l'acquéreur TERRASSE 173 m2 parking, 1.850.000 F.

Visite sur place, 2, rue Raffet tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

16e - Près Bois
Neuf - Gd standing
Etage élevé
Avec vue splendide
dble living, 2 chbres, 2 bains, balcon, parking. Px 1.850.000 F.

Visite sur place, 2, rue Raffet, tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
Plusieurs appartements
5 PCES 160 m2 environ entièrement équipé.
3-4 P. 105 m2 environ entièrement équipé.
Sur place mercredi, vendredi, 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

20e arrdt.

R. DE LA DHUIS
Immeuble nf stdg, calme, beau studio 35 m2 + jardin privatif de 10,50 m2. Prix : 204.500 F.
PRETS CONVENTIONNES
grand 2 p. 56 m, px 338.700 F.
M. TOUITOU : 622-35-05.

77 Seine-et-Marne

LAGNY
Bord de Marne
Les Berges de Lagny
Petits imm. 2 étages
Quartier calme, agréable
A 600 m gare - Centre ville
Proximité autoroute
Appts 2 - 3 - 4 P. en duplex
2 ACCES Escalier privé ou commun
Aménagements très soignés
(Crédit SOVAC 11,80 %)
R. PARCELLIER
R. Gal-Leclerc, 77-POMPONNE
Sur pont en X - 430-05-49

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Immeuble 18e siècle, ravalé
DUPLEX 4 P. - 95 m2
Calme - Caractère - 550.000 F
Carrés Saint-Louis - 950-48-99

91 - Essonne

PARTICULIER VEND
EPINAY-SUR-SENART (91)
RESIDENCE 1971, F4 de 87 m2, au dernier ét., loggia 12 m2, entrée avec plac., séj. double, cuis., 2 chbres, s. bains, wc, 2 grands placards. Cave. Parking s/sol, 172.000 F + 28.000 C.F. 5 %. Tél. : 047-14-09, apr. 19 h.

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON, 37, av. Le Nôtre Résidence, 3 p. tt cft, 80 m2. 420.000 F - Tél. : 874-70-47

MEUDON BELLEVUE
Situation exceptionnelle
3 p. 90 m2 + 21 m2 logg. + ch. indép. 14 m2, équipem. gd stdg, parkg s/sol. 685.000 F + 85.000. T. 325-39-27, bur. : 027-36-52, soir

MEUDON BELLEVUE
4 PIECES
95 m2 + loggia 10 m2
living 30 m2, 3 chambres, salle de bains, salle d'eau, cuisine équipée.
700.000 F. Park. et cave compr.
Tél. : 387-84-30

NEUILLY - S/BOIS
Balcon + terrasse
225 mètres carrés, 6e ét., récept., 3 chbres, 3 bns, serv., 2 gar.
Prix élevé justifié. BAG. 82-80.

GENNEVILLIERS
F 3 67 m2, cuis. amén., dressing. Parking ss-sol. Bus 166, 138, 139, 304. Tél. 754-22-17 à partir 18 h.

94 Val-de-Marne

NOGENT (94) R.E.R. et BOIS EXCEPTIONN.
Appt de maître 150 m2, récept. 3 ch. Très gd cft. Mens. 5.000 F + ch. Agence Bernard 873-00-63.

NOGENT-SUR-MARNE
Appartem. BORDURE BOIS DE VINCENNES, living, 2 chbres, 106 m2, prix à débattre.
Téléphone : 873-59-98.

PARC SAINT-MAUR
Immeuble pierre de taille dernier étage, calme, verdure.
160 m2
4 caves, 2 boxes
PRIX : 780 000 F
DEJUST. Téléphone : 883-15-50.

EXCEPTIONNEL, ST-MAUR-DES-FOSSES, prox. Mo, splendide 8 pièces en duplex, 3e et 4e étage (dernier) 168 m2, comprenant séj. triple cuis. équipée 2 s. de bains, lingerie, 2 w.-c., 5 chbres, 2 caves, gar. + 2 empl. voiture. Imm. anc. brique et pierre, pos. prof. libér.
Prix demandé 830.000 F.
I.N. - 845-29-09

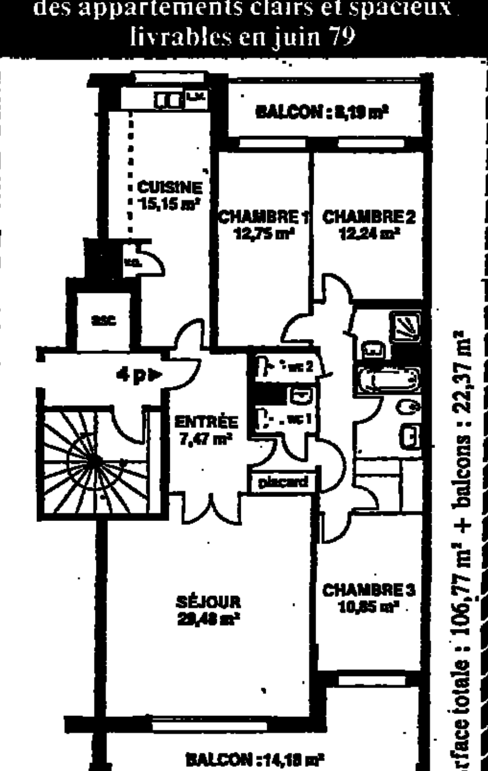
SAINT-MAUR, près R.E.R., Part. vd ds imm. p. de t. Liv. 31 m2 + 3 ch., 4e et sans asc., calme, ensoleillé, garage, 350.000 F. T. 883-93-24 apr. 17 h.

Province

OFFICE NOTARIAL LEQUERE HAYS, CHALUT-NATAL, notaires associés, 8 quarto, bd Pasteur, 27 500 Pont-Audemer
Tél. (35) 41-15-08
VILLERS-SUR-MER, à 500 m. de la plage :
A VENDRE APPARTEMENT au 3e étage avec ascenseur, comprenant entr., cuis., séj., 2 chbres, salle de bains, w.-c., chauffage central individuel.

PRIX : 160.000 F.
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à l'office.

VINCENNES
face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables en juin 79



du studio au 5 pièces avec loggias et larges balcons, façades en pierre de taille.
LE SAINT LOUIS
40, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite de l'appartement-décoré tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Sogéprom provimo

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15 - 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour tous clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

Rarissime libre, villa STE-MAXIME, pieds dans l'eau séjour 48 m2, 4 ch. viager, libre 2 têtes comptant 380.000 F, rente 4.500 F.
Tél. CANNES. (93) 75-63-73.

constructions neuves

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE



SOPROGIMO
2 rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris
Tél. : 533 46 23 - 533 43 49

SANS INTERMEDIAIRE
VENTE DIRECTE DU CONSTRUCTEUR
Ensemble résidentiel XALOC
à Santa Ponsa - Mallorca

Appartements de 1, 2, 3 chambres. Haute qualité et excellente situation. Vue directe sur la mer. Prix à partir de 2.125 F.F. le mètre carré.

Information et vente à la même résidence, adresse XALOC SANTA PONSA (Mallorca).
Tél. : 34.71.686336 et 686332 - Télex : 68783.

ANTILLES
Devant Mer des Caraïbes
IMMEUBLE DE STANDING EN GUADELOUPE
Grand 4 et 5 pièces 96 et 127 m2 + loggia
EXCELLENTE RENTABILITE
simer 42, av. Victor Hugo Paris 16e - 500.78.78

immeubles

EUROPA, 54, rue Amsterdam-8e
Paie comptant immeuble occupé (loi 1948), avec un appt libre, Paris ou banlieue. — 528-13-57.

CLARIDE S.A. Recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation. Bne catégorie Paris et banlieue immédiate. 11, rue Amiral-d'Estaing, Paris-11e. 720-16-61.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard 563-11-48 (heures bureaux)
C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

locaux commerciaux

MAUBERT-MUTUALITÉ
bail ccial à céder, 30 m2, pas-de-porte 60.000 F. Loyer 900 F TTC par mois. T. : 633-70-84.

fonds de commerce

BASTIA, cause santé, vends BAR licence IVe catégorie, très bien situé. Forte clientèle. Tél. (95) 31-12-85, de 18 à 20 h.

Pr raison santé vendons
IMPRIMERIE OFFSET
ville sud Bretagne, bord mer avec maison 5 ch., 2 s. de bns, séjour, chauff. cent. 2.000 m2 arborisé. Prix 610.000 F.
Tél. : (40) 22-34-23

Boutiques

Emplacement 1er ordre.
Cause départ vnd Boutique 90 m2, s.-sol 50 m2. Appart. 1er ét. 70 m2. Le tout en très bon état. Très bon chiffre aff. Tél. 355-19-21.

RUE LA FAYETTE
A vendre murs locaux cciaux 110 m2, belle façade + ss-sol 30 m2. Loyer 28.000 F par an. Même activité industrielle depuis 10 ans - Prix : 280.000 F.
TEL. : 227-22-62

ST-GERMAIN-DES-PRES
à louer sans pas-de-porte mini-boutique. 2.000 mensuels. 637-39-95, Matin.

VENTE CLINIQUE CHIRURGICALE
32 lits gde de ville, Côte d'Azur. Ecrire Havas TOULON 16.732.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER ET AUTRES RUBRIQUES PAGE SUIVANTE

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/Saisie Immob. Pal. Justice CRETEIL - Jeudi 14 juin 1979, 9 h. 30
VITRY-SUR-SEINE (94), 69, av. de Choisy
BATIMENT A :
1er lot - LOCAL COMMERCIAL - M. à P. 100.000 F (r.-de-ch.)
2e lot - APPARTEMENT - M. à P. 100.000 F (1er étage)
3e lot - APPARTEMENT - M. à P. 100.000 F (1er étage)
4e lot - APPARTEMENT - M. à P. 100.000 F (2e étage)
5e lot - LOCAL PROFESSIONNEL - M. à P. 100.000 F (2e ét.)
6e lot - GARAGE - M. à P. 8.000 F (sous-sol)
7e lot - GARAGE - M. à P. 8.000 F (sous-sol)
8e lot - GARAGE - M. à P. 8.000 F (sous-sol)
9e lot - GARAGE - M. à P. 8.000 F (sous-sol)
10e lot - CAVE 2.000 F (s/sol) - 11e lot - CAVE 2.000 F (s/sol)
12e lot - CAVE - M. à P. 2.000 F (sous-sol)
BATIMENT B :
13e lot - REMISE - M. à P. 5.000 F
14e lot - REMISE - M. à P. 5.000 F
S'adr. Me W. DRIGUEZ Avocat à PARIS (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule - Tél. : 225-13-20.

Office Notarial (Mes LAINE et METAIS, notaires associés), 1, rue de la Plage, 14360 TROUVILLE-SUR-MER, tél. : 88-10-34 - A VENDRE par ADJUDICATION volontaire, le vendredi 15 juin 1979, à 14 h 30, dans une salle du Syndicat d'Initiative de TROUVILLE-SUR-MER :
1) PAVILLON à DEAUVILLE 6-8, boulevard Mauger, de 6 P. ppales avec dépendances dont un garage.
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
2) PAVILLON A DEAUVILLE 10, boulevard Mauger, de 4 Pièces principales.
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
3) VILLA A DEAUVILLE 57, rue du Général-Leclerc, de 6 P. ppales avec chauff. centr. et tél.
MISE A PRIX : 320.000 FRANCS
Frais préparatoires en sus - LE TOUT LIBRE A LA VENTE.
Pr ts rens., s'adr. à l'Office Notarial. Pour la visite, s'adr. à Mme BELLAIS, 1 bis, boulevard Mauger, à DEAUVILLE, le vendredi et le samedi après-midi.

Etude de Me J. BAILLOUX, notaire à Quincy-Voisins (77), tél. : 004-03-03 : ADJUDICATION volontaire en 2 lots en l'Etude, le 14 juin 1979, à 15 h.
Faculté de traiter avant l'adjudication.
1) BEAU CHATEAU PARC 4 ha CAVES VOUTEES 17e siècle RESTAUREES
CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE, 77450 ESBLY
32 km de PARIS - Accès rapide par A-4 et S.N.C.F. banlieue. Conviendrait pour tous commerces, centre expositions, maison 3e âge, appartements, institution, centre culturel, maison handicapés, possibilité création thalassothérapie, etc.
Mise à prix : 2.000.000 de francs
2) LES COMMUNS comprenant : 2 logements et dépendances, soit 530 m2, construits au sol + parking attenant. total : 9.000 m2 environ.
M. à P. : 1.000.000 F
Consignation pour enchérir : 100.000 F, chèque certifié - Visites et rens. : Ecrire M. GROSJEAN, au château, ou tél. 004-27-49.

Cabinet de Me GUY DE GAYFFIER, avocat à VERSAILLES (Yvelines)
VENTE SUR LICITATION
au Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES - Palais de Justice le MERCREDI 13 JUIN 1979 à 10 heures
EN DEUX LOTS
PREMIER LOT
UN APPARTEMENT AU VÉSINET
61, route de Montesson, comprenant 5 pièces principales
MISE A PRIX : 600.000 F
DEUXIEME LOT
UNE PROPRIÉTÉ A SYLVAIN-LES-MOULINS
(EURE)
Section de COULANGES, lieudit « LE BOURG »
MISE A PRIX : 400.000 F
Pour tous renseignements, s'adresser :
Me DE GAYFFIER, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES (Yvelines), tél. : 950-02-62 et à Me J.-C. MARTIN, avocat, 2, impasse des Chevau-Légers à VERSAILLES (Yvelines), tél. : 951-78-32.

Etude de Me André MAURICE, notaire à 77930 PERTHES-EN-GATINAIS, tél. : 438-10-09 ou 438-10-40 - A VENDRE, par ADJUDICATION, le mardi 26 juin 1979, à 15 heures, en la salle des fêtes de BARBIZON (77630). A LA REQUETE de : la Ville de VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)
1er lot : à BARBIZON, rue du 23-Août, n° 52, « Les Marmousets »
BELLE ET VASTE HABITATION
dépendances, parc boisé autour. Le tout d'une superficie de 5.825 m2 environ.
2e lot : UNE PARCELLE DE TERRAIN BOISÉ située sur la commune de CHAILLY-EN-BIÈRE (77960)
d'une contenance de 13 ares 89 centiares.
MISES A PRIX : 1er lot : 850.000 F. 2e lot : 1.120 F.
Consignation pour enchérir en l'étude de Me MAURICE : 50.000 F pour le 1er lot et 500 F pour le 2e lot, par chèque certifié.
Pour tous renseignements, s'adresser soit en l'étude de Me MAURICE, soit au Service Aménagement-Urbanisme de la Ville de VITRY-SUR-SEINE, tél. 680-85-20 Consultation du cahier des charges en l'étude de Me MAURICE.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le LUNDI 18 JUIN 1979, à 14 heures.
EN UN SEUL LOT
PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
108, boulevard de la Marne - Contenance : 834 m2
LIBRE DE LOCATION - M. à P. : 150.000 F
S'adresser à Me J. FITREMANN, avocat à Paris (8e), 11 bis, rue Portalis ; Me Charles MEJEAN, avocat à Paris (5e), 10, rue Gay-Lussac ; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur les lieux pour visiter.

VENTE aux enchères publiques sur saisie immobilière, au Palais de Justice à ALBI (Tarn), le mercredi 27 juin 1979, à 14 heures, d'un
IMPORTANT DOMAINE RURAL dit d'ESCABES
Commune de LISLE-SUR-TARN (TARN) - 87 ha 98 a 97 ca
à prédominance viticole avec chai.
MISE A PRIX : 2.000.000 F
S'adresser, pour renseignements, au Cabinet de Me Louis DURAN, avocat à ALBI, 18, boulevard Andrieu, tél. : (16-63) 54-08-57.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE à PARIS, le LUNDI 25 JUIN 1979, 14 h.
EN QUATRE LOTS
d'IMMEUBLES sis à YERRES (Essonne)
PREMIER LOT
UN TERRAIN EN PARTIE BOISÉ de 1 ha 83 a 33 ca
sur lequel ont été entrepris la construction de 3 bâtiments d'habitation sis 1 à 7, avenue du Gal-Leclerc et avenue de Paris (Parc de Virginie)
DEUXIEME LOT
UN TERRAIN de 54 a 27 ca 100 à 104, rue Charles-de-Gaulle (détaché de la propriété Villa Buet)
TROISIEME LOT
MAISON D'HABITATION avec COUR - Contenance 2 a 42 ca 98, rue Charles-de-Gaulle
QUATRIEME LOT
MAISON D'HABITATION av. COUR et JARDIN - Cont. 7 a 18 ca 18, rue de Bellevue
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISES A PRIX : 1er LOT : 900.000 F - 2e LOT : 200.000 F
3e LOT : 37.500 F - 4e LOT : 100.000 F.
S'adr. pour tous rens. : 1) Me P.-J. REGNAULT, avocat à PARIS, 43, rue de Courcelles, tél. 924-33-37 ; 2) S.C.P. ELLUL et GRIMAL, avocats à EVRY-CORBEIL ; 3) Me Mathieu FERRARI, syndic pr. le Trib. de PARIS. Et ts avoc. ex. pr trib. de PARIS, NANTERRE, CRETEIL et BOBIGNY.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 21 juin 1979, à 14 heures
LOCAUX COMMERCIAUX à IVRY-SUR-SEINE
(Val-de-Marne)
« ENSEMBLE JEANNE HACHETTE »
3 à 15, r. Jeanne-Hachette, 6 et 8, r. Simon-Dereure et 2 bis, r. Raspail.
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 1.000.000 DE FRANCS
S'adresser : Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau (720-82-38) ; Mes FERRARI et MARTIN, syndics à Paris.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le lundi 18 juin 1979, à 14 heures,
UNE PROPRIÉTÉ SISE A SAINT-OUEN (93)
41, rue du Landy
Comprenant un bâtiment de deux étages et un entrepôt et une petite maison - Surface cadastrale : 534 m2
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Angèle LHOSPIED, avocat à Paris, 5, rue des Dardanelles ; Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée. - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente sur saisies immobilières au Palais de Justice de VERSAILLES (78) le MERCREDI 20 JUIN 1979, à 10 heures
PROPRIÉTÉ sise à LA FALOURIS par BEYNES (Yvelines)
9, rue du Chemin-de-Fer
PREMIER BATIMENT : 8 pièces principales, 2 cabinets de toilette, 2 salles de bains.
DEUXIEME BATIMENT : 4 pièces principales, piscine couverte.
TROISIEME BATIMENT : 4 pièces principales, cabinet de toilette, salle d'eau, grand garage, chauffage central - Cadastrée pour 13 ares et 40 centiares.
MISE A PRIX : 225.000 FRANCS
S'adresser à Maître RAVIART, avocat, 13 bis, avenue de Saint-Cloud VERSAILLES - Tél. : 950-03-12.

CARNET

Naissances

— André Laffon de Ladebat est heureux de faire part de la naissance de son petit-fils,

Julien HUET,

le 13 mai 1979, à Bordeaux.
Collège Henri-Wallon,
13014 Marseille.

— Gilles et Colette PESME laissent à Stéphane et Aude-Eléonore la joie d'annoncer la naissance de

Axel,

le 19 mai 1979.
56, rue de la Marne, 79000 Niort.

— Louis SCHWEITZER, Agnès, née Schmitz, et Zoé, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 11 mai.
23, rue de Valois, 75001 Paris.

— M. Patrick WERNER et Mme, née Geneviève Dabezies, Guillaume et Nicolas, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Laure,

le 15 mai 1979.
108, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Décès

— Huguette et Paul Caland et leurs enfants, Brigitte, Pierre et Philippe,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami,

Moustapha ARISS,

60, avenue de Wagram, 75017 Paris.

— Le président, le bureau et les membres de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur vice-président,

Georges DAYAN,
conseiller d'Etat (E.R.),
sénateur de Paris,

survenu le 28 mai 1979.
Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 30 mai, à 11 h. 15.
(*Le Monde* du 31 mai.)

— M. et Mme Paul Djian, leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Gilbert Darmon et leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges DJIAN,
née Yvonne Moatti,

survenu le 24 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
2, cours des Arts-et-Métiers,
Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Samuel EPSCHTEIN,
conseiller juridique honoraire de la B.N.P.,

survenu le 29 mai 1979.
De la part de :
Mme Samuel Epschtein,
M. et Mme Georges Nahon et leurs enfants,
Mme Grégoire Dicky,
M. et Mme Léonide Dicky et leurs enfants,
Les docteurs Yves et Olga Cachin et leurs enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Mme André Fresneau, son épouse,
Mme Odile Dusausoy,
Le docteur et Mme Baillat,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FRESNEAU,
inspecteur honoraire d'académie,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu le 28 mai 1979, à Toulon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Philippe Girard, son fils, a la douleur de faire part du décès de

M. Denis GIRARD,
ancien directeur
du Banco di Roma (France),
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre national du Mérite de la République italienne,

survenu le dimanche 27 mai 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juin, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Boutard,
92200 Neuilly-sur-Seine.
B.P. n° 8 à Douala (R.E.P.).

— Mme Guy Laporte, son épouse,
M. et Mme Christian Bordères et leur fille,
Le docteur et Mme Gilles Poggi et leur fille,
Bernard et Isabelle Laporte,
ses enfants et petites-filles,
Mme Joseph Laporte, sa mère,
Mme André Pradal, sa belle-mère,
M. et Mme Jean Fournel, sa sœur et son beau-frère,
Les familles Laporte, Pradal, Laforêt et Jarlov,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy-Sylvain LAPORTE,
docteur en pharmacie,

survenu dans sa cinquante-septième année, le 30 mai 1979.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Pierre de Soustons (40140), le samedi 2 juin 1979, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue des Batignolles,
75017 Paris.

— Maurice et Nicole Mechin,
Pierre et Jeanine Mechin,
Claudie et Jacques Villepelet,
Françoise et Michel Charbonnier,
Marie-Ange et Jean-François Leroux,
Odile et Philippe Lepoutre,
ses enfants,
Ainsi que ses dix-neuf petits-enfants,
La famille Vennin,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Bernard MECHIN

ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le lundi 28 mai 1979, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les cérémonies religieuses auront lieu le vendredi 1er juin 1979 en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine, à 9 heures, et le samedi 2 juin 1979, en l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, à 9 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Bar-sur-Aube.

Des prières, des messes, pas de fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La Roseraie,
11, rue Paul-Demange,
78290 Croissy-sur-Seine.

L'immobilier

locations non meublées Demande

Paris

Etudiant ch. petit Studio 700 F maxim., proche gare du Nord. Tél. : Dapremont au 747-12-10.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES
LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. - Tél. : 285-11-08.

Urgent, journaliste au « Monde » ch. pour son fils étudiant studio à louer, 5e ou 6e arrond. Ecr. n° 6.051 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e ou tél. le soir 329-49-75

locations non meublées Offre

Paris

REPUBLIQUE, proxim. hôpital St-Louis, grand 2 Pces, conft. 1.350 F ch. compr. - 206-32-04

Dans imm. neuf jamais habité
2 PCES SUR JARDIN
Très calme, cuis., s. de bains, toilettes, park., cave. Tt conf. Téléph. : 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 19 h. : 531-90-70.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. pour env. 15 juillet et min. 1 an, appt. vide ou meublé, 3-4 chambres, living, cuis. équ., tél., avec balc. ou terrasse, 7e ou 15e ou prés. Datatrans, 15, av. Victor-Hugo, 75116 Paris

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavil. pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

EMBASSY SERVICE rech. du studio au 6 P. Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire directe. : 265-67-77

manoirs

CHATEAUDUN (28)
Petit rendez-vous de chasse, 23 ha de bois EN BORD DU LOIR, 800.000 F. A restaurer.
BELLES DEMEURES DE FRANCE TELEPHONE 387-92-76.
68, bd Malesherbes, 75008 Paris.

pavillons

MORSANG-SUR-ORGE (91)
VDS PAVILLON F 5, séj. dble, 3 ch., gde cuis., gar. 2 voit., chauff. centr., tt cft. Prox. ts comm. et écoles. Quartier boisé. Terr. 407 m2. Arbres fruitiers. Tél. : 016-03-03.

domaines domaines

GRANDE SOLOGNE
DOMAINE 157 HECTARES SEUL TENANT
Pavillon et communs état exceptionnel. Parc boisé 9 hectares (chênes). Territoire de chasse, bois, étang. Bail rural long terme sur partie agricole (75 hectares). Le reste libre de suite.
Téléph. ou écrire à M. Marc, SAFER du CENTRE, B.P. 757, 44 bis, av. de Châteaudun, 41007 BLOIS. tél. : (54) 78-47-90.

VDS HAUT-VAR (1 h. CANNES) DOMAINE 250 ha env., entièr. clos, haut. 2,50 m. dont 20 ha labourables ensemencés luzerne. Bois, chênes et landes. - Très belles bâtisses 900 m2 tt conft. Eau, électr., force, tél., chauff. centr. A.P. 5 ch., 3 s. de bains, gde salle à manger, cheminée, gd salon, petit salon, bureau, cuis., cheminée. Etat luxueux. Nombr. dépendances appartem. gardiens, garage, hangar, pavill. de chasse, pigeonnier, parcs à gibiers, volières, chenils, etc. Prix : 4.500.000 F. - Facilités. Ecr. n° 7909 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

châteaux

95 KM EST Château XVIIIe RAVISSANT
PAV. Louis-XIII. Bois 39 ha.
BELLES DEMEURES DE FRANCE TELEPHONE 387-92-76.
68, bd Malesherbes, 75008 Paris.

villas villas

ESPAGNE
Entre Tarragone et Valence dans magnifique pinède surplombant Méditerranée ravissantes villas neuves avec leur terrain.
A PARTIR DE 110.000 F
vous avez séjour avec terrasse, cuisine équipée, 2 chambres, bains (mosaïque), toutes commodités sur place. Crédits poss. voyages organisés pour visite. 68, bd de Sébastopol Paris (3e) - 274-24-45

PARC DE SCEAUX
Belle villa style normand, 6 P. princip. luxueusem. aménagée. Jard. superbe av. nombreux arbres et bien clos - 665-74-68

VERSAILLES Près gare
Part. à part. - Séjour 40 m2, 4 chbres. Sur 430 m2. Calme. 900.000 F. — Tél. : 953-72-77.

PARIS (19e)
VILLA 5-6 PCES - Jardin Garage - Terrasse
BUTTES-CHAUMONT
Prix 1.250.000 F. Prop. 202-14-58.

A 10 km de MONTPELLIER-34, Part. vd villa T 5, style restiq. de plain-pied sur terrain d'angle 1.328 m2 planté arbres, avec grande salle de séjour 40 m2, chem., 3 ch., gde s. bns et cuis. Gar., chff. maz. 480.000 F à déb. T. (67) 55-43-59, 8-14 h, 18-21 h

propriétés propriétés propriétés propriétés

SENLIS
(Ville royale classée)
Au pied des remparts gallo-romains - S/ 2.000 m2 de PARC clos de murs, exposé SUD
PROPRIETE ANCIENNE
comprenant : gd liv., salle à manger, 4 chbres, bains, cuis., dépendances, cave. Tt confort.
Situation unique.
PRIX 850.000 F
DEVIQ 104, rue de la République, SENLIS.
Tél. : 16 (4) 453-05-05 et 14-85.

En Forêt de RAMBOUILLET (45 km de Paris), luxueuse maison de campagne, superficie 3 ha 80 ares, avec cours de tennis sur terre battue et piscine en grès chauffée. Importante maison de maître sur cave rez-de-chaussée et 1 étage comprenant salon, s. à manger, cuis. moderne, 9 chambres av. salles de bains, grand pavillon indépendant pour personnel. Plusieurs bâtiments pour stockage bois, etc., chff. central et eau chaude fuel. Prix net 2.500.000 F hors commission. Ecrire n° 3.825 FRANCACIP, 17, rue de la Banque, Paris-2e.

SOLOGNE
— Etang, chalet, sur 1 hectare.
— 2 étangs sur 12 ha avec pied-à-terre, joli cadre.
Ag. Les Tourelles - ORLEANS, 1, av. Dauphine. T. 66-70-90 (38)

Rég. ST-LAURENT-DES-EAUX bord de Loire, belle maison de 7 pièces, tt cft, état impeccable, vue magnif., sur 1.500 m2 clos. Ag. Les Tourelles - ORLEANS, -, av. Dauphine. T. 66-70-90 (38).

EURE 110 km Paris part. vend pavillon de plain-pied, tout cft, état impec., séj. 32 m2, chem., 3 ch., bur., bns, cellier, gar. 3 voit., terr. 2.608 m2 clos bord rivière, 450.000 F (32) 49-76-79.

SUCCESS. pour gde FAMILLE commune de 40 hab., 60 km de Paris, accès direct à autoroute Ouest, 10 km gare de Mantes, corps de ferme de 600 m2. Hors œuvre, travx restauration à prévoir, poss. avec 8.876 m2 700.000 F ou avec 9.936 m2 800.000 F. I.N. Tél. : 045-29-09.

PROPRIETES EN BRETAGNE
— GOLFE MORBIHAN grand CHATEAU à restaurer dépendances, terrain de 2 ha
— SAINT-MALO intra-muros. HOTEL PARTICULIER 18e très bon état confort.
— ST-MALO PROPRIETE 10 p confort, parc de 1 hectare.
— Région LANNION BELLE VILLA caract. 8 p.
— DOUARNENEZ PPTE 10 p., parc de 0,5 hectare.
— Région CONCARNEAU MAISON 8 pièces caractère.
PLUSIEURS AUTRES PROPRIETES ds tout l'OUEST.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. TEL. : (43) 56-61-60.

PONT DE L'ARCHE
BORDS DE L'EURE
propriété normande poutraison du XVe siècle, 450 m2 habitables, terrain de 4.200 m2.
Prix : 1.150.000 F. crédit assuré. TEL. : 918-50-39.

Pour ACHETER ou VENDRE VOTRE PROPRIETE dans le VAL-D'OISE et l'OISE :
A.I.D. - 964-59-92

CEVENNES (Gard)
Belle maison restaurée isolée, vue, 6 pces, piscine, gd jardin escarpé. Part. à part. Tél. avant 9 h. : 637-46-18 ; de 11 h. à 18 h. : 296-41-29.

Côte ST-GEMMES, Feucherolles, MAGNIFIQUE MAISON 10 P., 8.000 m2 - Tennis - Vue
A vdre 2.600.000 F ou à louer 9.000 F par mois. - COURTOIS 261-80-02.

50 KM PARIS-OUEST
DEMEURE 18e siècle
7 pièces, confort.
Grange, atelier artiste.
PARC 5.000 m2. Px. 1.200.000 F.
NADEL A. DUSSAUSSOY. 742-92-12.

120 KM PARIS SUD
BELLE PPTE DE CARAETERE
200 m2 HABITABLES, annexes aménageables, BEAU PARC de 15.000 m2. Téléphone : 633-38-94

A vendre, 160 km Paris, vallée d'Auge, Propriété libre, bord. route comprenant : maison habitation bon état. 3 pces, cuis., eau, électricité, tél., grenier aménageable, depend., jardin, prés arbres fruitiers, contenance 4 ha environ. Pour renseignements et visite : Tél (33) 35-63-01

(78) Gambais - Magnifique ppté rustiq., beaucoup de caractère. Rez-ch., séj. 70 m2, ling., cuis. équ., gde s. bns + ch. 1er ét. 5 ch., 2 s. bns. Cave/park. 160 m2. Déc. int. Canovas et Frey. Terr. 1 ha + tennis quick. 1.950.000 F. M. VANDERBERGHE Téléphone : 586-06-52

SOLOGNE Dans parc boisé. A vendre belle résid. 4.000 m2, tout confort. Chauff. intégré. 400.000 F - Tél. : (54) 79-23-98

ST-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, gd séjour, s. à manger, 4 chambres. Impeccable. 567-22-88

4 KM CHANTILLY
MANOIR SUR HAUTEUR
12 pièces, confort, annexes, 6 boxes.
13,5 HA PARC Pré RIVIERE
NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12.

VAL-EPTE MAISON PIERRES
parfait état, entrée, gd séjour, poutres, cheminée, cuisine, 3 ch., bains., gar., jard. clos 1.000 m2. Prix : 276.000 F.
Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

PRES LA-FERTE-S-JOUARRE
40' PARIS PAR A 4. Maison ancienne, charme et caractère, cuis. équip., séj 70 m2, 5 ch., 2 s. de bns sur 900 m2. Prix : 650.000 F Tél. : 022-19-59.

COMPIEGNE, pr. palais, maison XVIIIe dans jardin calme grand cft, rare. T. (4) 440-07-65, repas.

Propr. vd dir. 85 km Paris A6 près Nemours - Château-Landon, bord rivière, fermette en L., aménagem. à term., 200 m2 hab., ch. cent., cuis., séj. 60 m2, poutres, chem., 2 ch., salle d'eau. 1° av. terr. 800 m2, 320.000 F. 2° ou av. terr. 1 ha comp. tennis et mais. amis. 520.000 F. T. (61) 62-89-04 h.b. (61) 24-01-17 dom.

35 km PARIS OUEST
DANS JOLI HAMEAU
Orée de forêt, tr belle maison, grand séj. av. cheminée, 1 bur., 5 chres, 2 bns, garages, jardin clos de 1 600 m2, état parfait. Prix 840 000 F - J.-P. MARTIN, Téléphone : 041-56-56.

PETITE SOLOGNE
135 km PARIS
à vendre
PROPRIÉTÉ
d'environ 130 ha
dont environ 60 hectares de bois (intéressant valeur de chênes) 1 étang + possibilité création 3 autres terres et bâtiments de fermes loués.
Excellente chasse libre, gibier naturel.
Prix intéressant.
Tél. préfér matin 10 h. à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

SUCCESSION
Bord forêt Montmorency
Gde maison maître, 12 km Paris
Logement gardien. - 5.000 m2
Vue superbe - Calme - Etang
1.500.000 F 1 Bijouterie MP
296-12-08

CHATOU - CENTRE
Ravissant MAISON MANSART R.-de-ch. + 1 étage - Bon état Récept. 3 P. = 60 m2, 5 chbres, 4 bns, tt cft mazout, gd ss-sol, gar. 2 v. Jard. clos 1.100 m2.
AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VERNOUILLET (78)
Saint-Lazare direct 25 minutes SITE UNIQ., verdure et calme. VILLA tout confort, 800.000 F. URGENT Pptaire 971-64-60.

Maison restaurée dans hameau Vaucluse, séjour, cheminée, cuisine, salle de bains, W.-C. + 100 m2 cave + gar. + 2 pièces. Jardin 420 m2. Prix : 500 000 F. Tél (90) 75-42-25

terrains terrains

EN AUVERGNE
ET LIMOUSIN
A VENDRE
Terrains à bâtir
pour constructions libres
en bordure plans d'eau navigables :
LIMOUSIN : Lac de Vassivière.
Lotissement d'Auphelle.
AUVERGNE
Lac de Saint-Etienne-Cantalès.
Lotissement d'Espinet.
Tous renseignements :
MELUN-SÉNART IMMOBILIER
5, place Verneau, 77240 CESSON
Téléphone : 063-22-12
ou SOMIVAL, 46, boulevard Pasteur,
63001 CLERMONT-FERRAND (73) 93-81-10.

CHEVREUSE. Exceptionnel 7.500 m2
3 km R.E.R., perm. c. 160 m2 47 F le m2. 033-61-40 et 563-94-35

7 KM PARIS, dans clairière naturelle, 4 très beaux TERRAINS PRIX JUSTIFIES. 954-90-88

LES LOGES-EN-JOSAS (78)
EXCEPTIONNEL - FASTUEUX
4.500 m2, 788.000 F. - 954-90-88

40 km Paris A. Ouest
Aulnay-sur-Mauldre 78
part. vd 2.000 m2 à bât. arbor. clos toute viabilité possible 270.000 F à déb. T. 090-75-83

65 km. PARIS-EST
Terrain à bâtir 1 ha
Tél. 401-00-83

GROUPE NEGOFIA
recherche terrains ttes régions, ttes superficies, pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix.
39, rue des Mathurins
PARIS (8e) - 266-57-22.

SAINT-MANDÉ - 604 m2
Résidentiel - Tél. : 958-92-43.

VALBERG (06)
Splendide terrain à vendre
R + 6 constructible
4.500 m2 hors œuvres
Vue exceptionnelle
Prix : 1.800.000 F
Rens. : Michel BERNARD
7, av. de la Grande-Armée,
75116, Paris. - Tél. 502-13-43

fermettes

GERS
Très belle ferme ancienne Toits murs bon état. Arbres centenaires. Terrain 5.000 m2 + zone protection, eau, élec. 200.000 F doc. sur demande PROPINTER S.A., B.P. 13 24103 Bergerac Tél. (53) 57-53-75

maisons de campagne

ILE TUDY (Sud Finistère)
Grande Maison
2 entrées indép., 4 chbres séj., 2 cuis. aménagées. Moquette, tout confort. Grande salle de bains, 2 w.-c., chauf. central mazout. Garage. Terrain 200 m2 environ. Vue imprenable sur la baie de Bénodet. Prix 650.000 F
Renseign. Me CLAQUIN, notaire place de la République, 29000 PONT-L'ABBE. TEL. 87-00-04

100 km PARIS CHARTRES SUD sur 700 m2 clos de murs, maison de plain-pied, tt cft, 5 p., gar. Téléph (37) 98-26-22, le soir.

Près station, ski VEYNES (05) vds fermette av. terrain attenant
+ maison dans petit village
+ terrains pour caravanes.
+ terrain pour camping.
TEL. (92) 58-01-31

GAILLAC (81)
vds Maison Ancienne rénovée 200 m2, 2 gds séj., 2 s. de bns, gde cuis., 4 gdes chambres, jardin 1.710 m2. Poutres cheminée. 280.000 F.
Tél (42) 26-03-97

GARD - entre BAGNOLS-SUR CEZE ET UZES abrité au creux d'un vallon, dans un écrin de verdure, ravissante
FERMETTE DE VIGNERON
en pierre de pays, comprenant 4 pièces avec eau et électricité vastes dépendances à aménager, toiture à reviser. luxuriante cour, jardin + verger de 4.300 m2. A saisir
Prix 245.000 F av. 5.000 F cmpt
Le solde sur 10 ans ou 20 ans possible.

YONNE
Ds charmant village. Région AUXERRE. MAISONNETTE à amén., 2 P., grange, jard. clos 325 m2. 70.000 F créd. poss. 90 % CAB. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89 Joigny. (86) 62-19-44

3 km BARBIZON
direct pptaire MAISON rurale pierres, tuiles plates, 3 chbres, séj., salon, s. de bains, cuis., grange, jard. clos murs.
Prix 500.000 F.
Tél. 438-10-45

Près de CHARTRES, maison ancienne, tt confort à saisir. 380.000 F. Tél. : 332-06-80 le soir.

capitaux ou proposit. comm.

Entreprise étrangère offre une
AFFAIRE TRES LUCRATIVE

Nouveaux distributeurs automatiques, jusqu'à présent sans concurrence dans le secteur des services. Grâce à un nouveau système de distribution, nous avons atteint en 1978 un chiffre d'affaires en R.F.A

DÉPASSANT LES 3 MIO DM

Nous offrons un contrat d'exclusivité ainsi que l'ensemble du know-how de vente (vous serez formés par nous).
Conditions :
disposer d'un bureau, d'expérience dans la vente, maîtriser la langue allemande ou anglaise.
Aucun avertissement n'est nécessaire

Envoyez votre offre écrite en anglais ou en allemand à :
FIRMA DYNAMICA
Handelsgesellschaft mbh Schwanthaler Str. 22
D. - 8000 München 2

AGENCE
DE DISTRIBUTION
Le plus important distributeur et restaurateur de pianos d'Europe vous offre une opération intéressante et lucrative : la distribution de nos instruments dans votre région.
Le marché potentiel est vaste : la rémunération sera proportionnelle aux efforts et à l'énergie déployés.
Une expérience de la vente d'instruments est moins importante que des capacités de vente et une bonne motivation.
Pour plus amples détails, écrire à :
Leslie Hunt Pianos Ltd.,
Waterfield Mill,
Balmoral Road,
Off Watery Lane,
Darwen, Lancashire
(Angleterre)

Artiste peintre ch. mécène. M. Van Quickenborne, 50, rue J.-Kellner, 78380 Bougival.

occasions

LIVRES. Achat comptant à Domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. 326-68-28.

A SAISIR A BAS PRIX
LOTS DE MOQUETTES NVES
en solde laine et synthétique 1er et 2e choix démarqués. 50.000 m2 en stock. 589-84-64.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vends DS 20 noire 1974 99.000 km, impeccable. Téléphone : 820-23-13.

box-parking

INVESTISSEURS
Parkings à vendre
— 6-8, rue Marc-Seguin (18e).
— 69, bd Richard-Lenoir (11e).
— 62, rue Amelot (11e).
— 135, rue d'Alésia (14e).
M. TOUITOU : 622-35-05.

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, Paris-17e. Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

Immobilier (information) Immobilier (information)







CARNET

— Mme Erich Muller, son épouse,
Ses proches et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Erich MULLER,
professeur de chant.

Après un service protestant, l'inhumation a eu lieu le 30 mai 1979 au *cimetière de Marthon (16380)*.
Mme Erich Muller,
17, vallée des Anges,
93390 Clichy-sous-Bois.

— M. Jean Picard-Brunsvick,
Sa famille,
Mlle Marguerite Foucaud,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 27 mai 1979, de

Mme Simone PICARD-BRUNSVICK,
avocat honoraire
au barreau de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

107, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

— Mme Michelle Solomidès,
Gloria Campana et Jean-Michel Solomidès,
ses enfants,
Catherine Solomidès, née Plessis, et André Campana, ses belle-fille et gendre,
Clémentine et Alexandre, ses petits-enfants,
M. et Mme Péris Solomidès,
M. et Mme Rénos Solomidès,
M. et Mme Démétriou Solomidès,
ses sœurs et frères,
M. et Mme Constant Plessis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean SOLOMIDÈS,
survenu le 28 mai 1979 aux Lilas, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu à Sceaux, 46, rue de la Marne, le samedi 2 juin, à 11 heures.

« Que celui qui fut tant combattu trouve enfin la paix. »

46, rue de la Marne, 92330 Sceaux.
(*Le Monde* du 31 mai.)

— Mme Helen Vassal-Tull et *M. Robert C. Tull ont la douleur* de faire part du décès soudain de leur belle-mère,

Mme veuve Manita KRITCHEVSKY VASSAL,

De la part de toute la famille et de ses amis.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1er juin, à 14 heures, en l'église russe, 12, rue Daru, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Rectificatif

— Thonon-les-Bains.
Dans l'avis de décès de
M. Maurice RICHARD-PROUST,
il fallait lire :
M. Maurice RICHARD-PROUST,
ministre plénipotentiaire,
commandeur
de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre des saints Maurice et Lazare,
croix de guerre 1914-1918.

Remerciements

— Le docteur et Mme Bernard Drappier,
M. et Mme Jacques Villard,
Mme Madeleine Porée,
remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie et se sont associés à leur deuil par leur présence ou leur message *lors* du décès de

Me Jean DRAPPIER,
avocat à la cour d'appel de Versailles,
ancien avoué.
43, rue Berthier, 78000 Versailles.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Montpellier-III, jeudi 7 juin, à 14 heures, salle Pierre-Jourdat, Mme Sylviane Lazard : « Etude des hellénismes linguistiques de l'exarchat de Ravene et de la Pentapole ».

— Université de Paris-IV, vendredi 8 juin, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Claude Balaize : « Aspects généraux et originaux de la vie rurale en « ex » République du « sud » Vietnam : le Gia-Dinh rural, province péri-urbaine de Saigon ».

Visites et conférences

VENDREDI 1er JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., devant l'église Saint-Germain-des-Prés, Mme Bacheller : « Le centre national de la tapisserie d'Aubusson ».
15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Sulpice ».
15 h., 1, boulevard Beaumarchais, Mme Pennec : « Le Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Louvre : « Mobilier et décor de la vie au Moyen Age et sous la Renaissance » (Arcus).
CONFERENCES. — 11 h. 45, devant la grille du château de Malmaison, M. le baron de Beauverger : « Centenaire de la mort du prince impérial » (Académie du Second Empire).
20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Le moment de la mort » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

SPORTS

TENNIS

Borg à la recherche de sa forme

La troisième journée des Internationaux de France à Roland-Garros à Paris, mercredi 30 mai, a donné de nouvelles inquiétudes aux partisans de Björn Borg. Celui-ci a dû, en effet, disputer contre le gaucher américain Tom Gullikson, bon relanceur sans génie, une longue partie de quatre sets. Quand nous comparons la marque (6-3, 7-6, 7-5, 6-4) aux scores écrasants (1) que le Suédois mit à son crédit durant le tournoi 1978, il y a lieu d'être troublé. Mais rappelons-nous aussi que l'an dernier, avant de gagner les championnats de Wimbledon, Borg avait été en perdition au premier tour devant le géant Victor Amaya qu'il n'avait battu qu'à l'arraché en cinq sets.

C'est la seconde semaine — quand ils ne sont pas éliminés — que les champions trouvent leur vrai rythme. Du rythme, Ilie Nastase, qui gagna les Internationaux en 1973 et fut le violoncelliste virtuose de la raquette, s'en voit aujourd'hui, à trente-deux ans, dépouillé. Contre Orantès, qui le défit en quatre sets, le Roumain fut l'ombre de lui-même, et sa mauvaise grâce en fin de partie lui aliéna les derniers trésors d'indulgence dont le favorisait le public.

Cette journée de mercredi avait été ouverte, selon la tradition, aux scolaires. Les cinq mille jeunes invités de la fédération, à l'inverse de l'an dernier, se sont tenus comme des grands, et aucune fièvre intempestive *ne s'est manifestée* parmi eux.

OLIVIER MERLIN.

Les laissés-pour-compte du Grand Prix

Au moment même où quinze mille spectateurs découvraient, sur le central de Roland-Garros, l'Américain Jimmy Connors, le Français Christophe Freyss, bénéficiaire d'une *wild card* des organisateurs (inscription directe au premier tour), disputait, sur le court 5, contre l'Argentin Lito Alvarez, issu du tableau de qualification, les soixante-quatrièmes de finale des Championnats internationaux de France, devant son père et une cinquantaine de personnes. Pour les spectateurs, tous deux sont en effet des anonymes du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis, dont ils sont aussi les laissés-pour-compte à l'heure de la distribution des 44 millions de francs de prix.

Dixième du classement national, Christophe Freyss est pourtant le Français qui a disputé, cette année, le plus grand nombre de tournois et de grands prix, vingt-sept, le même nombre que l'Américain Eddie Dibbs, son adversaire au second tour de Roland-Garros. Autant que Jimmy Connors (treize) et Björn Borg (quatorze) réunis. Pour préparer Flushing Meadow et s'adapter au ciment, Freyss était parti aux Etats-Unis un mois. Cela lui a valu de passer le premier tour aux dépens de... Patrice Dominguez, le numéro un français. A l'automne, Christophe Freyss a effectué le circuit asiatique. A Noël, il était en Australie.

En un an, ses gains dans les grands prix se sont élevés à 12 000 dollars (52 800 francs), mais Dibbs y a gagné 575 273 dollars (2 531 200 francs), Borg 469 441 dollars (2 065 540 francs), Connors 392 153 dollars (1 725 473 francs).

Si les gains sont disproportionnés dans cette compétition très élitiste, Freyss a pourtant les mêmes frais que les champions, car il doit descendre dans les mêmes hôtels de luxe réservés par les organisateurs de tournois. Pour 52 800 F de gains en compétition il a ainsi eu... 80 000 F de frais (60 000 F de billets d'avion et 20 000 F de frais de séjour).

Freyss jouerait donc à perte si des contrats de publicité avec les fabricants des vêtements et des raquettes qu'il utilise ne lui rapportaient pas 80 000 F par an. De ses 52 800 F de « bénéfices » annuels (4 400 F par mois), cet Alsacien doit encore déduire la location d'un appartement à proximité de Roland-Garros pour pouvoir s'y entraîner quand il est en France. Autant dire qu'il gagnerait beaucoup plus en donnant des leçons de tennis ou en disputant les tournois régionaux. S'il a fait ce choix, c'est parce qu'il espère rentrer un jour dans le « gotha du tennis international ».

S'il descend dans les mêmes hôtels et dispute les mêmes tournois que Borg, Connors Vilas, Gerulaitis, McEnroe, Christophe Freyss n'a pas de rapports avec eux. « *Ce sont des stars*, dit-il, *ils ont leurs entraîneurs, leurs hommes d'affaires et vivent entre eux.* » Les autres tennismen se rassemblent le plus souvent selon leurs origines géographiques pour préserver si possible un peu du mode de vie ou des habitudes alimentaires de leur pays. Ainsi retrouve-t-on en groupe les Australiens, les Sud-Américains ou les Américains, de loin les plus nombreux. En fait Freyss ne rencontre pas beaucoup de Français sur les autres continents.

S'il a disputé autant de tournois depuis un an c'était bien sûr pour regagner les points perdus au classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) à cause d'une tendinite au poignet, qui l'avait obligé à cesser toute activité pendant trois mois, au début de l'année dernière. Aujourd'hui, il pense que c'était une erreur, car cela entraîne « *une perte d'influx nerveux et surtout de l'envie de jouer* ». Aussi a-t-il décidé de couper un peu sa saison juste après Roland-Garors.

Actuellement cent soixante-douzième au classement de l'A.T.P., Christophe Freyss doit encore gagner une soixantaine de places pour ne plus avoir à passer par les tournois de qualification et être directement admis dans le tableau final des épreuves du Grand Prix. C'est plus facile l'été, où se disputent simultanément deux ou trois tournois par semaine. A la fin de l'année, il espère même être dans les soixante premiers du classement de l'A.T.P. car, dit-il, « *il y a peu de différence entre le cinquantième et le cent cinquantième* ». Sa confiance repose sur une place de demi-finaliste à Bombay, une victoire sur le Chilien Hans Gildemeister (trente-septième A.T.P.) et une défaite honorable par 6-3, 6-3 contre l'Espagnol Manuel Orantes (onzième A.T.P.).

Avec Dibbs (neuvième A.T.P.), il rencontre son adversaire le mieux classé. « *Il y a peu de temps encore, j'aurais été crispé, angoissé*, dit-il. *Aujourd'hui je ne redoute plus ce genre de match. J'estime même pouvoir beaucoup y apprendre.* » A vingt-deux ans, Christoph Freyss se donne encore quatre ans pour réussir à être dans les cinquante meilleurs tennismen du monde. Quatre ans pour ne plus faire partie des laissés-pour-compte du Grand Prix. Quatre ans pour se mêler à ceux qui se retrouveront par exemple en deuxième semaine des Championnats internationaux de France à Roland-Garros.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Scores de Borg en 1978 : b. Deblicker, 6-1, 6-1, 6-1 ; b. Fagel, 6-0, 6-1, 6-0 ; b. Bertolucci, 6-0, 6-2, 6-2 ; b. Tanner, 6-2, 6-4, 7-6 ; b. Ramirez 6-3, 6-3, 6-0; b. Barazzutti, 6-0, 6-1, 6-0 ; b. Vilas (finale), 6-1, 6-1, 6-3.

LES RÉSULTATS

(TROISIEME JOURNEE)

SIMPLE MESSIEURS

Soixante-quatrièmes de finale. — Gerulaitis (E.-U.) b. Waltz (E.-U.), 2-6, 2-6, 6-3, 6-2, 6-2 ; Orantes (Esp.) b. Nastase (Roum.), 4-6, 6-4, 6-1, 6-2; Caujolle b. Hallet 7-6, 6-2, 6-2.

Trente-deuxièmes de finale. — Moore (Afr. Sud) b. Zirngbl (R.F.A.), 6-3, 6-4, 4-6, 6-3 ; Granat (Tch.) b. Gonzales (Porto-Rico), 2-6, 6-4, 6-3, 6-4 ; Roger-Vasselin b. Joubert (Afr. Sud), 6-3, 0-6, 2-6, 6-4, 7-5 ; Ashe (E.-U.) b. Lewis (N.-Z.), 3-6, 6-3, 6-4, 6-2; Borg (Suède) b. Tom Gullickson (E.-U.), 6-3, 7-6, 5-7, 6-4 ; Manson (E.-U.) b. Ocleppo (It.), 2-6, 3-6, 6-4, 6-4, 7-5 ; Teltscher (E.-U.) b. Motta (Brésil), 3-6, 6-2, 6-7, 6-0, 6-1 ; Mayer (E.-U.) b. Dupré (E.-U.), 6-2, 6-1, 6-2 ; Lendl (Tch.) b. Dominguez, 3-6, 6-2, 7-5, 6-2 ; Panatta (It.) b. Kodes (Tch.), 6-1, 6-3, 6-4 ; Gildemeister (Chili) b. Scalon (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES

Trente-deuxièmes de finale. — Ruzici (Roum.) b. Delhees (Suisse), 6-3, 6-3 ; Raponi (Arg.) b. Doerner (Austr.), 6-4, 6-2 ; Bunge (E.-U.) b. Macdaniel (E.-U.), 6-3, 6-4 ; Madruga (Arg.) b. Hedrado (Arg.), 7-6, 6-1 ; Gerulaitis (E.-U.) b. O'Neil (Austr.), 6-2, 6-7, 6-0 ; Simon b. Stoll (E.-U.), 6-2, 1-6, 6-3 ; Hobbs (G-B.) b. Vermaak (Afr. Sud), 6-3, 2-6, 6-3 ; Kruger (Afr. Sud.) b. Blount (E.-U.), 7-6, 6-0 ; Dupont (E.-U.) b. Jordan (E.-U.), 7-6, 5-7, 6-3 ; Walsh (E.-U.) b. Thibault, 2-6, 6-4, 6-2 ; Fromholtz (Austr.) b. Fox (E.-U.), 6-4, 6-1 ; Budarova (Tch.) b. Liess (E.-U.), 6-1, 6-2 ; Yousovec (Youg.) b. Chevalier, 6-2, 6-3 ; Evert-Lloyd (E.-U.) b. Latham (E.-U.), 6-1, 6-0 ; Wade (G.-B.) b. Lovera, 7-5, 7-6 ; Forwood (E.-U.) b. Siegel (E.-U.), 6-2, 6-1 ; Romanov b. Stratton (E.-U.), 6-1, 6-1 ; Kloss (Afr. Sud) b. Fuchs, 6-2, 5-7, 6-0 ; Stove (P.-B.) b. Gonzales (Arg.), 6-0, 6-3 ; Barker (G.-B.) b. Eisterlehner (R.F.A.), 6-2, 7-6 ; Acker (E.-U.) b. Deafor (E.-U.), 7-6, 6-3 ; Teacher (E.-U.) b. Porzio (It.), 4-6, 6-1, 6-0 ; Smith (E.-U.) b. Durr, 6-1, 6-1 ; Allen (E.-U.) b. Redondo (E.-U.), 6-3, 6-4 ; Turnbull (Austr.) b. Smith (E.-U.), 6-4, 6-2 ; Vessies (P.-B.) b. Newberry (E.-U.), 6-4, 6-3.

FOOTBALL

NOTTINGHAM FOREST CHAMPION D'EUROPE

Transféré de Birmingham à Nottingham Forest au début de l'année pour un montant de 10 millions de francs, Trevor Francis, le joueur le plus cher du football britannique, n'avait pas encore eu la possibilité de démontrer le bien-fondé de son recrutement dans les grandes occasions. Un point de règlement, à propos des transferts, l'empêchait d'apporter son aide à Nottingham Forest en Coupe d'Europe et le club anglais, pour se qualifier en finale, avait été contraint de se passer des services de sa coûteuse vedette.

A Munich, mercredi 30 mai, désormais en règle, Trevor Francis a fait en sorte de justifier le risque financier pris par Brian Clough, le responsable de Nottingham Forest, quelquefois critiqué par ceux qui considéraient que 10 millions c'était très cher, même pour un joueur d'une telle qualité. C'est en effet Trevor Francis qui a marqué d'un maître coup de tête, quelques secondes avant la mi-temps, le seul but de la finale qui opposait Nottingham-Forest au club suédois de Malmœ, vainqueur de Monaco au premier tour. Bien entendu, la victoire de Nottingham-Forest est à porter au crédit de toute l'équipe. Tout au long de la finale, ce sont les Anglais qui ont le plus souvent maîtrisé le jeu et leur succès est tout à fait équitable. — F. J.

VOILE

Olivier de Kersauson prend la tête de la Transatlantique en double

Au dernier point de la course transatlantique en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, communiqué par les organisateurs le 30 mai, Olivier de Kersauson et Gérard Dijkstra, à bord de Kriter-VI, *avaient pris une courte avance sur* V.S.D., *d'Eugène Riguidel, et* Fernande, *de Jean-Claude Parisis.*

Tous ces voiliers avaient couvert plus de 1 000 km après quatre-vingt-dix heures de course, ainsi que ceux de Michael Birch (Télé-Sept-Jours), *Michel Malinoswi* (Kriter-V) *et Patrick Tabarly* (Penn-Buick-II). *Certains bateaux ont beaucoup souffert de la tempête, alors qu'on annonçait de nouveaux coups de vent pour la nuit de jeudi 31 mai.*

SOCIAL

Le troisième pacte pour l'emploi provoque des réactions défavorables de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a indiqué, mercredi 30 mai, devant la presse, que les mesures contenues dans le troisième pacte national pour l'emploi, adopté auparavant en conseil des ministres, « marquent la volonté du gouvernement de s'orienter vers des mesures permanentes en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. C'est pourquoi ce nouveau pacte portera sur une durée de trois ans ».

Les dispositions officielles, dont on prendra connaissance ci-dessous, traduisent aussi, pour M. Boulin, « le souci de ne pas limiter aux seuls jeunes l'aide à l'insertion professionnelle ». Le deuxième pacte avait été étendu à certaines catégories de femmes seules. Le troisième renforce ces mesures et instaure une prime à l'embauche pour les chômeurs âgés de plus de quarante-cinq ans. Le ministre du travail a précisé que le nouveau dispositif « pourrait concerner, chaque année, environ quatre cent cinquante mille bénéficiaires pour une dépense de 3,5 milliards de francs » (dont 1 milliard à la charge des entreprises).

Le centre confédéral de la jeunesse C.G.T. estime, dans un communiqué, qu' « une nouvelle fois le gouvernement répond aux vœux du patronat » et que le troisième pacte « s'appuie sur de vrais problèmes pour y apporter de fausses solutions ». Pour la C.F.D.T., le nouveau dispositif « est en contradiction avec les intentions affirmées par le ministre du travail il y a un an, de s'attaquer de façon durable au grave problème de l'emploi des jeunes. Les emplois offerts sont précaires, sans garantie d'embauche définitive pour la plupart d'entre eux. Ils instituent un statut particulier pour les jeunes ».

D'autre part, l'ensemble des organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et FEN), convoquées ce mercredi 31 mai à une réunion de la délégation permanente du Conseil national de la formation professionnelle, ont refusé de siéger : elles ont reproché à M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de leur avoir présenté le troisième pacte pour l'emploi seulement à l'ouverture de la séance, alors qu'il avait été rendu public la veille. Les syndicats n'ont pas « toléré d'être ainsi consultés à la sauvette ».

VAINCRE LA MÉFIANCE DES ARTISANS ?

Les entreprises artisanales peuvent créer de nombreux emplois... à condition qu'on leur en donne les moyens. C'est, depuis plusieurs années, le leitmotiv des représentants professionnels des métiers. Le message est apparemment passé puisque, depuis deux ans, les pouvoirs publics multiplient les « coups de pouce » afin d'exploiter les « réserves d'emplois » des quelques huit cent mille entreprises du secteur. Outre la libéralisation des tarifs — vivement convoitée — d'un certain nombre de professions (boulangers, artisans de production, réparateurs automobile, etc.), de nombreuses mesures ont été prises concernant, notamment, le régime des primes d'installation, le crédit, l'aide technique, l'apprentissage, le régime fiscal, etc. Sans grand résultat jusqu'à présent. Certes, depuis deux ans, le nombre des entreprises artisanales s'est accru (de 18 000 en 1977 et de 14 000 en 1978), mais l'embauche de nouveaux salariés reste — c'est le moins qu'on puisse dire, — modeste.

Les nouvelles mesures décidées le 30 mai seront-elles plus efficaces ? Le principe est ingénieux. Les « blocages » psychologiques à l'embauche existent réellement au sein des entreprises artisanales. Mais, les réticences sont de multiple nature : l'embauche d'un premier salarié constitue véritablement un saut dans le vide pour l'artisan. De travailleur indépendant, il devient « patron », et se trouve astreint d'établir des prévisions de charge de travail, de tenir une vraie comptabilité, bref, d'assurer un embryon de gestion. La plupart ne le veulent — ou ne le peuvent — pas. Une prime de 5 000 F suffira-t-elle à les décider si on n'agit pas, dans le même temps, sur l'ensemble des conditions contraignantes ? Le ministère de l'artisanat estime que 10 à 12 % environ des 350 000 entreprises sans salariés pourraient être intéressées. Le chiffre paraît optimiste. D'autant que demeure l'un des principaux obstacles mis en avant par les professionnels : la rareté de la main-d'œuvre qualifiée. En ce qui concerne le second « blocage », le passage de neuf à dix salariés, on peut se demander si des mesures, certes « alléchantes » mais « expérimentales » et « transitoires », viendront à bout de la méfiance des artisans qui se retrouvent, dès lors qu'ils emploient dix personnes, à la tête d'une véritable P.M.I. La suppression des charges supplémentaires, liées à ce nouvel état, convaincra, certes, ceux qui étaient déjà prêts à sauter le pas. Combien sont-ils parmi les 9 700 entreprises concernées ?

Les artisans et leurs organisations professionnelles ont si souvent, par le passé, tenu des discours sur le thème « Retenez-nous ou on embauche », *qu'on peut, à juste titre, s'interroger. L'exemple des boulangers-pâtissiers, qui avaient très officiellement promis de créer quelque dix mille emplois, et sont, un an après, incapable d'avancer un chiffre honorable, montre assez les limites de ce genre d'engagement. Cependant, un élément rassure : les chambres de métiers sont, cette fois, réellement associées à la mise en œuvre de cette campagne pour l'emploi. Mise ainsi au pied du mur, peut-être sauront-elles, enfin, motiver réellement leurs troupes. Les pouvoirs publics, en tout cas, l'espèrent... ..* V. M.

LES DISPOSITIONS OFFICIELLES

A) LES MESURES « CLASSIQUES »

1) EXONÉRATION DES CHARGES SOCIALES : 50 % d'exonération des cotisations patronales pendant un an pour toute embauche supplémentaire, d'une durée minimale de six mois, d'un jeune âgé de seize à vingt-six ans. L'exonération sera accordée pour les embauches effectives avant le 31 décembre 1981. La co dition de taille des entreprises définies par le deuxième pacte (moins de cinq cents salariés et moins de 100 millions de francs de chiffre d'affaires) est supprimée.

Objectif : 135 000 bénéficiaires par an. Coût : 675 millions de francs ;

2) CONTRATS EMPLOI-FORMATION : maintien du dispositif actuel, à savoir un contrat de travail d'au moins un an avec une formation de 120 à 500 heures ou d'au moins un an avec une formation de 500 à 1 200 heures.

Objectif : 50 000 bénéficiaires par an. Coût : 525 millions de francs. Aide du l'Etat : 25 F par heure de formation.

3) STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE : stages de quatre à six mois comportant 120 heures de formation pouvant être effectuées dans l'entreprise. Les bénéficiaires sont rémunérés à 90 % du SMIC, dont 70 % remboursés par l'Etat. Ces stages sont ouverts à tous les jeunes de plus de dix-huit ans (et non plus aux seuls travailleurs manuels), ainsi qu'aux jeunes de seize à dix-huit ans ayant achevé un cycle complet de l'enseignement technologique. Comme auparavant, il est possible pour les entreprises d'imputer les dépenses de stage sur la taxe de formation professionnelle continue, dans la limite de 0,1 % des salaires.

Objectif : 120 000 bénéficiaires par an. Coût : 900 millions de francs.

4) STAGES DE FORMATION : ils devront « déboucher plus directement sur des emplois ». D'une durée maximale de six mois, ils doivent comporter 800 heures de formation. Rémunération : 25 % du SMIC pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans et 75 % du SMIC pour ceux âgés de plus de dix-huit ans.

Objectif : 40 000 bénéficiaires par an. Coût : 700 millions de francs.

B) L'APPRENTISSAGE

1) EXONÉRATION DES CHARGES SOCIALES : pour l'apprentissage artisanal, elle est totale pendant toute la durée du contrat, deux ou trois ans (loi du 3 janvier 1979). Pour l'apprentissage industriel, elle est totale pendant la première année du contrat.

Objectif : 115 000 bénéficiaires ; Coût : 460 millions de francs.

2) VERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE à un fonds destiné à compenser les salaires des apprentis pendant la durée passée en centre de formation d'apprentis : cette mesure est destinée à aider les maîtres d'apprentissage artisanaux ou d'entreprises de moins de dix salariés, qui ne pouvaient pas, jusqu'à présent, imputer sur la taxe d'apprentissage, en raison de son faible montant, les salaires versés à leurs apprentis en centre de formation pour adultes.

Le fonds ainsi créé permettra désormais cette imputation en organisant une péréquation des versements entre les grandes et les petites entreprises.

C) LES FEMMES SEULES

Le bénéfice de l'exonération de 50 % des charges sociales, des contrats emploi-formation, des stages pratiques en entreprise et des stages de formation est étendu aux femmes sans emploi qui sont « depuis moins de six ans » (au lieu de moins de deux ans dans le précédent pacte), veuves, divorcées, séparées judiciairement, célibataires assumant la charge d'au moins un enfant, ou bénéficiaire de l'allocation de parent isolé.

Les contrats emploi-formation peuvent, de plus, être attribués aux femmes cherchant une réinsection dans la vie professionnelle au moins deux ans et au plus cinq ans après une naissance ou une adoption.

D) LES TRAVAILLEURS « AGÉS »

Toute entreprise, qui embauchera un demandeur d'emploi âgé de plus de quarante-cinq ans et en chômage depuis plus d'un an, recevra une prime de 3 000 francs par engagement d'une durée minimale d'un an.

Objectif : quinze mille bénéficiaires. Coût : 120 millions de F.

E) L'ARTISANAT

1) PRIME DE 5 000 F, versée en deux fois (3 000 F à l'embauche, 2 000 F après six mois) pour toute entreprise artisanale qui embauchera, pendant une durée minimale d'un an, son « premier salarié ». Les formalités seront très simplifiées, avec l'aide d'un assistant technique dans chaque chambre des métiers.

Objectif : trente mille à quarante mille bénéficiaires.

2) « LISSAGE » DES SEUILS FISCAUX pour les entreprises artisanales qui passeront de neuf à dix salariés. Des abattements sont prévus.

LES FEMMES ET LE TROISIÈME « PACTE NATIONAL »

Le deuxième comité interministériel consacré à l' « action pour les femmes » s'est réuni le 29 mai autour du premier ministre.

Au terme de ce comité, Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a déploré que le second pacte pour l'emploi n'ait que faiblement profité aux catégories de femmes de plus de vingt-six ans auxquelles il s'adressait pour la première fois : 10 % des bénéficiaires des stages de formation ; 3 % des signataires d'un contrat emploi-formation et 2 % des bénéficiaires d'un stage pratique. Mme Pelletier a confirmé que les dispositions du troisième pacte s'appliqueraient, comme le précédent, à certaines catégories de femmes (*le Monde* du 30 mai) et a annoncé le lancement d'une campagne de « sensibilisation » sur ce sujet.

Une étude va être menée pour étendre aux mères de famille les dérogations dont bénéficient les salariés pour s'inscrire dans les universités et y faire des études. Un décret va être publié étendant aux quelque cent mille fonctionnaires stagiaires de l'Etat le bénéfice du congé post-natal de deux ans accordé aux autres catégories de fonctionnaires. Le père et la mère fonctionnaires titulaires pourront bénéficier en outre de ce congé alternativement.

En application de la décision du conseil des ministres du 31 janvier de favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité de la fonction publique (*le Monde* du 2 février), le secrétariat d'Etat chargé de ce secteur établira chaque année « *un tableau comparatif des carrières d'un certain nombre de fonctionnaires nommés à des postes de responsabilité (directeurs d'administration centrale, chefs des services extérieurs de l'Etat, recteur d'académie, ambassadeurs...)* ». Pour le secteur privé, le ministère et les branches et secteurs concernés ont engagé des négociations.

Des mesures vont être adoptées pour améliorer la situation des personnels féminins des postes et télécommunications et de l'armée. Une campagne d'information va être lancée pour développer la participation des femmes aux conseils de prud'hommes. L'application des décisions du précédent comité interministériel, le 21 décembre 1978 a été examiné. La plupart des mesures arrêtées, estime Mme Pelletier, ont été appliquées ou sont en voie de l'être.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

II. — La Belgique en flèche

Alors que la réduction des horaires donne lieu à des expériences très limitées en France, où syndicats et patronat mènent une lutte sur deux fronts, la diminution mais aussi l'aménagement du temps de travail (le Monde du 31 mai), la Belgique s'est lancée plus vite et plus radicalement sur la voie de la semaine de trente-six heures.

De notre envoyé spécial
MICHEL CASTAING

Bruxelles. — « *Irréversible* », dit M. Georges Debunne, secrétaire général de la Fédération générale du travail de Belgique (F.G.T.B.). En effet : le principe de la réduction de la durée du travail sans perte de salaire est désormais admis à la fois par les pouvoirs publics, le patronat et, bien entendu, les syndicats, dont c'est, depuis maintenant deux ans, la revendication prioritaire.

Est-ce à dire que la semaine de 36 heures sera bientôt officialisée de ce côté-ci de la frontière ? Les négociations tripartites, qui ont commencé dans la dernière décade de mai et qui doivent continuer les 1er et 11 juin, promettent d'être longues et difficiles et c'est avec scepticisme que l'on évoque la signature d'un accord global avant la fin de l'année.

Pourtant, le nouveau gouvernement, constitué dans les premiers jours d'avril, dirigé par M. Wilfried Martens (social-chrétien flamand) et formé de sociaux-chrétiens, de socialistes, wallons et flamands, et de membres du Front démocratique des francophones bruxellois, a inscrit à son programme de politique économique et sociale la « *réduction progressive du temps de travail* », avec pour « *objectif général : 36 heures par semaine fin 1981* ».

C'est que les autorités belges croient à cette mesure, entre autres, pour, selon l'expression officielle, « *gagner la bataille de l'emploi* » : au 15 mai, on comptait ici 288 222 chômeurs complets indemnisés, soit 7,1 % de la population active (1). Mais, si toutes les parties prenantes sont d'accord sur le principe même de la réduction de la durée du travail, l'unanimité est loin de se faire sur les modalités — pourquoi 36 heures et quand ? — et, surtout, sur les trois dispositions qui doivent l'accompagner et qui ont été précisées par M. Roger De Wulf, ministre de l'emploi et du travail : 1) Le recrutement supplémentaire de personnel pour les entreprises du secteur privé employant plus de 100 salariés, ainsi que pour « *les institutions publiques de crédit* ». Cette embauche doit s'opérer dans la proportion minimum de 1 % d'ici à la fin 1979, 2 % d'ici à la fin 1980 et 3 % d'ici à la fin 1981 ; 2) Une modération salariale « *réduisant l'impact sur les prix de revient à la seule indexation jusqu'à la fin 1981* » ; 3) Une réduction équivalente à 15 % de la charge de sécurité sociale supportée par les employeurs, également pendant trois ans.

Même s'il est parallèlement indiqué que « *les secteurs ou entreprises en difficulté devraient bénéficier d'exemptions* », le patronat estime que la première mesure — 3% d'emplois en plus est un « *non-sens économique* ». M. Raymond Pulinckx, administrateur délégué de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), homologue belge du C.N.P.F., affirme : « *On voudrait institutionnaliser la mauvaise gestion qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Et quelle image de marque pour les entreprises qui devront se déclarer en difficulté pour échapper à cette obligation !* »

La deuxième proposition — le « gel » des salaires — est, on s'en doute, rejetée par les syndicats, bien que ceux-ci promettent qu'en ce domaine ils mettront une sourdine à leurs revendications si la semaine de 36 heures il y a. Enfin, la troisième disposition — la réduction des charges sociales — ne peut que satisfaire la FEB et les « classes moyennes » (équivalent belge des P.M.E.). Mais elle inquiète en même temps : le déficit de la Sécurité sociale prévu pour 1979 est de 31 milliards de francs belges (FB) et la diminution de 15 % des charges sociales entraînera une perte supplémentaire estimée à 27 millions de FB (2). Le gouvernement sera bien forcé de reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre, redoutent à la fois le partonat et les syndicats.

Généralisation de la « prépension »

C'est à son congrès de mars 1977, intitulé « L'alternative progressiste », que la F.G.T.B., de tendance socialiste, qui déclare 1 100 000 adhérents, a décidé de placer la réduction de la durée du travail — 10 % de 40 heures, soit la semaine de 36 heures — avant tout autres revendication. « *Nous avions perdu*, dit M. Georges Debunne, *150 000 emplois industriels de 1975 à 1977. Les restructurations d'entreprises continuent, le secteur tertiaire est saturé, les services publics n'embauchent presque plus, et l'on compte, par an, 30 000 à 35 000 demandes de plus, sur le marché du travail, que les départs en retraite. Rien à faire : il faut répartir le volume de travail disponible.* »

D'autres mesures ont été prises comme, par exemple, la généralisation, à partir du 1er janvier 1978, de la préretraite, appelée ici prépension : 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes. Au 31 mars 1979, 66 000 personnes avaient été mises en prépension, remplacées à 86 %, selon la F.G.T.B., par des chômeurs de moins de trente ans. Des dispositions en faveur des jeunes, voisines de celles contenues dans les « pactes » français, sont également en vigueur.

Mais c'est la semaine de 36 heures qui reste l'objectif premier. L'autre puissant syndicat (3), la Confédération des syndicats chrétiens (C.S.C.), qui revendique 1 270 000 membres, a emboîté le pas à la F.G.T.B., même si son président, M. Jef Houthuys, se demande si la Belgique n'est pas « *trop en pointe* » dans ce domaine et si son pays ne risque pas d'être « *isolé* » au sein de la C.E.E.

En flèche, la Belgique l'est assurément : dans de nombreux secteurs et entreprises, la semaine de 40 heures — qui reste la durée hebdomadaire légale — a vécu. Par exemple, on travaille ou on travaillera, d'ici à 1980, 39 heures dans l'imprimerie (quotidiens exceptés) et les métaux non ferreux, 38 heures dans la sidérurgie, l'industrie du pétrole et la fonction publique, 37 heures dans les banques et l'épargne, 36 heures dans les grands magasins. Dans d'autres branches comme la construction métallique, mécanique et électrique, la chimie et la transformation des matières plastiques, on a préféré allonger les périodes de congé.

Dans les entreprises, la semaine de travail est de 39 heures chez Volvo, 38 heures chez Philips et Rank Xerox, 36 heures chez Marks and Spencer et à G.B. Inno B.M. D'autres sociétés, comme Agfa-Gevaert, Solvay, la Société belge des pneus Michelin, ont accordé six jours de congé supplémentaires dans l'année. Au total, selon M. Raymond Pulinckx, quelque 600 000 travailleurs sur 2 200 000 salariés du secteur privé bénéficient ou vont bénéficier en 1979 d'une réduction de la durée du travail, sous une forme ou une autre.

La Belgique bat des records mondiaux en matière de syndicalisation. D'après les statistiques du ministère de l'emploi et du travail, le taux de syndicalisation de la population active (quatre millions de personnes) est de 67 %. Il atteint 80 % à 85 % à Fabrimétal (Fédération des entreprises de l'industrie des fabrications métalliques, mécaniques, électriques et de la transformation des matières plastiques), qui compte 300 000 salariés.

La puissance de cete formidable machine syndicale — « *mais nous n'avons pas de pouvoir de décision* », font remarquer la F.G.T.B. et la C.S.C. — a permis que ce phénomène de société qu'est la réduction de la durée du travail soit particulièrement mis en évidence outre-Quiévrain, même si la masse des travailleurs, attachée à des revendications classiques comme l'augmentation des salaires, ait été relativement longue à se mobiliser sur ce thème.

« *Nous sommes pieds et poings liés* », assurent MM. Jean Jacobs et Roger Guelton, respectivement secrétaire général et adjoint du directeur du personnel de G.B. Inno B.M. (200 points de vente en Belgique, 27 000 employés, 87 % de syndiqués). « *Dans l'industrie*, ajoutent-ils, *on peut rattraper la production après une grève. Dans le commerce, c'est autant de ventes perdues. Alors...* »

Alors, G.B. Inno B.M. a été le premier à « passer » aux 40 heures dans les années 60, à 39 heures en 1977, à 38 heures le 1er septembre 1978 — actuellement, le personnel qui travaille à temps plein accomplit une semaine de 40 heures suivie d'une semaine de 36 heures — et à 36 heures le 1er décembre prochain : en raison des fêtes de fin d'année, cette dernière mesure sera réellement appliquée le 1er février 1980.

Le personnel, essentiellement féminin, qui est employé à mi-temps (11 000 salariés, 20 heures par semaine), a, lui, refusé à 90 % un abaissement des horaires, préférant une hausse des salaires... La rémunération moyenne, à temps plein et tous avantages compris, est de 360 000 F.B. par an. « *Nous sommes bien obligés*, dit M. Jacobs, *de répercuter les exigences syndicales sur les prix de nos produits.* »

En Belgique, comme en France et ailleurs, la controverse est vive, quant aux effets de la réduction du temps de travail sur les coûts salariaux et sur l'emploi. Pour M. Luc Hujoel, responsable du bureau d'études de la F.G.T.B., la généralisation de la semaine de 36 heures d'ici 1981 permettra au moins, dans un premier temps, d'« *éponger la nouvelle population active et de stabiliser le chômage* ». Pour MM. Claude Carbonnelle et J. Leunen, dirigeants de Fabrimétal, où 38 % des 230 000 ouvriers pratiquent la semaine de 39 heures et 18 % la semaine de 38 heures, « *la réduction de la durée du travail n'a pas été, chez nous, suivie d'embauche. Chez Philips (12 500 salariés), les syndicats ont même accepté que les départs naturels ne soient pas comblés* ».

Si les « classes moyennes » mettent en avant les risques de *faillite* pour les P.M.E., le patronat, d'une façon générale, souhaiterait négocier l'aménagement du temps de travail en durée annuelle et non hebdomadaire. Estimant que la semaine de 36 heures entraînera une hausse du coût salarial horaire de 11 % — compensée, disent les syndicats, par un accroissement de la productivité de 5 % à 6 %, — il se refuse en tout cas à garantir le maintien du volume de l'emploi.

Ultimes craintes de la FEB : une fois la semaine de 36 heures obtenue, les revendications salariales reprendront de plus belle, et quelle sera, sur le problème de la réduction du travail, la réaction des sociétés multinationales, où travaillent 60 % des salariés belges ? « *Il n'est pas question de mettre notre économie en péril* », protestent la F.G.T.B. et la C.S.C. « *Mais*, dit un syndicaliste, *il faut savoir si on arrête en Belgique tout progrès social ou bien si l'on essaie d'aller un peu plus loin.* »

(1) Sur ces 288 222 chômeurs complets indemnisés (selon les cas à 60 % ou 40 % d'un salaire plafonné, sans limitation de durée), on compte 38 % d'hommes et 62 % de femmes. La F.G.T.B. ajoute les chômeurs partiels et les intérimaires et fait état de 420 000 personnes « mis à l'index économique ». L'indemnisation des chômeurs complets et partiels a coûté, en 1978, 59 milliards de francs belges.

(2) 10 francs belges valent 1,40 F.

(3) Le troisième syndicat belge, la Centrale générale des syndicaux libéraux de Belgique, a une très faible audience, regroupant quelque cent mille adhérents.

Prochain article :
LA QUERELLE DES TRENTE-CINQ HEURES

L'agitation dans les arsenaux

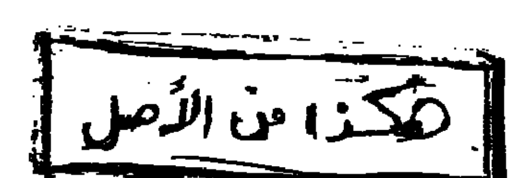
M. BOURGES DEMANDERA DES POURSUITES JUDICIAIRES ET DISCIPLINAIRES CONTRE DES OUVRIERS DE CHERBOURG

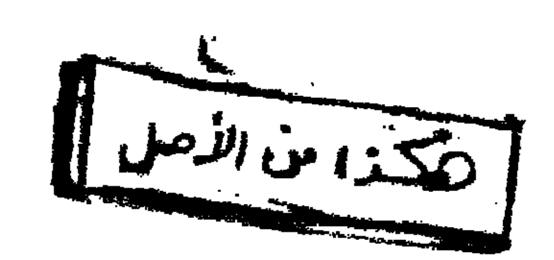
En réponse à une question de M. Jean-Marie Daillet (U.D.F., Manche), M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a apporté, mercredi 30 mai, à l'Assemblée nationale, des précisions sur les événements qui ont empêché le lancement, samedi 26 mai à Cherbourg, du premier sous-marin d'attaque nucléaire français (*le Monde* du 26 et des 27-28 mai).

« *Le jour du lancement de* La Provence *à Cherbourg*, a-t-il constaté, *la tribune officielle a été incendiée et les éléments de la cale destiné à guider le sous-marin déboulonnés. En dépit des dispositions prises*, a noté M. Bourges, *la liberté d'action aux établissements n'a pas été respectée.* » Et le ministre a conclu : « *De tels faits sont graves. Nous faisons procéder à des enquêtes afin de situer les responsabilités. A l'issue de ces enquêtes, nous demanderons l'ouverture d'informations judiciaires et engagerons des procédures disciplinaires. On ne peut à la fois se poser en défenseur de la sécurité de la France et couvrir les saboteurs de la défense !* »

Ce jeudi 31 mai, les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. des travailleurs de l'Etat ont lancé pour la journée un ordre de grève nationale pour réclamer la parité de leurs salaires avec ceux de la métallurgie parisienne, conformément à des décrets de 1951 dont l'application est suspendue depuis deux années par le ministère de la défense.







TRAVAIL

ÉTRANGER

L'ÉVOLUTION DES BALANCES COMMERCIALES

• ÉTATS-UNIS : le déficit s'aggrave

Washington (*A.F.P., Agefi*). — La balance commerciale des Etats-Unis s'est à nouveau détériorée en avril, faisant ressortir un déficit de 2,1 milliards de dollars contre 0,8 milliard en mars. Les exportations américaines, en baisse de 3,9 % par rapport à mars ont totalisé 13,9 milliards de dollars (après ajustement des variations saisonnières). Les importations, en hausse de 5 % se sont chiffrées à 16 milliards de dollars.

Pour les quatre premiers mois de 1979, les exportations américaines ont atteint, en niveau annuel 165 milliards (15 % de plus que pendant la même période de 1978) et les importations 187 milliards de dollars (+ 9 %).

Les responsables gouvernementaux prévoient que le déficit atteindra 23 milliards de dollars en 1979 (contre 28 en 1978).

En avril qui a enregistré le trente-cinquième résultat mensuel négatif de suite, la balance commerciale des Etats-Unis s'est détériorée vis-à-vis de toutes les grandes régions géographiques. Aussi l'excédent par rapport à l'Europe occidentale a été ramené de 1,1 milliard de dollars en mars à 0,6 milliard en avril. Le déficit vis-à-vis du Japon est passé de 0,3 à 1 milliard de dollars tandis que face aux pays de l'OPEP il montait de 1,4 milliard en mars à 2 milliards en avril.

La hausse des prix du pétrole et une demande accrue d'automobiles étrangères à faible consommation d'essence sont à l'origine de la forte aggravation du déficit d'avril. Calculé CAF (assurances et fret compris) ce déficité s'est établi à 3,2 milliards de dollars contre 1,8 milliard en mars. De janvier à avril, le déficit commercial américain s'est réduit de près de moitié par rapport à la même période de 1978 (7,4 milliards au lieu de 13,3 milliards de dollars).

• JAPON : l'excédent est en diminution

L'excédent de la balance commerciale du Japon n'a été que de 510 millions de dollars en avril, un chiffre trois fois moins important qu'en mars (1,54 milliard de dollars). Il y a un an, en avril 1978, le commerce extérieur du Japon avait dégagé un excédent de 2,27 milliards de dollars.

Ce spectaculaire renversement de tendance est-il durable ? Il est certain que les exportations joponaises progressent maintenant beaucoup moins vite qu'auparavant : +6 % en valeur au premier trimestre 1979 par rapport à la même période de 1978, contre des taux de croissance de 23 % (premier trimestre 1978 comparé au premier trimestre 1977). L'appréciation très forte et continue du yen qui n'a pris fin qu'en décembre 1978 (le record avait été atteint en novembre avec 175 yens pour 1 dollar) a évidemment freiné les ventes japonaises. De plus, Tokyo harcelé par ses partenaires occidentaux (Etats-Unis, C.E.E.) a accru ses importations au-delà de ses besoins, notamment en constituant des réserves stratégiques. La hausse des prix pétroliers a également compté. Enfin, les mesures de stimulation de l'économie prises en 1977 et en 1978, ont provoqué un gonflement de la demande intérieure.

Tout cela a abouti aux résultats — étonnants — actuellement enregistrés. La balance des paiements courants a même été déficitaire de 258 millions de dollars en avril alors qu'elle avait été excédentaire de 1,7 milliard et de 1,2 milliard pendant le même mois des années 1978 et 1977.

Le Japon va donc se présenter en position confortable au sommet de Tokyo à la fin de juin, pouvant donner les preuves de sa bonne volonté. Déjà la réunion du comité de politique économique de l'O.C.D.E. qui se tient jeudi 31 mai et vendredi 1er juin au Château de la Muette, à Paris, va fournir l'occasion à Tokyo d'une première démonstration de « *bon occidentalisme* ».

On n'hésite même plus, dans les milieux japonais, à pronostiquer un déficit de la balance des paiements courants en 1979, après les énormes excédents de 1977 et 1978. Ces déclarations et prévisions sur lesquelles pèsent des soucis politiques évidents ne doivent pas faire oublier un élément important : depuis décembre 1978, la monnaie japonaise a beaucoup baissé. Il faut maintenant 220 yens pour 1 dollar. C'est dire que les marchandises japonaises vont retrouver une compétitivité qu'elles avaient partiellement perdue depuis un an. On devrait assister, à partir d'octobre prochain, à une nette reprise des exportations japonaises. Mais à ce moment là, le sommet de Tokyo sera loin... — Al. V.

● *La balance commerciale* brésilienne a enregistré un déficit de 397 millions de dollars au premire trimestre de 1979, contre 347 millions pour la même période de 1978. Les exportations ont atteint 3 122 millions de dollars et les importations 3 519 millions de dollars.

La Turquie va recevoir une aide de 1450 millions de dollars

La Turquie va recevoir une aide occidentale de près d'un milliard et demi de dollars à la suite d'une réunion de l'O.C.D.E. Cette mesure répond à un vœu exprimé avec insistance par Ankara, qui doit faire face à une situation économique particulièrement critique (« le Monde » du 23 mai).

Les difficultés auxquelles se heurte M. Bulent Ecevit sont aussi d'ordre politique, comme en témoigne la démission d'un membre de son cabinet, mercredi 30 mai. M. Enve Akora, ministre d'Etat chargé des travaux publics, nous signale notre correspondant en Turquie Artun Unsal, était l'un des six membres indépendants de l'équipe de M. Ecevit. Sa démission pourrait être suivie de celle d'autres ministres appartenant au même parti. Les indépendants, en effet, sont de plus en plus mécontents de la façon dont fonctionne le cabinet Ecevit.

La Turquie va recevoir une aide spéciale de 1 450 millions de dollars des pays et des organismes bancaires occidentaux, au terme d'un accord conclu le 30 mai à Paris. Cette aide devrait permettre de compenser en partie le déficit de la balance courante turque. Estimé pour 1979 à 1,9 milliard de dollars.

Les fonds seront versés « *aussitôt que possible* », après la signature d'un nouvel accord entre le gouvernement d'Ankara et le Fonds monétaire international. Les négociations actuellement en cours entre le F.M.I. et la Turquie devraient d'ailleurs permettre à celle-ci d'utiliser à nouveau la ligne de crédits « *stand by* » de 600 millions de dollars ouverte par le Fonds, mais dont l'utilisation avait été suspendue, il y a quelques mois.

L'aide de près de 1,5 million de dollars se ventile en trois parties :

● *Les pays membres de l'O.C.D.E.* vont accorder 906 millions de francs de crédits (661 millions sous forme de dons et de prêts à très long terme et à très faible taux d'intérêt, 245 millions sous forme de crédits à l'exportation à moyen terme). Les plus importantes contributions viennent des Etats-Unis (248 millions de dollars), de l'Allemagne fédérale (200 millions), de la Belgique (75 millions), de la Norvège (71 millions), du Japon et de la France (70 millions chacun). Le Canada et le Luxembourg ayant annoncé leur intention de participer également à ce programme, seules la Nouvelle-Zélande et l'Australie n'accorderont pas d'aide.

● *La Banque mondiale* va octroyer une aide de 150 millions de dollars.

● Un consortium de vingt banques privées accordera des prêts de 400 millions de dollars.

Un accord devrait être signé prochainement sur le rééchelonnement des échéances pour le versement de 2 milliards de dollars par la Turquie sous forme de livres turques convertibles. Enfin, la commission européenne estime que 100 millions de dollars pourraient être débloqués en 1980 et, en 1981, tant que la Banque européenne d'investissement va dégager assez rapidement de 120 à 150 millions de dollars pour financer des projets en cours.

Le ministre turc des finances, M. Ziya Muezzinoglu, a déclaré à Paris que cette aide faciliterait beaucoup la tâche de son gouvernement, notamment la réalisation du programme de redressement économique (*le Monde* du 4 avril). Selon le ministre, la dette globale actuelle de la Turquie est estimée à 12 milliards de dollars. « *Nous sommes optimistes à long terme*, a-t-il souligné, *même s'il faut beaucoup de temps pour exploiter le potentiel économique dont nous disposons* ».

L'année 1980 sera sombre estiment les experts de l'O.C.D.E.

Les experts internationaux sont pessimistes, comme il est en général classique, depuis la crise pétrolière, à l'approche de chaque examen de la conjoncture. Cette fois, cependant, leurs craintes portent plus sur le proche avenir que sur le futur immédiat. Ainsi, pour les observateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), l'année 1980 s'annonce-t-elle sombre, alors que 1979 apparait moins grise que prévu.

La croissance moyenne des pays de l'O.C.D.E. serait de l'ordre de 3,5 % cette année, alors qu'elle avait été estimée à 3 % en décembre 1978. Ce léger ajustement en hausse est lié au fait que le ralentissement de l'activité économique américaine a été moins net qu'envisagé. L'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis, compte tenu de la souplesse de réaction de ce pays et aussi d'une incessante révision des indices, est, il est vrai, particulièrement difficile à saisir. En revanche, pour l'Allemagne fédérale, la reprise s'est avérée moins forte qu'il n'avait été estimé.

Toutefois, c'est la nouvelle secousse pétrolière qui inquiète les experts, dans la mesure où la crise pourrait être plus grave qu'en 1974, faisant apparaitre un phénomène de pénurie. Cela se traduit en tout cas de façon déflationniste, c'est-à-dire par une baisse de régime dans la plupart des pays industriels, alors même que la hausse des prix est avivée et que l'accroissement actuel du produit national brut n'est pas suffisant pour résorber le chômage.

Ce qui apparaît grave, c'est un renversement des perspectives. Tandis que, jusqu'à l'an dernier, la tendance était plutôt à l'amélioration en matière de croissance, de prix et de balance des paiements, ce mouvement s'est inversé. Le P.N.B. n'augmenterait en taux annuel que de 3 % au cours du premier semestre de 1980. Cependant, cette année, la hausse du coût de la vie serait proche de 9 % (7 % en 1978, 6,5 % estimé en décembre 1978), et le déficit des opérations courantes dépasserait 5 milliards de dollars, alors qu'un surplus avait été retrouvé l'an dernier. Dès lors, estime-t-on au château de la Muette, il conviendrait pour les différents gouvernements qui ne disposent que d'une très faible marge de manœuvre de convaincre leurs opinions publiques de la gravité de la crise. — M. B.

PRÉCISION

Dans un article intitulé « Un miracle industriel qui s'explique », publié le 15 mars dans le cadre d'une série intitulée « Vingt ans de réussite allemande », nous avons écrit, pour illustrer le rôle de frein aux importations que jouent les normes techniques en Allemagne, que la société Maisons Phénix n'avait jamais pu exporter de maisons individuelles en R.F.A. Cette entreprise dans une lettre, nous indique que lesdites normes ont effectivement longtemps retardé ses exportations dans ce pays, mais qu'elle a surmonté cet obstacle en octobre 1978, date à laquelle un premier permis de construire lui a été accordé. Le 22 février, la firme a, d'autre part, créé une filiale régionale à Cologne.

CONJONCTURE

Il n'est pas question que le gouvernement bloque tous les loyers au 1er juillet

déclare M. d'Ornano

Répondant à une question de M. Canacos (P.C., Val-d'Oise), qui réclamait une mesure générale de blocage des loyers, M. d'Ornano, ministre de l'environnement, a indiqué qu'il n'était pas question que le gouvernement bloque tous les loyers au 1er juillet. « *Le gouvernement*, a-t-il précisé, *n'entend pas intervenir dans le jeu normal des clauses de variation prévues par les baux privés, ni se substituer aux organismes H.L.M. qui ont retrouvé leur entière liberté de gestion.* » En ce qui concerne les loyers des logements soumis à la loi du 1er septembre 1954, il a précisé que les hausses seraient modulées et que leur moyenne ne devrait pas dépasser la variation de l'indice de l'INSEE. Pour les loyers des logements de la catégorie 2 B, « *le gouvernement*, a-t-il indiqué, *a entrepris une étude sur les conséquences de leur libération, mais n'a encore pris aucune décision* ». Quant aux logements qu'on appelait « à loyer libre », les entraves législatives à la libre discussion du renouvellement de leurs baux seront supprimées à partir du 1er juillet. « *Toutes les associations de propriétaires et de gestionnaires*, a noté le ministre, *sont prêtes à s'engager à ce que les hausses ne soient pas supérieures à celles prévues dans les clauses du bail, sauf dans le cas de travaux améliorant la qualité du logement, où dans le cas d'un ensemble de logements lorsque les loyers en cause sont sensiblement inférieurs à ceux de cet enemble. Pour les baux en cours*, a-t-il rappelé, *la loi interdit tout rattrapage.* »

De son côté, la Confédération nationale des administrateurs de biens (C.N.A.B.), après avoir rappelé qu'elle s'apprêtait, comme elle l'avait déjà fait, à signer avec les propriétaires gestionnaires un engagement de modération limitant les augmentations de loyers à des taux acceptables, demande dans un communiqué, que la « *liberté des loyers non réglementés, au 1er juillet 1979, ne soit pas une nouvelle fois reportée* ».

PROCHAINE AUGMENTATION DE LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

Elle passerait de 0,47 franc à 0,50 franc

La taxe de base téléphonique devrait passer, dans les prochains jours, de 0,47 F à 0,50 F, soit une augmentation de 6,38 %. Cette mesure devrait rapporter aux télécommunications 1,2 milliards de francs en 1979.

Elle est le résultat de besoins contradictoires des télécommunications. D'un côté, cette administration souhaiterait ne pas augmenter leurs tarifs à l'exemple de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne, afin d'encourager la consommation téléphonique. De l'autre, le premier ministre veut diminuer, par une hausse des tarifs, les emprunts des télécommunications (sur le marché monétaire et sur les marchés financiers internationaux) destinés à financer 24,5 milliards de francs d'investissements prévus en 1979.

AFFAIRES

LA BANQUE POMMIER EST RACHETÉE PAR BIS S.A. ET LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

La société Bis S.A. et le Crédit commercial de France (C.C.F.) viennent de racheter à la Banque d'Angleterre, respectivement 67,2 % et 16 % de la Banque Pommier, banque privée qui se place approximativement au cent vingtième rang des banques françaises, avec un bilan approchant les 200 millions de francs.

Pour la Banque d'Angleterre, qui avait acquis indirectement cette participation de 83 % en renflouant en 1975 la banque d'affaires londonienne Edward Bates, il s'agit de rétrocéder un actif dont elle n'a pas l'usage. Pour la société Bis S.A., spécialisée originellement dans le travail temporaire, et en voie de diversification rapide, notamment dans la sous-traitance industrielle et le recouvrement des impayés, il s'agit de développer ses activités au niveau des P.M.E. et d'acquérir un outil financier, avec l'assistance du C.C.F.

● *L'Institut Mérieux, filiale à 51 % du groupe Rhône-Poulenc*, envisage de cesser son activité aux Etats-Unis et, à la limite, de revendre son activité aux Etats-Unis et, à la limite, de revendre sa filiale Mérieux Institute Inc. (17,5 millions de francs de chiffre d'affaires), source d'importants déficits (3,6 millions de francs en 1977).

● *Les skis Rossignol ont pris le contrôle, par l'intermédiaire de leur filiale Dynastar, de la société Isba*, spécialisée dans la fabrication d'après-skis. Isba, créée il y a quarante et un ans par l'actuel P.-D. G. M. Garapont, réalise un chiffre d'affaires de 25 millions de francs environ et emploie cent soixante-dix personnes. Après une croissance rapide, la société devait renforcer ses fonds propres, et son P.-D. G., âgée de soixante-treize ans, souhaitait quitter la présidence.

Prochain article :
LA QUERELLE DES TRENTE-CINQ HEURES

MONNAIES

Mieux que le franc suisse

(Suite de la première page.)

Mais une fois la crédibilité des autorités responsables sérieusement mise à mal, le public a tendance à pousser sa méfiance jusqu'à l'invraisemblance — d'où probablement le « dérapage » injustifié du prix français de l'or par rapport au niveau international, encore accentué au début de cette semaine quand a été connu le « mauvais » indice des prix.

Les autorités françaises ne peuvent évidemment pas s'opposer à un mouvement de spéculation internationale ; mais face aux « aberrations » propres au marché parisien, elles ne sont pas désarmées (la défense du franc par relèvement des taux est un de leurs moyens indirects d'intervention), pour peu qu'elles aient la patience d'attendre le moment opportun (comme elles ont su le faire à l'occasion des élections de mars 1978, quand le franc était attaqué).

Quant à la réaction de peur devant l'avenir, elle se nourrit là aussi de facteurs où le vrai et l'imaginaire (ou le non-vérifié) se mêlent inextricablement. La situation pétrolière est des plus préoccupante. S'y ajoute, dans l'esprit des opérateurs, l'effet de rumeurs diverses touchant, par exemple, la lutte pour le pouvoir en Arabie Saoudite (pays effectivement « exposé » depuis la chute du chah).

Ce n'est pas la première fois que, de Hongkong à Londres, de Zurich à Paris — et, aujourd'hui, de New-York à Chicago, puisque la demande d'or est désormais très forte parmi les Américains — s'allume une véritable fièvre de l'or à l'échelle du monde entier.

Le précédent le plus frappant est la hausse qui se produisit à partir de la mi-novembre 1973 (c'est-à-dire après la guerre d'octobre en Israël et ses voisins et un premier renchérissement du pétrole qu'allait couronner le quadruplement décidé le 22 décembre à Téhéran). En l'espace de trois mois, le prix doubla, passant de 90 dollars à la mi-novembre de cette année-là à 185 dollars le 26 février 1974. Dans son rapport annuel, publié au printemps de 1974, la Banque des règlements internationaux écrivait que le cours du métal précieux *« a parfaitement rempli son rôle d'instrument de mesure du degré de perturbation économique dans le monde »*. Les auteurs de ce document relevaient que ce mouvement ascendant avait eu lieu *« malgré le vif redressement du dollar »* qu'on avait constaté simultanément. Ils voyaient dans l'inflation qui faisait alors rage dans le monde la cause principale du phénomène.

Hausse du pétrole qui ne manquera pas, comme en 1974, de peser, à terme plus ou moins rapproché, sur l'activité des économies des pays importateurs (s'y ajoute, aujourd'hui, une certaine pénurie dont les Américains, à cause de la politique d'approvisionnement menée jusqu'alors par Washington, sont les premiers à souffrir) : spéculation sur les matières premières ; inflation généralisée et particulièrement virulente aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France ; taux d'intérêt américains très élvés et en rapide augmentation en Europe ; maints facteurs justifient — hélas ! — l'analogie avec la période 1973-1974 qui devait précéder la récession *« la plus sévère qu'ait connue le monde depuis la grande dépression de 1930 »*. A des circonstances partiellement comparables, il est normal que le public réagisse de façon semblable.

Comme il y a cinq ans les auteurs du rapport de la BRI, les analystes ont été frappés — et, le plus souvent, surpris — par l'évolution dans le même sens des cours du dollar et de l'or. Ce parallélisme a commencé à se manifester dès la fin du mois de novembre de l'année dernière. A ce moment-là, le prix de l'or était redescendu au-dessous de 200 dollars l'once (à 28 000 francs à Paris). Il n'a guère cessé de progresser depuis lors, tandis que le dollar, en dehors de courts accès de faiblesse, avait tendance à se tenir de mieux en mieux.

L'inflation généralisée ... et la « diversification »

Tout se passe comme si le marché avait pris en compte, bien avant les statisticiens, le retour de l'inflation, qui atteint désormais tous les pays et toutes les monnaies. Pas même le franc suisse ne conserve son pouvoir d'achat : sa valeur est rongée elle aussi subrepticement par l'érosion, alors que, pendant trois ans, la Confédération helvétique avait connu une stabilité quasi absolue des prix (de 1976 à 1978).

Voilà un fait susceptible de bouleverser les données du jeu, et notamment celles du marché de l'or. D'autant que la généralisation de l'inflation s'est accompagnée d'une remontée du dollar (le 1er novembre) dont les cours sont depuis lors, à Francfort, à Zurich, à Tokyo, etc., ou bien stabilisés ou bien orientés légèrement à la hausse.

La fuite devant la devise américaine avait joué en 1977 et en 1978 un rôle déterminant. C'est elle qui était la cause principale des mouvements perturbateurs de capitaux. On lui avait donné un nom convenable : les détenteurs de dollars, parmi lesquels l'Arabie Saoudite et les autres États pétroliers excédentaire du golfe, « diversifiaient » leurs avoirs. Mais aujourd'hui, plus aucune monnaie n'apparaît comme un refuge contre l'inflation. On n'a cessé pour l'instant de jouer à la baisse du dollar en se portant acquéreur de FS, de DM, de yens. Ni ceux qui cherchent des gains spéculatifs, ni ceux qui se contentent d'achats de précaution ne trouvent dans les marchés de devises de quoi se satisfaire. Vers quoi se tourner ? Le désir de « diversification » trouve un exutoire dans le marché de l'or.

Que la spéculation soit d'abord le fait des « gros » opérateurs découle de ce qui précède. Aux épargnants modestes, l'accès au marché des changes est fermé partout où existe un contrôle, c'est-à-dire dans presque tous les pays. Les petits et les moyens suivent donc, comme en a encore témoigné l'envolée des cours sur le « napoléon ».

L'arrêt de la chute du dollar a eu cette conséquence remarquable que désormais la hausse de l'or ne se trouve plus neutralisée, en totalité ou en partie, sur les marchés allemand ou suisse (Zurich est un des hauts lieux du commerce du métal jaune). Alors que du début janvier à la fin décembre de l'année dernière le prix de l'or, sur le marché de Londres, est passé de 168 à 225 dollars (cours « international »), soit une hausse de plus de 32 %. Le prix à Zurich est resté stable et même plutôt orienté à la baisse pendant toute cette période. Le kilo d'or valait en janvier 1978 11 150 francs suisses et en novembre 10 690 francs suisses. Le prix de Londres et de Zurich étant pratiquement le même, la différence d'évolution tient uniquement aux variations du taux de change entre le franc suisse et le dollar. Depuis décembre 1978 le prix de l'or a cessé d'être stable à Zurich. Pendant ces mois-là, il s'est établi en moyenne à 11 690 F. Le mardi 29 mai 1979, il dépassait les 15 500 francs.

La décision du président Carter relative à la majoration du prix des importations de pétrole a eu pour effet immédiat de faire baisser le dollar, mais aussi de porter le prix de l'or à un niveau encore jamais atteint sur le marché international (277 dollars l'once). Au cours de la première crise pétrolière de 1973-1974, certains avaient, au pouvoir, établi une corrélation entre les prix de l'or noir et de l'or jaune. Il serait sans doute plus justifié, étant donné le rôle que l'or continue à jouer dans le système monétaire international malgré sa « démonétisation » (ne continue-t-il pas à figurer dans les actifs de réserve des banques centrales, de chercher une relation entre, d'une part, l'expansion des « liquidités en devises » (crédit) et, de l'autre, le prix du métal.

Dans un marché comme celui d'aujourd'hui, c'est évidemment l'augmentation forte et continue de la demande qui constitue la cause principale de la hausse. Il n'empêche que les facteurs agissant sur l'offre jouent aussi leur rôle. L'annonce de la diminution de moitié des quantités vendues chaque mois par le Trésor américain a certainement fait impression (bien que les adjudications actuelles portent encore sur une quantité — 750 000 onces — beaucoup plus forte que pendant la période mai-octobre 1978, où 300 000 onces seulement étaient mises en adjudication). Il n'est guère douteux que l'U.R.S.S., dont les ventes ont atteint, l'année dernière, un montant record — environ 420 tonnes, soit le quart de l'approvisionnement du marché, — surveille de près l'évolution des cours dans le souci de ne pas « casser » une tendance dont ils profitent. Voilà une « variante » de plus dont il faut tenir compte.

Dans la tourmente est passée presque inaperçue l'annonce faite par l'Institut sud-africain de la métallurgie qu'un nouveau procédé technologique avait été mis au point, susceptible d'abaisser de plus de moitié le coût du raffinage.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,4145	4,4175	— 95	— 60	— 175	— 130	— 385	— 315
$ can. ...	3,8035	3,8070	— 110	— 65	— 195	— 145	— 415	— 340
Yen (100).	2,0090	2,0130	+ 40	+ 75	+ 80	+ 120	+ 310	+ 370
DM	2,3160	2,3195	+ 35	+ 65	+ 90	+ 130	+ 250	+ 310
Florin ...	2,1160	2,1190	— 15	+ 15	— 25	+ 10	— 55	— 5
F.B. (100).	14,4135	14,4255	— 285	— 215	— 545	— 445	—1230	—1045
F.S. (100).	2,5655	2,5710	+ 115	+ 145	+ 265	+ 295	+ 785	+ 860
L. (1 000).	5,1760	5,1810	— 320	— 240	— 500	— 400	—1100	— 940
£	9,1230	9,1325	— 295	— 225	— 570	— 455	—1240	—1075

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 7/8	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	6 7/16	6 13/16
$ E.-U. ..	3 9/16	3 15/16	10 1/4	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8
Florin ...	7 1/8	7 7/8	8 1/2	8 1/2	8 3/8	8 3/4	9 3/16	9 9/16
F.B. (100).	4 3/4	5 3/4	8 1/4	9	8 7/8	9 5/8	9 5/8	10 3/8
F.S.	3/8	3/4	1 1/2	1 7/8	1 5/8	2	2 7/16	2 13/16
L. (1 000).	14 3/4	16 1/4	13 3/4	14 1/4	13 5/8	13 3/4	12 1/8	13 5/8
£	10 3/4	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8
Fr. franç..	7 7/8	8 5/8	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

La C.E.E. s'inquiète d'un détournement de ses approvisionnements pétroliers vers les États-Unis

La Commission économique européenne a vigoureusement protesté, le 30 mai, auprès de l'ambassadeur américain près la C.E.E., M. Deane Hinton, contre la décision des États-Unis de garantir aux compagnies pétrolières une prime de 5 dollars par baril pour les importations de fuel domestique et de gazole.

M. Guido Brunner, commissaire européen chargé de l'énergie, a souligné son inquiétude devant de telles mesures qui tendent à reporter sur l'Europe les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers que connaissent les États-Unis.

M. André Giraud, ministre français de l'énergie, a dénoncé cette *« surenchère »*. *« Cela*, a-t-il souligné, *n'augmentera en rien la quantité disponible sur le marché mondial, mais le but avoué est de drainer plus de produits vers les États-Unis. »*

La compensation financière de 5 dollars accordée aux compagnies sur les importations de fuel domestique et de gazole, pour une période allant du 1er mai au 31 août, a en effet pour but de reconstituer les stocks de ces deux produits, qui sont moitié moindres qu'en octobre dernier.

Cette mesure permettra donc aux compagnies américaines d'acheter des produits au prix fort sur les marchés européens (Rotterdam et Gênes). Dans un premier temps, l'administration américaine avait demandé aux sociétés pétrolières de ne pas procéder à de tels achats, qui sont de nature à stimuler l'escalade actuelle des prix.

Le département de l'énergie est revenu sur cette décision, car plusieurs cargaisons de produits raffinés dans les Caraïbes ont été détournées vers le marché européen, plus lucratif.

Dans les milieux européens, on laisse entendre que la proposition de M. Giraud, président en exercice du conseil des ministres de l'énergie des Neuf, tendant à plafonner les prix des produits pétroliers sur le marché libre de Rotterdam pourrait redevenir d'actualité.

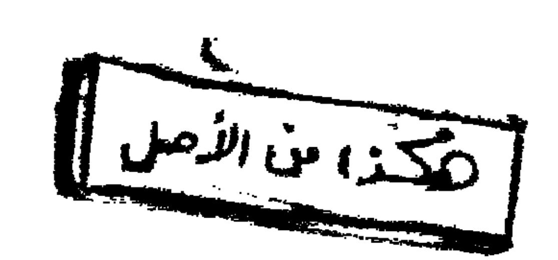
Il faudra de toute façon, dit-on à Bruxelles, assurer une meilleure transparence des transactions réalisées sur ce marché pour discerner les opérations spéculatives.

Les experts de l'énergie de la Commission européenne se concertent le 31 mai à Bruxelles. M. Barre devait se rendre le 1er juin à Bonn pour parler d'énergie avec le chancelier Schmidt. Enfin, les 4 et 5 juin, M. Giraud, en tant que président du conseil de l'énergie des Neuf, se rendra à Washington pour discuter de ces problèmes.

(Dessin de KONK.)







TRANSPORTS

APRÈS LA CATASTROPHE AERIENNE DE CHICAGO

Les enquêteurs ont décelé plusieurs défauts de fabrication sur les DC-10 de McDonnell Douglas

L'incident paraît clos. M. Joël Le Theule, ministre des transports, a admis, le mercredi soir 30 mai à Antenne 2, que l'administration américaine avait commis « une gaffe surprenante » en laissant croire pendant quelques heures que l'interdiction de vol qui frappait les DC-10 après la catastrophe de Chicago concernait également les Airbus. « Je ne pense pas qu'il ait été dans l'intention des autorités américaines de porter un coup bas à l'industrie aéronautique européenne », a-t-il dit.

Les compagnies aériennes continuent de procéder aux vérifications des DC-10 qu'elles exploitent. C'est ainsi qu'UTA a annoncé que, « en accord avec le ministère des transports et la direction générale de l'aviation civile, ses appareils avaient fait l'objet des vérifications demandées par le constructeur McDonnell Douglas et l'administration fédérale de l'aviation (FAA) sans qu'aucune anomalie ait été décelée ». En revanche, la vérification des neuf DC-10 de Japan Airlines a permis de déceler sur l'un des avions trois boulons défectueux ou manquants sur deux pylônes de fixation des réacteurs d'aile.

De leur côté, les autorités américaines ont indiqué que l'inspection des DC-10 utilisés par les compagnies américaines avait permis de découvrir de nouveaux défauts dans ces appareils : « certains sont sans importance, d'autres sont plus graves », a précisé le porte-parole de la FAA.

Les enquêteurs américains ne semblent pas totalement convaincus par les premières explications de la catastrophe de Chicago selon lesquelles la perte d'un réacteur aurait entraîné la chute du DC-10. Ils s'interrogent aujourd'hui *sur une éventuelle défaillance du système* hydraulique qui permet de contrôler les ailerons et le gouvernail de direction. Une hypothèse de plus en plus fréquemment avancée est qu'en se détachant le réacteur aurait endommagé d'autres parties de l'avion, et notamment le système hydraulique.

Les enquêteurs chargés d'étudier les causes de la catastrophe du DC-10 ont, d'autre part, décidé de réaliser au sol une expérience simulant la perte, par un appareil de ce genre, de l'un de ses trois réacteurs et de deux de ses *trois* systèmes hydrauliques. Le but de l'opération est de reconstituer, avec autant de précision que possible, le comportement de l'avion. L'expérience aura lieu au centre de formation des pilotes d'American Airlines à Dallas (Texas).

M. John Burton, membre démocrate de la Chambre des représentants, a estimé que le Congrès devra enquêter sur les conditions d'octroi par la FAA du certificat de navigabilité du DC-10. « Il semble presque certain, a-t-il déclaré, que la FAA a certifié conformes des éléments du DC-10 qui se sont révélés être à la base de la tragédie de Chicago. »

Pagaille ... et philosophie dans les aéroports américains

De notre correspondante

New-York. — La décision soudaine du gouvernement fédéral d'interdire de vol les cent trente-cinq DC-10 des compagnies des Etats-Unis jusqu'à ce qu'une révision sérieuse des appareils ait été faite a provoqué une formidable pagaille, mardi 29 et mercredi 30 mai, dans les aéroports américains.

Mardi soir, près de deux mille passagers ont passé une partie de la nuit dans des salles d'attente. Les aéroports les plus touchés étaient ceux de Los Angeles, de Chicago, de Miami et l'aéroport national de Washington. Débordé par la situation, le personnel des différentes compagnies n'arrivait pas à faire face à la marée des demandes de renseignements qui s'est vite transformée en marée de protestations. Les passagers les plus chanceux ont été transportés dans des hôtels proches où ils ont passé une nuit parfois luxueuse aux frais des compagnies. L'aéroport de Chicago, qui est traditionnellement embouteillé, offrait un spectacle d'exode. Certains passagers, prévoyant une attente interminable, ont préféré faire plusieurs heures d'autobus pour se rendre, par exemple, à Detroit.

Charmante soirée

Les lignes les plus touchées ont été celles d'American Airlines qui compte trente DC-10 représentant 35 % de sa capacité de passagers sur une flotte de deux cent soixante appareils, et United Airlines, qui reprenait le travail après une grève de six semaines et qui compte trente-sept DC-10. La plupart des compagnies ont tenté frénétiquement pendant toute la journée de mardi et la matinée de mercredi de transférer leurs passagers sur des Boeing-707 ou des 747, mais la Pan Am et la TWA, qui n'emploient pas de DC-10, ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas mettre d'appareils de ces types à la disposition des autres compagnies.

L'attitude des passagers allait de la colère mal contenue à la résignation. Mais, peu à peu, c'est le « *il vaut mieux arriver en retard à l'anniversaire de grand-père que de ne pas y arriver du tout* » qui domina. Les correspondances manquées provoquaient le plus de protestations, mais petit à petit le bon sens et l'humour ont repris leurs droits. Les passagers du vol pour Amsterdam qui passèrent leurs six heures de retard à dîner gaiement aux frais de la compagnie ont déclaré au petit matin qu'ils avaient passé une charmante soirée.

Un certain nombre de personnes interrogées dans les salles d'attente ont cependant assuré qu'elles ne prendraient jamais plus de DC-10 : le tragique accident du 25 mai à l'aéroport de Chicago a eu un profond retentissement, d'autant que ses causes en sont encore très mal éclaircies. Aussi habitués que les Américains soient à prendre l'avion, ces deux cent soixante-treize morts ont — peut-être pour un temps seulement — terni l'image du DC-10, *qui n'est d'ailleurs pas l'appareil* le plus fréquemment utilisé aux Etats-Unis.

Mercredi soir, la situation était en passe de redevenir normale. National Airlines annonçait que tous ses DC-10 avaient été vérifiés et s'apprêtaient à reprendre leur vol. United Airlines, qui se remet encore mal de sa longue grève et n'a guère de passagers en surnombre, a fait savoir que ses appareils allaient reprendre l'air jeudi. Mais à l'aéroport de Miami, qui était relié à de nombreuses capitales du monde par DC-10, la situation reste critique.

Mercredi, l'un des responsables de l'agence fédérale de l'aviation civile, M. Langhorne Bond, a déclaré que l'une des principales leçons à tirer des événements de ces derniers jours était que les révisions des avions de ligne (qui sont soumis à des rotations de plus en plus rapides) devaient être faites désormais avec un soin accru.

NICOLE BERNHEIM.

Dans les agences de voyage *après l'accident*

PAS EFFRAYÉS MAIS INQUIETS

On ne part plus les yeux fermés vers le soleil ou les lointains horizons. Les agences de voyage du quartier de l'Opéra, à Paris, en sont les *témoins* depuis l'accident du DC-10 américain. « Nos clients posent désormais des questions sur les avions utilisés par les compagnies. Oh ! ils ne sont pas effrayés, mais tout de même inquiets », confie un responsable d'agence, qui ajoute : « Sur le ton de la plaisanterie, ils demandent souvent : « J'espère » que vous ne nous mettrez pas » sur DC-10. »

Pour les voyages d'affaires, aucune hésitation. Le billet en poche, quelle que soit la compagnie, quel que soit l'appareil, c'est ça l'essentiel. « Mais les touristes ou les vacanciers se renseignent beaucoup plus qu'auparavant sur le type d'appareil qui les transportera. » Aucune réservation, cependant, n'a été annulée, même sur DC-10.

Les agences de voyage disposent d'une arme absolue. Selon l'une d'entre elles, « la compagnie UTA leur a envoyé un *démarcheur qui leur a fait savoir* que les moteurs équipant les DC-10 d'UTA sont différents de ceux qui étaient montés sur l'avion américain accidenté ». Alors partons, sinon les yeux fermés, du moins le cœur léger.

● *Air Inter : trafic en hausse.* — Le trafic d'Air Inter a augmenté de plus de 15 % pendant les quatre premiers mois de 1979, vient d'indiquer, le 15 mai à Bordeaux, M. Robert Vergnaud, président de la compagnie intérieure. Celui-ci s'est déclaré très satisfait de cette évolution. « *Nous arrivons à un taux d'autofinancement de plus de 11 %, ce qui est remarquable* », a-t-il souligné.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 29 mai 1979

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice de 224.895.393 francs contre 171.392.414 F en 1977.

Il sera réparti à dater du 11 juin 1979 un dividende net de 18 F par action, donnant droit à un avoir fiscal de 9 F ; il sera payable contre remise du coupon n° 36.

D'autre part, une assemblée extraordinaire a autorisé le conseil à augmenter le capital d'un montant maximum de 500.000.000 F, et à émettre 500.000.000 F maximum d'obligations convertibles en France. Le conseil a été également autorisé à émettre en France et à l'étranger pour 500.000.000 F maximum d'obligations convertibles.

Allocution de M. Michel CAPLAIN, président-directeur général

Mesdames, Messieurs,

Nous vivons aujourd'hui dans une conjoncture contrastée où se mêlent les facteurs d'espoir et les sujets d'inquiétude.

Parmi les premiers, je pense que le plus important est l'orientation vers un régime économique de liberté qui permet d'espérer, et même de commencer à constater, un retour aux équilibres fondamentaux.

Certes, ce n'est pas sans difficulté que l'on peut abandonner un dirigisme qui pendant quarante ans a entravé la croissance, et même, dans certains cas, stérilisé l'Economie française. Mais aujourd'hui le tournant semble bien pris, notamment avec le retour à la liberté des prix qui place enfin les chefs d'entreprise devant leurs responsabilités et donne à ceux qui sauront être compétitifs toutes les chances de succès.

On pourrait craindre que, après quarante ans de contrôle des prix, cette nouvelle politique ne se heurte et à la résistance de l'Administration qui, pour maintenir son pouvoir, la vide de son contenu réel, et au scepticisme des industriels, trop souvent déçus par des promesses éphémères, qui se précipiteraient dans la brèche en imprimant à l'indice des prix une hausse brutale et insupportable. Il semble, au contraire, que l'expérience soit un succès et que l'irréversibilité de cette politique soit maintenant généralement admise.

Cela constitue, en tout cas, un élément de base essentiel pour permettre à notre industrie de surmonter les difficultés auxquelles elle est confrontée, et pour que notre Economie nationale retrouve ses équilibres fondamentaux. Certes, les circonstances ne sont aujourd'hui guère favorables à un retour à l'équilibre, mais il est un point sur lequel celui-ci paraît, contre toute attente, à peu près réalisé, c'est l'équilibre de nos échanges extérieurs qui a permis, depuis déjà plusieurs mois, une grande stabilité du franc.

En face de ces raisons d'espoir ou même de satisfaction, la conjoncture comporte de nombreux points noirs. Les deux principaux sont : la situation de l'emploi et les problèmes internationaux.

Le problème de l'emploi est et va malheureusement rester préoccupant. Trois facteurs contribuent au déséquilibre actuel : d'abord, notre situation démographique présente qui cumule l'entrée au travail des classes nombreuses d'après-guerre et le départ à la retraite des classes creuses de la guerre de 1914 ; ensuite, l'accroissement de la productivité qui, dans beaucoup de domaines, entraîne des économies de main-d'œuvre que l'on doit bien réaliser si l'on veut rester compétitif ; enfin, la persistance d'un taux de croissance faible qui ne permet pas de compenser totalement les gains de productivité.

Cette situation, inquiétante sur les plans économique et politique, est douloureuse sur le plan social et nécessite évidemment, surtout dans les régions les plus touchées, des solutions généreuses. Mais le meilleur moyen d'atténuer cette crise n'est pas de vouloir maintenir à tout prix la rigidité des situations acquises, mais au contraire de favoriser la souplesse et la fluidité de la main-d'œuvre qui, seule, permettra une bonne adaptation de l'offre à la demande. Car c'est un paradoxe de la situation actuelle que la persistance d'un grand nombre d'offres d'emploi non satisfaites, et chacun sait que, seules les difficultés d'un licenciement éventuel retiennent beaucoup de petites et moyennes entreprises d'embaucher un personnel auquel leur carnet de commandes leur permettrait de donner du travail.

Mais ce qui constitue, dans le présent, le plus profond sujet d'inquiétude, c'est la situation internationale qui représente un souci d'autant plus grave que nous n'avons pratiquement pas de moyens de la modifier et que nous ne pouvons guère que la subir.

Déstabilisation politique, désordres monétaires, approvisionnement en matières premières et en sources d'énergie, telles sont nos craintes essentielles. Mais si l'on va au fond des choses, tout se résume en un point : l'Occident a peur de manquer de pétrole.

A cet égard, je pense qu'il ne faut ni sous-estimer les difficultés, ni dramatiser la situation. En fait, nous ne sommes pas, jusqu'ici, en présence d'un phénomène politique, encore moins d'un phénomène moral dû au retour à je ne sais quel juste prix. La situation résulte purement et simplement de l'application des lois de l'Economie de marché par un cartel international de pays producteurs. Et cela permet à la fois d'en mesurer la gravité et d'en déterminer les limites.

Avant la crise iranienne, il y avait plutôt une surproduction de pétrole et les pays de l'OPEP avaient bien du mal à défendre les prix qu'ils avaient décrétés. Il a suffi d'une chute marginale de l'approvisionnement pour déclencher le désordre actuel. Les prix resteront donc orientés à la hausse tant que l'offre et la *demande ne seront pas rééquilibrées.*

Mais la tendance pourrait s'inverser dès que, soit grâce à des économies d'énergie, soit grâce à des ressources nouvelles, la demande cesserait d'être supérieure à l'offre.

En attendant, nous subissons un nouveau transfert de pouvoir d'achat qui pèsera sur le rythme de l'inflation et risque de compromettre le succès du plan Barre.

Cependant, ce n'est certainement pas en cédant à la panique mais en conservant leur sang-froid que les Français pourront surmonter les difficultés actuelles. Deux raisons permettent de penser que les craintes généralement exprimées ou ressenties sont peut-être excessives. La première, c'est que la crise n'est pas française mais générale et que les phénomènes qu'elle engendre, notamment l'inflation, sont probablement moins difficiles à supporter et à combattre lorsqu'ils *se manifestent aussi bien ailleurs que chez nous.*

La deuxième est que le déséquilibre n'est que marginal et qu'une politique un peu raisonnable et un peu concertée d'économie ou une découverte nouvelle même limitée changerait complètement les données du problème.

En tout cas, il est clair que notre meilleure chance de surmonter les rigueurs de la conjoncture présente est de maintenir — pour le bien commun — les lignes essentielles de notre politique de redressement.

∴

Dans ce contexte à la fois prometteur par le choix judicieux des options fondamentales au plan national, et inquiétant par les menaces qui pèsent sur nous au plan international, la Compagnie Financière de Suez poursuit sa route et les nouvelles que j'ai à vous donner du début de l'exercice 1979 sont, dans l'ensemble, satisfaisantes.

Dans le secteur bancaire, les conditions d'exploitation continuent à être difficiles en raison des limites que l'encadrement du crédit fixe à notre activité en face des frais généraux qui suivent la courbe générale des salaires. En outre, contrairement à ce qu'on entend dire çà et là, la concurrence la plus vive s'exerce maintenant entre les Banques dans tous les domaines, ce qui fait que chacun travaille avec des marges fort étroites. Néanmoins, le dynamisme de nos deux grandes Banques ne s'est pas démenti et elles poursuivent leur *expansion en cherchant aussi bien en France qu'à* l'étranger à étendre leur clientèle, à la fois en accroissant leurs réseaux et en perfectionnant les services rendus. Le Crédit Industriel et Commercial aussi bien qu'Indosuez ont accru leurs profits en 1978 et doivent distribuer, en 1979, respectivement 7 % et 10 % de plus que l'année précédente.

Il est encore trop tôt pour avoir une *idée de leur exercice 1979. Toutefois, les premiers mois paraissent* très comparables à 1978.

Dans le secteur de l'immobilier, les choses vont plutôt en s'améliorant. Le marché reste actif dans le domaine du crédit, et semble reprendre en ce qui concerne le rythme des ventes. Notre filiale la Compagnie La Hénin, dont les bénéfices consolidés sont en forte augmentation, verra son bénéfice social augmenter sensiblement pour l'exercice 1978-1979.

Pour les participations industrielles, la situation est évidemment plus contrastée, compte tenu de la diversification de nos intérêts. Mais on peut affirmer que, dans l'ensemble, la situation actuelle de nos filiales industrielles est meilleure que la situation moyenne de l'industrie française. Et cela est, je pense, dû à deux causes. D'une part, nous ne nous trouvons pas fortement impliqués dans les secteurs les plus touchés. C'est le cas, notamment, pour la sidérurgie où nous ne sommes pas du tout comme investisseur et assez faiblement comme banquier. D'autre part, nos filiales ont su prendre les mesures nécessaires pour faire face aux problèmes qui se posaient à elles et dominer des situations difficiles ou compromises.

C'est le cas, évidemment, pour notre grand partenaire Saint-Gobain-Pont-à-Mousson qui a engagé, en France essentiellement, toute une série d'opérations d'assainissement rendues indispensables par les circonstances. C'est le cas également pour Béghin-Say qui est passé d'une perte de 127 millions de francs en 1977 à un bénéfice de 124 millions de francs en 1978. Sur un plan plus modeste, c'est aussi le cas de notre petite filiale Huré, qui, dans le domaine particulièrement difficile de la machine-outil, a pu redresser une situation qui paraissait désespérée pour parvenir aujourd'hui, presque seule dans son secteur, à une activité raisonnablement équilibrée.

Reste enfin le domaine de la Bourse qui, comme vous le savez, a pour nous une importance primordiale.

Après un exercice 1978 particulièrement bénéfique, au cours duquel nous avons largement profité de la hausse du marché de Paris, les débuts de 1979, sans être aussi spectaculaires, sont néanmoins satisfaisants.

Notre portefeuille de titres de placement s'est apprécié depuis le 1er janvier d'un peu plus de 10 %, malgré les tendances actuellement maussades des marchés de Paris et de New-York.

A cet égard, mon sentiment est que, malgré la hausse de l'année dernière, le niveau des cours des grandes valeurs françaises est encore très modéré et que *la moindre éclaircie à l'horizon international* pourrait être saluée par une importante amélioration des cours. Il y a à cela une raison technique et une raison psychologique. La première, c'est la capitalisation encore très faible des bonnes valeurs françaises qui rapportent encore 8 à 18 %, ce qui est à peine moins que les obligations qui ne bénéficient d'aucun espoir d'accroissement de leurs coupons.

La deuxième, c'est le tournant fondamental qui résulte de la prise de conscience de la nécessité pour les entreprises d'accroître leurs fonds propres. Cela implique la volonté de renforcer et, par conséquent, de satisfaire l'actionnariat en améliorant à la fois son information et sa rémunération. Cette politique, qui doit être l'œuvre aussi bien des pouvoirs publics que des sociétés elles-mêmes, a commencé à se manifester notamment avec la loi Monory et devrait continuer à porter ses fruits.

Naturellement, quand je parle des cours dépréciés des grandes valeurs françaises, je pense aussi à notre Compagnie qui, avec un cours inférieur à 300, comporte un revenu de plus de 9 % et une décote d'environ 50 %.

Il est donc raisonnable d'espérer, malgré la hausse de l'année dernière, une nouvelle amélioration qui serait justifiée aussi bien par notre situation présente *que par nos perspectives d'avenir.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Bilan au 31 décembre 1978

(en francs français)

ACTIF

Caisse, Instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	4.648.152,52
Banques, Organismes et Etablissements financiers	
— Comptes ordinaires	203.367.030,40
— Prêts et comptes à terme	324.746.271,27
Bons du Trésor, Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	5.371.539,00
Crédits à la Clientèle	
— Créances commerciales	15.282.065,07
— Autres crédits à court terme	132.383.401,94
— Crédits à moyen terme	60.088.502,20
— Crédits à long terme	9.014.663,24
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	260.897.943,18
Chèques et effets à l'encaissement	7.374.402,52
Comptes de régularisation et divers	15.926.316,90
Titres de placement	1.504.497,67
Titres de participation, de filiales et prêts subordonnés immobilisations	909.400,00
	6.611.819,42
TOTAL	1.048.126.005,33

PASSIF

Banques, Organismes et Etablissements financiers	
— Comptes ordinaires	87.873.052,66
— Emprunts et comptes à terme	190.599.930,03
Valeurs données en pension ou vendues ferme	39.982.102,53
Comptes créditeurs de la clientèle, Sociétés et entrepreneurs individuels	
— Comptes ordinaires	108.663.027,30
— Comptes à terme	62.998.007,85
Particuliers	
— Comptes ordinaires	193.782.677,36
— Comptes à terme	292.218.689,44
Divers	
— Comptes ordinaires	7.909.748,18
— Comptes à terme	
Bons de Caisse	100.000,00
Comptes exigibles après encaissement	8.132.108,99
Comptes de régularisation, provisions et divers	21.239.128,39
RÉSERVES	8.054.867,17
CAPITAL	21.250.000,00
Report à nouveau	3.360.302,30
Bénéfice de l'exercice	1.962.363,13
TOTAL	1.048.126.005,33

Membres du Conseil d'administration :

M. Joseph A. El-Khoury, président.
M. Jacques Guerrier de Dumast, vice-président.
« The Fidelity Bank » (Philadelphia), représentée par son président, M. Raymond J. Dempsey.
M. Osmane Aidi, administrateur.
Shaikha Lulu'a Fahed Al Sabbah, administrateur.
M. Klaus Naude, administrateur.

L'assemblée générale ordinaire de la Banque de la Méditerranée-France, S.A., réunie le 2 mai 1979 au siège social, 23, rue Quentin-Bauchard, à Paris, 75008, a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de l'exercice arrêtés au 31-12-1978. Elle a arrêté le résultat de l'exercice au bénéfice net de 1 962 000 F et a décidé de reporter à nouveau ce bénéfice.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

AUGMENTATION DE CAPITAL

Dans sa séance du 21 mai 1979, le collège représentant les actionnaires de la Banque nationale de Paris a approuvé les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1978 ; le bénéfice de l'exercice est de 335 millions de francs, le bénéfice consolidé du groupe atteignant 528 millions de francs.

Le collège a approuvé également la réévaluation des actifs amortissables et non amortissables effectuée en conformité des règles légales ; l'écart de réévaluation ainsi dégagé s'élève à 1 789 millions de francs et les amortissements complémentaires extériorisés au bilan à 483 millions de francs

Sur le bénéfice de l'exercice — après imputation des attributions faites aux parts bénéficiaires B.N.C.I. et C.N.E.P., — il a décidé d'affecter une somme de 334 407 500 F aux réserves, portant celles-ci à un total de 1 824 407 500 F. Le montant des fonds propres de la B.N.P., y compris la provision pour investissements, s'élève de ce fait à 4 795 millions de francs, en progression de 2 598 millions de francs par rapport aux fonds propres comptabilisés au bilan après répartition à fin 1977.

Le collège a ensuite décidé de porter le capital social de 592 592 500 F à 697 000 000 de francs par l'incorporation d'un montant de 104 407 500 F prélevé sur les réserves, et correspondant à la distribution de dividende qui aurait pu être envisagée au titre de l'exercice 1978.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de 1 044 075 actions nouvelles de 100 F nominal, portant jouissance du 1er janvier 1979, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires — ou aux cessionnaires de leurs droits — à raison de trois actions nouvelles pour dix-sept anciennes.

Les opérations matérielles d'attribution de ces actions débuteront dès la première quinzaine de juillet, date à laquelle seront cotés les droits d'attribution, ainsi que les actions nouvelles.

Le collège a par ailleurs autorisé le conseil d'administration :

— pour une période de deux années à compter de ce jour, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant maximum de 2 000 000 000 de francs, par incorporation de réserves, et notamment de la réserve provenant de la réévaluation des actifs non amortissables ;

— à émettre, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en monnaie française ou étrangère, d'un montant nominal de 3 000 000 000 de francs maximum.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

CEDEST

Les assemblées générales de la Société thionvilloise de ciments, de la Société des ciments de Dannes et Lavocat-Portland Couronne et de la Société des ciments Portland de Lorraine, réunies respectivement les 18 et 21 mai 1979, ont approuvé la fusion des trois sociétés par l'absorption des deux premières par la Société des ciments Portland de Lorraine.

En conséquence de cette fusion, la société absorbante a modifié sa dénomination sociale en « Ciments et engrais de Dannes et de l'Est » (CEDEST), et a transféré son siège social à Thionville (Ebange).

Le conseil d'administration a été complété par la nomination de MM. Pierre Celier, Etienne Cuveller-Bouze, Jean Droulers, Georges Fenart, Guy d'Hennzel, Emmanuel de Mitry, Henry de Wendel et la Société provençale d'organisation.

Réuni le 23 mai 1979, le conseil d'administration de CEDEST a nommé président-directeur général, M. Ernest-Antoine Seillière en remplacement de M. Jean Domain, qui a demandé à faire valoir ses droits à la retraite. Il a nommé directeurs généraux, M. Etienne Cuveller-Bouze et M. Bernard Renard.

Cinquième groupe producteur de ciment en France, CEDEST dont le chiffre d'affaires consolidé s'élève à environ 700 millions de francs, constitue un ensemble diversifié par ses activités de production de ciment, de béton prêt à l'emploi et d'engrais, ainsi que de négoce de matériaux de construction, notamment par sa filiale Docks des cimenteries réunies (D.C.R.).

Rappelons que la Compagnie générale d'industrie et de participations (C.G.I.P.) et les ciments Lafarge-France détiennent respectivement 55,2 et 25,8 % du capital de CEDEST.



Assemblée ordinaire des actionnaires pour l'approbation du Bilan au 31 décembre 1978

Le vendredi 27 avril 1979, sous la présidence de M. Enzo Barbaglia, Président de la Société, auprès du siège à Rome, a eu lieu l'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires, pour l'approvation des rapports et du bilan au 31 Décembre 1978. Le rapport du Cónseil d'Administration, après avoir illustré la nuovelle structure de l'organisation adoptée par le Secteur AGIP

– qui comprend l'AGIP S.p.A. – Maison Mère –, l'AGIP Petroli S.p.A., la Industria Italiana Petroli "IP" S.p.A. et leurs sociétés associées en Italie et à l'étranger – a fait état des résultats acquis par l'AGIP S.p.A. au cours de l'exercice, qui peuvent être résumés comme suit:

– la disponibilité de pétrole brut pour le Group AGIP a atteint 37,7 millions de tonnes, dont 16,5 millions de tonnes provenant des associées étrangères et 1,2 million de tonnes de provenance nationale; cette disponibilité a été destinée pour 30,2 millions de tonnes aux systèmes de raffinage de l'AGIP Petroli et de l'Industria Italiana Petroli en Italie, et pour 7,5 millions de tonnes aux sociétés associées à l'étranger, et aux stocks;

– la production de gaz naturel en Italie s'est élevée à 12 milliards de m³;

– les investissements effectués au cours de l'exercice ont atteint 225 milliars de lires;

– les immobilisations corporelles ce sont élevées à 732 milliards de lires; à cette valeur il faut ajouter 680 milliards de lires pour études et recherches minières amorties à 99%;

– les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement ont atteint un montant de 49 milliards de lires, representant 70% des immobilisations;

– le chiffre d'affaires s'est élevé a 3.176 milliards de lires;

L'exercice 1978 dégage un bénéfice de 70,1 milliards de lires, déduction faite des amortissement pour 243,1 milliards de lires, calculés aux pourcentages maximun admis par le fisc. L'assemblée des actionnaires a approuvé à l'unanimité le Bilan et le Compte de Pertes et Profits arrêtés au 31 Décembre 1978, déjà verifiée par les Commissaires aux Comptes, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration, a décidé de répartire le bénéfice de l'exercice de la façon suivante:

– L. 3,5 milliards de lires, soit 5% du benefice, à la réserve légale;
– L. 66,6 miliards de lires au titre de dividendes aux actionnaires (soit L. 555 à chacun des 120 millions d'actions ordinaires émises, d'une valeur nominale de L. 2.500 chacune);
– 48 millions de lires reportées à nouveau.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1978

– LIRES –

ATTIVO

Immobilisations corporelles	699.609.840.258
Immobilisations en cours	32.410.387.299
Avances sur immobilisations	405.801.379
Coûts et charges diverses à amortir	7.467.862.066
Immobilisations et crédits financiers:	
– Participations	328.195.821.185
– Financements à tiers et à sociétés associées	666.028.072.294
Stocks	185.193.108.072
Crédits commerciaux et divers	854.804.055.606
Valeurs disponibles	95.026.843.515
	2.869.141.791.674
Comptes d'ordre	442.168.498.827
	3.311.310.290.501

PASSIVO

Capital propre et réserve:	
– Capital social	300.000.000.000
– Réserve légale et réserves taxces	18.726.594.865
– Provision pour ajustement monétaire et réinvestiment des plusvalues sur réalisation de biens patrimoniaux	114.120.791.360
– Report des bénéfices des exercises anterieurs	60.625.451
Subventions à Fond perdu	2.480.540.499
Fonds d'Amortisement	493.108.697.994
Provision pour indemnités d'ancienneté	49.093.451.420
Provision pour impôts	44.535.563.396
Autres provisions	72.707.596.346
Dettes financières	730.652.503.853
Comptes courants bancaires	27.367.360.415
Dettes commerciales et diverses	946.139.771.626
Bénéfice de l'exercice	70.148.294.443
	2.869.141.791.674
Comptes d'ordre	442.168.498.827
	3.311.310.290.501



BANQUE DE LA MÉDITERRANÉE - FRANCE, S.A.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque de la Méditerranée-France, S.A., s'est tenue le 2 mai 1979 et a décidé de porter le capital de la banque à 50 000 000 de francs. Cette augmentation de capital a été réalisée le 22 mai 1979.

La répartition du capital entre les différents actionnaires demeure inchangée.

BANQUE WORMS

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 mai, tenue sous la présidence de M. Pierre Bazy, président-directeur général, assisté de MM. Raymond Meynial et Nicholas Clive Worms comme scrutateurs, s'est tout d'abord associée à l'hommage rendu par le conseil à la mémoire du président Guy Taittinger, décédé le 12 octobre dernier.

Elle a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1978 qui, rappelons-le, font apparaître, après provision pour impôt sur les sociétés de 16,4 millions et paiement de 3,1 millions de contribution exceptionnelle à la charge des banques, un bénéfice net comptable de 36 035 000 F comprenant à concurrence de 3 millions de francs les plus-values nettes à court et long terme dégagées sur cessions de titres et d'immobilisations suivant les mêmes critères les plus-values nettes à court et long terme dégagées l'an dernier à l'occasion d'importantes restructurations étaient comprises pour 40 millions de francs dans le bénéfice comptable de 71,1 millions.

Le bilan au 31 décembre 1978 se totalise à 15.89 milliards de francs, en progression de près de 18 % sur celui au 31 décembre 1977 établi d'après les mêmes normes.

Il a été décidé de répartir un dividende de 12,50 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) assurera un revenu global par titre de 18,75 F. Le conseil a rappelé que l'an dernier le dividende de 12,20 F par action (soit avec l'avoir fiscal 18,30 F), avait, compte tenu de l'attribution gratuite faite en cours d'année (1 pour 5), entraîné une augmentation globale de la distribution de 20 %.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat de chacun des administrateurs sortants, MM. Max-Robert Luthert et Raymond Meynial, pour six années ainsi que les mandats de censeur de MM. Patrice de Corgnol et Christian de Fels, pour une année. Elle a, en outre, ratifié la nomination de M. Jean Taittinger, qui avait été coopté administrateur par le conseil, en remplacement de son frère décédé.

SÉLECTION - RENDEMENT

L'assemblée générale qui s'est réunie le 22 mai 1979, sous la présidence de M. Henri Fournier, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 et décidé de distribuer un dividende brut de 12,03 F contre 11,63 F pour 1977. Ce dividende sera mis en paiement le 28 mai 1979 selon les modalités suivantes :

— 7,68 F contre remise du coupon n° 19 représentant la fraction des revenus provenant des obligations françaises non indexées, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor de 0,79 F, soit un coupon global de 8,47 F ouvrant droit, pour les personnes physiques, à concurrence de 8,45 F, à abattement de 3 000 F et 0,02 F à abattement spécial de 1 000 F (emprunt 8,80 % 1977) ;

— 3,32 F contre remise du coupon n° 20 représentant le solde des revenus, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor de 0,24 F, soit un montant global de 3,56 F, dont 0,47 F ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F institué en faveur des porteurs d'actions françaises remplissant les conditions fixées par la loi.

Les actionnaires de la société ont la faculté, jusqu'au 31 août 1979, de réinvestir leurs dividendes en exonération totale de la commission d'entrée.

L'assemblée a, d'autre part, ratifié la nomination comme administrateur de M. Maurice Bastide et renouvelé en même temps son mandat, ainsi que ceux de M. Christian Faivre et de la Banque de Bretagne, administrateurs sortants.

M. Henri Fournier, qui présidait Sélection - Rendement depuis 1970, n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat. Le conseil qui a suivi l'assemblée a élu à la présidence M. Maurice Bastide.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 MAI

Détente sur l'or
Marché toujours déprimé

Espérée depuis plus jours par les boursiers, une détente s'est produite, mercredi, sur le marché de l'or, après huit séances de hausse continue et forcenée des cours. Le lingot qui, la veille, avait culminé au plus haut de toujours, en atteignant le niveau des 43 000 F, a baissé de 3 % pour s'établir à 41 880 F. Le napoléon, cependant, n'a pas ou peu décroché, se maintenant au voisinage de ses meilleurs cours : 334,80 F (après 334,50 F) contre 334,90 F. Ce qui n'a pas été le cas de la rente 4 1/2 % 1973, revenue au-dessous de la barre des 1 000 F, après avoir fléchi de 5 % environ. La détente a été plus nette encore au niveau des transactions, dont le volume s'est fortement contracté pour revenir de 30,5 millions de francs à 19,85 millions de francs.

Sur le marché des actions, où ce reflux était attendu au vu de la tendance baissière enregistrée à New-York et à Londres, l'effet psychologique escompté n'a pas joué et les valeurs françaises ont encore fléchi. Moins, il est vrai, que la veille (— 0,4 % au lieu de 1 %). Mais le fait est là et beaucoup furent déçus. En vérité, rien n'inclinait vraiment la Bourse à se ressaisir : ni la tendance à la hausse observée sur les taux d'intérêt, ni les conclusions plus que réservées de la dernière enquête de l'INSEE sur la production industrielle (voir d'autre part), ni enfin le relèvement des prix du pétrole décidé à son tour par la Libye.

La promesse d'un ministre des émirats du Golfe de prêcher la modération lors de la prochaine réunion des pays de l'OPEP en juin ? Elle est bien floue et bien fragile pour que la Bourse en ait tenu compte.

Ajoutons, enfin, que les queues de ventes, résultant des dégagements enregistrés ces derniers jours, ont contribué à peser sur la tendance, qui aurait sans doute été plus lourde encore sans le soutien des grands investisseurs.

LONDRES

La très vive remontée de l'or provoque une forte montée des mines sud-africaines. Les industrielles poursuivent leur repli et leur indice baisse de 3 points à 508,8. Recul des pétroles. Les Fonds d'État sont soutenus.

Or (ouverture) (dollars) 277 15 contre 279 25

VALEURS	CLOTURE 30/5	COURS 31/5
Beecham	578	568
British Petroleum (1)	11 12	11 1/32
Courtaulds	111	110
De Beers	418	417 ...
Imperial Chemical	372 ...	372 ...
Rio Tinto Zinc. Cor.	309	307 ...
Shell	754	740 ...
Vickers	194	190 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/2
*West Driefontein	44 5/8	46 ...
*Western Holdings	31 ...	31 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORÉ. — Création sous cette dénomination d'une nouvelle SICAV par la Compagnie financière (groupe Edmond de Rothschild). Cette SICAV entend intervenir dans des sociétés de taille moyenne et grande, principalement dans les secteurs de bonne technologie et haute valeur ajoutée.

NORSK HYDRO. — Revenant sur leurs prévisions pessimistes, les dirigeants du groupe tablent pour l'exercice 1978-1979, qui sera clos le 30 juin prochain, sur un résultat avant impôts accru par rapport au précédent (241 millions de couronnes).

FERODO. — Les dirigeants du groupe tablent pour 1979 sur un chiffre d'affaires consolidé de 6 milliards de francs contre 4,8 milliards de francs, et sur une marge brute voisine de 500 millions de francs contre 423 millions de francs.

Le nom de Ferodo appartenant à la firme britannique Turner and Newall, la raison sociale du groupe sera prochainement changée.

DEFONTAINE. — Les comptes de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice de 1,7 million de francs contre une perte de 1,8 million de francs. Mais, compte tenu d'une provision pour dépréciation des titres (COMEDEF), le bénéfice final s'élève à 16 562 F. Dividende global de 6,75 F (inchangé).

NEW-YORK

L'annonce d'un déficit commercial accru en avril a provoqué mercredi une nette accélération du mouvement de repli et, à l'issue de la séance, l'indice des industrielles accusait une baisse de 10,40 points, à 822,15. L'activité a augmenté, et 29,25 millions de titres ont changé de mains contre 27,04 millions précédemment.

Deux autres facteurs ont pesé sur le marché : l'agitation persistante en Iran, qui laisse craindre un nouvel arrêt de la production pétrolière ; les retraits de fonds massifs (1,5 milliard de dollars) opérés en avril par la clientèle américaine dans les établissements d'épargne et de prêt.

Sur 1 880 valeurs traitées, 1 125 ont fléchi, 356 seulement ont monté et 399 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 29 5	COURS 30 5
Alcoa	53 1/4	52 1/4
A.T.T.	57 5/8	57 1/2
Boeing	38 1/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	36 1 8	35 5/8
Du Pont de Nemours	130 ...	125 7 8
Eastman Kodak	57 3/4	57 1/8
Exxon	50 5 8	50 ...
Ford	42 1/8	42 ...
General Electric	49 1 2	49 3/4
General Foods	28 7 8	28 3 4
General Motors	58 1/2	57 1/2
Goodyear	16 1/4	16 1/8
I.B.M.	307 ...	303 1/2
I.T.T.	28 ...	27 1/2
Kennecott	23 1/8	22 3/4
Mobil Oil	73 3/8	71 3/4
Pfizer	29 5/8	29 5 8
Schlumberger	72 1/2	70 3/8
Texaco	25 5 8	25 1/2
U.A.L. Inc.	26 1/8	25 1/2
Union Carbide	37 5 8	36 3/4
U.S. Steel	22 1/4	21 7/8
Westinghouse	17 1/2	17 3/8
Xerox	59 1/8	58 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	29 mai	30 mai
Valeurs françaises	103,8	103,8
Valeurs étrangères	126	125,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,8	88,6

Taux du marché monétaire
Effets privés ... 8 ... %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/5	31/5
1 dollar (en yens)	221 85	219 70

BOURSE DE PARIS - 30 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 20	1 989
5 %	56 80	1 630

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
BAN (Sté) Centr.	568 ..	570 ..
S.P.E.G.	180 ..	175 .
Laffitte-Bail	218	205 ..
Locabail Immob.	316	320 ..
Imminvest	133 ..	133 .
Cie Lyon. Imm.	133 ..	135 50
E.D.F. parts 1956	581 ..	... ..
E.D.F. parts 1956	... ..	... ..
Ch. France 3 %	188 ..	188 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	423 ..	435
Ass. Gr. Paris-Vie	1740	1740
Concorde	368	368 ..
Epargne France	... ..	275 .
Financ. Victoire	289	289 ..
France I.A.R.D.	225 80	217 ..
Electro-Banque	164 80	163 .
Eurabail	... ..	174 50
Financière Sofal	338 .	350 .
Foncia-Crédit	385 ..	385
Fr Cr. et B. (Cie)	..	103 50
France-Bail	345	340
Hydro-Energie	19 50	20 30
Immobail B.I.P.	237 50	245 .
Immobanque	377	375
Immofice	270 20	265 20
Interbail	262 ..	260 .
— (obl. conv.)	261	264 ..
Cie Foncière	137 ..	139
C.G.V.	218	220
Fonc. Ch.-d'Eau	568	560
(M.) S.O.F.I.P.	92 ..	92
Fonc. Lyonnaise	950	1000
Immob. Marseille	1274	1225 .
Louvre	298	300
SINVIM	148 70	154 ..
Cogifi	184 ..	185 ..
Foncina	160 ..	159 ..
Gr. Fin. Constr.	171 ..	171 ..
Imminde	175 ..	175
Char.Réun. (p.)	4199	4000
Cominduo	448	443
(Li) Dév. R. Nord	155	156 ..
Electro-Financ.	310 ..	300 ..
(M) Et. Particip.	..	74 ..
Fin. Bretagne	76 ..	75 ..
Fin. Ind. Gaz Eau	625 ..	621 .
Fin.et Mar. Part.	92 ..	91 50
France (La)	616 ..	626
La Mure	58	59
Lebon et Cie	249 80	250 ..
(NY) Lordex	125 ..	125 ..
Cie Marocaine	34 20	35 ..
E.L.M.-Leblanc	517	527
Ernault-Somua	50 ..	49 ..
Fergus Strasbourg	88 ..	88 10
(Li) F.B.M. ch. fer	88 ..	90 .
Frankel	...	537
Huard-U.C.F.	..	..
Jaeger	258	252 ..
Jaz	147 ..	149
Luchaire	375 20	376 10
Maurel	500	498
Métal Déployé	297 80	297 80
Tr. C.I.T.R.A.M.	158	169
Trans. et Indust.	111	112 ..
(Li) Batignol-Fay	24	23
Blanzy-Ouest	219 ..	227 70
La Brosse	..	..
Degremont	162	164 ..
Duquesne-Purina	...	380
Ferrailles C.F.F.	203 80	201 10
Havas	322	310
Locatel	255	254
Lyon-Alemand	120 10	121 30
Ecco	1028	1023
Enrafrep	778 ..	778
Intertechnique	... ..	588
Métal. Minière	... ..	... ..
Océanic	... ..	... ..
Préemptia	..	320
Sam Mer Corv.	..	..
Total C.F.M.	... ..	88 50
S.P.R.	... ..	.
Utinor	..	..
Voyer S.A.	7 85	8 85
Oce v. Grinten	... ..	... ..
Rorento NV	... ..	230

SICAV 31/5	Émission frais incl.	Rachat net
Gestion Mobilière	232 08	222 40
Mondiale Invest.	201 48	192 34
Oblisem	139 08	132 77
Optimavalor	198 84	189 82
Planinter	312 80	278 71
S. I. Est	484 38	462 42
Sogince	132 94	126 91
Sogistar	441 47	421 45
Valorem	192 52	183 79

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
968	4,5 % 1973	1040 ..	999 ..	987	988 ..
3580	C.N.E. 3 %	3840	3648 ..	3647	3648 ..
385	Afrique Occ.	385 90	385 ..	385 50	385
395	Air Liquide	402 50	394 ..	394	390 10
89	Als. Part. Ind	88 10	91	91 ..	89 20
338	Als. Superm.	329	320 ..	320 ..	320
67	Alsthom-Atl.	68 40	68	67 70	68 90
325	E.J. Lefebvre	328	328 ..	326 ..	321 ..
...	Essilor	875	860 ..	860 ..	860 ..
117	Esso S.A.F.	128 50	120 10	121 20	120 ..
326	Eurafrance	345 ..	335 ..	335	335 ..
760	Europe no 1	787 ..	782 ..	795 ..	800 ..
...	Facom	490 ..	498 ..	495 ..	489 ..
375	Ferodo	375 ..	365 ..	366 ..	365
111	Nouvel. Gal.	111	118 50	118 50	114 20
196	Olida-Caby	197 50	196 50	196 10	199 80
104	Opfi-Paribas	100 90	104 90	104 90	103 20
114	Paris-France	114	116 50	117 50	117 50
117	Pechelbronn	115 50	117 40	119	118
92	P.U.K.	93 50	93 30	93 30	92 80
128	— (obl.)	127 70	127 20	127 20	125 .
338	Stl. Ericsson	323	319	316 ..	313
210	Thomson-Br.	212	219 20	212	210 20
246	— (obl.)	243	240	240 ..	243 .
425	U.I.S.	455 50	432	432	427
225	U.C.B.	222	222	221	217 50
220	Un. F. Banq.	221	222	221	220
200	U.T.A.	202	222	194 80	188 20
278	Gen. Motors	265	265 .	265 .	263
24	Goldfields	24 40	24 60	23 80	24 70
28	Harmony	31	30	29 40	30
5	Hitachi	5 15	5 20	5 15	5 15
310	Hoechst Akt.	310	312	312 .	307
34	Imp. Chem.	34 20	34 30	34 30	34 30
86	Inco Limited	83 90	83 60	84	83 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
33	De Beers (S.)	32 30	31 35	31 50	31 56
595	Deuts Bank	618	618 ..	614 .	615
515	Dome Mines	503 .	494	492 .	485 .
590	Du Pont Nem	602	604	604	573 .
255	East Kodak	255 90	256 50	256 50	255 50
26	East Rand	29 50	28 40	28 10	28
136	Ericsson	134 ..	135	135	132 90
236	Exxon Corp	232 90	231 50	231 20	230 50
197	Ford Motor	194	194	193	190 80
115	Free State	121 80	117 10	117 ..	116 50
220	Gen. Electric	219 50	217 80	217 80	216 20
575	Siemens A. G	579	574	574	571 .
42	Sony	40 80	40 40	40 55	40 20
265	Unilever	256	259 ..	259 ..	256 50
31	Union Corp.	32 80	32 60	33 20	32 90
112	U. Min. 1/10	125 .	124	124 50	... .
..	Unit. Techno	171 90	171	169 90	171 .
192	West Driet	202 ..	199	198 ..	199 .
63	West Deep.	68 10	68 10	66 50	66 75
150	West Hold.	153 ..	153	149 90	153 .
260	Xerox Corp.	262 90	262 80	262 90	261 50
0 89	Zambia Corp	0 92	0 90	0 90	0 89

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 447	4 441	4 340	4 540
Allemagne (100 DM)	231 670	231 380	224	238
Belgique (100 F)	14 411	14 397	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 880	211 560	207	218
Danemark (100 krd)	80 940	80 710	80	85
Norvège (100 k)	85 670	85 460	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 128	9 142	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 187	5 184	5	5 400
Suisse (100 fr.)	255 660	256 280	248	261
Suède (100 krs)	101 180	101 040	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 445	31 409	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 727	6 713	6 550	6 950
Portugal (100 esc.)	8 915	8 910	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 841	3 831	3 720	3 950
Japon (100 yens)	2 006	2 005	1 940	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30 5
Or fin (kilo en barre)	42800	41430
Or fin (en lingot)	43200	41880
Pièce française (20 fr.)	344 90	334 80
Pièce française (10 fr.)	229 50	225
Pièce suisse (20 fr.)	315 10	314 90
Union latine (20 fr.)	300	296 .
Souverain	320 80	305 80
Pièce de 20 dollars	1840	1704
Pièce de 10 dollars	1112	1030
Pièce de 5 dollars	585	585
Pièce de 50 pesos	1634	1579 50
Pièce de 10 florins	306 90	280 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

La Suisse assouplit sa réglementation des changes

De notre correspondant

Berne. — Tirant les conclusions de la relative stabilisation intervenue ces derniers temps sur le marché des changes, les autorités helvétiques ont décidé d'abroger dès le jeudi 31 mai à 7 heures, trois mesures prises naguère pour tenter de contenir la hausse du franc suisse. Il s'agit notamment de l'obligation faite aux banques de solliciter une autorisation pour recueillir des fonds à l'étranger, de la stérilisation du produit en francs suisses des interventions sur le marché des devises et de l'ordonnance contraignant les banques à couvrir quotidiennement leur position en monnaies étrangères. Selon le gouvernement helvétique, la levée de ces mesures a été rendue possible par la situation monétaire actuelle et la solidité du dollar américain.

Trois autres dispositions prises par les autorités helvétiques, dans le cadre de leur politique de sauvegarde de la monnaie, restent cependant toujours en vigueur. Afin de lutter contre l'afflux de capitaux étrangers, l'interdiction de rémunérer les avoirs bancaires étrangers libellés en francs suisses est maintenue, de même que l'intérêt négatif frappant les fonds étrangers déposés depuis le 31 octobre 1974. D'autre part, la Banque nationale suisse demeure autorisée à faire des opérations de change à long terme.

En janvier dernier déjà, les autorités helvétiques avaient allégé leur dispositif de protection de la monnaie en supprimant l'interdiction de placer des fonds étrangers en Suisse et d'importer des billets de banque. — J.-C. B.

M. BOULIN : il n'y a pas de sous-groupe R.P.R. au gouvernement.

Au cours de a conférence de presse du 30 mai, relative au troisième pacte national pour l'emploi (lire page 36), la question suivante a été posée à M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation : *« Vous êtes ministre R.P.R. Vous allez voter pour cette liste aux élections européennes. Or M. Jacques Chirac ne cesse de dire que le gouvernement ne fait rien pour l'emploi. Qu'en pensez-vous ?* M. Robert Boulin a répondu : *« Nous sommes en campagne électorale et les ministres ont le devoir de réserve. Sachez qu'il n'y a pas de sous-groupe R.P.R. au gouvernement. Si vous voulez me faire dire que j'approuve entièrement la politique économique du premier ministre, eh bien oui, j'en suis entièrement solidaire. »*

● *Le débat sur la peine de mort.* — MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, présidents des groupes R.P.R. et U.D.F. à l'Assemblée nationale, ont indiqué, mercredi 30 mai, après avoir été reçus par M. Raymond Barre, premier ministre, comme ils le sont régulièrement, que le gouvernement ferait une déclaration à l'Assemblée nationale sur le problème de la peine de mort avant la fin de la session parlementaire.

On précisait, ce jeudi 31 mai, au ministère de la justice, qu'il n'y avait rien de changé à la position du gouvernement. Celui-ci a toujours l'intention de demander, avant la fin de la présente session, l'organisation *« d'un débat d'orientation et de réflexion sur la modification de l'échelle des peines et l'établissement d'une peine substitutive à la peine de mort »*. La conférence des présidents n'a pas encore fixé la date et les modalités de ce débat.

● *La Baule : nettoyage des plages achevé à la fin de la semaine.* — Le nettoyage des côtes a continué, le 30 mai, sur les plages de la Loire-Atlantique (notamment celle de La Baule) qui ont été souillées les 27 et 28 mai par des résidus d'hydrocarbures. Les boules de mazout et les plaques qui proviennent du dégazage de pétroliers en mer ont été, selon la direction des affaires maritimes de Saint-Nazaire, aisément ramassées sur les plages par les personnels municipaux, des volontaires et une centaine de militaires. A la sous-préfecture de Saint-Nazaire, on assure que les opérations de nettoyage seront achevées à la fin de la semaine.

LE CONCOURS D'ENTRÉE AUX ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

Le déroulement des épreuves est contesté par de nombreux étudiants

L'UNEF (ex-Renouveau) demande l'annulation des épreuves de mathématiques et de physique du concours d'entrée aux écoles vétérinaires de Maisons-Alfort qui se sont déroulées le 18 mai et la révision du cas de cinq candidats éliminés. L'UNEF, qui a écrit à ce propos au ministère des universités et au président du jury du concours, déclare, dans un communiqué, que les épreuves n'ont pas eu lieu dans des conditions correctes. Les sujets de physique, précise l'UNEF, ont été distribués en nombre insuffisant, alors que les copies de mathématiques n'avaient pas encore été relevées. Pendant trois quarts d'heure, certains candidats commençaient la physique alors que d'autres terminaient les mathématiques, tous ayant eu la possibilité de communiquer. L'UNEF proteste aussi contre l'exclusion de cinq candidats qui ont été, selon ce syndicat, *« pris au hasard »*.

[Le directeur de l'école de Maisons-Alfort, qui préside le jury du concours, nous a déclaré qu'après avoir soigneusement étudié les incidents qui se sont produits à Versailles et pris connaissance du rapport signé par tous les surveillants de ce centre de concours, le jury du concours estime que le flottement au moment de la distribution des sujets a été compensé par l'allongement du temps accordé aux candidats pour l'épreuve incriminée. Le jury a décidé, à l'unanimité, que l'épreuve ne devait donc pas être recommencée et il en a informé le ministère de l'agriculture.]

C.N.P.F. et syndicats se retrouveront le 18 juin

Les négociations sur la durée du travail ont bien commencé

Les négociations sur la durée du travail ont bien commencé. A l'issue de la première réunion, mercredi 30 mai, à Paris, entre le C.N.P.F. et les cinq centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.), l'ensemble des représentants de ces organisations ont déclaré qu'ils appréciaient** « le changement d'optique » **du patronat sans pour autant se faire d'illusion sur les difficultés et la longueur des négociations.

Alors qu'à l'automne dernier le C.N.P.F. n'entendait parler que d'aménagement annuel du temps de travail, cette fois le patronat a annoncé qu'il était prêt à discuter en priorité de la réduction des horaires tout en maintenant *« sa revendication »* sur l'aménagement. Les représentants des chefs d'entreprise proposent à la fois d'abaisser la durée légale annuelle de mille neuf cent vingt à mille huit cent cinquante-six heures, les jours fériés chômés n'étant plus récupérables, de réduire le plafond des heures supplémentaires (deux cent cinquante au lieu de trois cent quatre-vingt quatre) et d'accorder cinq jours de repos supplémentaires à tout salarié n'ayant jamais été absent ou ayant effectué mille huit cent cinquante-six heures de travail par an. Les syndicats qui ont rappelé leurs revendications en faveur d'une diminution réelle de la semaine de travail ont tous noté que le C.N.P.F. *« avait changé d'optique »* (C.G.C.) et qu'il *« admettait de parler de réduction et de garanties »* (F.O.) et qu'*« il était sorti de l'ambiguïté qui avait marqué les premiers contacts de 1978 »* (C.F.D.T.).

Donnant aussi acte du nouveau comportement patronal, la C.G.T. a cependant noté que le C.N.P.F. *« ne proposait rien de concret sur la réduction, mais voulait surtout balayer la loi de 1936 sur les quarante heures »*. Même observation à la C.F.T.C. qui affirme que *« sur le papier, il est bien question de réduction, mais qu'en réalité il n'en est rien »*, et à la C.F.D.T. où l'on indique que *« l'écart entre les demandes des uns et les propositions des autres demeure important »*.

Alors que les syndicats réclament soit la cinquième semaine de congés payés, soit le passage à la semaine de quarante ou de trente-huit heures, soit mille huit cents à mille sept cent dix heures effectives et maximales par an, le patronat adopte une attitude plus ambiguë : quand il parle de diminution de mille neuf cent vingt à mille huit cent cinquante-six heures, il utilise la notion de durée légale du travail alors que déjà, cette durée est en fait de mille huit cent cinquante-six heures, puisque dans de nombreux secteurs les jours fériés ne sont plus récupérables. Et quand il ajoute aux mille neuf cent vingt ou mille huit cent cinqante-six heures un plafond de trois cent quatre-vingts ou deux cent cinquante heures supplémentaires, il raisonne en *« plafond maximal autorisé »*, alors qu'en fait la durée actuelle — heures supplémentaires comprises — est déjà d'environ quarante et une heure en moyenne par semaine, soit selon les cas de mille huit cent soixante à mille neuf cent vingt-sept heures par an.

Une deuxième réunion est prévue le 18 juin, et d'autres en septembre. Pourquoi une interruption estivale aussi longue ? Des difficultés de calendrier répond-on. Il est vrai que l'emploi du temps des leaders syndicaux est chargé, mais on ne pourra pas s'étonner de cette douce lenteur des discussions qualifiées pourtant d'urgentes et d'essentielles. — J.-P. D.

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1979 a été tiré à 573 058 exemplaires.

La revalorisation des honoraires médicaux

SEULE LA F.M.F. SIGNE L'AVENANT TARIFAIRE POUR 1979

Après dix mois de négociations difficiles entre les représentants des caisses de la Sécurité sociale et ceux des organisations des médecins — F.M.F. et C.S.M.F., — seule la Fédération des médecins de France a accepté de signer, le 30 mai, l'avenant tarifaire concernant la revalorisation des honoraires des médecins.

La F.M.F. précise, néanmoins, qu'il s'agit d'un *« oui, mais... »*, car le relèvement de 1 franc du prix des consultations lui paraît insuffisant, compte tenu de la majoration exceptionnelle des frais généraux. *« Signer est mauvais, ne pas le faire aurait été pire »*, déclare-t-elle dans un communiqué. Elle entend ainsi assurer la sauvegarde de la convention annuelle et *« être en mesure de préparer utilement la prochaine »*, prévue dès le début de 1980.

La C.S.M.F., en revanche, a contesté ce nouveau barème et s'est refusée à signer l'avenant tarifaire proposé par les caisses. Elle estime que cette revalorisation est choquante, car elle ne tient pas compte de l'augmentation réelle du coût de la vie, bien supérieure au taux de relèvement stipulé. Cependant, elle appelle les médecins à *« appliquer strictement les revalorisations de barèmes d'honoraires décidées pour le 1er juin, en attendant d'autres décisions »*, pour que les assurés ne soient pas touchés lors des remboursements.

Pour la C.S.M.F., cette revalorisation n'est rien d'autre qu'un rattrapage sur 1978, et son accord sur le nouvel avenant tarifaire serait un compromis sur l'échéance qui aura lieu en février 1980. Une suite donc de rattrapage que la C.S.M.F. se refuse à avaliser.

LE CHEF DE L'ÉTAT FAIT PART DE SON ÉMOTION APRÈS L'INCENDIE CRIMINEL D'ORANGE

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 30 mai, le chef de l'Etat s'est entretenu avec le ministre de la justice : il a évoqué, indique-t-on à l'Elysée, l'incendie d'origine criminelle qui a coûté la vie, dans la nuit du 25 au 26 mai à Orange (Vaucluse), à deux immigrés sénégalais et au cours duquel trois autres ont été blessés (*le Monde* du 29 mai).

M. Valéry Giscard d'Estaing a fait part de la profonde émotion que lui inspirent ces violences et indiqué qu'il appartenait à la justice d'établir les responsabilités et de les juger.

Le garde des sceaux a rappelé que quatre personnes avaient été inculpées et écrouées à la suite de cet incendie.

LE MAGAZINE « VISION » EST SUR LE POINT DE DÉPOSER SON BILAN

Le magazine *Vision*, édité en quatre langues et spécialisé dans les problèmes économiques d'Europe de l'Ouest, est sur le point de déposer son bilan. Une équipe de trente salariés, dont quatorze journalistes, va se trouver ainsi vouée au chômage.

Vision-Europe vivait à peu près totalement de recettes publicitaires, ce qui soumettait le magazine aux aléas économiques et aux décisions des annonceurs. Le déficit du magazine depuis un an aurait été, croit-on, de 500 000 dollars. En fait, ce sont les propriétaires — par l'intermédiaire de la société-mère qui réside à Genève — qui ont « coupé les vivres » à *Vision*. La décision a été prise en mai par M. Richard Rapold, citoyen suisse, gendre du président Anastasio Somoza (Nicaragua) et « chief executive officer » du groupe *Vision*. La société genevoise, qui publiait *Vision-Europe*, est elle-même contrôlée par des firmes situées à Panama et à Nassau, aux Bahamas.

En 1978, M. Rapold avait envisagé de céder le magazine européen (diffusé à cent mille exemplaires), mais les pourparlers — tout récemment encore avec *Newsweek* — avaient échoué. L'arrêt brutal de la publication par les sociétés propriétaires s'est fait sans règlement des derniers salaires ni, semble-t-il, des diverses facturations et piges en instance.